



ENQUÊTE

## Les entreprises françaises augmentent leurs budgets de recherche

Tel un baromètre, les activités de recherche et développement (R & D) des entreprises témoignent du climat économique. Comme le montre l'enquête, réalisée par *Le Monde* auprès des grands groupes français, les budgets de recherche, en baisse durant les années de crise, repartent à la hausse en cette période de croissance. Ainsi, les vingt-cinq principales sociétés françaises ont investi 100 milliards de francs dans la recherche en 1998. La mondialisation est aussi à l'ordre du jour dans les services de R & D : la plupart des grandes entreprises françaises interrogées ont signalé l'ouverture de laboratoires à l'étranger comme l'un des faits marquants de leur évolution durant les deux dernières années.

Lire page 18

## Dominique Strauss-Kahn a démissionné

- Mis en cause dans l'affaire de la MNEF, le ministre de l'économie a quitté le gouvernement
- « Je considère que la morale et le sens des responsabilités l'imposent »
- M. Strauss-Kahn ne se sent pas « coupable » et souhaite s'expliquer « rapidement » devant la justice

**DOMINIQUE STRAUSS-KAHN**, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, l'un des hommes-clés du gouvernement et l'un des proches de Lionel Jospin, a annoncé, mardi 2 novembre, qu'il a présenté sa démission au premier ministre. Dans une déclaration à la presse, depuis Bercy, M. Strauss-Kahn a déclaré : « Si je démissionne, et je le dis avec force, ce n'est en aucune façon que je me sens coupable. J'ai pris cette décision parce que je considère que la morale et le sens des responsabilités l'imposent. » « Pour moi, il n'est pas concevable qu'un ministre puisse continuer d'exercer sa mission alors qu'existe à son encontre un soupçon donnant lieu à une procédure judiciaire, au risque de porter atteinte à tout le gouvernement », a-t-il poursuivi. « Comme citoyen je souhaite désormais pouvoir m'expliquer rapidement devant la justice, aussi bien sur la réalité de mon travail ou le montant de mes honoraires, que sur les irrégularités de forme qui ont pu être commises », a ajouté M. Strauss-Kahn.



Mis en cause dans l'affaire de la MNEF, la Mutuelle nationale des étudiants de France, il avait fait connaître, lundi en fin d'après-midi, sa décision au premier ministre. Les juges disposeraient d'éléments tendant à montrer que M. Strauss-Kahn aurait fait « usage de faux » pour justifier son activité d'avocat-conseil auprès de la Mutuelle entre 1994 et 1997. Il a touché à ce titre 603 000 francs. La justice a accumulé, ces derniers jours, des éléments indiquant que certains faux porteraient la signature du ministre. Son avocat, Léon Lef Forster, a indiqué que M. Strauss-Kahn « demande à être entendu le plus rapidement possible ». A titre transitoire, le ministère de l'économie pourrait être rattaché à Matignon, dans l'attente d'une décision de justice.

La démission de M. Strauss-Kahn a provoqué un léger recul de la Bourse, mais n'a pas eu d'influence notable sur l'euro.

Lire pages 6 à 9



## Inde : cyclone dévastateur

### Des vagues de quinze mètres

Victime d'un cyclone d'une extrême violence, l'Etat d'Orissa, sur la côte orientale de l'Inde, pleure ses morts. Notre envoyée spéciale, Françoise Chipaux, raconte comment des villages entiers ont disparu, emportés par des vents de trois cents kilomètres à l'heure et des vagues de quinze mètres. A Paradis, le port de plus important d'Orissa, deux cents cadavres ont été retrouvés, mais le bilan total de cette catastrophe est loin d'être établi. « J'ai vécu deux ou trois cyclones avant, mais rien de comparable avec celui-là », entend-on tout au long de la côte. p. 4

## Les sectes défient le pouvoir chinois

LES AUTORITÉS de Pékin poursuivent leur campagne de répression des sectes mystiques, dont des centaines d'adeptes ont été arrêtés ces derniers jours. L'interpellation, dans le centre du pays, de plusieurs dirigeants des mouvements Ci Bei Gong et Guo Gong, annoncée par des organisations de défense des droits de l'homme et par la presse, survient après le vote par le Parlement, samedi 30 octobre, d'une loi renforçant la répression. Celle-ci, qui illustre l'inquiétude du régime, visait particulièrement l'association bouddhiste Fa Lun Gong, bien organisée et infiltrée, semble-t-il, dans les plus hautes sphères du pouvoir, en dépit de l'interdiction dont elle fait l'objet depuis le mois de juillet.

Lire page 2

## La Nouvelle-Zélande cherche des raisons d'oublier Twickenham

**AUCKLAND**  
de notre correspondante

« Agonie ». C'est le mot choisi par le principal journal néo-zélandais, *The New Zealand Herald*, pour décrire, à sa « une » du mardi 2 novembre, l'état dans lequel se trouve le pays après « l'épouvantable » défaite des All Blacks devant le XV de France. L'agonie, plutôt que l'horreur ou que le deuil, car il fallait donner à l'événement cette connotation de souffrance que partage le pays. Sous le score (43-31) qu'il va falloir des années pour oublier (« quatre années de deuil », selon un des plus célèbres anciens All Blacks, Grant Fox), le journal a mis en parallèle le visage défaît et livide de John Hart, l'entraîneur néo-zélandais, et celui triomphant d'Abdelatif Benazi.

On réclame des têtes. Celle de John Hart d'abord, qui a d'ores et déjà perdu son job, malgré ses plates excuses exprimées aux supporters. Celle du nouveau capitaine, Taine Randell, ensuite, incapable de changer de stratégie, incapable de gagner, donc capitaine incapable.

Les joueurs ne sont pas à l'abri des critiques. Ils seraient devenus des divas, plus préoccupés

par leurs contrats que par le ballon. Leurs journées seraient meublées de parties de golf et de séances de vidéo entre deux sessions de musculation. « Nous avions une équipe autrement plus solide quand les joueurs tiraient leur entraînement de la tonte des moutons et de l'abattage des arbres », écrit Peter Calder, l'éditorialiste du *New Zealand Herald*. Et les « vrais » amateurs du « vrai » rugby de regretter le jeu d'antan et les exploits du passé, quand les joueurs savaient encore se surpasser. L'affaire a pris une telle proportion dans le pays qu'elle dépasse les dimensions d'un simple match de rugby.

L'authentique traumatisme provoqué par cette défaite a permis de mesurer la place immense qu'occupe ce sport dans l'« inconscient collectif » de la société néo-zélandaise et, plus simplement, dans leur identité nationale. Certains auditeurs ont d'ailleurs exprimé avec véhémence, sur la radio nationale, le grotesque de la situation. L'élimination de la Nouvelle-Zélande a en effet presque totalement dominé l'actualité et les esprits depuis bientôt quarante-huit heures.

Paradoxalement, les commentateurs qui, aujourd'hui, s'étonnent de la dimension prise

par la défaite, sont les mêmes qui avaient de longue date préparé l'opinion publique à une victoire absolue des Blacks dans cette Coupe du monde. Le journal du lundi matin, imprimé peu avant la demi-finale contre la France, ne promettait-il pas, sans se soucier de conditionnel, une finale Australie - Nouvelle-Zélande ? Le match contre les Bleus avait à peine mérité quelques articles, seules une ou deux lignes ici ou là qui rappelaient que « la France comme aucun autre pays au monde a la capacité de passer du ridicule au sublime » ou encore que « la principale qualité du XV de France est son imprévisibilité ». Mais de tels avertissements se sont perdus dans la masse d'analyses ultra-confiantes.

Le moral est si bas que le *Herald* a publié six raisons pour continuer de sourire. La première est que « le soleil va continuer de se lever pendant l'été, un été qui est déjà nettement plus chaud que les normales saisonnières ». Et la deuxième est que « les fameux maillots noirs vont être moins chers pour Noël ». Donc on pourra en acheter plus.

Florence de Changy



## L'Amérique à 7 km/h

Sur les sept films nouveaux de la semaine, deux sont remarquables. *Une histoire vraie* (photo), de David Lynch, est le récit nostalgique du voyage d'un vieil homme de l'Iowa qui décide de rejoindre son frère dans le Wisconsin, sur un tracteur de jardin dont la vitesse ne dépasse pas 7 km/h. *Haut les cœurs !*, de Solveig Anspach, avec Karin Viard, est un appel à la résistance contre le destin, la maladie. p. 30 à 33

## Reconstruire les Balkans



CARL BILD

RECONSTRUIRE l'économie de l'ancienne Yougoslavie ? Impossible, sans de drastiques réformes qui n'ont que trop tardé. Rétablir la paix civile au Kosovo ? Illusoire, tant que dureront les exactions. Carl Bildt, ambassadeur de l'ONU dans la région, et des universitaires français témoignent.

Lire page 16

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 E ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1103 - 7,50 F



**VOUS AVEZ LE DROIT**

aux Editions Législatives, nous privilégions la clarté et la rapidité de l'information. Avec les **Dictionnaires Permanents et CD-Rom**, vous accédez en quelques instants à la réponse que vous recherchez.

Vous avez ainsi le droit de conseiller et d'agir en sécurité, dans tous les domaines : social, fiscal, affaires, immobilier, agricole, droits spécialisés.

EDITIONS LEGISLATIVES

## La violence, tabou des sociétés démocratiques

DANS le débat entre Sartre et Camus sur la légitimité de la violence, c'est l'auteur des *Justes* qui l'a finalement emporté. Aucune fin, si justifiée soit-elle, n'autorise le recours à des moyens injustes, et la violence détruit autant celui qui la pratique que celui qui la subit. La thèse défendue au début de ce siècle par Georges Sorel, dans ses *Réflexions sur la violence*, selon laquelle une société est vouée à la décadence si ses principaux acteurs renoncent à la violence, ne fait manifestement plus recette.

En cette fin de siècle, la violence est devenue le tabou principal de nos sociétés démocratiques. Ce constat a dominé le 11e Forum organisé par *Le Monde*, la ville du Mans et l'université du Maine qui s'est tenu du 29 au 31 octobre au palais des congrès du Mans. A la question posée par les organisateurs, « faut-il s'accommoder de la violence ? », une réponse négative s'imposait d'elle-même.

Un tel consensus est relativement nouveau. Il n'allait pas de soi, en France en tout cas, il y a trente ans. Le niveau de violence dans le monde n'a peut-être nullement diminué, mais la scène intellectuelle française a indubitablement changé. « Sartre et Foucault, Fanon et Genet

ne sont plus de ce monde ; les idéologies révolutionnaires ont dérivé, pour aboutir à des mouvements terroristes aujourd'hui épuisés ; les guérillas ont perdu de leur aura, à l'exception de celle du Chiapas, qui a pris ses distances avec la violence. Celle-ci est aujourd'hui perçue comme un mal absolu », constate Michel Wieviorka, directeur du *Monde des débats*.

Aucun penseur de renom ne se réclame plus des textes de Sorel, ni même de la célèbre préface de Sartre aux *Damnés de la Terre* de Fanon. Nos sociétés prospères ne croient plus, pour la craindre ou la souhaiter, à la possibilité d'une révolution violente. Mais à mesure qu'elles deviennent en réalité plus paisibles et plus tranquilles, elles font des cauchemars de violence.

La peur des agressions et tout ce que l'on range sous le vocable de « violences urbaines » ont fait irruption dans l'imaginaire collectif.

Tel est le paradoxe des sociétés démocratiques en cette fin de siècle. Elles sont généralement plus paisibles et plus sûres que celles qui les ont précédées, mais elles ne le savent pas.

Dominique Dhombres

Lire la suite page 17



## HISTOIRE 1989 : la chute du mur de Berlin

### 2. RDA, l'ordre trompeur

Début 1989, l'Allemagne de l'Est paraît aux ordres d'un Parti communiste qui ne veut pas entendre les appels aux changements venus de Moscou, Budapest ou Varsovie. Pourtant, les signes de craquement se multiplient. Les élections municipales du 7 mai mobilisent les opposants. p. 14 et 15

International.....	2	Tableau de bord.....	22
France-Société.....	6	Aujourd'hui.....	25
Carnet.....	10	Météorologie.....	29
Régions.....	12	Jeux.....	29
Horizons.....	14	Culture.....	30
Entreprises.....	18	Guide culturel.....	33
Communication.....	20	Immobilier/annonces	34
Abonnements.....	20	Radio-Télévision.....	23



**CONTESTATIONS** Plusieurs centaines d'adeptes de la secte Fa Lun Gong, qui protestaient contre l'interdiction de leur mouvement, ont été interpellés à Pékin au cours des

derniers jours, notamment sur la place Tiananmen. Ces manifestations sont les plus importantes organisées dans la capitale chinoise depuis les événements du printemps 1989. ● LE

**PARLEMENT** de Pékin avait adopté, samedi, une loi conférant un cadre légal à la lutte contre les sectes. L'émergence de Fa Lun Gong, bien organisée et qui infiltre les autorités

au plus haut niveau, est l'expression de la crise idéologique profonde que traverse la Chine après vingt ans de réforme économique. Le parti au pouvoir se sent ébranlé. ● HARRY

**WU**, le plus célèbre rescapé des camps, estime, dans un entretien au *Monde*, que le développement de ce mouvement est un signe de la déliquescence de l'appareil communiste.

## Le régime chinois est ébranlé par la résurgence de Fa Lun Gong

Mise hors la loi il y a trois mois, la secte mystique a refait surface à Pékin. Des centaines de ses adeptes qui protestaient contre son interdiction ont été appréhendés ces derniers jours. La répression illustre l'inquiétude du pouvoir communiste

### PÉKIN

de notre correspondant

L'heure de la grande répression a désormais sonné pour la secte Fa Lun Gong. Humiliée par la résurgence sur la place Tiananmen – le cœur symbolique du pouvoir chinois – d'un mouvement mis hors la loi trois mois plus tôt, la direction du Parti communiste ne fera preuve d'aucune indulgence. Un arsenal juridique ad hoc vient d'être peaufiné. Des procès sont annoncés. Le gros bâton va frapper selon un scénario qui fait irrésistiblement penser au « printemps de Pékin » de 1989 : émergence de la contestation, attentisme et désarroi des autorités, sentence idéologique tombant via un éditorial du *Quotidien du peuple* (« rébellion contre-révolutionnaire » en 1989, « cultes hérétiques » en 1999), regain de fièvre protestataire, « perte de face » du pouvoir, emballlement de la machine répressive.

Dix ans de croissance économique ont eu raison de la révolte d'une jeunesse éprise d'idéaux démocratiques. Mais dans quoi va-t-on pouvoir diluer Fa Lun Gong, cette « secte » d'inspiration bouddhiste et taoïste qui reste encore largement mystérieuse ? A la différence du mouvement étudiant spontané de 1989, Fa Lun Gong est adossée à des structures hiérarchisées et clandestines bâties de-

puis des années déjà (environ depuis 1993). Fa Lun Gong est une micro-société totalitaire, dont certains segments sont enchâssés dans l'appareil du parti et de l'Etat, un mouvement millénariste composé de fidèles au profil psychologique (intégrité, dévouement, insensibilité) qui les rend proches des pionniers héroïques du communisme chinois. Enfin, et surtout, Fa Lun Gong a su fondre dans un creuset unifié des adeptes aux origines sociales diversifiées : on y trouve la masse des déboussolés de la réforme économique, mais aussi des intellectuels ; une sainte alliance entre le prolétaire et l'internaute que n'ont jamais réussi à nouer les dissidents démocrates. Pour toutes ces raisons, le parti au pouvoir se sent ébranlé dans ses profondeurs. Pour toutes ces raisons, il va faire de l'éradication de Fa Lun Gong une affaire de survie. Mais, pour toutes ces raisons, la chasse aux sorcières qui s'annonce risque d'être inefficace.

### CONTRE-OFFENSIVE

L'émergence de Fa Lun Gong n'est rien d'autre en effet que l'expression de la crise idéologique profonde que traverse la Chine après vingt ans de réforme économique. Il faut rendre grâce aux dirigeants chinois d'avoir identifié la nature du « mal » et d'être

conscients que la répression ne réglerait pas tout. La veille du cinquantième de la République populaire (1<sup>er</sup> octobre), l'éditorial du *Quotidien du Peuple* invitait à combiner « progrès matériels » et « progrès culturels et éthiques » tout en reconnaissant que la quête de ce

culture, de l'éducation et de l'idéologie. Il s'agit non plus seulement – et c'est là la nouveauté – de lutter contre la « pollution spirituelle » de l'Occident, mais de prévenir la prolifération des « superstitions » de souche très chinoise. Le problème est que cette contre-offensive idé-

### Arrestation de deux gourous

Les autorités chinoises ont poursuivi leur campagne de répression en arrêtant récemment à Wuhan (Centre) Xiao Yun, gourou du Cibi Gong (le Gong de la compassion), une des nombreuses sectes mystiques que compte la Chine, et dans le Sichuan (Sud-Ouest) Liu Jinneng, fondateur de la secte Guo Gong (Gong national). Xiao Yun aurait été arrêté pour avoir réalisé des bénéfices illicites et pour avoir eu des rapports sexuels avec quatre adeptes. Cette secte compterait environ un millier de membres dans la région de Wuhan. Ces deux arrestations sont les premières indications de l'extension à d'autres sectes chinoises de la répression lancée contre Fa Lun Gong. – (AFP)

double objectif avait connu des « incohérences » depuis vingt ans, une manière d'admettre que le triomphe du mercantilisme avait créé une crise des valeurs. Le diagnostic est certes aussi vieux que les réformes. Dès 1979, Ye Jianying, alors président de l'Assemblée nationale populaire, lançait le mot d'ordre de « civilisation spirituelle ».

Ces derniers mois, ce discours est revenu en force. La presse officielle s'emplit d'éditoriaux appelant à placer le combat sur le terrain de la

logique prend la forme d'une rhétorique ultra-orthodoxe qui a déjà prouvé son inanité. Les colonnes s'engorgent de pesantes références au « marxisme », au « matérialisme » et à l'« athéisme » dans un contexte de réhabilitation de « campagnes politiques » fleurant bon la révolution culturelle.

Ce tournant orthodoxe et conservateur (on dit « gauchiste » en Chine) date, en fait, de l'été 1998, lorsque fut décidé de mettre en scène sur un mode apocalyp-

tique les inondations qui touchèrent la Chine. Depuis, le raidissement est allé crescendo, alimenté par la grand-peur de la manifestation du 25 avril de Fa Lun Gong à Pékin puis par la flambée patriotique anti-OTAN lors de guerre du Kosovo. Dans ce climat, on a vu réapparaître au premier plan des vétérans de la pensée glacière.

### RÉVISIONNISME ANTILIBÉRAL

Ainsi, Deng Liqun, ancien chef du département central de la propagande, a-t-il pu prononcer, le 29 juin, à la tribune d'un « symposium » parrainé par le secrétariat du parti, un discours stupéfiant mettant en cause l'héritage même de Deng Xiaoping, le père des réformes. « La théorie de Deng Xiaoping centrante toute chose autour de l'économie et plaçant l'argent au-dessus de la politique a conduit notre parti et notre pays au désastre. La corruption et la dégénérescence du parti ont ébranlé son statut dirigeant, il y a un manque d'unité et de solidarité au sein de notre peuple, et le parti se dirige sur le chemin de sa propre destruction » (propos rapportés par la revue hongkongaise *Cheng Ming*). Que Deng Liqun ait pu se livrer à un tel réquisitoire en présence de proches du président Jiang Zemin est lourd de sens sur le révisionnisme antilibéral qui semble être la nouvelle tentative du pouvoir.

Est-ce là la réponse à Fa Lun Gong ? Certainement pas tant que la schizophrénie de la Chine actuelle – verbe pur et argent-roi – persistera. Et on en doutera d'autant plus que la secte a fait son lit d'une confusion idéologique qui a préexisté à l'ère des réformes. Car les « superstitions » aujourd'hui dénoncées ont en fait réapparu sous l'ère Mao. Faut-il rappeler l'obscurantisme très féodal de l'adulation aveugle des foules pour un Grand Timonier canonisé et aujourd'hui entré dans le panthéon des dieux populaires ? Faut-il rappeler que la gymnastique respiratoire du *qi gong* (travail du souffle) a été réhabilitée dès la fin des années 50, dans les cercles dirigeants alors en quête de méthodes curatives alternatives à la médecine occidentale ?

Tel est le dilemme auquel est confrontée la direction du parti. Comment réhabiliter, face à l'attrait de l'Occident, un patrimoine culturel chinois tout en évitant d'ouvrir la boîte de Pandore des maux de la vieille Chine ? Fa Lun Gong est née de cette contradiction. Elle renvoie non seulement à la crise d'un système désarticulé entre socialisme et capitalisme, mais, au-delà, à la crise de la modernité chinoise. Un gros bâton ne règlera pas grand-chose.

Frédéric Bobin

## Des centaines d'interpellations sur la place Tiananmen

### PÉKIN

de notre correspondant

Une esplanade parsemée de touristes, des fourgonnettes de police garées aux abords du Palais du peuple, des agents en uniforme ou en civil omniprésents et des petits groupes épars d'adeptes de Fa Lun Gong, reconnaissables par leur allure provinciale (veste fripée et sac en plastique à la main) dont certains seront embarqués parce qu'ils se sont assis dans la position méditative du lotus ou parce qu'ils ont répondu « Oui » à la question d'un policier : « Etes-vous membres de Fa Lun Gong ? »

Tel est le spectacle qu'a offert la place Tiananmen tout au long de la semaine de campagne de désobéissance civile la mieux concertée depuis le Printemps de Pékin de 1989. A aucun moment il n'y eut d'attroupements massifs. A aucun moment la mobilisation n'a dérapé en heurt frontal. Ce fut plutôt une stratégie d'affichage symbolique et non violent, l'expression d'une foi résolue en une secte interdite allant jusqu'au sacrifice pénal. Peut-on qualifier autrement cette volonté de se faire arrêter ? Les centaines d'arrestations, opérées sur la place Tiananmen ou devant les bureaux de plaintes de Pékin où les adeptes venaient exprimer leurs doléances, n'ont pas été subies mais recherchées.

C'est bien là ce qui rend ce mouvement extrêmement troublant pour un régime qui, depuis une décennie, n'a été confronté qu'à des agitations so-

ciales (ouvriers licenciés, paysans surtaxés) ou économiques (escroqueries, nouvelles réglementations). Alors que Fa Lun Gong a conservé sa capacité d'action malgré sa mise hors la loi, le 22 juillet, sera-t-il vraiment éradiqué suite à la nouvelle législation antisectes adoptée, samedi 30 octobre, par l'Assemblée nationale populaire (ANP) ? Visant les « cultes hérétiques » en général, le nouveau dispositif est taillé sur mesure pour Fa Lun Gong auquel certains membres de l'ANP ont rendu un hommage indirect en qualifiant le mouvement de « sans précédent en cinquante ans de République populaire par son organisation et son influence ». Des peines d'emprisonnement oscillant entre trois et sept ans pourront être prononcées contre tout récalcitrant ayant suscité des rassemblements « illégaux » ou ayant imprimé des documents de l'organisation. Pour les meneurs, la peine pourra être supérieure à sept ans.

### « RESPECTABILISER » LA RÉPRESSION

Cette refonte des textes peut paraître surprenante de la part d'un régime qui a pratiqué l'arbitraire sur une grande échelle. Elle est révélatrice de son souci de préserver les formes, afin de minimiser le coût diplomatique. C'est là un autre enseignement de cette épreuve de force : la dimension internationale y a été très présente. Soucieux de « respectabiliser » la répression, le pouvoir ex-

plié qu'il la mène au nom du respect de « l'Etat de droit ». De son côté, Fa Lun Gong a abondamment joué d'une presse internationale impressionnée par la foi ardente de ses adeptes mais aussi compatissante devant un mouvement victime de la « répression communiste ».

Le rideau va maintenant tomber sur l'esplanade de la Porte de la paix céleste. Et l'attention va se déporter vers les tribunaux. On annonce déjà pour cette semaine le procès à Shijiazhuang, capitale de la province du Hebei, de Xu Ximmu, un ancien officiel du gouvernement local accusé d'avoir violé des secrets d'Etat. Mais le temps fort de la phase de répression qui s'ouvre sera incontestablement le procès de quatre dirigeants nationaux de Fa Lun Gong, à une date encore indéterminée. Le groupe est accusé d'avoir organisé à Pékin, le 25 avril, le fameux rassemblement de dix mille adeptes autour de Zhongnanhai (le siège du pouvoir) qui plongea dans l'émoi le sommet du Parti. Deux de ses membres – Li Chang et Wang Zhiwen – sont des anciens officiels respectivement du ministère de la sécurité publique et du ministère de la supervision. Ils incarnent ce qui fut, et demeure dans une certaine mesure, la puissance de Fa Lun Gong : sa capacité d'infiltrer les hautes sphères du Parti et de l'Etat. Leur procès n'en sera que plus symbolique.

F. B.

## Harry Wu, ancien prisonnier des camps chinois

### « Cela pourrait tourner à une rébellion politique »

**DE PASSAGE** en France, Harry Wu, le plus célèbre rescapé du *laogai* chinois, voit dans l'émergence de la secte Fa Lun Gong un signe de la déliquescence de l'appareil communiste.

« Quel est l'état du pouvoir chinois à l'heure où il se comporte comme si une simple secte le menaçait réellement ? »

– Pendant les trente premières années de son existence, le pouvoir communiste a ressemblé à un bâtiment très laid, avec des conditions d'existence de plus en plus lamentables pour ses habitants. A présent, le bâtiment semble plus décent, comme si tous les occupants restaient persuadés, comme les gardes rouges du passé, que le Parti communiste représente l'avenir. En réalité, le phénomène du Fa Lun Gong montre qu'il n'est pas si solide. De tout temps, la règle d'or du pouvoir communiste a été d'interdire toute association au niveau national. Si vous voulez faire une ligue nationale des collectionneurs de boîtes d'allumettes, elle doit être dirigée par le Parti communiste. C'est pour cela que [le président chinois] Jiang Zemin est furieux. Cela pourrait tourner à une rébellion politique comme celle des Boxers [à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle].

– Que pensez-vous de l'idée selon laquelle le régime communiste progresserait si l'on en juge par le fait qu'il procède à des élections villageoises ?

– Il n'y a rien de nouveau là-dessus ! Dès 1958, nous avons eu, en Chine, des élections à l'échelle non pas villageoise mais nationale. Les délégués élus ont-ils eu le moindre pouvoir ? Des sénateurs pro-chinois américains m'ont fait valoir, comme le dit Jiang Zemin, que les Chinois avaient besoin de « se familiariser » avec la démocratie. Je leur ai répondu : vous mettez la population d'un village d'illettrés devant deux candidats avec des haricots pour remplir le bol de l'un ou l'autre, et vous trouverez tout de suite lequel des deux gens jugent le meilleur. Ils n'ont pas besoin d'être « éduqués » par les communistes !

» Maintenant, on nous dit que le gouvernement chinois ne peut accéder à la revendication de démocratie parce qu'il a le devoir de subven-

d'abord au besoin de nourrir sa population. La fondation Ford dépense des millions de dollars pour aider à l'organisation d'élections villageoises afin que les Chinois « s'entraînent » à la démocratie. Vous croyez que Ford ne pense pas aux voitures à vendre à la Chine ? A Jiang Zemin, je dis, moi : je vous dénie le devoir de me nourrir ! Un homme libre se nourrit lui-même. La liberté ouvrira la voie à la prospérité, pas l'inverse.

– Alors, le régime en est-il à s'effondrer ou à se ressourcer par le truchement de telles élections ?

– Si on considère l'histoire de la Chine, il a toujours fallu deux conditions pour faire tomber un pouvoir fort et en fonder un nouveau : une invasion externe et au moins deux ans de profonde détresse économique menant à la famine. Faute d'une de ces conditions, le système s'affaîssera mais ne s'effondrera pas comme l'Union soviétique : il y aura plutôt des déstabilisations locales de plus en plus nombreuses. Le fait est que la seule politique chinoise que Bill Clinton ou Jacques Chirac aient pratiquée consiste à miser sur les actuels dirigeants comme Jiang Zemin. Qui sait ce qu'un Jiang Zemin peut connaître comme mésaventure dans deux ans ? Il est d'une petite intelligence manœuvrière, mais quoi de plus ? Plus il dit que la Chine est stable, plus il trahit le fait qu'elle ne l'est pas.

– La stratégie du développement économique comme facteur d'évolution vers la démocratie, vous n'y croyez pas ?

– Téléphones portables, fax, Internet... les étudiants de Tiananmen en 1989 tous connectés... Une anecdote : quand je me suis retrouvé entouré de douze officiers de la sécurité la dernière fois que j'ai voulu rentrer en Chine pour y enquêter sur le *laogai*, tous avaient un téléphone portable Motorola – firme américaine qui refusait de faire des affaires en Union soviétique ou en Afrique du Sud sous prétexte que l'embargo aiderait à « changer le système ». Vous voulez faire des affaires ? Faites-les. Mais ne cherchez pas, pour vous justifier, d'argument autre que celui de l'argent. »

Propos recueillis par Francis Deron



**Espace Suffren**  
40 ter, av. de Suffren - Paris 15  
Tél. : 01 53 58 10 00

**CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN**

## Gamme Polo Carat

Tarif exceptionnel à partir de

89 900 F\*

13 705<sup>17</sup> €



Sièges avant sport chauffants, volant et pommeau gainés de cuir, jantes en alliage léger, climatisation, sellerie en cuir, ABS, double Airbag avant... en série.

**Polo Carat** 

\*Tarif exceptionnel de la série limitée Polo Carat 1.6, 3 portes, AM 2000, hors options, dans la limite des stocks disponibles. Version présentée : Polo Carat 1.6V, AM 2000, tarif (hors options) au 17.09.99 : 107 900 F (16 449,25 euros).



# A Oslo, Bill Clinton veut convaincre Israéliens et Palestiniens d’accélérer le processus de paix

Le président américain se dit prêt à « tout faire » pour aider

Lors d’une rencontre, mardi 2 novembre à Oslo, avec le premier ministre israélien et le président de l’Autorité palestinienne, le président améri-

**OSLO**

*de notre envoyé spécial*

Retourner aux sources pour mieux aller de l’avant. Tous les participants au sommet d’Oslo, qui a débuté lundi 1<sup>er</sup> novembre, ont insisté sur cette idée simple. Au moment d’aborder les problèmes les plus ardus du processus de paix israélo-palestinien, une étape dans la capitale norvégienne, où se dénoua secrètement, en 1993, un conflit vieux de plus d’un demi-siècle, a semblé souhaitable à tous. Personne ici ne croit à une soudaine percée. Mais la réunion d’Ehoud Barak, le premier ministre israélien, et de Yasser Arafat, le président de l’Autorité palestinienne, sous les auspices de Bill Clinton, pourrait permettre, espère-t-on, de redonner un nouvel élan aux pourparlers.

« Revenir à Oslo, où les accords de paix sont nés, revenir ici pour honorer la mémoire d’Itzhak Rabin, qui a domé sa vie au processus de paix, c’est une bonne chose à faire », a déclaré le président américain à son arrivée à Oslo, lundi, à la veille d’une cérémonie à la mémoire du premier ministre israélien assassiné il y a quatre ans. Israéliens et Palestiniens doivent désormais discuter d’un accord-cadre pour les négociations sur le statut définitif des territoires palestiniens. Le lancement officiel de cette étape aura lieu le 8 novembre, à Ramallah (Cisjordanie), ont annoncé, lundi, les deux parties concernées. L’ob-

jectif proclamé est de parvenir à un accord-cadre sur ces questions à la mi-février, puis de signer un texte définitif avant le 13 septembre 2000.

Les Etats-Unis souhaitent avant tout que les deux parties se mettent d’accord sur les modalités des négociations à venir. Tel est, à

### Le missile antimissile Hetz est déclaré opérationnel

A l’issue d’un septième test – réussi – d’un tir en Méditerranée, le missile antimissile Hetz (flèche, en hébreu) a été déclaré, lundi 1<sup>er</sup> novembre, « opérationnellement prêt » par son constructeur, le groupe Israël Aircraft Industries (IAI). Un réseau de trois batteries de missiles Hetz, baptisé Homa (muraille), doit assurer la protection du territoire israélien contre des missiles assaillants, et le coût de sa mise en place est évalué à 2 milliards de dollars (soit 1,9 milliard d’euros). Ce projet est financé par les Etats-Unis à hauteur de 700 millions de dollars (665 millions d’euros). – *(Reuters, AFP.)*

en croire un haut responsable américain parlant sous le couvert de l’anonymat, l’objectif premier de la réunion trilatérale qui devait avoir lieu mardi à Oslo entre MM. Clinton, Arafat et Barak. Ces deux derniers, a précisé le responsable, sont vivement encouragés par Washington à « développer les structures afin d’entamer les pourparlers, à créer un processus d’un point de vue pratique et à s’organiser eux-mêmes pour résoudre les questions en suspens ».

C’est à ces « modalités », d’après le même responsable américain, que MM. Arafat et Barak devaient

consacrer leur entretien, lundi soir, non prévu dans le programme initial. D’une durée de plus d’une heure, cet entretien, selon le numéro deux de l’OLP, Mahmoud Abbas, a été « positif et franc ». A l’en croire, M. Arafat a réitéré son refus de nouvelles colonies juives en Cisjordanie et dans la bande de Gaza

et M. Barak a réagi « positive-ment ». Dimanche déjà, le président palestinien avait insisté sur ce point. Les colonies de peuplement sont « illégales et nuisibles au processus de paix », avait-il souligné lors d’une conférence de presse. « Nous ne demandons pas l’impossible : nous voulons que tous accords signés (…) soient appliqués de façon aussi précise et honnête que possible », avait-il ajouté.

Elu au printemps, M. Barak est arrivé dans la capitale norvégienne avec l’intention affichée d’y rappeler les actes concrets réalisés par son gouvernement, conformément

clamé avant la fin des négociations finales, théoriquement prévue pour septembre 2000. Quitte à ce qu’il le soit dans des frontières temporaires et révisables dont les pourparlers doivent justement accoucher.

**LE STATUT DE JÉRUSALEM**

Si l’on en croit *Haaretz*, le dossier de Jérusalem aurait également progressé, Israël prenant acte qu’en dépit des affirmations officielles qui en font une ville « indivise » et « éternellement » israélienne, la ville est bien duale : juive et arabe. L’idée, déjà évoquée dans le « plan Beilin-Abou Mazen » serait ici d’englober dans les murs de Jérusalem les villages et quartiers arabes qui lui sont contigus et de faire de ces nouveaux territoires urbains le siège de la capitale palestinienne. Fomellement, la ville ne serait pas divisée, mais chacun générerait, en coordination, sa partie. Le sort de la Vieille Ville, qui, peuplée majoritairement de Palestiniens, abrite les lieux les plus saints des trois religions monothéistes, n’est en revanche pas tranché. Lundi, M. Arafat a répété que la Jérusalem revendiquée par les Palestiniens était « celle qui a été occupée en 1967 », réaffirmant implicitement ses droits sur la Vieille Ville.

Les conceptions de M. Barak n’ont, en revanche,

liens débloqués cette année, et l’annonce par le Pentagone que quatre opposants seraient sélectionnés pour suivre un entraînement théorique dans une académie militaire de Floride ne sont pas de nature à encourager ceux des opposants qui revendiquent leur indépendance, à rallier la coalition qui vient de voir le jour à New York.

### Washington et Londres contre M. von Sponeck

Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne s’emploient à obtenir le départ de Hans Von Sponeck, le coordonnateur humanitaire des Nations unies à Bagdad, a rapporté, mardi 2 novembre, le quotidien britannique *The Financial Times*, qui cite des diplomates occidentaux. Washington et Londres sont mécontents des déclarations publiques de M. von Sponeck relatives aux effets dévastateurs des sanctions auxquelles l’Irak est soumis depuis neuf ans. Mais le secrétaire général de l’ONU, Kofi Annan, qui n’a pas lui-même été épargné pour sa manière de traiter l’affaire irakienne, fait de la résistance, ajoute le quotidien. Il aurait dit à M. von Sponeck de rester à son poste un an de plus.

aux accords de paix : ouverture d’un point de passage entre la bande de Gaza et la Cisjordanie et de la rue principale de la ville d’Hébron (Cisjordanie), libération de prisonniers politiques palestiniens... « Nous attendons des Palestiniens qu’ils respectent leurs propres engagements à aller de l’avant », a lancé le premier ministre israélien, qui n’a pas exclu que la réunion d’Oslo puisse « se conclure par la fixation d’une date pour un autre sommet, si le résultat des négociations entre les équipes israélienne et palestinienne le justifie ».

L’idée d’une rencontre à huis clos sur le même modèle que celle de Camp David (Etats-Unis), ayant abouti à la signature en 1979 d’un accord de paix israélo-égyptien, a circulé lundi à Oslo. « Il est prématuré, selon M. Clinton, de discuter en ce moment » d’une telle rencontre. Il s’est toutefois dit prêt à « tout faire », s’il « pense que cela peut vraiment aider ». *L’approche choisie pour négocier l’accord-cadre* » à venir devrait, selon le responsable américain ayant requis l’anonymat, consister à « voir si l’on peut s’entendre, en termes généraux, à tous les niveaux, sans laisser certaines questions derrière soi », telle celle du statut de Jérusalem. « Les détails devront être négociés plus tard », avant la date butoir du 13 septembre 2000.

*Antoine Jacob*

pas changé en ce qui concerne les implantations israéliennes en Cisjordanie occupée : le premier ministre les veut regroupées en trois blocs principaux, le long de l’ancienne ligne verte (la frontière d’avant la guerre de 1967) et autour de Jérusalem. Les colons qui, refusant le déménagement, préféreraient rester dans la nouvelle Palestine bénéficieraient de droits spéciaux. Unanimentement, les colons affirment qu’aucun d’entre eux ne resterait sous autorité palestinienne, mais lundi le vice-ministre israélien des affaires étrangères, Nawaf Massalha, au diapason d’autres ministres, assurait qu’une paix signée en bonne et due forme pourrait faire évoluer bien des mentalités.

En ce qui concerne les réfugiés, *Haaretz* indique que ceux de 1967, aujourd’hui dispersés au Liban, en Syrie et en Jordanie, seraient autorisés à s’installer dans le nouvel Etat palestinien, proportionnellement à ses capacités d’absorption. Les réfugiés de 1948, qui ont quitté villages et villes aujourd’hui devenus territoire israélien, ne seraient pas autorisés à y revenir. Mais, soutenu par la communauté internationale, Israël s’engagerait à les dédommager et à aider à leur réinstallation.

*Georges Marion*

## Réunion de dissidents à Cuba avant le 9<sup>e</sup> Sommet ibéro-américain

LA HAVANE. Dix organisations de dissidents (sans statut légal) ont commencé, lundi 1<sup>er</sup> novembre à La Havane, une réunion de cinq jours destinée à dénoncer les violations des droits de l’homme à Cuba auprès des participants au prochain Sommet ibéro-américain de La Havane, prévu les 15 et 16 novembre, a annoncé un représentant de l’un des ces groupes d’opposition. Ce « Congrès des organisations d’opposition non gouvernementales » adressera aux chefs d’Etat et de gouvernement « participant directement ou non au sommet » la déclaration finale qu’ils adopteront à l’issue de leurs travaux, a déclaré Aida Valdés, de la Coordination nationale des prisonniers et des ex-prisonniers politiques cubains.

Ils demanderont aux vingt-trois dirigeants ibéro-américains, qui doivent participer au 9<sup>e</sup> Sommet, d’« intercéder » auprès des autorités cubaines afin de leur transmettre leurs doléances, a-t-elle dit. Aida Valdés a ajouté qu’aucune pression officielle des autorités n’avait pour l’instant été exercée pour empêcher le déroulement de la réunion. – *(AFP)*

**EUROPE**

■ **CROATIE : le président croate, Franjo Tudjman**, a été opéré d’urgence, lundi 1<sup>er</sup> novembre, d’une perforation intestinale, a annoncé l’agence nationale Hina. M. Tudjman, soixante-dix-sept ans, qui souffre selon la presse d’opposition d’un cancer du système digestif et de métastases au cerveau, « se porte bien » après l’opération, ajoute l’agence, citant un communiqué de ses médecins.

■ **YUGOSLAVIE : l’administration américaine** a décidé d’apporter son soutien au programme d’aide de l’Union européenne aux municipalités serbes tenues par l’opposition, écrit, mardi 2 novembre, le *New York Times*. Le quotidien, qui cite de hauts responsables de l’administration, explique que le président Bill Clinton et ses conseillers ont changé d’avis par crainte de se voir reprocher d’éventuels décès dus au froid cet hiver en Yougoslavie. – *(Reuters.)*

■ **Une journaliste britannique d’origine yougoslave**, Dessa Trevisan (74 ans), a été arrêtée, lundi 1<sup>er</sup> novembre, à Belgrade et condamnée à dix jours de prison pour infraction aux règles d’immigration, a fait savoir son avocat. Dessa Trevisan écrit depuis de nombreuses années pour *The Times*. – *(Reuters.)*

■ **KOSOVO : le représentant de l’ONU** au Kosovo, Bernard Kouchner, a estimé lundi 1<sup>er</sup> novembre, que l’agression armée contre un des principaux représentants serbes au Kosovo, Momcilo Trajkovic, « fait le jeu de Milosevic ». M. Trajkovic a été légèrement blessé par une balle à la cuisse, dimanche soir, alors qu’il se trouvait dans son appartement de Pristina. – *(AFP)*

■ **UNION EUROPÉENNE : Javier Solana**, le nouveau haut représentant de la politique extérieure et de sécurité des Quinze, devait se rendre mercredi 3 novembre à Alger avec le commissaire européen aux relations extérieures, Chris Patten, et les ministres des affaires étrangères de Finlande (dont le pays assume la présidence de l’Union) et du Portugal (qui prendra sa succession). La délégation doit procéder à une réévaluation des relations avec l’Algérie après l’élection du président Abdelaziz Bouteflika et le référendum de septembre sur la loi de concorde civile. – *(AFP)*

■ **Un rapport** d’une association des détaillants européens (European Retail Round Table, ERRT) appelle à une introduction plus tôt que prévu des pièces et billets en euros, selon le *Financial Time* du 2 novembre. La date officielle étant fixée à début 2002. Un système bimonétaire provisoire éviterait qu’un échec après 2002 soit catastrophique, selon ce rapport.

**PROCHE-ORIENT**

■ **IRAN : le vingtième anniversaire**, le 4 novembre, de la prise d’otages à l’ambassade américaine à Téhéran sera célébré, pour la première fois, par deux manifestations concurrentes, l’une organisée mercredi par les réformateurs et l’autre jeudi par les conservateurs. Ces deux manifestations concurrentes illustrent le clivage croissant entre les conservateurs, qui entendent maintenir intactes les traditions révolutionnaires, et les réformateurs, qui veulent que l’Iran s’inscrive dans un esprit « de détente au niveau international ». – *(AFP)*

■ **JORDANIE : Abdelhadi Majali**, proche du pouvoir, a été réélu lundi 1<sup>er</sup> novembre, président de la Chambre des députés pour un deuxième mandat consécutif. M. Majali, ancien ministre et chef du Parti national constitutionnel, a obtenu 50 voix contre 26 à son concurrent indépendant, Amjad Majali. Le mandat du président de la Chambre est d’un an. – *(AFP)*

# Un nouveau rassemblement des opposants irakiens vient d’être fondé

C’EST un forum qui aurait dû avoir lieu début juillet, mais qui, faute d’une entente sur l’identité des participants et sur le lieu de la rencontre, a été reporté à la mi-septembre, puis à la fin septembre et qui s’est enfin tenu fin octobre : le premier grand rassemblement d’opposants irakiens depuis 1992 s’est achevé, lundi 1<sup>er</sup> novembre à New York, au terme de trois jours de discussions, dont l’objectif principal était de se doter d’une direction collégiale et d’élaborer une stratégie d’action commune contre le régime de Bagdad.

Les participants, dont les deux principales formations kurdes, le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) de Massoud Barzani et l’Union patriotique du Kurdistan (UPK) de Jalal Talabani, ont décidé de se doter d’une direction collégiale de sept personnes, dont la présidence sera tournante, comme pour préfigurer l’Irak « libre, démocratique et en paix avec ses voisins », qu’ils espèrent instaurer après la chute du régime. A la demande des Kurdes, les participants ont approuvé le principe du « fédéralisme » administratif qui sauvegarde l’unité de l’Irak.

Plus de trois cents Irakiens, d’horizons et de lieux d’exil divers, ont participé aux travaux, mais leur représentativité pose problème. Onze partis et organisations, dont les trois qui, avec l’UPK

et le PDK, sont les seuls à bénéficier d’une audience réelle au sein de la population, ont de fait pratiqué la politique de la chaise vide. Il s’agit du Conseil supérieur de la révolution islamique en Irak, de la Daawa (tous deux chiites, c’est-à-dire implantés au sein de la communauté majoritaire en Irak) et du Parti communiste. Leur désaccord avec le projet de rassemblement a d’ailleurs été l’une des principales causes des multiples reports de sa convocation.

**REFUS D’INSTRUMENTALISATION**

En dépit des divergences idéologiques qui les séparent, ces partis, de même que d’autres formations moins importantes et des personnalités indépendantes partagent un même refus d’être instrumentalisés par les Etats-Unis. Ce sont en effet ces derniers qui, de manière ostentatoire, ont porté le nouveau rassemblement sur les fonts baptismaux et qui s’obstinent à vouloir le construire sur les ruines d’une coalition qu’ils avaient plus discrètement parrainée en 1992, le Congrès national irakien (CNI) discrédité. Le nouveau rassemblement porte la même appellation. L’allocation publiquement proclamée par Washington il y a un an, d’une aide de 97 millions de dollars (autant d’euros) aux opposants (en vertu de l’*Irak liberation act*), dont 3 mil-

**TELE2**

Tarif TTC valable au delà de la durée initiale de communication. Appels en dehors de votre département, hors mobiles et numéros spéciaux et hors DOM-TOM. Les départements 75-92-93-94 sont considérés comme un seul département de même pour la Corse (2A-2B). Offre soumise à conditions. \*Equivalent à la valeur d’une heure de communication ininterrompue en national.

Offre non remboursable et non cumulable.

*Mouna Naïm*



# Des millions de sans-abri attendent les secours dans l'est de l'Inde dévasté par un cyclone

Des vents à 300 km/h et des vagues de 15 mètres ont emporté des villages entiers

Quatre jours après le passage, vendredi 29 octobre, d'un violent cyclone qui a dévasté l'Etat d'Orissa, les secours à des millions de sinistrés se

sont accélérés, mardi 2 novembre, dans l'est de l'Inde. Selon le ministre des finances de l'Orissa, 15 millions de personnes, soit plus de 40 % de la

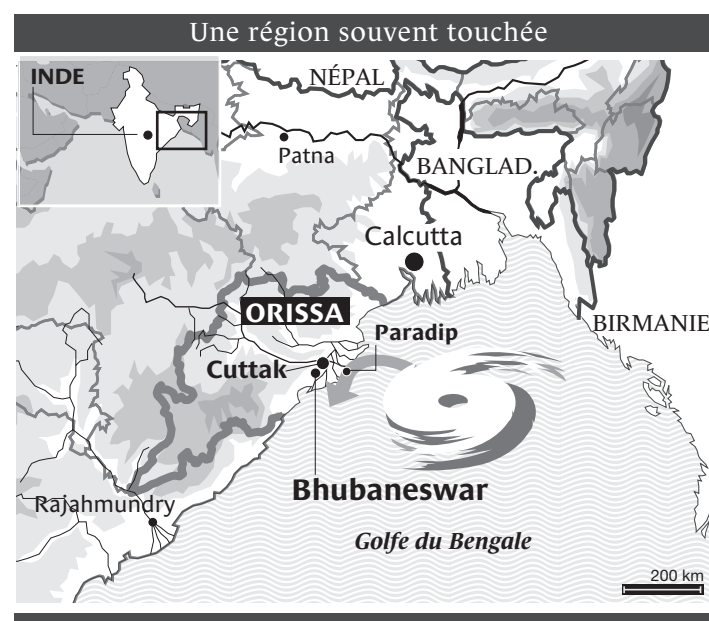
population de l'Etat, ont été affectées par ce cyclone, qui a détruit près de 5 millions d'habitations, faisant des millions de sans-abri.

**PARADIS (ORISSA)**  
*de notre envoyée spéciale*  
Désormais calme, la mer a rejeté sans distinction cadavres humains et animaux. Une épouvantable

## REPORTAGE

Sur la route, les habitants arrêtent les voitures pour demander à manger

odeur de mort enveloppe l'atmosphère. Sur la plage, une centaine de corps gisent abandonnés. D'autres flottent à la dérive dans des eaux boueuses. Quatre jours après le cyclone qui a frappé, vendredi 29 octobre, l'Etat d'Orissa, sur la côte orientale de l'Inde, les victimes sont toujours abandonnées à leur sort et personne n'ose avancer le chiffre des morts. A Paradis, le plus important port d'Orissa, 200 cadavres ont été collectés mais des villages entiers ont disparu, emportés par des vents qui ont atteint sur la côte 300 km/h. Des vagues de 15 mètres de haut



ont tout balayé sur leur passage. « Nous avions de l'eau jusqu'au cou », raconte Manosh Nayak, vingt-deux ans. « J'ai vécu deux ou trois cyclones avant, mais rien de

comparable avec celui-là », dit-il faisant écho à une réflexion entendue tout le long des 150 km qui séparent Bhubaneswar, capitale de l'Orissa, de Paradis. Ouverte depuis lundi, la route n'est qu'une succession d'arbres coupés, de débris, de branchages, de maisons emportées par les vents. Les pluies diluviennes, qui ont accompagné le cyclone, ont noyé champs et récoltes. Sur l'asphalte, les femmes tentent de faire sécher ce qui peut être sauvé. Dans de petits carrés marqués par des pierres, s'étalent un peu de riz, des haricots et du blé. A côté, ce sont des vêtements et même des pages de cahiers d'écoliers qui séchent sur des branches.

Le port de Paradis, 14 millions de tonnage de cargos chaque année, est sens dessus-dessous. Les barques de pêcheurs comme les 46 bateaux de plus gros tonnage ont été rejetés sur la terre. Fils électriques, câbles et poteaux se mêlent au milieu d'une population hébété qui attend désespérément de l'aide. Ici, tous les travailleurs sont des hommes qui n'ont pas de nouvelles de leurs familles et aucun moyen de les contacter ou de les voir.

### AUCUN MOYEN DE FUIR

« Le président nous avait prévenus de la venue d'un cyclone et nous avait dit de partir », affirme Ashwani Biswal. « Mais où pouvons-nous aller et comment ? », ajoute-t-il. Depuis 1995, la Fédération de la Croix-Rouge a construit vingt-trois abris en prévision des cyclones dans cette zone qui en connaît un important chaque deux ou trois ans. Mais, outre que le nombre est insuffisant, aucun moyen de transport n'est à la disposition des habitants pour fuir.

Quinze millions de personnes vivent dans le district côtier et le gouvernement local ne paraît pas avoir retenu les leçons du passé. Paradis, 85 000 habitants et les villages alentour n'ont toujours rien reçu en matière d'aide, quatre jours après le cyclone. Sur la route, des habitants ont établi des barrières où ils stoppent les voitures pour demander de la nourriture.

Sur les bords de la route près de Gujarpur, Padhan Bhera, cinquante-huit ans mais qui en paraît soixante-dix, se détourne et éclate en sanglots. « Je n'ai rien mangé depuis trois jours, et mes enfants non plus. Qu'allons-nous devenir ? » Une petite foule assaille l'usine Master-Food où sont entreposées farine et semoule. La situation est tendue. En quelques minutes, la police arrive sur place charge. Les hommes

courent, les policiers tapent sans distinction sur les fuyards avec de gros bâtons de bois. « Nous n'avons rien à manger. Nous voulons prendre ce qu'il y a dans l'usine, et ils nous battent. Nous n'avons rien reçu ! », hurle Vighy, vingt-cinq ans.

### POLICE ANTI-ÉMEUTE

Plusieurs incidents de ce type ont déjà eu lieu et la force d'action rapide police anti-émeute a été déployée un peu partout pour tenter de contenir la situation. « Ce ne sont pas des pauvres ou ils ne le sont pas devenus en deux jours », commente Kumar Gena, directeur de projet à l'Agence de développement rural. « Ce sont des opportunistes qui cherchent à profiter de la situation », conclut-il alors qu'un camion de policiers veille à l'entrée de l'usine.

A un kilomètre de la route principale, un chemin boueux, barré par des troncs d'arbres et des fils électriques qui pendent, conduit à Gujarpur. La plupart des masures sont effondrées et de la maison de Padhan Bhera ne reste plus qu'une structure de bambou écroulée et noyée sous les branchages. « Tout est cassé à l'intérieur, dit-il devant sa femme et sa mère debout dans la petite cour transformée en cloaque : « Personne n'est venu et nous allons tous mourir ici. »

Le premier ministre, Atal Bihari Vajpayee, a déclaré le ministre « calamité nationale » et a promis de débloquent des fonds pour venir en aide aux sinistrés, mais la bureau-

## Le Golfe de Bengale souvent frappé

Le littoral de l'Orissa borde le Golfe du Bengale, qui est connu pour ses fréquents cyclones. Le 28 octobre 1971, au même endroit, une catastrophe semblable avait touché 5 millions de personnes, faisant 6 000 victimes. Au Bangladesh, dans le fond du golfe, à 500 km au nord-est de l'Orissa, on avait dénombré 300 000 morts en novembre 1970 et 130 000 en avril 1991. Les conditions favorables au déclenchement d'un cyclone tropical (température de l'eau supérieure à 26°C, champ de pressionnaire, déclenchement de la convection des courants chauds et froids et formation d'un tourbillon) sont réunies en moyenne six fois par an dans l'Océan Indien. Dans le Golfe du Bengale, la fréquence des cyclones est de quatre à cinq par an.

cratie déjà en marche risque de compliquer les choses. Chaque jour, après le cyclone, le seul commentaire du responsable du district du Cuttak est d'affirmer : « Nous nous sommes préparés aujourd'hui à apporter de la nourriture et déjà huit camions ont été chargés. » Il en faudrait des centaines de plus et, pour l'instant, c'est l'armée qui a commencé à parachuter des sacs de riz sur les nombreuses régions encore inaccessibles.

A Bhubaneswar, la capitale de l'Orissa, dont l'aéroport a été ouvert lundi, tous les magasins sont encore fermés. « Les propriétaires sont dans leur village ou sont partis se renseigner sur le sort de leurs proches », affirme un habitant. Sur plusieurs kilomètres, voitures et motos font la queue devant les pompes à essence. L'électricité comme le téléphone sont toujours coupés. Les vents qui ont atteint ici, à 80 kilomètres de la côte, des vitesses de plus de 200 kilomètres à l'heure, ont déraciné des centaines d'arbres, tordu des centaines d'enseignes publicitaires, arraché de leur socle des panneaux de signalisation. Déjà, les habitants scient à la main et récupèrent le bois sur les troncs alignés le long des rues. Il faudra beaucoup de temps à l'Orissa pour oublier ce nouveau coup de sort qui va encore aggraver la pauvreté absolue de millions d'Indiens.

Françoise Chipaux

# Vache folle : la question du risque entre les mains de la Commission

Vers un compromis politique et scientifique

LA « GUERRE du bœuf » n'aura pas lieu. C'est dans un état d'esprit de conciliation que La France, la Grande-Bretagne et la Commission européenne vont tenter, cette semaine, de sortir une nouvelle fois de la crise de la « vache folle ». Il s'agit de trouver une solution à l'amiable, après le rejet, vendredi 29 octobre, par les experts scientifiques européens, des arguments français justifiant le refus de Paris de lever l'embargo sur le bœuf britannique.

Mardi 2 novembre s'est tenue une réunion interministérielle à Matignon au cours de laquelle la France devait peaufiner sa position. Les ministres les plus concernés par ce dossier, le ministre de l'Agriculture, Jean Glavany et la secrétaire d'Etat au commerce, Marlyse Lebranchu, mais également Martine Aubry (emploi et solidarité), Dominique Gillot (santé), Pierre Moscovici (affaires européennes) et Hubert Védrine (affaires étrangères) devaient examiner les différents scénarios. Un compromis « scientifique et politique » à toutes les chances d'être retenu.

« La question est de savoir quel espace de négociations se prête à la discussion ? », indiquait mardi matin Jean Glavany, qui avait pu déjà « parler » de cette question avec le premier ministre Lionel Jospin, qu'il accompagnait en Guadeloupe ce week-end. Différentes mesures pourraient satisfaire les scientifiques et réduire le risque pour le consommateur, telles : l'abattage de l'ensemble du troupeau, comme c'est le cas en France, et non pas seulement des animaux atteints d'ESB ; une amélioration du système de traçabilité (attestation de la mère) ou encore, l'étiquetage des viandes venues d'outre-Manche, le consommateur étant alors seul juge du risque à prendre.

Contacté mardi matin par *Le Monde*, le ministre de l'Agriculture s'est montré extrêmement préoccupé de la situation. « Je refuse l'idée que nous ayons reçu un camouflet et que l'Angleterre ait remporté une victoire », a-t-il expliqué. Le ministre souligne un certain

nombre de défaillances qui peuvent être autant d'arguments pour la France. Plus les avis sont autorisés, plus ils vont dans le sens d'un plus grand souci de précaution, note M. Glavany. En effet, tandis que le professeur Dormont, « le meilleur spécialiste mondial des maladies à prions » et président du groupe des experts de l'AFSSA (Agence française de sécurité sanitaire des aliments) n'écarte pas tout risque avec la viande britannique, le sous-groupe ESB a rendu un avis partagé, lundi 25 octobre et le comité scientifique directeur (CSD) a rejeté les arguments français. Il s'agit là d'« un débat scientifique troublant et nous nous étonnons que l'avis partagé de la commission ad hoc n'ait pas été rendu public, alors que les deux autres avis sont aujourd'hui disponibles. Nous allons interroger la commission là-dessus », a-t-il souligné.

Une fois la position de la France arrêtée mardi matin, après consultation également de l'Elysée, le ministre français de l'Agriculture et son homologue britannique, Nick Brown, devaient se rencontrer à Bruxelles, dans l'après-midi, à l'invitation du commissaire européen à la santé et à la protection des consommateurs, David Byrne. « A mon ami Nick Brown, je dirai qu'il peut tirer toutes les victoires qu'il veut, mais il ne s'agit pas là d'un match de rugby, mais de la santé de plusieurs milliers de personnes à dix ans », nous a déclaré Jean Glavany. « Quarante-sept pays au titre du Commonwealth ne veulent pas de la viande britannique, tels les Etats-Unis, l'Australie, l'Afrique du Sud. L'excitation collective contre la France est déplacée ».

Ce sera à la Commission européenne de donner un avis final, mercredi vraisemblablement, sur la façon dont elle doit gérer le risque. M. Glavany s'est montré là encore plutôt confiant : « La précédente Commission a disparu par manque de transparence. La Commission aujourd'hui est confrontée au même problème de santé publique que nous », estime M. Glavany.

Véronique Lorelle

# Le prince du Liechtenstein tancé par Strasbourg

## BERNE

de notre correspondant  
Même le fait du prince n'est plus ce qu'il était. Hans-Adam II, souverain du Liechtenstein, ce paradis fiscal de 33 000 habitants enclavé entre l'Autriche et la Suisse, vient de l'apprendre à ses dépens. Parce qu'il s'était opposé à la reconduction dans ses fonctions d'un haut magistrat qui avait osé ne pas être d'accord avec lui, son pays s'est fait condamner, fin octobre, par la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg pour violation de la liberté d'expression.

Le plaignant, Herbert Wille, ancien président du tribunal administratif, recevra une indemnité de 10 000 francs suisses (16 000 euros) pour tort moral et la principauté devra également lui verser 91 000 francs suisses pour ses frais et dépens, soit environ 400 000 francs français. Aux yeux de la cour, le prince s'est mis en infraction avec la Convention des droits de l'homme en prenant contre le plaignant des mesures pouvant être assimilées à une interdiction professionnelle.

Le différend remonte à 1995, alors qu'Herbert Wille était président du tribunal administratif. Au cours d'une conférence publique, ce juriste réputé, par ailleurs professeur à l'université d'Innsbruck, en Autriche, n'avait pas hésité à déclarer que, selon lui, la cour constitutionnelle était compétente pour statuer sur l'« interprétation de la Constitution en cas de désaccord entre le peuple [Parlement] et le prince ».

Pretenant ombrage de ces propos, Hans-Adam II avait tenu à faire savoir, par courrier, au magistrat qu'il opposerait son veto au renouvellement

de son mandat. C'est ce qui s'est passé deux ans plus tard, en avril 1997. Par 16 voix contre une, la Cour de Strasbourg a jugé que le fait du prince constituait « une ingérence superflue dans une société démocratique » et une violation de la liberté d'expression du magistrat d'autant que le requérant n'a pas pu faire appel de la décision dont il était victime.

### EN CONFLIT AVEC LE PARLEMENT

La controverse n'est pas nouvelle et le torchon brûle depuis un certain temps entre les deux hommes. En 1992 déjà, quand il était ministre de la justice et vice-président du gouvernement de Vaduz, Herbert Wille avait eu des mots avec le prince lors du référendum qui a ouvert la voie de l'adhésion du Liechtenstein à l'espace économique européen. Hans-Adam II, qui avait déjà fait entrer son pays à l'ONU en 1990, une année à peine après son accession au trône, avait mis tout son poids dans la balance pour imposer ce rapprochement avec l'Europe.

Au-delà de ces disputes de personnes, c'est l'avenir de la principauté et des privilèges de la famille régnante, l'une des plus riches d'Europe, qui est en train de se jouer. Le monarque est en conflit ouvert avec le Parlement sur une réforme constitutionnelle concernant ses pouvoirs. Le premier souhaite l'étendre à sa guise, le second entend, au contraire, les restreindre. Hans-Adam II menace d'en appeler à ses sujets pour trancher et envisagerait même d'émigrer en Autriche s'il était désavoué lors d'une éventuelle consultation populaire.

Jean-Claude Buhner

## HOLDING PUBLIC SERVICES ENTREPRISE PORTUAIRE D'ALGER PROROGATION DE DÉLAI DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL N° 01/DG/99

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de modernisation des Installations portuaires tracé par l'Entreprise Portuaire d'Alger (EPAL), face à l'importance et à l'accroissement que connaît ces dernières années le trafic conteneurs qui est passé de 55 000 boîtes en 1994 à 200 000 boîtes en 1999.

Après l'Avis d'Appel d'Offres lancé relatif à l'acquisition de deux (02) portiques de quai sur rail pour la manutention de conteneurs de charge utile de 45 tonnes et de quatre (04) portiques sur pneus pour le stockage de conteneurs de même charge.

Ce présent Avis d'Appel d'Offres est lancé pour la fourniture et l'installation - clefs en main - d'un système fixe d'inspection et de contrôle impartis à chaque conteneurs.

Conformément aux dispositions du cahier des charges, les soumissionnaires intéressés doivent présenter leurs offres sous plis séparés concernant chaque variante en matière :

### 1 - Techniques :

- Radioscopie : \* simple vue horizontale \* double vues (horizontale + verticale).
- Convoyage : \* simple traction par câbles \* multiple traction à plateau, etc.

### 2 - Financements :

- Tous modes.

Le retrait du cahier des charges relatif au présent avis se fera au niveau du - Secrétariat permanent des Marchés - EPAL - Direction Général, 2, rue d'Angkor, Alger - Port - moyennant le versement de la somme de :

- Dix mille dinars algériens (10 000 DA) au compte n° 04017011701-92 pour les Soumissionnaires Nationaux.
- Deux cent dollars (200 \$), au compte n° 5201170190-51 pour les Soumissionnaires Étrangers.

Les montants sont à créditer au niveau du Crédit Populaire d'Algérie CPA Agence EL KHETTABI.

Les offres en trois exemplaires accompagnées des pièces exigées par la réglementation en vigueur, citées dans le cahier des charges doivent être déposées ou expédiées par poste (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse sus-indiquée, sous double enveloppe cachetée, anonyme au plus tard soixante (60) jours après la date de parution du premier avis sur la presse nationale.

L'enveloppe extérieure devra porter la mention « Avis d'Appel d'Offres national et international n° 01/DG/99, fourniture et installation d'un système de contrôle des conteneurs par rayons X ».

Les offres acheminées par voie postale qui arriveraient huit (08) jours au delà de la date limite seront considérées hors délai.

La date d'ouverture des plis sera communiquée par voie de presse, les soumissionnaires intéressés peuvent y assister.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Cet Avis d'Appel d'Offres dont la date limite fixé initialement au 23 octobre 1999 est prorogé de trente (30) jours soit au vingt-deux (22) novembre 1999.

Les soumissionnaires intéressés sont informés que ce type d'installation est projeté également au niveau des Terminaux à Conteneurs des Ports d'Oran et d'Annaba.

DU BEAU VETEMENT A LA SIMPLE RETOUCHE  
**LEGRAND**  
Tailleur s/mesure  
Depuis 1894  
Très grand choix de tissus et de prix  
Nouvelle collection Hommes et Dames  
27, rue du 4-Septembre, Paris 2<sup>e</sup>  
Tél : 01.47.42.70.61



# L'Arménie craint d'être le théâtre de la dernière bataille Est-Ouest dans le Caucase

A Erevan, nombreuses spéculations sur les auteurs de la fusillade au Parlement

Après la fusillade qui a coûté, mercredi 27 octobre, la vie au premier ministre et au président de l'Assemblée, le pouvoir arménien est profondé-

ment déstabilisé. Il cherche les raisons de cet acte. A la différence d'autres capitales de la région, personne à Erevan ne veut y voir la « main

de Moscou », celle de « services » s'en prenant aux dirigeants « pro-américains » de ce petit pays, clé de l'influence russe en Transcaucasie.

EREVAN (Arménie)

de notre envoyée spéciale

Six jours après la fusillade au Parlement qui a décapité le pouvoir, la tension régnait toujours en Armé-

## REPORTAGE

Les Arméniens restent enfermés dans leur crainte de « l'ennemi turc »

nie, avec une population sous le choc, une armée sans vrai chef et une classe politique figée dans le non-dit, malgré l'abondance des versions sur les raisons de la tuerie.

Une thèse, pourtant, n'a pas droit de cité à Erevan : c'est celle, développée dans les deux autres capitales de Transcaucasie, Bakou et Tbilissi (*Le Monde* daté 31 octobre-1<sup>er</sup> novembre), qui voit, derrière cet acte terroriste, « la main de Moscou » cherchant à briser les récentes velléités d'indépendance des dirigeants arméniens vis-à-vis de leurs alliés russes. Cette hypothèse n'est pas plus prouvée que toutes les autres, mais le refus unanime en Arménie de simplement évoquer ce qui paraît évident chez ses voisins traduit l'emprise des clivages imprimés par l'histoire dans la région.

Les Arméniens, malgré leur désir d'intégration à l'Occident, restent enfermés dans leur solo avec Moscou, à cause de leur crainte de « l'ennemi turc ». Ils n'ignorent pas, pour autant, que leur pays risque ainsi de devenir l'ultime « centre de la rivalité est-ouest » dans la région, comme le relève un communiqué signé, trois jours après le drame, par de petits partis extra-parlementaires, dont celui de David Chaknazarian, ex-ministre de la sécurité. Les déclarations faites par les dirigeants russes, qui se sont précipités à Erevan après la fusillade, dans la foulée de commandos anti-terroristes russes, sont là pour le leur rappeler.

Le nouvel homme fort de Moscou, le premier ministre Vladimir Poutine, a délaissé un moment « sa » guerre en Tchétchénie pour venir déclarer à Erevan, avec une brutalité relevée par le corps diplomatique, que les responsables assassinés n'étaient autres que « les meilleurs amis de la Russie » en Arménie. Le président de la Douma, le communiste Evgueni Seleznev, a appelé les enquêteurs à nommer au plus vite les commanditaires de ces assassinats, « opposés au renforcement des liens entre la Russie et l'Arménie ». Sous-entendu les Américains, comme l'avaient affirmé des propagandistes du Kremlin dans les médias contrôlés par son éminence grise, Boris Berezovski, ainsi que le député ultra-nationaliste Vladimir

Jirinovski. Cette « hypothèse russe » trouve un certain écho dans la population arménienne, qui baigne dans le même anti-américanisme que la Russie durant la guerre du Kosovo. Elle joue aussi du fait que le président Robert Kotcharian, ancien faucon sur la question du Haut-Karabakh, devenu colombe après un an passé au pouvoir, est maintenant perçu dans son pays comme pro-américain ; alors que son premier ministre assassiné Vazgen Sarkissian était considéré pro-russe.

Mais des diplomates occidentaux qui ont côtoyé ce dernier, dont l'ambassadeur des Etats-Unis, Michel Lemmon, affirment qu'il avait, lui aussi, viré sa cuti. Cet ancien héros de la guerre contre l'Azerbaïdjan, qui, à la tête de l'armée, précipita, en 1998, la chute de l'ex-président, Levon Ter-Petrosian, accusé de défaitisme, avait admis, disent-ils, que son pays ne sortirait pas du gouffre économique sans paix, intégration régionale et soutien occidental. Il avait appelé les Etats-Unis, peu avant d'être assassiné, à jouer les médiateurs entre l'Arménie et la Turquie, et soutenu les négociations menées depuis quatre mois à huis clos, avec les encouragements de Washington, par les présidents arménien et azerbaïdjanais. La récompense que l'Occident fait miroiter à Erevan pour un accord de paix est un tracé par l'Arménie de l'oléoduc devant amener le gros du pétrole de la Caspienne vers le port turc de Ceyhan, comme l'a déclaré récemment le premier ministre de l'Azerbaïdjan.

L'Arménie est, en effet, au centre des voies de communication naturelles entre la Caspienne et la Turquie. Si ce verrou devait sauter, l'axe militaire russo-arménien perdrait beaucoup de sa raison d'être, alors qu'il constitue pour le Kremlin une de ses dernières formes d'influence en Transcaucasie, où l'Azerbaïdjan et la Géorgie rêvent d'être soutenus par l'OTAN.

Comment réagiront les dirigeants arméniens aux injonctions de Moscou à trouver des coupables parmi les « Atlantistes » ? Lundi 1<sup>er</sup> novembre, au lendemain des obsèques, ces dirigeants étaient au comble de l'embarras et des conflits internes. Les officiers de l'armée, privés de leur chef M. Sarkissian et sous forte influence russe, exerçaient une pression sur le président en déployant discrètement des hommes dans certains quartiers d'Erevan.

L'autorité de M. Kotcharian était aussi directement bafouée par les déclarations des envoyés russes contestant sa version d'un acte isolé commis par des fanatiques. Il ne recevait enfin qu'un soutien ambi-

gu du bloc majoritaire au Parlement, bloc qui ne tenait d'ailleurs que grâce au charisme du président du Parlement, Karen Demirtchian, l'ex-patron communiste du pays, et à celui du premier ministre, tous deux aujourd'hui disparus. Leurs partis parlent désormais de « tentative de coup d'état au profit de forces inconnues ».

En réalité, ils soupçonnent un clan rival, celui du ministre de la sécurité, M. Sarkissian, issu du Haut-Karabakh, de même que le président, dont il est très proche. D'autres y voient la marque de ses alliés du parti ultra-nationaliste Dachnak, qui a une longue tradition de terrorisme et dont le chef des assassins a été membre. Les Dachnaks accusent en retour les partisans de l'ex-président Ter-Petrosian, qui avait fait emprisonner leurs dirigeants... Ces suspicions avaient déjà fleuri après les assassinés – récents et non élucidés – des vice-ministres de la défense et de la sécurité, ainsi que du procureur général. Elles sont démultipliées aujourd'hui. Les imbrications mafieuses de ces institutions, ainsi que

leurs liens avec divers services secrets et réseaux d'influence russes, ajoutent à la confusion.

Un sursaut national reste possible. Les chefs de groupes parlementaires ont formé, lundi, une commission chargée de préparer la session devant élire un nouveau président du Parlement, prélude à la nomination d'un premier ministre. Mais nul ne croit trop à un retour rapide de la stabilité. Diplomates français et américains s'attendent, au mieux, à une période de stagnation, synonyme ici de régression. « Si Robert Kotcharian arrive à se maintenir au pouvoir, un accord de paix avec l'Azerbaïdjan peut être signé dans un an », affirme pourtant Aram Abrahamian, rédacteur en chef de l'influent quotidien *Aravat*. Le chercheur Frank-Gaïtz Minassian estime de son côté que « la russophilie ancrée dans les esprits, confrontée à l'ampleur sans précédent du coup porté aujourd'hui à l'Etat arménien dans son ensemble, provoque une peur qui rend le pays silencieux ».

Sophie Shihab

## Le président turc contre des radios ou des télévisions en kurde

ANKARA. Le président turc Suleyman Demirel s'est déclaré opposé à des radios ou télévisions en langue kurde, estimant que cela conduirait à une division de la Turquie, cité lundi 1<sup>er</sup> novembre par le quotidien turc *Hurriyet*. « Il y a huit langues connues comme étant kurdes. La plupart des Kurdes ne comprennent pas la langue de l'autre », a déclaré le président Demirel. « Lequel [de ces dialectes] serait utilisé [pour les émissions] ? », a-t-il demandé. « Cela conduirait la Turquie à la division. »

En outre, accorder aux Kurdes le droit d'utiliser leur propre langue pourrait provoquer des demandes similaires d'autres groupes ethniques en Turquie, selon lui. « Le turc est un moyen national de communication », a-t-il dit. – (AFP)

## Le nouveau catholicos arménien sera intronisé le 4 novembre

EREVAN. Karekine Nersissian, élu le 27 octobre, comme le 132<sup>e</sup> catholicos de l'Eglise arménienne sous le nom de Karekine II, sera intronisé, jeudi 4 novembre, à Etchmiadzine, siège patriarcal proche de la capitale Erevan. Agé de quarante-huit ans, le nouveau catholicos était archevêque du diocèse d'Ararat depuis 1983 et, durant la maladie de son prédécesseur, Karekine I<sup>er</sup>, décédé en juin 1999, il avait déjà assuré l'intérim. Karekine Nersissian a fait ses études à Vienne, puis fut vicaire dans le diocèse arménien d'Allemagne. Ordonné évêque en 1983, il avait déployé une grande énergie pour la reconstruction de son pays après l'effondrement du communisme. En 1990, il avait créé, au bord du lac Sevan, un centre de formation pour les séminaristes et envoyé des prêtres dans toutes les prisons. Proche du président Robert Kotcharian, le nouveau catholicos est un homme populaire dans l'Eglise arménienne ; 445 délégués de tous les diocèses d'Arménie et de la diaspora avaient pris part à son élection.

## DÉPÊCHE

■ BIÉLORUSSIE : cinq militants de l'opposition ont été libérés de prison lundi 1<sup>er</sup> novembre, plus de deux semaines après avoir été arrêtés à la suite d'affrontements survenus au cours d'une manifestation hostile au président Alexandre Loukachenko. – (Reuters.)

## Des milliers de réfugiés tchétchènes sont bloqués par les Russes

QUELQUES HEURES après sa réouverture, lundi 1<sup>er</sup> novembre, la frontière tchétchéno-ingouche a été refermée par les Russes. La Russie a autorisé la présence en Tchétchénie d'un groupe de représentants de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) pour observer l'intervention militaire russe et la situation humanitaire, a annoncé mardi 2 novembre la Norvège.

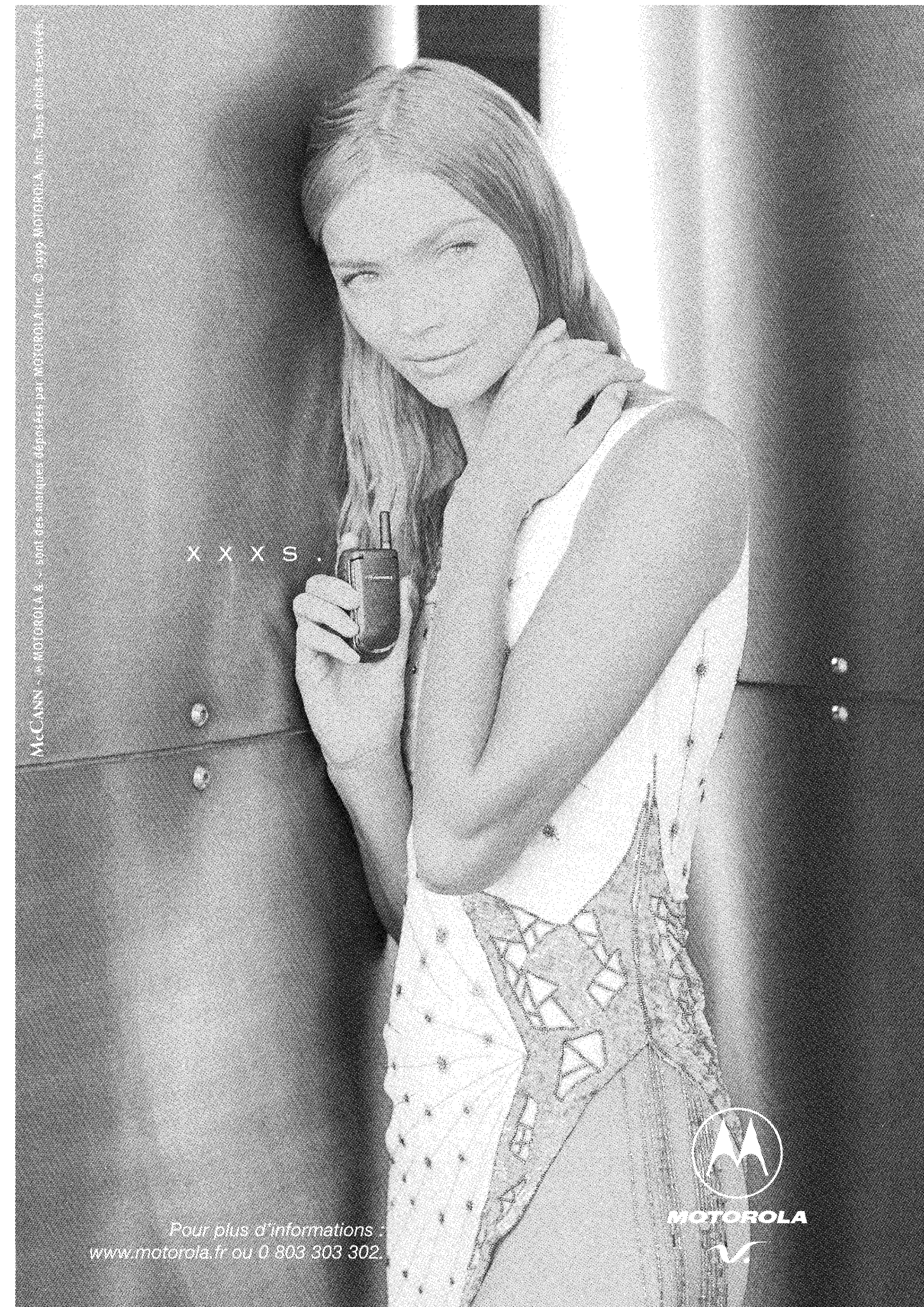
Lundi, seules une centaine de personnes, parmi les milliers de réfugiés bloqués depuis neuf jours à la frontière ingoucho-tchétchène, avaient pu passer. Les réfugiés parvenus à sortir de la république séparatiste du Caucase, théâtre d'une offensive militaire russe depuis six semaines, ont fait état d'un climat de terreur sous les bombardements des forces de Moscou. Ils ont dit qu'une file de réfugiés s'étirait sur quinze kilomètres.

A Moscou, le vice-premier ministre, Valentina Matvienko a déclaré à la chaîne ORT que les militaires faisaient de leur mieux pour assurer un fonctionnement correct du corridor. « Plus de 500 per-

sonnes sont passées de l'Ingouchie aux régions de Tchétchénie libérées des rebelles », a-t-elle ajouté.

Les autorités russes avaient justifié le bouclage frontalier par la nécessité de mettre fin aux trafics d'armes et aux déplacements de combattants islamistes. Le président ingouche, Rouslan Aouchev, a dénoncé l'attitude russe. « Ce n'est pas ce qui s'appelle laisser passer les gens, c'est tout à fait autre chose », a-t-il dit. L'Ingouchie a accueilli la grande majorité des quelque 200 000 réfugiés chassés de chez eux par les combats.

L'organisation de défense des droits de l'homme Human Rights Watch a accusé, lundi, les avions de guerre russes d'avoir « tué des douzaines de non-combattants » en Tchétchénie. L'organisation affirme par ailleurs que « des milliers de civils âgés, pauvres ou infirmes sont pris au piège dans des zones de combat » en Tchétchénie. Dans le *Figaro* du 2 novembre, Vladimir Poutine, premier ministre russe, déclare « il n'y a pas de catastrophe humanitaire au Caucase du Nord, et il n'y en aura pas ». – (AFP)











## La majorité « plurielle » prend ses distances avec la « jurisprudence Bérégovoy-Balladur »

LA SOLIDARITÉ était de mise au sein de la gauche « plurielle », placée dans l'incertitude du sort de Dominique Strauss-Kahn. Les dirigeants communistes et Verts interrogés par *Le Monde*, lundi 1<sup>er</sup> novembre, se sont dits très attentifs au respect de la présomption d'innocence et ont pris leurs distances avec la « jurisprudence Bérégovoy-Balladur », selon laquelle la mise en examen d'un ministre entraîne sa démission.

Robert Hue a ainsi « de fortes réserves » quant à la stricte application de cette « jurisprudence ». Le secrétaire national du PCF, lui-même mis en examen pour « recel de trafic d'influence » dans une affaire de financement de son parti, estime qu'« il y a une pression politico-médiatique qui est déjà un facteur de perturbation sur la réflexion personnelle ». « La "jurisprudence Balladur" a été largement destructrice par rapport aux personnes auxquelles elle a été appliquée, constate M. Hue, puisqu'un ministre a obtenu

la relaxe et un autre un non-lieu. Il faut que la présomption d'innocence joue de manière systématique, mais il faut aussi que la justice puisse continuer son travail. Le problème, c'est le délai qui court entre la mise en examen et le jugement. C'est assez insupportable, tant à titre individuel que collectif. »

### UNE SEULE « DÉNONCIATION »

Alain Bocquet, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, est moins tranché. Pour lui, la « jurisprudence Bérégovoy-Balladur » constitue une « protection », mais « tant que le ministre de l'économie et des finances n'est pas mis en examen, celle-ci ne doit pas s'appliquer ». « Il faut laisser à la justice le soin de continuer son travail », ajoute le député du Nord.

Les écologistes sont prudents. « Chaque chose en son temps, fait valoir Jean-Luc Bennahmias, secrétaire national des Verts. Dominique Strauss-Kahn n'est pas mis en exa-

men. S'il est mis en examen, sa démission dépendra de la manière dont il est impliqué dans les affaires de la MNEF. Ce que souhaitent avant tout les Verts, c'est que la justice aille rapidement et jusqu'au bout. » Dominique Voynet n'a pas souhaité s'exprimer. L'entourage de la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a cependant précisé que, « pour que la "jurisprudence Bérégovoy-Balladur" fonctionne, il faudrait qu'elle ait des raisons de s'appliquer, ce qui n'est pas encore le cas aujourd'hui ».

Georges Sarre, lui, va plus loin. Le président délégué du Mouvement des citoyens (MDC) souligne que, « pour l'instant, il n'y a qu'une dénonciation. Cette affaire peut se dégonfler. Je préfère l'excès de prudence à l'excès d'injustice. Si les faits étaient avérés, il n'y a pas de proposition avec la démission du ministre ».

Alain Beau-Méry et Clarisse Fabre

## Les socialistes parisiens touchés de plein fouet

LES SOCIALISTES parisiens sont sous le choc. La rapidité et l'ampleur des conséquences de l'affaire de la MNEF sur Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie et des finances mais aussi candidat espéré, par une grande partie des militants, à la Mairie de Paris en 2001, est un véritable coup de massue.

« Une espèce de foudre », résume Lyne Cohen-Solal, adversaire de Jean Tiberi dans le 5<sup>e</sup> arrondissement, quelques minutes avant de se rendre à la réunion hebdomadaire du secrétariat de la fédération socialiste de Paris, qui a lieu chaque mardi matin. « Il serait étonnant qu'on n'y parle que des états généraux du PS pour Paris », prévoit François Kalfon, directeur de campagne de Michel Charzat, maire socialiste du 20<sup>e</sup> arrondissement, et candidat à la législative partielle organisée dans la 21<sup>e</sup> circonscription. Pour les socialistes du 20<sup>e</sup> arrondissement, il s'agit de répondre dès maintenant aux interpellations des électeurs sur les liens entre la MNEF et le PS. Le premier tour de scrutin est fixé au 28 novembre. « Il y aura un impact sur le score de Michel Charzat », estime M. Kalfon.

Jean-Marie Le Guen, premier secrétaire de la fédération, lui aussi mis en cause dans l'affaire de la MNEF, se veut combatif. « Nous n'avons jamais débattu collectivement de la candidature de Dominique Strauss-Kahn à Paris. Je ne vois pas pourquoi nous en parlerions aujourd'hui. Si

les cadres de la fédération veulent l'évoquer, je leur demanderai de ne pas vivre au quotidien. Il y a dix-huit mois avant les municipales, il se passera forcément des choses », déclare-t-il, osant une comparaison d'actualité : « C'est comme pour l'équipe de France de rugby ! »

### TROP TÔT

A la quasi-unanimité, les responsables socialistes de la capitale affirment qu'il est trop tôt pour mesurer l'impact des développements de l'affaire MNEF, ces derniers jours, sur la désignation de leur chef de file aux municipales. Tous sont d'accord sur la nécessité, pour M. Strauss-Kahn, de « rétablir très vite sa situation ». « Si cette affaire traîne, ça posera un vrai problème », estime Dominique Bertinotti, chef de file de la gauche dans le 4<sup>e</sup> arrondissement. « Il y aurait un autre candidat aussi haut placé dans les sondages, il y aurait d'autres attaques. Indépendamment de la personne de M. Strauss-Kahn, la bataille de Paris sera d'une violence terrible », poursuit-elle.

En attendant, les autres postulants à la candidature reprennent des couleurs par rapport à celui que les sondages, depuis plusieurs mois donnaient comme archi-favori. M. Charzat, qui, il y a six mois, s'était laissé aller à quelques commentaires peu amènes sur la MNEF, milite plus fort que jamais pour une candidature fondée

sur un « projet local », si possible fortement inspiré de son expérience à la tête du 20<sup>e</sup>. Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste du conseil de Paris, qui avait mené la bataille municipale pour la gauche en 1995, ne dit pas autre chose, tout en témoignant sa solidarité avec les protagonistes parisiens de l'affaire MNEF.

Mardi 26 octobre, M. Delanoë n'a pas hésité à se montrer chaleureux envers M. Le Guen, politiquement fragilisé, lors d'un dîner de militants du 13<sup>e</sup> arrondissement, dont M. Le Guen est le député. En s'affichant côte à côte, le patron de la fédération, qui œuvrait à la candidature Strauss-Kahn à Paris, et celui du groupe, qui espère de son côté obtenir l'investiture, ont voulu démontrer leur capacité à se retrouver, le moment venu, derrière un seul et même candidat. M. Delanoë a aussi pris le parti de relativiser l'affaire de la MNEF. Les socialistes parisiens – ils l'ont fait savoir à M. Le Guen – sanctionneront ceux d'entre eux qui ne seraient pas judiciairement irréprochables. L'âme en peine, ils affirment faire la différence entre une affaire qui touche « individuellement » quelques-uns d'entre eux et « le système RPR parisien ». C'était avant d'apprendre la démission de M. Strauss-Kahn.

Pascale Sauvage

# L'opposition s'en prend aux « professeurs de vertu » socialistes

Elle récuse l'idée de M. Lellouche d'une amnistie « à chaud »

SANS aller jusqu'à prononcer le mot d'amnistie, Pierre Lellouche a fait preuve, dimanche 31 octobre, lors du « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI », d'une modération qui a surpris. Le député de Paris, qui est aussi l'un des secrétaires nationaux du RPR, avait déploré que la justice continue de « traîner des affaires qui ont dix ou vingt ans », alors que le système de financement des partis politiques a été « nettoyé », depuis 1988, par trois lois successives. M. Lellouche a, en outre, précisé au *Monde*, lundi 1<sup>er</sup> novembre, qu'« il faudrait un accord entre la gauche et la droite » pour mettre un terme aux affaires politico-financières. Alain Juppé avait tenté de le faire en 1996 et Philippe Séguin, en août 1998, était allé dans le même sens en réclamant un projet de loi permettant de ne pas poursuivre les faits délictueux commis entre 1988 et 1995, c'est-à-dire pendant la mise en place des lois sur le financement de la vie politique. M. Lellouche relance aujourd'hui ce débat en indiquant que « la cohabitation pourrait au moins servir à cela ». Il n'est pas du tout sûr qu'il soit suivi. Certains de ses collègues ont même été choqués de l'entendre évoquer pareille perspective au moment où Dominique Strauss-Kahn est mis en cause dans l'affaire de la MNEF.

De retour d'un bref séjour aux Etats-Unis, Jean-Louis Debré devait saisir, mardi 2 novembre, le bureau du groupe RPR de l'Assemblée nationale pour voir en quels termes il fallait interpellier le gouvernement. Partisan de « tirer un trait sur le passé », François Fillon, candidat à la présidence

du RPR, a précisé au *Monde* que cela ne vaut « ni pour certaines affaires parisiennes ni pour la MNEF dont le dossier semble présenter trois aspects : le financement du Parti socialiste, un enrichissement personnel et un système de manipulation du monde étudiant ». « Très hostile à toute forme d'amnistie », un autre candidat à la présidence du RPR, Patrick Devedjian, estime, lui aussi, que la MNEF se présente comme « une affaire d'enrichissement personnel à caractère collectif ». Avocat de profession, M. Devedjian précise : « Ceci est qualifié par le code pénal ». Si, après son éventuelle mise en examen, M. Strauss-Kahn devait choisir de rester au gouvernement, le député des Hauts-de-Seine annonce par avance « un harcèlement hebdomadaire » à l'Assemblée nationale.

Le président du groupe RPR du Sénat, Josselin de Rohan, est dans le même état d'esprit : « Que

ce qu'il en est exactement », a affirmé la candidate à la présidence du RPR, Dominique Paillé, députée (UDF) des Deux-Sèvres, rappelle de son côté que « le premier ministre ne peut se présenter comme le héraut des valeurs de probité et rester en retrait sur ce point délicat ».

« Je n'ai pas le goût de hurler avec les loups, a affirmé au *Monde* François Bayrou. Se lancer dans une polémique sur le cas de Strauss-Kahn lui-même serait très déplacé. L'interrogation de l'opposition ne peut porter que sur la doctrine du gouvernement en matière de mise en examen. La question peut être : "M. Jospin, pouvez-vous nous dire si la doctrine du gouvernement a changé, ou si une mise en examen entraîne toujours la démission de l'intéressé ?" », a ajouté le président de l'UDF.

Les responsables de l'opposition anticipent aussi sur le départ du gouvernement du ministre de l'économie et des finances. « Un

« Que les socialistes comptent sur nous : nous leur ferons les mêmes cadeaux que ceux qu'ils nous ont faits ces derniers temps »

Josselin de Rohan, président du groupe RPR du Sénat

les socialistes comptent sur nous : nous leur ferons les mêmes cadeaux que ceux qu'ils nous ont faits ces derniers temps. » « Les professeurs de vertu, au Parti socialiste, il y en a un par mètre carré », ironise M. de Rohan, en estimant que « Lionel Jospin est rattrapé par l'héritage de François Mitterrand ». M. de Rohan, en revanche, n'est pas hostile au fait de « remettre les compteurs à zéro » pour les affaires de financement de la vie politique, à l'exception des cas d'enrichissement personnel, mais à l'occasion de la prochaine élection présidentielle.

Mardi matin, sur France 2, Michèle Alliot-Marie a également mis en cause le premier ministre, en évoquant sans plus attendre « la jurisprudence Balladur-Bérégovoy », selon laquelle un ministre mis en examen ne peut rester au gouvernement. « J'aimerais surtout que Lionel Jospin nous explique, lui qui était premier secrétaire du Parti socialiste au moment où ces événements ont eu lieu (...),

départ de Dominique Strauss-Kahn serait un rude coup pour le gouvernement », juge M. Bayrou. « La mise en réserve d'un élément aussi important que Strauss-Kahn ne peut pas ne pas avoir de conséquences politiques. Ce serait un coup de tonnerre dans un ciel bleu. C'est le Jospin politique qui aura mal, pas le Jospin personnel », estime de son côté M. de Rohan. Le secrétaire général de Démocratie libérale, Laurent Dominati, affirme qu'« il s'agit du premier gros pépin du gouvernement ». « Strauss-Kahn joue un rôle majeur dans l'équilibre du dispositif gouvernemental, analyse le député de Paris. S'il part, Jospin est déporté sur sa gauche, ce qui nous ouvre un espace. Seconde conséquence, Dominique Strauss-Kahn ne serait plus candidat à la Mairie de Paris. On s'acheminerait alors vers une bataille entre Parisiens, et non plus entre nationaux. »

Jean-Baptiste de Montvalon et Jean-Louis Saux

TABAC ALCOOL

être informé, c'est être responsable

LES AUDITEURS DE SKYROCK SAVENT CE QU'ILS FONT

L'Assurance maladie et le CFES sensibilisent les jeunes aux dangers du tabac et de l'alcool avec SKYROCK PREMIER SUR LE RAP

## Les éditorialistes défendent la présomption d'innocence

ALORS QUE la démission du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie n'était pas encore annoncée, les quotidiens sont largement revenus sur l'affaire Strauss-Kahn. *Le Figaro* constate, à propos de la justice, que « son indépendance l'a rendue audacieuse et brutale (...). La gauche excite les juges quand ils mordent dans le gras de ses adversaires. Mais elle les maudit quand ils s'en prennent à son camp. Voyez la MNEF, pouponnière socialiste suspectée de magouilles financières : le chef de section du pôle financier du parquet de Paris, un magistrat ayant notamment en charge le dossier de la mutuelle étudiante, va devoir brutalement quitter son poste, ce mois-ci. Trop indépendant ? (...) La gauche aime avoir encore ses hommes de confiance aux carrefours stratégiques. Elle n'en serait pas blâmable, si elle n'avait tant fait de tapage sur la nécessité de couper la relation hiérarchique entre le judiciaire et l'exécutif (...) ».

Pour autant, *Le Figaro* s'inquiète de l'émergence d'une République des juges : « Le pouvoir des juges est devenu sans limite et sans

contrepartie. Elle place, comme autorité supérieure, un corps sans légitimité reconnue (un juge n'est pas élu) et pratiquement irresponsable (il n'a de comptes à rendre à personne). Peut-on accepter dans ces conditions que la justice enraye, à son gré, la marche de la démocratie, en n'ayant pour seule référence que la morale, voire, bien souvent, l'intime conviction d'un "petit juge" solitaire ? » Ce sont aussi ces « lacunes », poursuit *Le Figaro*, que le « cas Strauss-Kahn » remet en évidence, à moins de trois mois de la réunion du Parlement en congrès, le 24 janvier. Avant d'approuver l'indépendance de la justice, conclut *Le Figaro*, « les parlementaires seraient bien inspirés de se poser quelques questions sur la place du juge dans la politique ».

Pour *La Tribune*, cette affaire marque « la fin d'une époque » : celle où la gauche se consacrait bon an mal an aux réformes. S'ouvre, selon le quotidien économique, celle des grandes échéances politiques.

Beaucoup de quotidiens régionaux reviennent à la fois sur la « jurisprudence Balladur », qui impose à un ministre mis en exa-

men de démissionner, et le respect de la présomption d'innocence. *Le Progrès* rappelle ainsi que M. Strauss-Kahn n'est pas encore mis en examen. « La présomption d'innocence, qu'un projet de loi en discussion au Parlement est justement en train de renforcer, commande d'attendre avant de juger, note le quotidien lyonnais. Mais un ministre n'est pas un citoyen comme un autre. » Le dilemme de Lionel Jospin est évoqué par *L'Est républicain*, qui estime qu'« avant que l'affaire Strauss-Kahn ne devienne un volcan politique, Lionel Jospin doit réagir ». Mais comment ? « En faisant crédit à son ministre des finances, ou en lui demandant de démissionner le temps que les choses soient mises au clair ? » Dans le premier cas, il « donne le sentiment de couvrir son ami » ; dans le second, « il coupe court au débat sur l'éthique et le dévoilement de la morale publique ».

*La Montagne* rappelle que « DSK » « ne peut être considéré comme un ministre ordinaire ». Il est une caution pour les marchés financiers, mais il occupe également « une position stratégique au sein de la gauche plurielle et pour la

future conquête de l'Elysée par Lionel Jospin ». *Le Télégramme de Brest* insiste surtout sur l'image de M. Strauss-Kahn, qui « n'est pas encore un très grand ministre de l'économie, dans la lignée des Pinay, Giscard, Barre et Delors, parce qu'il n'a pas eu le temps de déployer sa vision du monde et de la France dans la nouvelle donne planétaire ». Il n'en reste pas moins « un facilitateur, un intellectuel praticien qui comprend son époque et qui sait l'expliquer ».

*Sud-Ouest* assure que « pour la première fois » depuis son arrivée à Matignon, M. Jospin « se trouve dans une situation vraiment inconfortable ». L'affaire Strauss-Kahn « éclate dans un ciel serein », et M. Jospin aborde là « l'épreuve la plus délicate de son parcours », pronostique *Le Midi libre*. Le scandale de la MNEF, note le quotidien de Montpellier, « vient remettre en cause son plan de bataille élyséen ». *Nice-Matin* s'interroge sur la difficulté de réunir les preuves d'une prestation dans une « économie informelle » où le conseil et la matière grise ne font pas toujours l'objet d'un contrat en bonne et due forme.



# La chute d'un ministre « talentueux »

Dominique Strauss-Kahn a fortement imprimé sa trace à Bercy et laissé en héritage une économie en pleine santé

C'EST un grand classique du genre : par fonction, par obligation sinon par inclination personnelle, un ministre des finances, quand il est de gauche, joue forcément contre son camp. Détenteur d'un ministère, qui est d'abord celui de la parole, il doit rassurer les marchés financiers. Protecteur des entreprises, qui relèvent de son périmètre de compétence, il doit nécessairement défendre leurs intérêts, lors des arbitrages interministériels. Gardien des grands équilibres économiques et financiers, il se doit naturellement d'être économiste des deniers publics et jouer les pères-la-rigueur contre les ministères dépensiers. Bref, sauf à déroger à sa mission, le patron de Bercy, quelle que soit sa sensibilité initiale, a une voie toute tracée, toujours la même. L'austère voie de la rigueur.

Faut-il pourtant enfermer Dominique Strauss-Kahn dans cette caricature ? Avec lui, ce serait sûrement faire fausse route et passer à

le meilleur de l'univers (...) mais il fait de son mieux pour ne pas ajouter aux handicaps des entrepreneurs. »

Mais dans son propre camp, « Strauss » était parvenu dans le même temps à ne pas se faire éti- queter comme « l'ami des patrons ». Entretien des relations très proches avec de nombreux syndicalistes, comme Marc Blondel (FO) ou Nicole Notat (CFDT), ou plus récemment Bernard Thibault (CGT), il avait aussi des relations privilégiées avec le secrétaire national du Parti communiste, Robert Hue. Signe révélateur : si les députés communistes ont parfois malmené Martine Aubry, sur la réforme des 35 heures ou les projets de loi de financement de la Sécurité sociale, ils ont toujours pris soin d'épargner Dominique Strauss-Kahn et ont régulièrement voté le volet fiscal – toujours le plus délicat – de ses projets de loi de finances.

C'est dans ces amitiés-là, très ocuméniques, que réside le talent

geait-elle de faire payer aux entreprises, et à elles seules, en 1997, la facture de la réduction des déficits, via un relèvement de l'impôt sur les sociétés ? Le ministre des finances a tenté – en vain – de limiter au maximum l'addition, en suggérant que les ménages apportent, eux aussi, leur écot, par le biais d'un relèvement de l'impôt sur le revenu. Le gouvernement réfléchissait-il à une montée en puissance de la contribution sociale généralisée ? Peu désireux de durcir trop fortement la fiscalité de l'épargne, il a – cette fois encore en vain – essayé de freiner la réforme, en suggérant qu'elle soit mise en œuvre en deux temps. Et l'on pourrait poursuivre les exemples : de la baisse de rémunération du livret A – dossier sensible s'il en est, à gauche – jusqu'à l'enterrement de la refonte de la taxe d'habitation, demandée par le PS, au profit d'une autre réforme, celle de la taxe professionnelle, applaudie par de nombreux chefs d'entreprise, les dossiers sont nombreux, qui ont permis à Dominique Strauss-Kahn de jouer à contre-emploi.

Mais, à chaque fois, il a maceuvré avec assez d'habileté pour ne pas renvoyer de lui-même cette seule image. Car, comme aime à le dire son épouse, Anne Sinclair, Dominique Strauss-Kahn, c'est « l'homme des audaces maîtrisées ». Libéral, il l'est sûrement, même si depuis toujours – même quand il décide une stagnation des dépenses de l'Etat –, il se réfère au keynésianisme. Mais dans le même temps, il est suffisamment imaginaire pour donner au « peuple de gauche » quelques symboles susceptibles d'apaiser ses impatiences. Depuis l'alternance, ses proches conseillers n'ont donc jamais manqué de rappeler que l'hérésie des emplois-jeunes, c'était lui qui en avait eu l'idée. Et la fameuse réforme des 35 heures, c'est encore lui qui l'a portée dès ses débuts, alors que Martine Aubry y a été longtemps défavorable. Preuve qu'il n'a pas été l'insupportable « libéral » que certains ont voulu voir en lui.

Le procès a-t-il eu d'ailleurs quelque écho ? Le fait est que non. Alors qu'en d'autres temps, Pierre Bérégovoy a vivement été pris à partie par ses propres amis socialistes qui le jugeaient responsable, au moins partiellement, des dérives de « l'argent fou » et des « années-fric », Dominique Strauss-Kahn, lui, n'a jamais eu véritablement à se défendre de ces accusations-là. Et, en tout cas, si, ici ou là, la critique a été entendue, elle n'a jamais pris beaucoup d'ampleur et n'est pas devenue systématique. Ce qui est d'ailleurs compréhensible : n'usant qu'avec discernement de la position de force que lui offrait la citadelle de Bercy, le ministre des fi-



JACQUES BRINON/AP

Dans de très nombreux arbitrages interministériels, « DSK » a fréquemment pesé dans le sens du « réalisme », pour modérer les ardeurs réformatrices de la majorité plurielle.

nances – à la différence encore une fois d'un Bérégovoy – n'a jamais cherché à exister politiquement en faisant entendre sa différence par rapport à Matignon. A quelques accrocs près, c'est même exactement l'inverse.

Plutôt beau joueur, et par nature peu rancunier, il s'est toujours incliné devant les arbitrages du premier ministre, même quand ils ne lui étaient pas favorables. Mieux que cela : ayant fait le choix d'indexer en permanence sa carrière politique sur celle de Lionel Jospin, Alors qu'en d'autres temps, Pierre Bérégovoy a vivement été pris à partie par ses propres amis socialistes qui le jugeaient responsable, au moins partiellement, des dérives de « l'argent fou » et des « années-fric », Dominique Strauss-Kahn, lui, n'a jamais eu véritablement à se défendre de ces accusations-là. Et, en tout cas, si, ici ou là, la critique a été entendue, elle n'a jamais pris beaucoup d'ampleur et n'est pas devenue systématique. Ce qui est d'ailleurs compréhensible : n'usant qu'avec discernement de la position de force que lui offrait la citadelle de Bercy, le ministre des fi-

de l'hiver 1998, François Hollande, premier secrétaire du PS, « Strauss », lui est un « pragmatique ». En quelque sorte, s'il est arrivé au ministère des finances d'avoir le rôle de modérateur inhérent à sa fonction, il a fait, dans ce domaine, « le minimum syndical », selon la formule d'un hiérarque socialiste.

Mais cette habileté-là suffit-elle à résumer le personnage ? Longtemps cela été sa force, mais indéfiniment, c'est aussi devenu insensiblement sa faiblesse. Car jamais Dominique Strauss-Kahn n'a sans doute livré véritablement le fond de sa pensée. Ne dédaignant pas citer quelques glorieux ancêtres – Marx, Proudhon, Keynes ou quelques autres –, mais cherchant aussi à incarner un socialisme new-look ; durcissant – un tout petit peu – l'impôt sur la fortune, mais parlant aussi – beaucoup – de nouvelles technologies ; dénonçant, comme Lionel Jospin, la recherche d'une « troisième voie », mais évoquant avec délectation la perspective d'une « new economy », très proche du modèle anglo-saxon, il a, depuis l'alternance de 1997, joué sur de multiples tableaux. Comme s'il n'osait dire publiquement qu'il était, malgré tout, à la recherche d'une voie médiane, pas très éloignée de celle d'un Blair ou – version française – d'un Mendès France....

Et cette ambiguïté-là a fini par se faire sentir et a contribué, au moins pour partie, à brouiller l'image de la politique économique du gouvernement. Saura-t-on ainsi, un jour, la véritable histoire de la bataille autour de l'impôt sur le revenu ou encore des stock-options qui s'est déroulée dans les coulisses du pouvoir ? Dominique Strauss-Kahn s'est toujours défendu d'avoir distillé dans la presse, voici bientôt un an, des indiscrétions laissant entendre que le gouvernement pourrait envisager de baisser ce prélèvement – une réforme que jusque là, seule la droite préconisait.

Publiquement, il n'a donc jamais revendiqué un changement de doctrine fiscale, jamais défendu auprès de la majorité l'idée qu'il fallait prendre garde aux effets de la mondialisation, se soucier aussi des classes moyennes et ne pas dessiner le grand Meccano des impôts au seul profit des moins favorisés. Lui qui avait manifesté un réel talent pour régler les dossiers industriels et financiers les plus embrouillés, de la Société marseillaise de crédit jusqu'au Crédit lyonnais, en passant par Thomson ou le Crédit foncier il a préféré, pour une fois, avancer de biais.

On se souvient de l'imbroglio qu'il a alors créé. Instillant en janvier, sans que personne n'y prenne vraiment garde, un volet prévoyant

une forte baisse de la fiscalité des stock-options dans un projet de loi de Claude Allègre sur la recherche, favorable par la force des choses à des couches sociales pas franchement populaires, il a dû battre une première fois en retraite et accepter que le projet soit provisoirement enterré. Puis à l'automne, quand le débat a repris, le groupe socialiste, qui ne l'avait jamais défié, lui a même imposé le camouflet de voter comme un seul homme un amendement prévoyant de durcir la fiscalité de ces stock-options, avant de le retirer, mais avec l'engagement de sa part que la réforme serait reprise dans les prochains mois. Bref, lui qui avait finement

Cela a été sa force, mais c'est aussi devenu sa faiblesse : jamais « DSK » n'a livré véritablement le fond de sa pensée

pilote la politique économique depuis son arrivée a eu aussi sa part de responsabilité dans les embardées de la rentrée. De l'affaire Michelin, qui a tellement embarrassé le gouvernement, jusqu'au débat fiscal, qui a tourné à la cacophonie, il a montré moins de doigté qu'à l'ordinaire.

Mais quelle importance ! Ce n'est sans doute pas ce souvenir-là que laissera Dominique Strauss-Kahn, ministre des finances. Est-ce le résultat d'une chance extraordinaire ou le produit d'un véritable savoir-faire ? Alors que beaucoup de ces prédécesseurs, gaffeurs ou effacés, n'ont guère marqué Bercy de leur empreinte, il a, lui, fortement imprimé sa trace et laissé en héritage une économie en pleine santé. Consommation en vive hausse, investissement des entreprises en forte reprise, morale des patrons à des sommets historiques, chômage en recul constant depuis deux ans : la conjoncture est remarquablement bien orientée, et c'était l'une de ses fiertés. Il ne manquait jamais une occasion pour suggérer que c'était en partie à son doigté qu'on le devait.

« Si nous ne faisons pas de bêtises, la France peut connaître une phase d'expansion relativement longue, de l'ordre de six ou sept ans », se réjouissait-il, ainsi, le 25 octobre, dans *La Croix*. « Si nous ne faisons pas de bêtises »... La phrase prend aujourd'hui une curieuse résonance.

Laurent Mauduit

Lui qui avait finement piloté la politique économique depuis son arrivée a eu aussi sa part de responsabilité dans les embardées de la rentrée

côté de traits dominants du personnage. En faut-il une preuve, on la trouve dans les hommages qui lui ont été rendus, même après sa mise en cause dans l'affaire de la MNEF. Si son ami Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes, lui a logiquement témoigné son soutien et lui a dit son « admiration », on a aussi entendu des éloges dans le camp d'en face, par exemple, dans la bouche d'un Pierre Lellouche, député RPR, qui a salué en lui un « ministre talentueux ».

Et ce qui est encore vrai aujourd'hui, dans le tumulte des affaires, l'était encore plus avant qu'il n'ait présenté sa démission de son poste de ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Car, quels étaient alors les amis ou les « supporters » du patron de Bercy ? Le fait est qu'ils étaient innombrables. La presse financière anglosaxonne ne manquait jamais une occasion de chanter ses louanges. Raymond Barre, lui-même, s'était transformé en « groupie » inattendu de « DSK » en voyant, en lui, un brin moqueur, un « Edgar Faure du socialisme ». Et même le président du Medef, Ernest-Antoine Seillière, pourtant peu suspect d'indulgence à l'égard du gouvernement, y avait été de son compliment, en lâchant devant des troupes patronales médusées : « Nous avons un très bon ministre des finances, peut-être pas

de « Strauss ». De ce talent qui aurait pu faire de lui, s'il n'y avait eu cette funeste affaire de la MNEF, « l'un des plus grands ministres des finances » depuis plusieurs décennies, comme l'ont souvent dit – sans modestie – ses collaborateurs. Car, contrairement à tant de ses prédécesseurs, il s'est précisément bien gardé de se laisser enfermer dans le rôle qui est d'ordinaire dévolu au détenteur de ce portefeuille si délicat.

Rigoureux, Dominique Strauss-Kahn l'a, certes, été. C'est lui, par exemple, qui a convaincu Lionel Jospin, au lendemain des élections législatives de 1997, de jouer à fond la carte de l'euro, et, oubliant les fameuses conditions que posaient auparavant les socialistes à son lancement, de se convertir au très contraignant pacte de stabilité européen. C'est lui encore qui a convaincu le premier ministre d'oublier l'engagement pris de garder France Télécom à 100 % public et de se lancer dans des opérations d'ouverture de capital des entreprises publiques ou de privatisation sans précédent, même à l'époque d'Edouard Balladur.

Plus que cela : dans de très nombreux arbitrages interministériels, « DSK » a fréquemment pesé – sans toujours être entendu – dans le sens du « réalisme », pour modérer les ardeurs réformatrices de la majorité plurielle. Celle-ci envisa-

**M Le Monde de l'éducation**

Au sommaire du numéro de novembre

**Dossier : La formation des professeurs.**

Les IUFM sont-ils archaïques ?  
L'année de formation-stage.  
La formation permanente.

- Entretien avec Clément Rosset.
- Mouvement lycéen : zéro délai pour zéro défaut.
- L'école et les gens du voyage.
- Pédagogie : les villes acteurs de l'éducation.
- Voyage au Yémen.
- Guide culture.
- Petites annonces.

Chez votre marchand de journaux  
30 F - 4,57 €

Le magazine résolument enseignant

**Manière de voir** LE MONDE diplomatique  
Le bimestriel édité par

**LA MONDIALISATION CONTRE L'ASIE**

- Tempêtes sur l'Asie, par Ignacio Ramonet.
- Un désastre social sans précédent, par John Evans.
- Le coût exorbitant du développement chinois, par Roland Lew.
- Nationalisme égaré de la Malaisie, par David Camroux.
- La Corée du Sud à l'heure du FMI, par Ilaria Maria Sala.
- Craquements du modèle japonais, par Evelyne Dourille-Feer.
- Le couple nippo-américain à l'heure du soupçon, par Bruce Cumings.
- L'Indonésie, atout maître du jeu américain, par Noam Chomsky.
- L'Inde à la recherche d'alliés, par Jyotsna Saksena.
- Du bon usage des « valeurs asiatiques », par Bernard Cassen.
- Remise en question du « modèle » occidental, par Philip S. Golub.
- Violence contre démocratie en Indonésie, par Françoise Cayrac-Blanchard.

Et d'autres articles, accompagnés d'une importante bibliographie, d'une liste de sites Internet et d'un glossaire.

**CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €**



## Deux ans d'enquêtes sur la politique de diversification de la MNEF

● **Début 1998** : la Cour des comptes enquêta sur le régime obligatoire de sécurité sociale des étudiants, ainsi que sur la gestion de la MNEF et de ses filiales. Il s'agit de passer au crible la politique de diversification lancée par la principale mutuelle étudiante, à partir de 1990, dans des domaines comme la communication et l'informatique, l'assurance, le logement ou la restauration.

● **21 juin** : Olivier Spithakis annonce sa démission du poste de directeur général de la MNEF, qu'il occupait depuis 1985.

● **9 juillet** : le nom de Dominique Strauss-Kahn, devenu, en 1997, ministre de l'économie et des finances, est cité par *Liberation* pour avoir participé en 1995, comme avocat d'affaires, à l'élaboration d'un accord financier entre la Générale des eaux (devenue depuis Vivendi) et la société holding des filiales de la MNEF, Raspaïl Participation et Développement (RPD). Cette opération a conduit une filiale de Vivendi à apporter 21 millions de francs au capital de RPD.

● **31 juillet** : la Cour des comptes transmet au ministère de la justice une synthèse des faits découverts lors du contrôle sur la gestion de la MNEF et susceptibles de faire l'objet de poursuites pénales. Début août, la note est remise au parquet de Paris.

● **8 septembre** : une information judiciaire contre X pour faux et usage de faux, abus de confiance et recel, ainsi que pour prise et conservation illégale d'intérêts, est ouverte par le parquet de Paris dans l'affaire de la MNEF.

Confié aux juges d'instruction Armand Riberolles et Françoise Neher, le dossier vise les relations entre la MNEF et trois sociétés filiales ou sous-traitantes spécialisées dans la communication et les études (Spim, Policité, Transim). Le parquet diligente aussi une enquête préliminaire sur les relations entre la MNEF et sa trentaine de filiales commerciales.

● **10 septembre** : les responsables du PS affirment que le parti « n'a pas eu avec la MNEF le moindre rapport dans le cadre de son financement et de son propre fonctionnement ».

● **21 septembre** : la Cour des comptes transmet son rapport provisoire sur la gestion de la MNEF aux ministres de l'emploi, de l'éducation nationale, de l'économie, et au secrétaire d'Etat au budget. Au sujet de la diversification, le document s'interroge sur « un enchevêtrement de participations croisées générant un échec de filiales et de sous-filiales en cascade ».

Il estime notamment que « les investissements des fonds d'origine mutualiste dans des sociétés qui agissent dans des secteurs commerciaux pa-

raissent en contradiction avec le caractère de groupement à but non lucratif assigné par le législateur aux mutuelles ». Il critique les relations financières entretenues par la MNEF avec ses fournisseurs, qui sont aussi pour la plupart ses filiales.

● **22 septembre** : une série de perquisitions sont conduites dans les locaux de la MNEF par la brigade financière. Les policiers saisissent un chèque de 603 000 francs, daté du 2 novembre 1996, libellé au nom de M. Strauss-Kahn, au titre de ses honoraires pour son intervention dans la transaction Vivendi-RPD. La lettre de mission confiée à M. Strauss-Kahn, rédigée le 3 décembre 1994 par Philippe Plantagenest, directeur de la diversification et des filiales de la MNEF, est aussi saisie.

● **23 septembre** : M. Strauss-Kahn précise que les honoraires perçus par son cabinet d'avocats, pour une intervention étalée entre la fin 1994 et février 1997, « se sont élevés à 500 000 francs, plus 100 000 francs de TVA ».

● **22 décembre** : un réquisitoire supplétif est délivré aux magistrats pour des faits de recel et d'abus de biens sociaux, au préjudice notamment de la société de courtage d'imprimerie EFIC, qui travaillait jusqu'en 1993 pour la MNEF.

● **12 janvier** : une deuxième information judiciaire est ouverte contre X par le parquet de Paris sur la

Kahn. Il dénonce « des dépenses commerciales massives risquant de peser sur la Sécurité sociale », ainsi que la pratique des trop-perçus au titre des « remises de gestion ».

● **26 février** : Jean-Christophe Cambadélis, numéro deux du PS et député de Paris, dément « avoir été financé sous quelque forme que ce soit » au cours de sa campagne électorale par la société de Bruno Pelletier.

● **Fin mai** : le rapport provisoire de l'IGAS sur la MNEF est transmis à la commission de contrôle des mutuelles. La diversification conduite par M. Spithakis se solde « par un bilan financier fortement négatif (...) au détriment des intérêts des adhérents de la mutuelle ».

● **13 juillet** : la commission d'enquête parlementaire sur le régime étudiant de Sécurité sociale rend son rapport, qui ne dévoile rien sur la MNEF, arguant des actions judiciaires en cours et au nom de la séparation des pouvoirs.

● **17 septembre** : faisant suite à la requête de M. Strauss-Kahn, qui a demandé au Conseil de l'ordre des avocats du barreau de Paris d'expertiser ses honoraires afin de prouver sa bonne foi, l'ancien bâtonnier Bernard Vattier évoque une « rémunération régulièrement acquise ».

Ayant eu accès à des documents (protégés par le secret professionnel) qui attesteraient l'intervention

**22 septembre 1998 : la brigade financière saisit un chèque de 603 000 francs, daté du 2 novembre 1996, libellé au nom de M. Strauss-Kahn, au titre de ses honoraires pour son intervention dans la transaction Vivendi-RPD**

gestion de la MNEF, afin de donner suite à l'enquête préliminaire visant le fonctionnement de la mutuelle et la gestion d'une quarantaine de ses filiales commerciales. Confiée aux juges Riberolles et Neher, elle concerne les chefs d'escroquerie, d'abus de confiance et de recel, d'abus de biens sociaux et recel, d'abus de crédit et recel.

● **12 janvier** : Bruno Pelletier, responsable d'EFIC, est le premier mis en examen dans l'instruction judiciaire ouverte six mois plus tôt. Placé sous écrou extraditionnel au Togo, il est mis en examen pour faux, usage de faux et abus de confiance.

● **février** : un rapport conjoint de l'Inspection générale des affaires sociales et de l'Inspection générale des finances visant la gestion de la MNEF et des autres mutuelles étudiantes est remis aux ministres Martine Aubry et Dominique Strauss-

effective de M. Strauss-Kahn, M. Vattier écrit que les honoraires demandés à la MNEF par l'intéressé « pour des prestations faites en sa qualité d'avocat correspondent à une rémunération conforme aux règles et principes qui régissent la profession d'avocat ».

● **14 octobre** : Philippe Plantagenest est mis en examen pour « complicité d'abus de biens sociaux ». Devant les juges, il met en cause M. Strauss-Kahn, affirmant avoir anti-daté sa lettre d'engagement comme avocat-conseil de la MNEF.

● **28 octobre** : Olivier Spithakis est mis en examen, et écroué pour « détournements de fonds publics, complicité et recel, destruction de preuves, faux et usage de faux ». Il lui est notamment reproché d'avoir obligé les services de la MNEF à travailler avec EFIC, moyennant des tarifs supérieurs de 20 % à 30 % supérieurs à ceux du marché. Pendant sa garde à vue, il a nié l'existence d'emplois fictifs au sein de la mutuelle.

● **28 octobre** : un réquisitoire supplétif pour « faux et usage de faux » est délivré par le parquet de Paris contre « MM. Strauss-Kahn, Spithakis et tous autres ».

● **29 octobre** : François Bernardini, premier secrétaire de la fédération PS des Bouches-du-Rhône, est mis en examen. C'est le premier responsable politique à être poursuivi dans cette affaire.

## L'idée d'une législation contre les propos homophobes fait son chemin

Plusieurs propositions de loi sont en préparation

Soutenu par François Bayrou, le député François Léotard (UDF) a déposé devant l'Assemblée nationale une proposition de loi destinée à lutter contre les propos

homophobes. Le PS, le PCF et les Verts s'approprient à faire de même. Les associations s'en félicitent, tout en insistant sur la nécessité d'une politique de prévention.

**INDIRECTEMENT**, la reconnaissance du couple homosexuel semble avoir tracé la voie d'une autre revendication des associations d'homosexuel(le)s : la pénalisation de l'injure homophobe. Par leur violence, les débats parlementaires sur le PACS et les manifestations publiques qui lui furent liées, notamment le défilé des anti-PACS derrière Christine Boutin, le 31 janvier, ont incité certains députés, de la majorité comme de l'opposition, à envisager la création d'un délit d'incitation à la haine homophobe.

François Léotard, député (UDF) du Var, a été le plus prompt à déposer, dès le 18 octobre, devant l'Assemblée nationale, une proposition de loi « relative à la lutte contre la provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard des personnes à raison de leurs pratiques sexuelles non réprimées par la loi », dont François Bayrou a d'ores et déjà déclaré qu'il la soutiendrait. « On peut être de droite sans être homophobe, explique-t-on dans l'entourage de François Léotard. On peut voter contre le PACS pour des raisons juridiques et ne pas accepter les appels à la haine. Au nom du principe d'égalité entre les citoyens, il n'est pas normal que certains soient insultés impunément. »

Comment se défendre en justice contre ceux qui, lors de la manifestation anti-PACS du 31 janvier, brandissaient des banderoles sur lesquelles on pouvait lire « Pas de neveux pour les tantouzes » ou « Les pédés au bûcher », s'interrogent les associations ? Actuellement, la loi sur la presse de 1881 réprime le délit de provocation à la discrimination, à la haine, ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes en raison de leur appartenance à une ethnie, une nation ou une religion déterminée, mais elle demeure silencieuse à l'égard des appels à la haine contre les personnes homosexuelles. Les associations luttant contre l'homophobie ne peuvent pas se porter partie civile, contrairement aux associations antiracistes lors d'insultes à caractère raciste.

Seul un individu nommément attaqué a la possibilité de porter plainte pour diffamation ou injure, mais, contrairement à l'origine ou la race, l'orientation sexuelle n'est pas un critère d'aggravation des

peines. « Il manque une sanction de l'expression à caractère homophobe, comme est sanctionnée l'expression à caractère raciste », souligne M. Pierre Mairat, président du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP). Or on ne fait pas plus le choix d'être homosexuel que de naître juif ou arabe. »

Pour le PS, Patrick Bloche (député de Paris) « travaille actuellement » à une proposition de loi comblant ce « vide juridique ». Adeline Hazan, chargée des questions de société au secrétariat national du PS, s'y était engagée au début de l'année en recevant les associations concernées, et Catherine Tasca, présidente de la commission des lois de l'Assemblée nationale, s'y est déclarée favorable, rappelle M. Bloche. « Cela

Michela Frigiolini, chargée de cette question au PCF, « ce n'est pas avec une loi qu'on extirpera l'homophobie de la société, mais elle permet de poser des jalons symboliques ». Les écologistes déposeront un texte début 2000 pour tenir les engagements pris lors de la campagne des élections européennes. « Nous espérons que toutes ces propositions de loi inciteront la garde des sceaux à se saisir du sujet », commente Alain Priou, responsable de la commission Gais et lesbiennes des Verts.

Du côté des associations, on se réjouit qu'un député de la droite s'empare du sujet : « C'est malin, de la part de ceux qui n'ont pas envie d'assumer l'image désastreuse laissée à droite par le débat sur le PACS, de proposer une loi très consensuelle », note Caroline Fourrest, présidente du Centre gai et lesbien

### Les discriminations punies par le code pénal

Selon l'article 225-1 du code pénal, « constitue une discrimination toute distinction opérée entre les personnes physiques à raison de leur origine, de leur sexe, de leur situation de famille, de leur état de santé, de leur handicap, de leurs mœurs, de leurs opinions politiques, de leurs activités syndicales, de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée ». Refuser de fournir un bien ou un service, refuser d'embaucher, ou licencier en se fondant sur de telles discriminations est puni de deux ans d'emprisonnement et 200 000 francs d'amende.

Au vu de la jurisprudence, Aides et le Centre gai et lesbien estiment que la notion de « mœurs » n'a pas permis de lutter contre les discriminations anti-homosexuelles. Dans leurs propositions contre l'homophobie, ces deux associations proposent donc d'ajouter explicitement l'expression « de leur orientation sexuelle » dans l'article 225-1.

relève de la même démarche que les lois Gays sur le racisme. Je n'ai aucun doute sur le fait que le groupe socialiste adhère à cette démarche. Les députés ont été suffisamment sensibilisés par ce qu'ils ont récemment entendu dans l'Hémicycle. » Quant au gouvernement, Patrick Bloche le perçoit d'autant moins réticent que « l'on n'est pas dans la symbolique du PACS : il s'agit juste de donner les moyens de lutter contre l'homophobie ». Il espère donc une mise à l'ordre du jour et un vote sur ce sujet avant la fin de la législature.

D'autant que le Parti communiste et les Verts concoctent eux aussi leur proposition de loi. Bernard Birsinger, député (PCF) de Seine-Saint-Denis, déposera « dans les semaines qui viennent » une proposition de loi visant à « mettre hors la loi l'homophobie ». Selon

(CGL), qui, avec les associations Aides et Prochoix, est à l'initiative d'une autre proposition de loi. « Là où l'Etat use de sa force symbolique pour tracer la frontière de l'incusable et intimider ceux qui tiennent des discours de haine anti-étrangers ou anti-juifs, sa jurisprudence semble donner raison à ceux qui promettent les homosexuels au bûcher », lit-on dans le « Manifeste pour une stratégie contre l'homophobie », que ces associations rendront public lors d'un colloque, le 17 novembre. Une politique de prévention s'impose tout autant que ce volet répressif, insistent les promoteurs du texte, qui prônent la création d'une autorité administrative indépendante veillant à l'application de la loi comme à la sensibilisation de l'opinion publique.

Pascale Krémer

**OSP** VENTES PAR ADJUDICATION  
Office Spécial de Publicité  
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex  
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

**LA VILLE DE PARIS VEND LIBRE**  
en la Mairie de JOUHET (86), le **jeudi 18 novembre 1999 à 15 heures**  
**VASTE PROPRIÉTÉ à JOUHET (Vienne)**  
sur **23 hectares** environ, d'un seul tenant, en bordure de la Gartempe, dite  
" CHATEAU DE LA CONTOUR "  
**MISE A PRIX : 2.450.000 F**  
S'adresser à Maître BELLARGENT, Notaire associé à PARIS 1<sup>er</sup>  
14, rue des Pyramides - Tél : 01.44.77.37.35  
Visites : les 6, 12 et 15 novembre 1999 de 14 heures à 16 heures

**78** Vte s/saisie immobilière et sur folle enchère au T.G.I de Versailles  
**Mercredi 24 Novembre 1999 à 9h** - En un seul lot  
**à RENNEMOULIN (Yvelines)**  
**8, Rue du Moulin**  
**GRANDE MAISON BOURGEOISE**  
ancienne - sur deux étages - **13 PIÈCES PRINCIPALES**  
**SUR UN TERRAIN de 3.423 m<sup>2</sup>**  
**MISE A PRIX : 3.000.000 F**  
S'adr. à Me Emmanuel GUEILHERS, Avocat, 21, Rue des Etats-Généraux  
78000 VERSAILLES - Tél : 01.39.50.02.62  
Pour visiter : Etude ABRAMI, Huissier à VERSAILLES (78) - T. : 01.30.84.00.11

**93** Vente s/saisie immobilière, Palais de Justice de BOBIGNY  
**Mardi 16 Novembre 1999 à 13h30** - En un lot  
**APPARTEMENT EN DUPLEX et CAVE**  
**à EPINAY-SUR-SEINE, 63/65, Avenue Galliéni**  
**MISE A PRIX : 350.000F**  
S'adr. à Me MARSIGNY, Avocat à NOISY LE GRAND (93),  
58, Rue du Docteur Jean Vaquier - Tél : 01.43.05.67.36  
Me B.C. LEFEBVRE, Avocat à PARIS (1<sup>er</sup>), 20, Quai de la Mégisserie  
Tél : 01.40.39.07.39 - 01.42.33.78.08  
Sur les lieux pour visiter

**le médecin le patient et le droit**  
AER LINGUS  
224 p., 150 F  
MÉDECIN ET MALADE :  
droits et obligations  
1. Consentement - Prix - Urgence - Secret médical  
2. Maladies mentales - Transplantation d'organes -  
Bioéthique - Avortement - Transsexualisme -  
Euthanasie - Abus d'alcool.  
**Le médecin, le patient et le droit**  
Frédéric-Jérôme Pansier et Alain Garay  
Disponible en librairie ou auprès des Editions ENSP  
ÉDITIONS ENSP  
École nationale de la santé publique  
Av. du Pr Léon-Bernard - 35043 Rennes cedex  
Tél. 02 99 54 90 98 - Fax 02 99 54 22 84  
editions@ensp.fr

**Achetez vos cadeaux de Noël à Dublin.**

*C'est le moment d'aller à Dublin avec Aer Lingus - prenez le temps de faire votre shopping et d'apprécier l'ambiance chaleureuse de ses fameux pubs irlandais.*

Pour de plus amples informations, contactez Aer Lingus tél: 01 55 38 38 42, Minitel 3615 Aer Lingus (2,23F/mn.) ou votre agence de voyages. **Aer Lingus**

\*TAXES COMPRIS. TARIF A/R. VALIDITÉ JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE 1999. ACHAT AU MOINS 7 JOURS AVANT LE DÉPART. VOIR CONDITIONS SPÉCIALES. VOLS DÉPART PARIS SOUS RÉSERVE D'APPROBATION GOUVERNEMENTALE.



**DISPARITION**

■ **MARTIN HELLBERG**, comédien allemand persécuté tant par les nazis que par les communistes en RDA, est mort dimanche 31 octobre à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. Né à Dresde en 1905, après des débuts au Théâtre d'Etat de Dresde dans *Le Marchand de Venise* de Shakespeare, Martin Hellberg est interdit de scène par les nazis en 1942 pour s'être marié avec une juive. Après la guerre, il reprend sa carrière, à Munich puis à Stuttgart, et revient à Dresde, alors en RDA. En 1950, il est nommé intendant du Théâtre d'Etat et tourne des films comme acteur et metteur en scène, notamment *Thomas Müntzer*, sur la vie du théologien réformateur rival de Martin Luther, et *Intrigue et Amour*, d'après l'œuvre de Schiller. Au début des années 60, Martin Hellberg est limogé, interdit de scène et de prise de parole en public pour ses prises de position antistalinienne. Il passera le reste de sa vie dans une semi-retraite à Bad Berka, près de Weimar, se consacrant surtout à l'écriture. En 1975, il a joué le rôle de Goethe, au côté de Lilli Palmer, dans le film *Lotte à Weimar*, adapté du roman de Thomas Mann par Egon Günther. En 1980, Martin Hellberg fera une dernière apparition à l'écran dans le *Méphisto* d'Istvan Szabo, adapté du roman de Klaus Mann.

**JOURNAL OFFICIEL**

Au *Journal officiel* du dimanche 31 octobre est publié :  
 ● **Informatique et libertés** : un décret relatif aux traitements de données personnelles de santé à des fins d'évaluation ou d'analyse statistique des pratiques et activités de soins et de prévention.

**AU CARNET DU « MONDE »**

**Décès**

– Jacques Bachellier, son époux, Xavier et Marie-Noëlle Bachellier, Laure et Jérôme, Thierry Bachellier, Arnaud Bachellier, Aurélie, Amandine, Agathe, ses enfants et petits-enfants, Ses sœurs et belles-sœurs, Les familles Lescure, Chaumeron, Bienaimé, Poissonnier, ont la grande douleur de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Edith BACHELLIER**, née LESCURE,

survenu le 29 octobre 1999, dans sa soixante-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 3 novembre, à 14 heures, en l'église Saint-Ferdinand-des-Ternes (27, rue d'Armaillé, 75017 Paris), suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Acheul, à Amiens (Somme).

Cet avis tient lieu de faire-part.  
 41, rue Laugier, 75017 Paris.

– M<sup>me</sup> Elisabeth Bernadberoy, Et ses enfants Rémi et Marie, Parents et amis, ont la douleur de faire part du décès de

**M. Pierre BERNADBEROY**,

survenu à l'âge de cinquante-deux ans le 30 octobre 1999.

Les obsèques religieuses auront lieu le mardi 2 novembre, à 15 h 30, en l'église d'Eguilles (Bouches-du-Rhône).

L'inhumation suivra au cimetière paysager du Grand-Saint-Jean, à Puyricard, à 16 h 30.

35, rue de la Caranque, 13510 Eguilles.

– François, Hervé et Philippe, ses enfants ont la tristesse de faire part du décès de

**Louis CASANOVA**, dit LOULOU,

survenu le 29 octobre 1999.

64, boulevard de Ménilmontant, 75020 Paris.

– Eliane Dana, son épouse, Guy Dana, Philippe Dana, ses enfants, Cyril et Laurent Bernard, Alexandre, Maxime, Benjamin et Juliette, ses petits-enfants, ont la très grande tristesse d'annoncer la mort de

**Joseph DANA**,

survenue le 30 octobre 1999, à l'âge de quatre-vingt-un ans, à Courbevoie.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité au cimetière parisien de Pantin, le mercredi 3 novembre, à 11 h 30.

La famille rappelle aussi avec émotion le souvenir de

**Nicole BERNARD**, née DANA,

disparue à trente-neuf ans, le 16 décembre 1983.

– Patrick Joussaume, Edouard et Valérie, Françoise et Daniel Azoulay, Karine et Lionel, Bernard et Agnès Joussaume, Bastien, Amélie, Baptiste et Benoît, Kathenne Joussaume, ses enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> veuve André JOUSSAUME**, née MADELEINE ASSELOT,

survenu le 31 octobre 1999, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques religieuses seront célébrées en l'église de Bandol, le mercredi 3 novembre, à 9 h 30, suivies de l'incinération au crématorium de Cuers selon les dernières volontés de la défunte.

Ni fleurs ni couronnes, dons éventuels à Médecins sans frontières.

Les Néréides, 10, avenue de la Libération, 83150 Bandol, 3, rue Jules-Simon, 92100 Boulogne.

– M. Pierre Jouven, son mari, Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

**M<sup>me</sup> Maïté Jouven**,

sa belle-sœur, ses enfants et petits-enfants,

M. et M<sup>me</sup> Gilles Huguot et leurs enfants,

M<sup>me</sup> Pierre Etienne, sa cousine et toute sa famille, ont la douleur de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Madeleine JOUVEN**, née HUGUET,

survenu à Paris, le 27 octobre 1999, après une longue maladie, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Elle part profondément regrettée par tous ses parents et amis.

Les obsèques ont eu lieu à Villers-la-Faye, dans la stricte intimité familiale.

– Gianni Bertini, Et son fils ont le regret de faire part du décès de

**Licia**,

le 30 octobre 1999, à Milan.

58, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris.

– Le directeur général, Et le personnel de la direction générale de l'énergie et des matières premières du secrétariat d'Etat à l'industrie, ont la tristesse de faire part du décès de

**Daniel RONZE**, inspecteur des finances, adjoint au directeur général,

survenu le 26 octobre 1999.

Une messe sera célébrée à son intention, à 12 h 15, mercredi 10 novembre, en la basilique Sainte-Clothilde, 23 bis, rue Las Cases, Paris-7<sup>e</sup>.

– M<sup>me</sup> J.-J. Stambach-Girardot, Claire Pedelucq, Danielle Stambach, Dominique Schramm, ont la douleur de faire part du décès de

**Jean-Jacques STAMBACH**, chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 30 octobre 1999, dans sa quatre-vingt-onzième année.

66, boulevard Garibaldi, 75015 Paris.

**Associations communiquez vos Assemblées générales tous les jours dans le Carnet**

**Tarif à la ligne**  
 120 F TTC / 18,29 €  
 ☎ 01.42.17.39.80  
 Fax : 01.42.17.21.36

**RUBRIQUE IMMOBILIÈRE**

**Parution lundi daté mardi**

**TARIF ABONNÉS :**  
 FORFAIT 5 LIGNES (26 caractères ou espaces par ligne)

2 Parutions : 430 F TTC / 65,55 €  
 4 Parutions : 600 F TTC / 91,46 €  
 100 F TTC / 15,24 € la ligne suppl.

- Bouclage vendredi 12 h. -

☎ 01.42.17.39.80  
 Fax : 01.42.17.21.36

**CARNET DU MONDE - TARIFS 99 - TARIF à la ligne**

**DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS**  
 136 TTC - 20,73 €  
**TARIF ABONNÉS**  
 118 F TTC - 17,98 €

**NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES**  
 520 F TTC - 79,27 €  
 FORFAIT 10 LIGNES

Toute ligne suppl. : 62 F TTC - 9,45 €

**THÈSES - ÉTUDIANTS :**  
 83 F TTC - 12,65 €

**COLLOQUES - CONFÉRENCES :**  
 Nous consulter

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96  
 Fax : 01.42.17.21.36

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

**Souvenir**

– Le 30 octobre 1998,

**Corinne GALLOUIN**

nous quittait.

Elle repose en paix au cimetière du Montparnasse, à Paris.

*Oui, des printemps comptaient sur toi, Oui, des étoiles attendaient Que ton cœur les atteigne.*

R.M. Rilke

Familles Meyer-Gallouin, 157, avenue du Maine, 75014 Paris

**Anniversaires de décès**

– Pour le quatorzième anniversaire du rappel à Dieu, le 3 novembre 1985, de

**Pierre DUC**,

une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui sont restés fidèles à son souvenir.

– Il y a dix ans,

**Pascal LESURE**

nous a quittés, pensons à lui.

– Mes deux grands-pères sont partis paisiblement sans franchir l'an 2000.

**Jacques SAIGOT**, février 1999,  
**Louis RIBES**, octobre 1999.

Leurs différences ont fait ma richesse. Ils ont rejoint

**Madeleine RIBES**, ma grand-mère,  
**Agnès RIBES**, ma sœur,  
**Guillaume MATHIEU**, mon beau-frère,

emportés par la maladie si jeunes.

Tous me manquent tant !

Véronique.

**Séminaires**

« Suite et fugue d'un s'en papier » (Assoc. psych. actuelle)  
 « L'expérience contemporaine du déchet »

Séminaire de psychanalyse, le premier jeudi de chaque mois, de novembre à mai 2000, à 21 h 15, 4, place Saint-Germain.

Renseignements et inscription : Nabile Farès, 01-46-33-90-49 - 01-44-07-38-30.

**COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE**

● **Séminaires**

Philippe Sers : « Art et totalitarisme ». 8, 15, 22 et 29 novembre, 6 et 13 décembre, 18 h 30-20 h 30, amphitheâtre Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Marc Ballanfat : « La compréhension philosophique du karman ». 9 et 23 novembre, 7 décembre, 11 janvier, 18 h 30-20 h 30, salle RC2, université Paris-VII Denis-Diderot, 2, place Jussieu, Paris.

Jean-Godefroy Bidima : « La philosophie en Afrique : identité et traversée (II) ». 9 novembre, 20 h 30-22 heures, 12 et 16 novembre, 20 heures-22 heures, 19 novembre, 20 h 30-22 heures, 30 novembre, 20 heures-22 heures, et 3 décembre, 20 h 30-22 heures, salle RC2, université Paris-VII Denis-Diderot, 2, place Jussieu, Paris.

Lucien Vinciguerra : « Les règlements du regard : projections et sections de cône, lumière, langage ». 9, 16, 23 et 30 novembre, 7 et 14 décembre, 18 h 30-20 h 30, espace Jussieu, université Paris-VII Denis-Diderot, 2, place Jussieu, Paris.

Dominique Flament et Jean-Jacques Szczeciniarz : « Mathématiques, physique, philosophie : les nombres complexes ». 9 et 23 novembre, 7 décembre, 18 h 30-20 heures, salle 215, 4 et 18 janvier, salle à préciser, Maison des sciences de l'homme, 54, boulevard Raspail, Paris.

● **Journée d'étude**  
 « La Verneinung : négation, dénégation ». Sous la responsabilité d'Antonia Soulez. 13 novembre, 10 heures-18 heures, amphitheâtre Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles). Renseignements sur salles, répondre : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

**Cours**

Cours particuliers d'informatique à domicile (Internet, bureautique, multimédia). Tous niveaux. 300 formateurs en I.D.F.

ALDISA. Tél. : 01-46-10-50-32.

**Communications diverses**

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3<sup>e</sup>, jeudi 4 novembre 1999, à 20 h 30 : M. J. Revah, ministre plénipotentiaire à l'ambassade d'Israël : « De Rabin à Barak, quatre ans après l'assassinat ». Téléphone : 01-42-71-68-19.

**Le Monde DOSSIERS DOCUMENTS littéraires**

**Balzac, le titan**

Non, Balzac n'est pas seulement la doublure de Gérard Depardieu. Un dossier pour faire le tour de ce créateur, génial observateur de la nature humaine.

**L'art du naturalisme**

Qu'est-ce que le naturalisme en littérature ? A partir de l'œuvre de Zola, une analyse de ce courant littéraire et de ses héritiers.

**UNE PUBLICATION DU MONDE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX**

**N°540 NOVEMBRE 99**

**CAHIERS DU CINEMA**

**Une histoire vraie de David Lynch**

**Cure et Charisma de Kiyoshi Kurosawa**

**Rencontre avec Solveig Anspach et Karin Viard**

**Lars von Trier en tournage avec Björk et Catherine Deneuve**

**Document : genèse des Oiseaux d'Alfred Hitchcock**

**La chronique de Jacques Rancière**

128 pages - 50 F  
 Chez votre marchand de journaux le 3 novembre

**NUMÉRO SPÉCIAL DAVID LYNCH**

**SUR LE TOURNAGE DE LARS VON TRIER**

**HITCHCOCK : GENESE DES OISEAUX**

**540 NOVEMBRE 99**

Mary Sweeney et John Roach  
 A Straight Story  
 réalisé par David Lynch

**Une histoire vraie**

Scénario bilingue (anglais/français)  
 208 pages - 59 F

**EN LIBRAIRIE LE 3 NOVEMBRE**

**Une histoire vraie**  
 de Mary Sweeney et John Roach, réalisé par David Lynch

**nicolas :**

**yvonne :**

**nicolas :**

**yvonne :**

**AIM : la Messagerie Instantanée pour dialoguer en direct sur Internet avec qui vous voulez, au coût d'un appel local :**

**AIM, AOL MESSENGER. POUR TOUS LES INTERNAUTES, À TÉLÉCHARGER GRATUITEMENT SUR**

**www.aol.fr**

un service d'



# L'Etat souhaite un aménagement cohérent de la « Plaine de France »

Ce vaste territoire, au nord de Paris, souffre d'un développement anarchique qui creuse les inégalités sociales. Le gouvernement entend engager une action globale en collaboration avec les collectivités locales

**DE LA PORTE** de la Chapelle, au nord de Paris, jusqu'à Roissy, c'est une immense agglomération, de vingt kilomètres de long sur cinq à dix kilomètres de large, qui s'est développée au cours des vingt-cinq dernières années, depuis la mise en service de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle. Près d'un million d'habitants vivent aujourd'hui sur cette « Plaine de France », dans une vingtaine de villes, réparties de part et d'autre de l'autoroute A1 qui file vers Lille et le nord de l'Europe. Et, du département de la Seine-Saint-Denis jusqu'au Val-d'Oise, les zones d'activités et les entrepôts succèdent aux grands ensembles.

Ce paysage semble avoir échappé à tout contrôle et cumule aujourd'hui tous les problèmes d'un urbanisme mal maîtrisé. Conscient des risques de marginalisation de ce secteur, le gouvernement a décidé de participer à la mutation de cette Plaine de France. En pleines négociations du contrat de plan Etat-région (2000-2006), il recherche actuellement un accord avec les élus locaux, avant d'officialiser son intervention sur ce vaste territoire. Les ministres de

l'équipement et du logement voudraient pouvoir annoncer rapidement la création d'établissements publics d'aménagement dans lesquels l'Etat prendrait une participation essentielle. Ce sont de telles structures qui ont permis une opération d'urbanisme comme Euro-méditerranée à Marseille (*Le Monde* du 15 octobre), et, bien avant, la création des villes nouvelles.

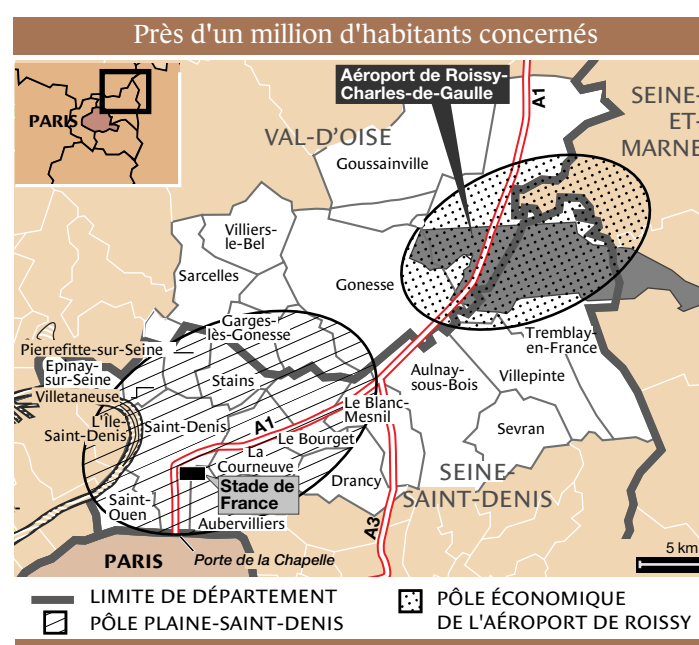
Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement, et Louis Besson, secrétaire d'Etat au logement, ont confié au début de l'été à Robert Sammut, directeur-général adjoint de la RATP, une « mission de préfiguration d'aménagement de la Plaine de France », sur un périmètre qui pourrait concerner une dizaine de communes dans la Seine-Saint-Denis. Il s'étendrait également sur le Val-d'Oise, où plusieurs communes et le conseil général réclament une intervention publique. Dans leur lettre de mission, les deux ministres rappellent d'abord que ce « site en mutation [...] constitue un réel enjeu régional, voire national ». Ils ajoutent que « les nécessités et les

enjeux [de son] développement solide et durable [...] justifient une intervention spécifique de l'Etat ».

Même si M. Gayssot, élu communiste de la Seine-Saint-Denis, est à l'origine d'un projet qui se veut consensuel, sur un département où le parti de la place du Colonel-Fabien dirige nombre de communes et le conseil général, le rôle de l'Etat dans cet aménagement reste à préciser. Patrick Braouezec et Jack Ralite, les maires (PCF) de Saint-Denis et d'Aubervilliers, ont bien veillé, ces dernières années, à garder le contrôle des sociétés d'économie mixte mises en place pour leur projet urbain de la Plaine-Saint-Denis. Seule la Sanem Stade de France a vu l'Etat devenir majoritaire pour superviser la construction du stade, qui a accueilli la Coupe du monde de football, et pour étudier le quartier qui reste à construire autour de ce gigantesque édifice.

## DÉMONSTRATION DE SOLIDARITÉ

Les communes demandaient cependant au gouvernement une intervention financière plus large et des engagements en matière d'in-



frastructures et d'aides au développement économique. Les problèmes restent en effet nombreux sur le secteur, bien que la Plaine-Saint-Denis ait connu ces dernières années un développement

spectaculaire. De nombreuses entreprises se sont, en effet, implantées sur ces communes remarquablement situées au nord de Paris.

Mais le retour de la croissance n'a pas apporté à ces villes les ressources nécessaires pour la réalisation de projets urbains ambitieux. Le taux de chômage y est supérieur à la moyenne régionale. Les difficultés sociales persistent, dans les quartiers anciens, qui ont besoin d'une large rénovation, mais aussi dans les grands ensembles concentrés sur plusieurs communes. Et le fossé continue de se creuser avec l'ouest de la région parisienne.

Les communes ont d'abord essayé de résoudre seules leurs difficultés. Aubervilliers, Saint-Denis, Saint-Ouen et le conseil général de la Seine-Saint-Denis ont créé le syndicat mixte de la Plaine Renaissance en 1985, et ont adopté, cinq ans plus tard, une charte d'aménagement et de développement de la Plaine-Saint-Denis. Elles ont été rejointes par sept autres villes, en mars 1998. Cette volonté de travailler en commun a même permis de dépasser les réticences des élus, en particulier communistes, face à l'intercommunalité. Avec la municipalité socialiste d'Epinay-sur-Seine, ce sont les quatre conseils

municipaux à direction communale d'Aubervilliers, de Saint-Denis, de Pierrefitte et de Villetaneuse qui ont accepté au cours des derniers mois la création d'une communauté de communes dont le conseil sera installé le 18 novembre.

Le gouvernement a voulu répondre à cette démonstration de solidarité par l'annonce d'un engagement important. Toutes les précautions ont été prises par les responsables de la mission Plaine de France pour que cette intervention respecte les initiatives locales, et n'apparaisse pas comme une démarche venue d'en haut. Mais la période actuelle correspond à la fin des négociations sur le contrat de plan Etat-région. Les maires des dix communes signataires de la charte s'étaient déjà manifestés quelques jours avant le comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire du 23 juillet, qui devait fixer la répartition des enveloppes aux régions.

Les élus de la Seine-Saint-Denis ont obtenu satisfaction sur l'éligibilité de leur département aux fonds européens. En revanche, ils demandent toujours l'inscription au contrat de plan de trois projets d'infrastructures qu'ils estiment indispensables. Il s'agit du prolongement de la ligne de tramway Saint-Denis - Bobigny, et surtout celui de la ligne 12 du métro vers Aubervilliers, la seule ville de la périphérie de Paris à ne pas être ainsi desservie. Ils craignent également que la rocade ferrée dite « tangentielle nord » ne fasse les frais des derniers arbitrages.

Au-delà d'une démarche classique de lobbying à l'approche des dernières étapes de la préparation du contrat de plan, les élus de la Seine-Saint-Denis brandissent la menace d'une rupture de négociations sur la Plaine de France. « Si les choix de l'Etat ne correspondent pas à son discours sur la nécessité d'un rééquilibrage de l'Île-de-France », explique M. Braouezec, nous ne voyons pas comment nous pourrions envisager de poursuivre notre collaboration avec le gouvernement. »

Christophe de Chenay

## La fusion de la commune de Lomme avec celle de Lille est engagée

### LILLE

de notre correspondante  
Une étape décisive vient d'être franchie dans le processus d'association, engagé au début de l'année, entre les communes de Lille (182 000 habitants) et celle de Lomme (27 900 habitants). Vendredi 29 octobre, les conseils municipaux des deux villes ont adopté, à quelques heures d'intervalle et à une très large majorité, la charte d'association les unissant.

A Lille, l'ensemble des élus de gauche ont voté pour cette union, les trois élus FN ont voté contre, les douze élus de l'opposition ayant décidé de boycotter la séance. Scénario presque identique à Lomme, à deux nuances près cependant : l'opposition (trois élus) a siégé et voté contre, tout comme l'élu communiste.

Au total, trois délibérations ont été adoptées, portant sur la forme juridique de l'association – la formule de « fusion avec création de commune associée » permet à Lomme de garder un conseil communal consultatif, élu au suffrage universel, et un maire délégué –, l'harmonisation fiscale, qui sera étalée sur douze ans comme le permet la loi Chevènement, et les orientations générales de la nouvelle commune.

Le processus d'unification n'est pas encore totalement achevé : le conseil général, présidé par le socialiste Bernard Derosier, maire délégué d'Hellemmes, commune associée depuis vingt-deux ans à celle de Lille, doit rendre un avis sur la question, avant que la demande ne soit transmise au Conseil d'Etat, seul habilité, par décret, à prononcer la fusion.

Mais, sur le terrain, l'association est d'ores et déjà une réalité.

Tout avait commencé, le 9 janvier, avec la proposition du maire socialiste de Lomme, Yves Durand, d'associer sa commune avec celle de Lille. Si Pierre Mauroy, maire (PS) de Lille, avait accueilli cette offre avec enthousiasme, les élus de droite, unanimes, avaient dénoncé « une manœuvre politique » destinée, selon eux, à assurer la victoire de Martine Aubry aux prochaines municipales de 2001, avec le poids des voix de gauche de Lomme.

### UNION PLUS LARGE

Le dossier avait également provoqué quelques remous au sein de la consensuelle communauté urbaine de Lille. En juin, à l'occasion des élections européennes, une dizaine de maires de droite décidaient d'organiser un référendum contre le principe de fusion. Si leur population les suivait, le processus suivait son cours. Le 10 mai, il prenait un tour très concret avec la mise en place d'une commission, composée d'élus des deux villes, et chargée d'élaborer la charte d'association.

Cette fusion, bientôt effective, va donc permettre à Lille, la plus petite des grandes villes, de franchir le cap des 200 000 habitants. Les choses ne devraient pas s'arrêter là puisque, fort de la nouvelle association, le maire de Lomme a proposé une union plus large, à toutes les villes de la première couronne, à savoir toutes celles qui ont une frontière avec la nouvelle entité.

Nadia Lemaire











Le 7 mai 1989, trois cents personnes manifestent à Berlin-Est pour protester contre le trucage des élections municipales.

DESTINS EST-ALLEMANDS

Wieland Schultz,  
le comédien  
converti  
au business



**P**OUR l'ancien acteur de théâtre Wieland Schultz, la frontière est-allemande n'est pas tombée le 9 novembre 1989, mais quelques mois plus tôt, en février, lorsqu'il obtient pour la première fois un visa d'une semaine pour aller à Berlin-Ouest fêter les soixante-cinq ans de sa grand-mère. « J'étais parti curieux et enthousiaste. Je ne connaissais personne de mon âge. En une semaine, je ne suis arrivé à nouer aucun contact. Dans un bar de Kreuzberg, lorsque j'ai dit que j'étais de Berlin-Est, mes voisins m'ont tendu un verre à moitié plein en me disant que je pouvais le boire. Et ils sont partis. Mon impression a été catastrophique. Je suis rentré plus tôt que prévu. Le jour de la chute du mur, je n'étais pas si content que cela. »

Pourtant, lorsque la dictature de la RDA commence à se fissurer, le jeune homme, né en 1961 à Berlin-Est quelques semaines avant la construction du mur, s'engage en politique dans le Neues Forum. « Je croyais qu'il y avait une troisième voie », explique-t-il, se refusant aujourd'hui à diaboliser la RDA. « On dit que la RDA était terrible. Or 95 % de la population s'était arrangée avec le système et a pu vivre avec. »

Il lui faut déchanter lorsque les partisans de Helmut Kohl remportent les premières élections libres de la RDA en mars 1990 : les Allemands de l'Est ont voté pour le deutschemark et une unification rapide. « Lorsque j'ai vu la victoire de la CDU, je me suis dit : "Ce n'est pas mon pays, ce n'est pas mon monde." Je me suis retiré de la politique. J'ai décidé de m'occuper de ma vie personnelle. »

« Il y a quatre ans,  
je pouvais dire  
celui-ci est de l'Est,  
celui-là de l'Ouest.  
Ce n'est plus le cas »

Wieland Schultz, mordu de théâtre, se présente trois fois à un concours d'une école d'art dramatique et finit par être l'un des trente reçus parmi mille candidats. Mais il abandonne sa formation au bout de deux ans, en 1985, troublé par son service militaire qui l'a traumatisé. « J'avais besoin de soins psychologiques », explique-t-il. Pendant les années qui suivent la réunification, Wieland reprend des études de théâtre, fait un peu tous les métiers dans la culture, fonde une troupe théâtrale et travaille notamment à Die Möwe, la maison du syndicat des artistes de RDA, qui finit par fermer ses portes.

« En 1996, je ne pouvais même plus payer mon loyer. J'ai dit : cela ne va plus, j'ai la trentaine bien passée, il faut que je gagne de l'argent, et je ne peux pas gagner d'argent avec l'art », dit-il, tout en reconnaissant que « si j'avais été vraiment un bon comédien, j'aurais pu faire carrière ». Il suit alors une formation financée par l'Union européenne et la ville de Berlin dans le multimédia. Il travaille depuis deux ans dans une firme de biotechnologie, dont il est responsable multimédia, et commence à s'intéresser au business : « J'envisage de fonder une firme Internet », affirme-t-il, insatisfait de son salaire.

Aujourd'hui, Wieland est plutôt serein. « Il y a quatre ans, je pouvais dire : celui-ci est de l'Est, celui-là de l'Ouest. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. J'ai mis neuf mois à m'apercevoir qu'une collègue de bureau venait de l'Ouest alors que je la croyais de l'Est. Cela fait réfléchir. Le mur dans les têtes a disparu à Berlin. »

Propos recueillis par  
Henri de Bresson

Arnaud Leparmentier

Arnold Vaatz, député CDU, ancien dissident

« Il n'y avait rien d'autre à faire que de partir »

**C**HIMISTE de formation, Arnold Vaatz faisait partie des milieux dissidents de Dresde dans les dernières années de la République démocratique allemande. Membre de Neues Forum (organisation non officielle de l'opposition démocratique), il avait rejoint le « groupe des vingt », qui représentait la population locale lors des tables rondes chargées de négocier la passation de pouvoir à Dresde après la chute du mur. Après avoir été membre du gouvernement de Saxe, comme secrétaire d'Etat, il est aujourd'hui, à quarante-cinq ans, député au Bundestag de l'Union chrétienne-démocrate.

« **Pouvait-on se douter lors des élections communales du 7 mai 1989 que tout était en train de basculer ?** »

« Depuis 1949, il n'y avait pas eu de vraies élections en Allemagne de l'Est. On votait sur des listes uniques, le vote était obligatoire et c'était prendre des risques que d'essayer de rayer des noms ou de vouloir passer dans l'isoloir. Les assesseurs observaient jalousement si vous mettiez le bulletin dans l'urne comme il fallait. C'était la pratique. Sauf que, depuis 1985, la politique de Mikhaïl Gorbatchev avait provoqué en Allemagne de l'Est aussi une envie de changement. »

« **Les gens sentaient-ils que quelque chose se passait ?** »

« C'était clair dès 1986, 1987. »

Ceux qui jusque-là n'étaient pas critiques ou qui se taisaient ont commencé à demander que le Politbüro prenne en compte ce qui se passait à Moscou. Ce qu'il n'a pas voulu faire. Or jusque-là le SED [Parti socialiste unifié d'Allemagne] tirait sa force de la présence de l'armée soviétique et de l'appui de l'URSS. Tant que Berlin et Moscou ne faisaient qu'un, l'espoir d'un changement était quasi nul.

« Quand les gens se sont aperçus que l'alliance n'était plus aussi étroite qu'avant, ils se sont interrogés sur ce qui justifiait le maintien de la dictature. Et comme rien ne changeait, et qu'ils ne croyaient plus en rien, ils se sont dit qu'il n'y avait qu'une chose à faire, quitter le pays. Les demandes d'expatriation ont atteint des proportions inconnues. Dans presque chaque famille, quelqu'un en avait déposé une. »

« **De l'extérieur, ce changement était pourtant à peine perceptible...** »

« Cela a mis du temps à s'exprimer ouvertement. Mais l'explosion des demandes d'expatriation a montré au grand jour à quel point le rejet de la RDA était fort. On ne pouvait plus le cacher. Ceux qui se taisaient étaient soudain confrontés sur leurs lieux de travail à des questions sur ce qui se passait avec leur fils ou leur neveu. »

« On a vu se développer un dé-



ARGUS-FOTOARCHIV GMBH

bat public comme il n'y en avait jamais eu. Les groupes d'opposants proches de l'Eglise évangélique, il y en avait depuis les années 70, 80. Le public n'y avait pas fait attention parce que leur chance de changer quelque chose était extrêmement faible. On les a entendus quand on a soudainement réalisé que la position du parti se trouvait affaiblie par les changements à Moscou, qu'il allait de revers en revers, aussi sur le plan économique. La situation était mûre pour un basculement de l'opinion. »

« **Et donc sont arrivées ces élections ?** »

« La seule chose qui comptait était de savoir s'ils oseraient encore jouer de leur pouvoir pour montrer que le vote des gens leur était égal. Et cette question, au soir du vote, ils y ont répondu une fois encore par l'affirmative. Et parce que c'est ce qu'on atten-

dit, cette fois, on avait fait massivement usage de la possibilité qu'on avait d'être présent au dépouillement des voix. »

« **Etiez-vous là ?** »

« Oui. Je suis allé au bureau de vote à 18 heures avec deux amis. C'était à Dresde, rue Leonard. Nous y avons retrouvé une vingtaine de personnes inconnues de nous. Le bureau était plein de gens. Certains avaient déjà participé à des activités dans le cadre de l'Eglise. Un autre m'a dit qu'il était syndicaliste et qu'il avait commencé à parler vrai dans son entreprise. Il est possible que quelques-uns aient été envoyés par la Stasi. Nous avons demandé à observer le dépouillement. La commission électorale avait pour consigne de l'accepter. Ils ont seulement trouvé qu'on était trop nombreux, mais, devant nos protestations, ils nous ont permis de rester. Et le dépouillement a commencé, pour et contre. A la fin, nous avons comptabilisé au moins 30 % de voix contre. Ce bureau se situait dans un quartier d'ouvriers et d'employés, représentatif de la société moyenne. Nous avons transmis nos observations à des personnes proches de l'Eglise. On s'est aperçu que, dans presque tous les bureaux de la ville, il y avait à peu près les mêmes résultats, sauf dans le quartier du centre, où habitaient les fonctionnaires du parti, les professeurs d'université, où on a

encore voté à 90 % pour le régime. Ce qui n'a pas empêché les autorités de proclamer un résultat de 98 % en faveur de leurs listes. »

« Un des amis avec lesquels j'étais, Stephan Dumke, a alors porté plainte contre X... pour fraude électorale auprès du procureur. Il a été convoqué à plusieurs reprises par la police criminelle, puis il n'en a plus entendu parler. Les autorités se sont contentées de dire, face aux plaintes, qu'il s'agissait de bureaux où il y avait eu des exceptions, que cela ne changeait pas le résultat global. Mais l'important était que leur manipulation soit devenue évidente. »

« **Comment est-ce que les gens l'ont su, pas à travers la presse officielle, évidemment ?** »

« Cela s'est propagé de bouche à oreille. Personne n'aurait pu se permettre de faire une proclamation. Cela aurait immédiatement déclenché des poursuites pour activité organisée contre l'Etat socialiste. Les gens s'étaient habitués au cours des années à ce que cela se passe ainsi. Mais, cette fois, cela voulait dire que le régime n'entendait rien modifier à sa pratique de réduire le peuple au silence en dépit des changements en Union soviétique. C'était le message. »

« La manipulation des élections a renforcé le sentiment qu'il n'y avait rien d'autre à faire que de partir. Des centaines de milliers de gens ont alors commencé à réfléchir sérieusement à l'idée de profiter de l'été pour aller dans d'autres pays de l'Est, où il serait possible de se réfugier dans les ambassades d'Allemagne fédérale ou de franchir les frontières vers l'Ouest. »

« **Le rideau de fer avait commencé à être démonté le 2 mai à la frontière entre la Hongrie et l'Autriche, juste avant l'élection. Est-ce que les gens le savaient ?** »

« Oui, justement ! Ce qui frappait les gens, c'est que d'autres pays socialistes s'adaptaient d'une manière ou d'une autre aux nouvelles réalités : les Polonais avec leurs tables rondes, les Hongrois avec des réformes politiques. Ces pays, où les citoyens étaient peu à peu considérés comme des êtres humains, devenaient un objectif à atteindre pour, de là, partir ailleurs. »



HARF ZIMMERMANN/OSTKREUZ-RAPHO

Ces trois clichés d'Ostkreuz, la première agence photographique de RDA, ont été pris dans les rues de Berlin-Est, entre 1986 et 1988. Derrière une façade figée où la « morale socialiste » est le dernier refuge des valeurs petites-bourgeoises, la société allemande bouge. Les jeunes sont sensibles à la mode occidentale qu'ils découvrent grâce aux télévisions d'Allemagne de l'Ouest.



# Kosovo : le piège du silence

Un nombre croissant d'informations en provenance du Kosovo suscitent de l'inquiétude chez ceux qui soutiennent le peuple kosovar dans sa résistance au régime de Belgrade. Serbes et Roms restés sur place sont victimes de nombreuses exactions, allant de l'« incitation au départ » jusqu'au meurtre. Des édifices serbes, publics et privés, sont régulièrement rasés ou gravement endommagés et la KFOR est contrainte de protéger les monastères orthodoxes.

On peut aussi s'interroger sur l'état de la liberté d'expression quand on voit l'agence Kosova Press, considérée comme un des organes officiels de l'UCK, menacer de mort à mots à peine couverts le rédacteur en chef du quotidien *Koha Ditore*, Vetton Surroi, pour avoir affirmé récemment que ces méfaits déshonorent la cause kosovare.

Certes, les nouvelles que nous recevons sur la situation quotidienne des Kosovars sont partielles : le Kosovo n'occupe plus la première page des journaux. Il est aussi possible que se multiplient les actes de vengeance individuelle répondant aux crimes des nationalistes serbes. Il est non moins vrai qu'aujourd'hui encore, de l'avis même de la KFOR, un nombre important d'agressions est imputable à des Serbes, par exemple à Mitrovica, dans le nord du Kosovo - où règne encore l'*apartheid* - ou dans le sud de la Serbie.

Par ailleurs, le renversement complet de la situation qui a suivi l'arrivée de la KFOR a été suffisamment rapide pour que le ressentiment l'emporte chez beaucoup sur l'apaisement - à la différence de ce qui était advenu en Bosnie-Herzégovine au terme de quatre ans de guerre et de négociations serrées. Pourtant, même si l'on ne peut y voir une campagne organisée et si un petit nombre seulement de ces exactions sont confirmées, le tableau qui se dessine d'un Kosovo où la simple pratique du serbo-croate semble mettre en danger de mort est pour le moins alarmant.

Il l'est d'autant plus qu'un silence gêné accompagne ces faits. Silence des autorités et des forces kosovares en place, d'abord, au premier rang desquelles le leader pacifiste Ibrahim Rugova, dont on appréciait, avant la guerre, la force de conviction pour défendre son peuple et dont on aimerait entendre aujourd'hui la voix, de même que celle des anciens dirigeants de l'UCK qui semblent déjà entrés dans la compétition des partis en formation.

Silence encore des commentateurs français, qui contraste avec les nombreuses prises de position durant la guerre. Pas un mot, par exemple, sur les 450 Roms qui ont eu la « chance » de franchir la frontière macédonienne et qui attendent à présent l'hiver dans le (tristement) célèbre camp de Senovac où des milliers d'Albanais du Kosovo avaient trouvé refuge sous l'œil des caméras au printemps dernier.

Pas un mot non plus sur les pressions exercées à l'égard des Turcs du Kosovo, invités à « s'albaniser » d'urgence si l'on en croit le dernier éditorial du *Courrier des Balkans*. Sans doute convient-il de se rassurer en se disant que les protestations des uns et des autres sont en préparation ou qu'elles sont simplement mal relayées par les médias.

Ou peut-être cette prudence est-elle dictée par la crainte de compromettre l'expérience démocratique qui se fraye timidement un chemin dans cette région ravagée. Il ne manque pas de voix, de fait, pour expliquer qu'il faut comprendre la réaction des Kosovars après un *apartheid* de dix ans et les récents massacres de masse. La compréhension est certes indispensable, mais elle ne peut conduire à une quelconque forme de justification, même voilée. Il est peu vraisemblable que les vieillards et les enfants assassinés se soient rendus coupables de crimes de guerre. Et quand il y aurait des criminels parmi les victimes, il convient de rappeler qu'une exécution sans enquête ni procès contradictoire n'est pas un acte de

justice, mais un meurtre. Les actes de vengeance commis aujourd'hui au Kosovo ne rendent pas pour autant illégitime l'intervention alliée qui a permis de mettre fin aux massacres organisés par le régime

ment aérienne, la lenteur (si nécessaire qu'elle soit) de la justice internationale ou encore les hésitations des pays de l'OTAN sur le futur statut institutionnel du Kosovo ont leur part dans les tensions ac-

**Parce que nous soutenons les Bosniaques et les Kosovars contre la « purification ethnique » et parce que l'indignation ne saurait être sélective, nous nous devons de dénoncer les agressions contre les Serbes et les Roms du Kosovo**

de Belgrade. Toutefois, ils font apparaître après coup les ambiguïtés, les limites et les insuffisances de la campagne de frappes. Il est en effet probable, entre autres choses, que le choix d'une stratégie stricte-

tuelles. Quoi qu'il en soit, les principes qui guidaient les actions d'hier, quand nous avons commencé à nous indigner face aux crimes de Slobodan Milosevic, sont universels et ne sauraient cesser de

l'être sous prétexte que les victimes sont, aujourd'hui, serbes ou roms. Parce que nous soutenons les Bosniaques et les Kosovars contre la « purification ethnique » et parce que l'indignation ne saurait être sélective, nous nous devons aujourd'hui de dénoncer les agressions contre les Serbes et les Roms du Kosovo. Une autre conduite pourrait laisser penser que la vie d'un des leurs n'a pas exactement la même valeur que celle d'un Bosniaque ou d'un Kosovar.

Si, par malheur, les organisations kosovares n'entreprennent rien pour contrôler et condamner la violence qui vise les minorités, alors elles perdront la confiance de ceux qui, des Etats aux individus en passant par les associations, souhaitent contribuer à la construction d'un Kosovo démocratique. Pour notre part, la coopération que nous nous efforçons de promouvoir dans le domaine universitaire

n'a de sens que si les droits élémentaires de chacun sont garantis.

En écrivant cela, notre pensée va au professeur Anton Ceta, qui, au début de cette décennie de souffrances, avait eu la lucidité et le courage, avec ses étudiants de l'université de Pristina dont certains sortaient des prisons de Belgrade, de lancer, dans tout le Kosovo, un vaste mouvement contre la coutume de la vendetta, pour le « pardon du sang ». Avec l'aide des pays de l'Union européenne et le concours du tribunal pénal international de La Haye, leur exemple peut encore être suivi.

**Les universitaires** Pierre Bayard, Christine Ferret, Jean-Louis Fournel, Claire Levy-Vroelant, Christopher Lucken et Emmanuel Wallon sont, à Paris-VIII (Vincennes-Saint-Denis) et à Paris-X (Nanterre), chargés de la coopération avec les universités de Bosnie-Herzégovine.

## Le vrai prix de la reconstruction *par Carl Bildt*

Après une décennie de guerres dévastatrices, l'heure est à la reconstruction pour les pays d'Europe du Sud-Est. Mais on sous-estime trop souvent leurs problèmes. Voir d'abord dans les difficultés économiques et politiques de la région une affaire de reconstruction, juger de la contribution internationale d'abord en termes de volume d'aides, c'est s'exposer à de nouveaux échecs dans les années futures.

Nous devons admettre qu'il y a peu de chances que les 25 millions d'habitants de la région progressent économiquement et socialement sans parfaire leur intégration à l'Europe et au reste du monde. Et qu'il n'y a aucune chance que cela arrive de manière durable sans des réformes économiques et politiques radicales.

Il y a dix ans, au moment où les systèmes socialistes d'Europe commençaient à s'effondrer, ce

qu'on appelait alors la Yougoslavie occupait une situation assez enviable. Son économie était comparable à celle de la Pologne et elle se libéralisait politiquement ; on pouvait penser qu'elle avait plus de chances de décoller que la Pologne.

Aujourd'hui, ces pays appartiennent à deux univers différents. La Pologne a pris son essor et vu son économie bondir d'un tiers alors que ce qui reste de la Yougoslavie s'est pour ainsi dire écroulé avec un PNB inférieur d'un tiers à ce qu'il était il y a dix ans.

Certes, les guerres successives des années 90 ont joué un rôle décisif dans cette catastrophe sociale et économique. Mais tout aussi important fut le peu d'empressement des dirigeants des pays situés au sud de la Slovénie et au nord de la Grèce à libéraliser et ouvrir leurs systèmes économiques.

La Serbie est le pire exemple de cette résistance farouche à la réforme. Pour l'heure, elle détient l'économie la plus archaïque de toute l'Europe, à l'exception probable de la Biélorussie. Modélisée par les fléaux jumeaux du communisme et des sanctions, elle s'est muée en un mélange de *nomenklatura* et d'économie mafieuse sans guère de perspective de véritable progrès. A quoi il faut sans doute ajouter les dégâts du dernier conflit. On estime que la production de la Serbie régressera d'un tiers cette année. D'après les prévisions, ce pays naguère assez bien placé deviendra le plus pauvre d'Europe.

On comprend aisément que la communauté internationale répu- gne à prêter la main à sa reconstruction tant qu'elle sera dirigée par un homme accusé de crimes contre l'humanité par le Tri-

bunal pénal international. Mais les difficultés vont plus loin : sans une rigoureuse réforme économique, toute aide de grande ampleur à la reconstruction risque d'être de l'argent gaspillé, argent qui pourrait être employé avec plus de profit ailleurs dans le monde.

Les structures archaïques de la Serbie forment un obstacle encore plus grand à son développement que le président Milosevic. Or, les caractéristiques déplorées en Serbie se retrouvent dans la plupart des économies de l'ex-Yougoslavie.

Quatre ans après la fin de la guerre, le refus de la réforme a plongé l'économie bosniaque dans une situation de quasi-stagnation si l'on excepte l'effet des aides et d'une présence internationale massive. Un système complexe et ringard, plus propre à assurer le contrôle politique que l'efficacité économique, a réussi à effrayer l'investissement étranger tout en empêchant l'investissement national. Avec le déclin des aides, les perspectives de la Bosnie sont bien grises, à moins de recourir à des changements radicaux.

Quant à la Croatie, qui se décrit souvent comme le plus occidentalisé des pays de l'ex-Yougoslavie, elle n'a pas davantage commencé les réformes indispensables. En donnant la priorité au contrôle de l'Etat et du Parti sur l'économie, on y a encouragé un immobilisme qui s'efface à son tour devant un déclin caractérisé.

On s'accorde en général à voir dans cette résistance au changement l'effet de l'emprise persistante des vieux partis nationalistes ou socialistes, qui ont dominé la région pendant toute la dernière décennie. Issus de vieilles traditions communistes, ils se sont

montrés fort réticents à séparer pouvoir politique et contrôle économique. Tout en souscrivant en paroles aux réformes, ils ont souvent résisté pied à pied à toute initiative affaiblissant leur mainmise sur les éléments principaux de l'économie.

Les dirigeants de la région ont trop souvent eu toute latitude pour mener leurs politiques rétrogrades, car la communauté internationale était accaparée par le problème plus urgent de la paix. Il est bien évident que cette dernière doit aider à la reconstruction des maisons détruites comme à restaurer une infrastructure indispensable au renouveau économique. On ne doit toutefois pas mettre l'accent sur les seuls besoins de reconstruction immédiate, mais plus encore sur les nécessaires réformes de fond.

Dans son plan pour l'avenir du Kosovo, la mission des Nations unies a donc inscrit ces réformes au premier rang des priorités. On va mettre en place les éléments-clés d'un système économique viable. Mais le Kosovo ne constitue qu'une petite partie d'une vaste région et son développement dépendra de celui de l'ensemble des Balkans.

Il faut tirer la leçon de nos erreurs en Bosnie. Reconstruire sans réformer, c'est seulement retarder le déclin.

**Carl Bildt**, ancien premier ministre suédois, est le représentant spécial pour les Balkans du secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan.

(Traduit de l'anglais par Guillaume Villeneuve.)  
© Los Angeles Times.

**Bonjour, le réseau est actuellement inexistant, veuillez rappeler ultérieurement ou laisser...**

Vos communications sont souvent importantes voire vitales pour vous ou votre entreprise. Nous sommes là pour vous conseiller et vous orienter vers des systèmes capables de répondre à vos besoins en fonction de vos critères spécifiques : activité, déplacement et situation géographique ou encore nature des messages. GEOLINK vous fera découvrir votre nouvel équipement, ses performances et bien sûr ses limites. C'est chez nous un point de détail fondamental qui différencie un conseiller d'un vendeur et nous assure une clientèle particulièrement fidèle. Puis nous ouvrirons votre ligne, assurerons le suivi commercial ainsi que la veille technique. Pour en savoir beaucoup plus,



**Appelez-nous au 33 1 45 61 54 10**  
Département marine 33 4 42 32 99 00  
Et le monde est joignable.

E-mail : [infos@geolink.fr](mailto:infos@geolink.fr) — Site : <http://www.geolink.fr>

## Décléricaliser l'Université *par Jacques Le Goff*

ÉVA JOLY n'enseignera donc pas à la faculté de droit d'Assas, les instances locales ayant fait le choix de ne pas donner suite favorable à sa candidature au titre de professeur associé. Ne disposant d'aucune indication sur les circonstances de l'affaire ou sur les compétences pédagogiques de l'intéressée qui n'est tout de même pas une magistrate inconnue, gardons-nous de porter la moindre appréciation sur le cas d'espèce.

On ne peut pourtant s'empêcher d'y voir une nouvelle manifestation non seulement de la réserve mais de la réelle allergie de larges franges du monde universitaire à l'égard des candidats en provenance de l'univers professionnel. La participation, large il est vrai, des professionnels aux activités d'enseignement et, à l'occasion, de recherche, ne doit pas faire illusion. La tolérance dont ils sont l'objet est à la stricte mesure de leur utilité. Ils combleront ici un vide dû à une insuffisance de postes, ils feront là l'affaire à raison de leur compétence dans une matière requérant un savoir spécifique. Rien de plus.

Mais s'il leur vient la mauvaise idée de poser leur candidature sur un poste statutaire, hormis les strapontins de « professeur associé » - et encore ! - ils ne tarderont pas à comprendre leur situation de parias. Qu'ils doivent

satisfaire aux conditions habituelles de recevabilité du dossier, quoi de plus naturel ? Le problème est qu'ils devront, à dossier égal, vaincre la réticence pour ne pas dire la suspicion, évidemment inconnue et peut-être même inconsciente, née de leur profil atypique. Ils ont au pied de la glèbe professionnelle du plus mauvais genre. Par conséquent, qu'ils ne comptent pas sur quelque bonification attachée à l'enrichissement de leur savoir par une pratique effective. Qu'ils ne se prennent pas à rêver de quelque équivalence entre cette expérience professionnelle et le modeste article qui aurait pu emporter la décision favorable.

Bien naïfs êtes-vous, candidats qui pensez que 5, 10, 20 ans de mise à l'épreuve du savoir au plus près du terrain pourrait valoir 30 pages, requérant 3 mois de travail, d'un article publié dans une revue confidentielle. Franchement, vous n'y êtes pas et, si vous insistiez, vous vous exposeriez au reproche de manque de goût.

Il vous faudra, au contraire, par un dossier plus que parfait, remonter le handicap attaché à votre candidature par l'aberration d'un parcours hétérodoxe. Et comment voulez-vous qu'il en soit autrement, s'agissant du jugement d'instances du type Conseil national des universités, composées de personnes qui, pour la plupart, n'ont

jamais rien connu d'autre que l'atmosphère feutrée de l'université érigée en temple dont ils sont les grands desservants. Que le profane s'en tienne au parvis ou, au mieux, aux bas-côtés ! Le chœur n'est pas pour eux.

Ayant défendu cette vision de l'université réellement, c'est-à-dire institutionnellement, ouverte au monde commun, je m'étais vu, il y a longtemps déjà, taxé de « maoïsme ». Erreur ! Mon inspiration puise plutôt ses sources, au plus près du côté du trop oublié Ivan Illich et au plus loin chez Aristote, qui se faisait du Lycée une conception certes exigeante mais modeste, une conception de plein vent.

A défaut de croire à la perspective d'inflexion spontanée d'une telle culture aristocratique à tendance obsidionale, il reste à rêver d'une initiative ministérielle invitante à l'enrichissement par élargissement des critères de sélection. Les universitaires patentés y perdraient sans doute un peu de leur superbe. L'Université y gagnerait en réelle ouverture, en débride-ment de son style, encore bien affecté, et en pédagogie lestée de l'épaisseur du monde. Mais c'est un rêve...

**Jacques Le Goff** est maître de conférences de droit public à l'université de Brest.



# Souvenirs, souvenirs *par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française*

LA SCÈNE se passe le jour des morts, dans un cimetière de la banlieue parisienne cerné d'arbres roux et de grues de chantier. Mémère, près de quatre-vingt-dix ans, arrose les plates-bandes d'une tombe tachetée de lichens jaune serin. Son petit-fils, Paul, bientôt quarante ans, la regarde faire en agitant des clés de voiture. L'aieule tenait à ce que le caveau familial « soye propre » pour la Tous-saint, « vis-à-vis des gens ». Paul s'est offert à la conduire, ça la changerait des Myosotis, la résidence coûteuse où « elle se plaît tant ». Il est mal garé, mais léger de se sentir bon cœur. Il force sur le zèle :

– Qui est parti le premier, déjà ? demande-t-il en déchiffrant les inscriptions de la dalle. Pépère ou l'oncle André ?

Mémère pose l'arrosoir. Elle dresse son index devant ses lèvres et lève au ciel des yeux gris :

– Tu me poses une fichue colle, mon Bruno. Logiquement, ça devait être Pépère, mais dans ces histoires c'est tellement la loterie.

Elle gratte les dates gravées dans la pierre. Le salpêtre a effacé les millésimes.

– Peut-être bien ton oncle André d'abord... Le jour de l'enterrement, je me rappelle, on se disait des choses comme « c'est pas normal, l'ordre où ça se passe ».

Mémère reprend l'arrosoir :

– Tu me préviendrais, dit-elle, si j'avais la maladie de comment déjà – mais si, tu sais bien, le nom ressemble à un vin d'Alsace qu'on sert avec les fruits de mer.

Depuis cette fin de siècle où l'on n'en finissait plus de mourir, chaque famille comptait au moins un amnésique. Les enfants disaient : « C'est un genre d'Al-quelque chose. » Toujours « un genre de », ça avait moins l'air

d'une tare. Le « mien se perd en pyjama sur le périphérique », confiait l'un ; « la mienne enlève son dentier comme elle sortirait son portemonnaie », enchaînait l'autre. Les héritiers se racontaient la dernière du « leur », en guise de « bien bonne » ; mieux valait en rire.

Mémère n'attend pas la réponse. Elle inspecte les concessions alentour, puis les grues proches :

– Avant, ça grouillait de monde, ici, le 2 novembre. Les gens ne soignent plus leurs morts. Ils les brûlent et pfluit, ni vu ni connu, place aux promoteurs. Parbleu : au prix du mètre carré ! (Elle arrache un pissenlit au scellement de la sépulture mitoyenne). Même ma voisine n'est pas venue cette année. Toutes des lâcheuses !

– Peut-être qu'elle aussi elle a... hasarde Paul, conscient, trop tard, de sa gaffe.

Mémère s'en amuse plutôt, en vidant le reste d'arrosoir sur ses pieds.

– Au fond, la voisine a raison. A quoi bon ce jardinage ! C'est comme les souvenirs : un truc à pleurer toute seule le dimanche soir. Qu'est-ce qu'on a besoin de célébrer sans arrêt des anniversaires ! Le passé, c'est fait pour couler à pic et le bonjour chez vous ! Prends le préfet de Vichy, mon jumeau, qu'on vient de coller en prison ! Pour des crimes qui ne doivent pas s'oublier, soi-disant ! En attendant, l'Allemand Oberg qui lui donnait des ordres, de Gaulle l'a libéré ! En 1962 ; je sais, c'était l'année de ta naissance. Les choses d'il y a longtemps, ça revient mieux...

Un enfant portant un masque de tête de mort joue à saute-mouton sur les tombes. Paul croit devancer l'irritation de Mémère, qui parle de « maladie d'Halloween ».

– Encore un truc importé d'Amérique, dit-il :

Star Wars, McDo et maintenant leurs fêtes débiles à la place des nôtres !

Il tombe mal. L'ancêtre applaudit :

– Les Américains ont bien raison. Les Romains ont fait pareil. Les empires, ça a toujours bouffé les pays conquis, corps et âme. Jusqu'au jour où patatras !

De joie, elle a lancé l'arrosoir en l'air.

– Sauf que les Américains, ce seront les derniers, dit Paul. Après eux...

Mémère plisse ses paupières et prend un accent nasillard.

– Ce sera le tour de l'Asie, mon Jérôme ! Japonais et Chinois réunis. Idéal, quand nous serons 11 milliards d'humains. Des as, les Jaunes, question fourmière !

Cette perspective invivable la console d'échapper à l'avenir. Elle abandonne l'arrosoir au milieu de l'allée. Elle esquisse un pas de slow en chantant *Que reste-t-il ?*, de Charles Trenet, cet autre « jumeau » qu'elle se promet d'aller entendre dans la semaine, « une dernière fois ». Paul entonne, de Johnny, *Souvenirs, souvenirs*.

– Vachement bath, le foot de dimanche dernier ! dit Mémère, à propos du rugby. Tu me poses au funiculaire ? Ca me rajourne.

Quel funiculaire ? Paul n'ose réveiller Mémère de son euphorie. Il lui prête son bras. Il commence à actionner l'ouverture automatique de sa voiture. A quelle distance fonctionnera-t-elle ? Vaste question, à l'aube du millénaire. Mémère lève de nouveau l'index vers ses lèvres :

– N'empêche : tu m'as posé une fichue colle, de savoir si c'est Pépère ou l'oncle André qui...

Dans la lumière du cimetière, le doigt de l'aieule prend une teinte de vieux piano désaccordé, de dent d'âne. Comme le jour proche où elle n'arrosera plus.

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 206 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## Le nouvel Oslo

**A** première vue, ce mini-sommet d'Oslo sur le Proche-Orient, réuni lundi 1<sup>er</sup> et mardi 2 novembre, a quelque chose de pathétique. Une énième fois, voici rassemblés un président des Etats-Unis, Bill Clinton, un premier ministre israélien, Ehoud Barak, le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, et, un instant détourné de ses bombardements lourds contre des civils tchétchènes, un chef de gouvernement russe, Vladimir Poutine. Une énième fois, la presse et les opinions publiques souhaitent une percée dans le processus de paix. Bill Clinton espère, lui, qu'une belle photo de poignée de main israélo-palestinienne en sa présence va faire contrepoids, aux Etats-Unis, à quelques difficultés de sa diplomatie, à commencer par son récent et retentissant échec à faire ratifier le traité sur l'interdiction des essais nucléaires. Mais le choix d'Oslo, justement, vient souligner que bien peu de progrès réels sont intervenus depuis qu'en cette ville, en 1993, Israéliens et Palestiniens jetaient les bases d'un dialogue accéléré vers la paix.

On dira que sept ans dans l'histoire d'un conflit vieux d'un demi-siècle – voire beaucoup plus –, c'est peu de chose. C'est oublier que l'élection d'Ehoud Barak a fait naître de grands espoirs. Les décevoir, laisser traîner les choses, serait dangereux. En gros, depuis son arrivée au pouvoir au printemps, M. Barak a tenu promesse : des prisonniers palestiniens ont été libérés ; un passage entre la Cisjordanie et la bande de Gaza a été

aménagé ; les contacts sont quotidiens entre officiels israéliens et palestiniens. L'atmosphère n'a plus rien à voir avec celle qui prévalait du temps où Benyamin Néanyahu était au pouvoir. Mais tout cela fut fait avec retard sur le calendrier annoncé. Dans une région où les perceptions comptent autant que les faits, l'impression qui domine est celle d'un piétinement, sinon d'un blocage, dans l'avancée vers la paix.

D'où l'importance du nouveau calendrier, et des espoirs qu'il recèle. Israéliens et Palestiniens sont convenus d'arriver d'ici à février 2000 à un accord-cadre intérimaire sur le statut définitif des territoires, de Jérusalem, sur la question des réfugiés et celle des frontières. A en croire le quotidien israélien *Haaretz* (indépendant de gauche), M. Barak serait prêt à accepter alors la création d'un Etat palestinien sur un certain pourcentage de la Cisjordanie et de Gaza, avec une capitale qui pourrait être située dans les faubourgs du grand Jérusalem. C'est avec cet Etat – et non avec une Autorité, comme aujourd'hui, ou avec l'OLP – qu'Israël signerait en septembre suivant un accord de paix en bonne et due forme.

Dans cette perspective, les Palestiniens ont déjà désigné leur équipe de négociateurs. On attend toujours celle de M. Barak. Si le quotidien *Haaretz* dit vrai, on comprend que le premier ministre prenne son temps : pareil scénario serait une étape décisive dans l'histoire moderne du Proche-Orient. Et Oslo 99 peut être une réunion utile.

**Le Monde** est édité par la SA LE MONDE  
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
Directeur artistique : Dominique Roynet  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment  
Rédacteurs en chef : Alain Frachon, Erik Izraelewicz (Editoriaux et analyses) ; Laurent Grellsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ; Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jureau (France) ; Frank Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction) ; Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vermet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

**Le Monde** est édité par la SA Le Monde  
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 1 000 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### L'intégration économique européenne

**IL NE FAIT** aucun doute que nous assistons en ce moment à une tentative concertée pour sauver la coopération européenne et, avec elle, la politique suivie jusqu'à présent par les Etats-Unis en Europe.

En dépit des progrès réalisés par chaque bénéficiaire du plan Marshall dans la voie du relèvement économique, deux problèmes essentiels demeurent en suspens : l'unification de l'Europe et l'équilibre de ses comptes avec la zone dollar. On admet généralement que la réalisation du premier objectif faciliterait grandement celle du second. En effet, même si l'on se place dans la meilleure hypothèse, l'Europe ne se retrouvera en 1952 « que dans une position d'équilibre précaire à l'égard de la zone dollar. S'il n'y a pas intégration, tous les pays s'efforceront de protéger individuellement leurs réserves de dollars.

**Le Monde** SUR TOUS LES SUPPORTS  
Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn) ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE  
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

*Ils essaieront d'obtenir des dollars les uns des autres en réduisant leurs importations. On se retrouverait alors en présence du cercle vicieux du nationalisme économique ».*

Ces paroles sont de M. Paul Hoffman, administrateur du plan Marshall, qui conclut en substance : l'intégration économique européenne est une nécessité pratique. Que pensent les intéressés de ces exhortations ? Les deux principaux responsables de l'action européenne, la France et le Royaume-Uni, ont apporté leur adhésion. Dans son discours, Sir Stafford Cripps, secrétaire de l'Echiquier, s'est montré plus compréhensif que d'habitude à l'endroit des thèses continentales. Il a sans doute voulu dissiper l'idée qu'une cassure irréparable séparerait son pays des autres nations plus libérales de l'OECE.

(3 novembre 1949.)

**Dominique Dhombres**

## Projet de célébration de l'an 2000 *par Jean-Pierre Cagnat*



## La violence, tabou des sociétés démocratiques

*Suite de la première page*

A lire Restif de La Bretonne, il apparaît que les nuits de Paris étaient autrement plus dangereuses au XVIII<sup>e</sup> siècle qu'aujourd'hui. Les chances de se faire détrousser ou assassiner au coin d'un bois étaient jadis nettement plus élevées. Nul n'entreprenait sans risque un long déplacement et il était plus prudent de voyager en groupe ou avec une escorte armée. Or nos sociétés ont l'impression que l'insécurité progresse massivement. « La pacification démocratique qui a, chez nous, de manière irréversible, expulsé l'idée de révolution sanglante, a une contrepartie : l'entrée dans le temps des incivilités, des "rodéos" et des violences gratuites », estime Alain Brossat, maître de conférences à Paris-VIII.

Deux exemples de ces violences « modernes » ont été analysés lors de ce forum. A Strasbourg et dans d'autres villes françaises, un rituel s'est instauré depuis 1997 en fin

d'année. Des jeunes gens volent une voiture, se livrent à un « rodéo » dans les cités de la banlieue, et mettent le feu au véhicule. Ils sont bientôt imités par des dizaines d'autres. Environ cinq cents voitures ont ainsi été incendiées en décembre 1997 dans l'agglomération strasbourgeoise. L'opinion s'indigne davantage de ces destructions qui ont lieu au moment des fêtes que des innombrables vols commis toute l'année. « Noël est le moment où l'on se fait des cadeaux. Brûler une voiture, le symbole le plus fort de la société de consommation, ce soit-là, c'est mettre le monde à l'envers », explique Alain Vergnioux, maître de conférences à l'université de Caen. Mais c'est aussi obéir à une certaine logique de la fête, dont procèdent le carnaval ou les dépenses somptuaires des jeunes gens de la noblesse sous l'Ancien Régime.

L'autre exemple est la tuerie de Littleton, au Colorado, en avril 1999. Deux lycéens américains ouvrent le feu sur leurs camarades, sans raison apparente, et tuent une vingtaine de personnes avant de se donner la mort. L'absence de mobile de leur geste choque l'Amérique. Certes, les deux adolescents collectionnaient les insignes nazis, mais ils n'appartenaient à aucune organisation et ne se réclamaient d'aucune idéolo-

gie. « Ce qu'ils demandaient en fait, c'est le respect, notion post-moderne par excellence, et qui est le principe fondateur du politiquement correct », affirme Françoise Gaillard, enseignante à l'université Paris-VII.

La vision traditionnelle de l'Etat comme unique détenteur de la violence est par ailleurs battue en brèche. « Il faut concevoir l'Etat contemporain comme une communauté humaine qui, dans les limites d'un territoire déterminé, revendique avec succès pour son propre compte le monopole de la violence physique légitime », écrivait Max Weber. Or deux évolutions se dessinent actuellement, remarque Pierre Hassner, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris. A l'intérieur de ses frontières, l'Etat a du mal à exercer son monopole de la violence. A l'extérieur, le modèle de la guerre entre les Etats, où chaque citoyen accepte de risquer sa vie, n'est plus accepté.

A ceux qui sont persuadés que les violences quotidiennes sont plus nombreuses de nos jours que dans le passé, Steven Kaplan, professeur d'histoire à l'université Cornell, aux Etats-Unis, oppose un tableau étonnant de la vie des petites gens dans la France du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'insécurité est permanente. Le sang coule facilement dans les rues. On abat les animaux en public, de la même fa-

çon qu'on exécute les criminels devant des foules nombreuses. « Autant pour se distinguer de l'abject laquais que pour se défendre, le compagnon souhaite porter l'épée, comme les gens de qualité, quitte à se rabattre tranquillement sur la canne ou le bâton si la police repousse sa prétention sociale », raconte cet universitaire américain.

Tout se fait sous le regard d'autrui, dans les villes, et la rixe, destinée à réparer un tort, obéit à un véritable rituel. Elle joue en quelque sorte le rôle des prudhommes d'aujourd'hui pour résoudre les conflits du travail. Il y a d'abord les injures verbales, le poing brandi sous le visage, le chapeau que l'on fait tomber de la tête, et finalement le passage à l'acte, toujours en présence des gens du quartier, qui font office de jury. C'est de cette manière que le compagnon ébéniste se trouve obligé de payer sa portion de la consommation au cabaret, ou que l'apprenti maréchal-ferrant arrache à son maître récalcitrant le billet de congé lui permettant d'aller travailler ailleurs. Ce qui a changé, ce ne serait donc nullement la violence quotidienne, mais notre intolérance, sans cesse croissante, à l'égard de celle-ci.







# Les grandes banques espagnoles sont devenues des acteurs majeurs du paysage financier européen

Le réseau des caisses d'épargne, qui représente la moitié du marché national, reste à la traîne

Deux fusions ont, en quelques mois, radicalement modifié le paysage bancaire de la péninsule ibérique : Banco Santander et Banco Central Hispano

ont donné naissance au BSCH, le plus grand groupe bancaire du pays, et l'union de Banco Bilbao Vizcaya et d'Argentaria, deuxième et troi-

sième banques espagnoles, donne naissance à la deuxième banque européenne en capitalisation boursière, derrière la Deutsche Bank.

## MADRID

de notre correspondant

Il y a seulement quatre ans, personne n'aurait parié que l'Espagne entrerait, avec une des meilleures performances économiques, dans le groupe de tête de l'euro. Depuis, Madrid a mis les bouchées doubles, notamment dans le secteur bancaire et financier. Deux fusions spectaculaires sont venues le prouver cette année : celle du Banco Santander et du Banco Central Hispano, menée tambour battant en janvier, devenu le BSCH, premier groupe bancaire du pays (256 milliards d'euros de volume d'actifs) ; puis, il y a quelques jours, celle du Banco Bilbao Vizcaya avec Argentaria, respectivement les deuxième et troisième banques espagnoles, dont l'union, appelée BBVA, devient, avec 37,3 milliards d'euros de capitalisation boursière, la deuxième banque européenne en la matière, derrière la Deutsche Bank. L'Espagne a montré qu'elle s'est non seulement préparée très tôt à l'euro, mais qu'elle a, face à la concurrence étrangère, développé une stratégie agressive et dynamique.

D'où vient pareille vitalité ? D'abord, de la configuration très spéciale du marché lui-même. Pour « géants » que soient devenus le BSCH ou le BBVA, ils ne représentent à eux seuls que 30 % du marché, qui est divisé, en parts à peu près égales entre banques et caisses d'épargne. Ces dernières qui, n'ayant pas d'actionnaires pri-

vés, ne distribuent pas de bénéfices, sont seulement tenues d'en investir une partie dans des œuvres sociales. Elles sont devenues, avec un niveau de capitalisation parmi les plus élevés d'Europe, de redoutables concurrentes des banques. Elles en ont même racheté certaines et se sont constituées de véritables empires. C'est ainsi que la Caixa de pensions, la plus importante de ces caisses, vient de racheter 2,6 % de la Deutsche Bank, ce qui en fait le deuxième actionnaire. De son côté, la Caixa de Catalunya, la troisième caisse du pays, est en train de boucler un accord avec l'assureur britannique, Norwich Union.

Ce marché bancaire déjà foisonnant a pour caractéristique d'être devenu pratiquement imperméable à l'implantation étrangère. Comme l'explique José Luis Leal, président de l'Association des banques espagnoles (ABE) : « Nous avons un réseau d'une incroyable densité. En Espagne, le premier critère pour le choix d'une banque, c'est la proximité. Aussi avons-nous un système de petits guichets, très nombreux et peu coûteux. Il y a huit personnes en moyenne par succursale, y compris les services généraux, alors que la moyenne européenne est d'une bonne vingtaine d'employés. »

Ce système assure un service très proche de la clientèle, difficile à concurrencer. Notamment dans les différentes régions où pullulent les « cajas », les caisses, qui ont une grande pénétration du milieu rural.

Résultat, les banques étrangères auxquelles l'Espagne s'était ouverte, à la fin des années 70, pour aider son processus de modernisation, n'ont pas réussi à construire leurs propres réseaux. Au mieux, elles ont acheté des réseaux déjà existants.

## LA RELÈVE DES « FAMILLES »

Un autre avantage, peut-être : bon nombre de banques espagnoles n'ont pas connu le « traumatisme » nationalisation-dénationalisation. Certaines, parmi les plus importantes, ont été des banques familiales, gérées par de vrais financiers. Avec un vrai pouvoir de décision. Ainsi, on ne peut évoquer les 140 ans de succès du Banco Santander sans l'associer à trois générations de la famille Botin. Le dernier, Emilio, en treize ans, a porté sa banque de la sixième à la première place dans le pays et assumé avec succès des choix risqués, comme investir très tôt en Amérique latine ou miser sur le marché des télécoms. Aujourd'hui, la relève des « familles » est assurée par les jeunes technocrates, formés aux Etats-Unis, au Royaume-Uni ou ailleurs, et déjà aux commandes.

Par ailleurs, comme le souligne encore M. Leal, « le retard espagnol d'une certaine époque est presque devenu un avantage : nous sommes passés directement aux technologies les plus modernes, notamment pour les systèmes de paiement ; en avance pour les "offices virtuelles", nous avons le double de la moyenne européenne en terminaux de points de vente. Nous avons aussi été les premiers à nous adapter pour l'an 2000 ». De même, les banques ont pleinement accompagné en crédits

le développement récent espagnol, et leur participation aux grandes privatisations leur a donné de bonnes perspectives de croissance.

Quant au processus de concentration, la « rationalisation » du secteur semble bouclée. La dernière banque « appétissante », le Banco Popular (53 700 millions de pesetas, soit environ 2,1 milliards de francs de bénéfice net pour les neuf premiers mois de l'année) préférera, pour l'instant, faire cavalier seul.

Confortant leur place sur le marché intérieur et devenues, de part leur position dominante en Amérique latine, des partenaires obligés pour les banques européennes (BBVA y est leader devant la City Bank, en fonds de pensions), les banques espagnoles cherchent à pénétrer d'autres marchés, notamment le Canada. Mais surtout, elles cherchent des alliances en Europe du Sud. Le BBVA, qui possède déjà 10 % de la BNL italienne et 3,75 % du Crédit lyonnais, est en discussion avec l'italienne Unicredit, qui convoite la BNL. Tandis que le BSCH, outre ses accords contrariés avec le portugais Champalimaud (lire ci-dessous), explore une collaboration étroite avec la Société générale, dont il détient plus de 5 % du capital et dont il a été l'allié lors du raid de la BNP.

Seule ombre au tableau, le difficile et lent processus de concentration des caisses d'épargne. Elles sont passées de plus de 80 à moins de 50 en dix ans, mais elles restent trop liées aux pouvoirs politiques locaux des différentes communautés autonomes.

Marie-Claude Decamps

# L'enquête sur le crash du Boeing d'EgyptAir privilégie l'accident

Trente-deux officiers égyptiens étaient à bord

L'ENQUÊTE sur l'accident du Boeing 767 de la compagnie EgyptAir, survenu dimanche 31 octobre au large des côtes du Massachusetts (nord-est des Etats-Unis), pourrait « durer des mois », a affirmé lundi 1<sup>er</sup> novembre un représentant du Bureau national pour la sécurité des transports américain (NTCB). Lundi, l'un des enquêteurs de vol (« boîte noire ») du Boeing a été localisé par les garde-côtes américains. Les enquêteurs vont maintenant chercher à comprendre ce qui a provoqué la chute brutale de l'avion, qui transportait 217 passagers et membres d'équipage, dont 106 Américains, 62 Egyptiens et 22 Canadiens. L'avion est passé d'une altitude de 10 000 mètres à 5 800 mètres en seulement 36 secondes, ce qui correspond à un véritable piqué.

Le FBI aurait mobilisé quelque 600 agents sur l'enquête. Une procédure classique, qui ne présume pas de la nature criminelle ou accidentelle du drame, et qui avait été la même après les accidents similaires, intervenus dans la même zone, de deux Boeing de TWA et de Swissair, en 1996 et en 1998. L'hypothèse d'un attentat n'est pas écartée, d'autant qu'une trentaine d'officiers de l'armée égyptienne, dont un général, avaient embarqué sur le vol 990 d'EgyptAir, après avoir participé à des entraînements avec l'armée américaine, ou rendu visite à des fournisseurs d'armes aux Etats-Unis. Le président égyptien Hosni Moubarak a déclaré qu'il ne « pensait pas du tout à un acte de sabotage ».

L'hypothèse d'un accident présente pour l'heure davantage d'indices. Les enquêteurs ont relevé une

coïncidence troublante : le Boeing 767 d'EgyptAir était sorti des chaînes de l'avionneur américain le 26 septembre 1989, avec le numéro de série 282, soit juste avant l'appareil du même type livré trois semaines plus tard à la compagnie autrichienne Lauda Air, accidenté en Thaïlande en 1991, après avoir effectué lui aussi un piqué. L'enquête avait montré que le décrochage brutal de l'avion avait été provoqué par l'ouverture intempestive de l'inverseur de poussée d'un des deux réacteurs, un dispositif qui ne s'actionne normalement qu'après l'atterrissage pour freiner l'avion.

## « COÏNCIDENCE »

Un an après l'accident de Lauda Air, Boeing avait entrepris d'installer un nouveau dispositif de blocage des inverseurs de poussée à bord de près de 2 000 appareils de sa flotte, dont les 767, pour éviter que ce type d'accident ne se reproduise. Il n'a pas été précisé si l'avion d'EgyptAir avait bénéficié de cette modification. Un porte-parole de Boeing a insisté sur le fait qu'il « ne fallait pas tirer des conclusions trop hâtives » de ce qui n'est, pour l'heure, qu'une « coïncidence ». Boeing a livré plus de 760 appareils de type 767.

A la Bourse de New York, lundi 1<sup>er</sup> novembre, 4,75 millions d'actions du numéro un américain de l'aéronautique ont été échangées, soit le double du volume quotidien de ces trois derniers mois, provoquant une baisse de 3,12 % du titre. Mais Boeing était déjà fragilisé par le fait que son rival Airbus a pris la tête du marché de l'aviation civile mondiale. - (AFP, Reuters, Bloomberg.)

# Affaire Champalimaud : le Portugal semble prêt à quelques concessions

## LISBONNE

de notre correspondant

Le bras de fer qui oppose le Portugal à la Commission européenne sur un accord entre le groupe financier portugais Champalimaud et le groupe espagnol Banco Santander Central Hispano (BSCH) prévoyant la vente de 40 % de la holding de Champalimaud contre 1,6 % du capital de BSCH, pourrait se terminer bientôt. Alors que la Commission menace de porter l'affaire devant la Cour de justice des Communautés européennes, il n'est pas exclu que les parties engagées parviennent à trouver un consensus. « Les deux groupes ont conclu une révision de l'accord qui permet de lever toutes les objections de la Banque du Portugal et du gouvernement. On n'attend plus que l'entrée en fonctions du nouveau gouvernement et du nouveau ministre des finances pour présenter les nouvelles propositions », croit savoir l'hebdomadaire Expresso.

Antonio Champalimaud et le BSCH ont, selon la presse portugaise, trois possibilités : abandonner purement et simplement leur projet, revoir les modalités du rapprochement ou opter pour que l'affaire se fasse en Bourse, ce qui donnerait satisfaction aux actionnaires minoritaires. Autre signe qui prêche à l'optimisme : l'auteur du veto portugais contre cet accord, le ministre des finances du premier gouvernement d'Antonio Guterres, ne fait plus partie du nouveau gouvernement.

Dès l'annonce de l'accord, l'ex-ministre l'avait considéré illégal au regard du droit portugais. Il a maintenu sa position jusqu'à la fin en estimant qu'elle était « inattaquable ». « C'est un accord suffisamment important pour qu'il ne soit pas présenté au gouvernement, à la Banque du Portugal et au public, comme s'il s'agissait déjà d'un fait accompli. Ceux qui procèdent de la sorte ne sont pas les bienvenus dans le système financier portugais », avait-il dit. Le veto portugais n'est pas, selon lui, une décision politique mais un acte juridique définitif et seuls les tribunaux peuvent juger de sa légalité. La Banque du Portugal s'était opposée à son tour à l'accord entre les deux groupes en estimant qu'ils allaient acquérir une position dominante. Pour la

Commission européenne qui, exceptionnellement, a pris l'initiative d'empêcher un État membre de l'Union européenne de bloquer une concentration de dimension communautaire, c'est le veto de Lisbonne qui est « incompatible » avec la législation européenne de la concurrence car les deux banques n'auraient, à ses yeux, pas de position dominante.

## PAS DE BASE LÉGALE

Le Portugal n'a pas répondu au premier avis motivé envoyé le 13 octobre dernier dans lequel le gouvernement de Lisbonne était accusé par la Commission de ne pas avoir appliqué sa décision. Celle-ci avait, le 3 août, autorisé l'accord entre les deux groupes. La Commission a envoyé, une semaine plus tard, un deuxième avis motivé. Selon le commissaire européen à la concurrence, Mario Monti, aucune des raisons invoquées par Lisbonne pour empêcher l'opération n'a de base légale. La Commission estime que le Portugal a agi pour protéger des intérêts « nationaux et stratégiques » qui ne sont pas légitimes en vertu de la loi européenne. Le financier Antonio Champalimaud s'est montré disposé à introduire des changements à l'accord et à trouver une « solution honorable » pour toutes les parties. « Pour ma part, j'espère qu'il est encore possible et je réaffirme ma disponibilité pour trouver une solution constructive et honorable », a-t-il dit récemment.

Antonio Champalimaud se refuse toutefois à envisager favorablement l'OPA de Banco comercial portugues (BCP), le premier groupe financier portugais qui a fait parvenir, vendredi dernier à la Commission du marché des valeurs mobilières (CMVM), la demande d'enregistrement d'une OPA sur la totalité du capital de la holding Mundial Confiança et des trois banques du groupe Champalimaud. C'est une OPA considérée hostile par le groupe Champalimaud. Le dénouement de ce bras de fer ne devrait donc pas passer par cette OPA. Il n'est pas exclu, selon certains experts, de voir le BSCH lancer à son tour une OPA sur les banques du groupe Champalimaud.

Alexandre Flucher-Monteiro

## NAISSANCE D'UN GRAND GROUPE BANCAIRE EUROPÉEN



Actionnaires de Dexia, vous avez jusqu'au 8 novembre pour apporter vos actions Dexia France à l'Offre Publique d'Echange



Construire un groupe bancaire authentiquement européen

Accélérer notre marche vers une capitalisation de 20 milliards d'euros

Devenir le leader mondial des services financiers au secteur public

Dexia, une valeur à suivre ...

1 action Dexia Belgium avec strips-VVPR pour 1 action Dexia France. Si le nombre d'actions présentées en réponse à l'offre dépasse 90 % du capital, les bases de l'échange seront : 41 actions Dexia Belgium (avec strips-VVPR) pour 40 actions Dexia France.

INFORMATIONS ACTIONNAIRES 0 800 35 50 00

Une note d'information visée par la COB relative à l'offre publique d'échange de Dexia Belgium sur Dexia France ayant reçu le visa de la Commission des Opérations de Bourse n° 99-1217 en date du 1<sup>er</sup> octobre 1999 est à la disposition du public, sans frais, auprès de votre intermédiaire financier habituel ou de Dexia.

ADRESSE INTERNET www.dexia.com



# COMMUNICATION

LE MONDE / MERCREDI 3 NOVEMBRE 1999

## La publicité francophone face à son déclin

### Le bilan décevant du treizième Mondial de la publicité francophone incite les publicitaires, chaque année moins nombreux à utiliser le français, à se mobiliser pour trouver une nouvelle raison d'être à cette forme de communication qui relève désormais surtout du militantisme

#### GENÈVE

de notre envoyée spéciale

Le professeur Terushi Hara est là presque par hasard. Il a quitté l'université Waseda, à Tokyo, où il enseigne l'histoire et l'économie, pour assister, les 28 et 29 octobre à Genève, à la 13<sup>e</sup> édition du Mondial de la publicité francophone. Que peut donc attendre cet universitaire japonais des trois maigres conférences organisées au siège de la fédération des syndicats patronaux suisses ? « Je m'intéresse, dit-il, à l'impact que peut avoir l'industrie publicitaire francophone sur un univers de consommation totalement américanisé. » Son verdict au bout de deux jours ? « Elle a le mérite d'exister. »

Le sentiment d'être peu à peu relégué au rang de combattants d'arrière-garde est partagé, à mots couverts, par la soixantaine de publicitaires belges, suisses, maro-

cains, libanais, canadiens, ivoiriens et français présents. Ils sont venus moins nombreux encore qu'à Montréal (1998), à Marrakech (1997) ou à Beyrouth (1996), et ils savent, désormais, que défendre la couleur particulière de la pub francophone - cette « approche commune latine, sorte de mélange d'impertinence et de souplesse intellectuelle très typique », selon Patrick Beauquin, président québécois du Mondial -, c'est désormais s'engager dans une guerre de tranchées. L'entrée en résistance est programmée pour le prochain Mondial, à Paris à l'automne 2000.

La pub francophone ne concerne pas grand monde. Sur les cinquante pays membres de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), huit seulement ont concouru pour la meilleure création publicitaire. Le Grand Mondial - la plus haute récompense -

est revenue à l'agence suisse McCann-Erickson pour une affiche, commandée par la Croix-Rouge, « Stop aux mines antipersonnel », dont la seule originalité consiste à être posée sur un cadre dont le pied est cassé.

#### QUATRE PUISSANCES

Dans les catégories télévision, cinéma, radio, presse, affichage, marketing promotionnel et marketing direct, soit la totalité des catégories du concours, la France, le Québec et la Belgique et, dans une moindre mesure, la Suisse, se sont partagés les prix. La francophonie dans la pub ? « C'est quatre puissances et quarante-six pays à la remorque », reconnaît M. Beauquin. Peu de candidats, donc, pour damer le pion aux créations anglo-saxonnes, qui donnent chaque année davantage le « la » de la création publicitaire mondiale.

Reste que le Mondial offre la mesure, au travers d'un code partagé, des différences culturelles à l'intérieur de l'espace francophone. « Enculé, salope, charogne, pute, chier... ces mots vous choquent ? Près d'un million de Québécois ne sont pas choqués : ils ne savent pas lire. » Ce spot télévisé, réalisé pour la Fondation d'alphabétisation au Canada, n'aurait pas cours sur les écrans français, encore moins au Liban ou en Afrique noire. Il y a aussi les petits ou grands aménagements de la langue (« J'tais dans mon char avec ma blonde et elle n'arrêtait pas d'me dire qu'la musique était pas bonne ») qui nécessitent parfois d'être décryptés. A y regarder de près, la pub québécoise a, en fait, tout de la pub nord-américaine et peu de la pub francophone européenne : pas de spots allégoriques, censés doter de sens des marques, tous se résument à des annonces promotionnelles articulées autour d'un prix. « Nous sommes plus vendeurs que vous », reconnaît un publicitaire canadien.

Les Belges et les Suisses sont, eux, les auteurs d'une publicité lisse et plate dont la seule vertu est d'utiliser le français : « La Suisse romande compte 1,5 million d'habitants francophones, la Suisse allemande 4 millions auxquels il faut ajouter les 250 000 habitants du Tessin qui parlent italien. S'adresser à un marché qui ne compte qu'une minorité de francophones, avec des comportements de consommation média très différents, nous oblige à prendre le plus petit dénominateur commun », explique le Suisse Charly Swarz, patron d'Initiative Média à Genève. Les Belges, confrontés au même problème (Wallons, Flamands et Germanophones), s'en tirent en puisant leur inspiration dans des racines très locales. Un spot, jugé très drôle par la majorité des publicitaires présents,

créé pour le Crédit communal, se moque du passé catholique de cette banque créée au XIX<sup>e</sup> siècle. « Une chose impossible à faire au Québec », affirme Patrick Beauquin.

L'affaire se complique encore quand l'utilisation du français ne tire pas sa légitimité d'une zone géographique. Ainsi, la pub francophone peine à trouver sa place entre arabe, anglais et langues vernaculaires au Liban. Mais aussi au Maroc ou en Algérie, où les barrières politiques se multiplient.

rante pour cent de la population parle français, mais, face à la fascination des jeunes pour les Etats-Unis, la culture française n'est plus considérée comme moderne. Ce qui est "in", c'est désormais de communiquer en anglais ».

Même problème au Maroc, où le français n'est utilisé que pour faire la publicité de produits de luxe, « pas pour vanter des détergents », reconnaît Hamid Khadiri de Euro RSCG Casablanca. En Algérie, il est interdit, depuis juillet 1998, de diffuser des spots dans une langue

### Euro RSCG retarde son implantation en Algérie

Après avoir annoncé en grande pompe, au mois de mars, que le principal réseau publicitaire du groupe Havas Advertising, Euro RSCG, allait créer une agence à Alger, les équipes de Jacques Ségué-la font machine arrière. « Nous mettons le projet en attente, explique Hamid Khadiri, patron de l'agence Euro RSCG à Casablanca, chargé d'organiser l'implantation en Algérie. Le contexte juridique et les conditions de travail ne sont pas assez clairs. »

Une loi sur la publicité censée organiser le marché libre - pour l'instant sous la coupe, non officielle, de la société nationale, conseil, éditeur et régisseur publicitaire, ANEP - a été rejetée par le Sénat après avoir été adoptée par l'Assemblée nationale en février. Le ministre de la communication qui l'avait proposée a été contraint à la démission. C'est le statu quo, en attendant la nomination du nouveau gouvernement. D'autres réseaux, comme les américains McCann et TBWA, réfléchissent à un développement au Maghreb.

« Le choix de la langue dépend de la cible que vous voulez toucher », explique Bindou Coulibaly, de l'agence ivoirienne MBA. Travailant à des campagnes diffusées au Niger, Burkina-Faso, Bénin, Mali, Gabon, Togo, Sénégal et Côte d'Ivoire, elle fait la distinction entre zones rurales et zones urbaines.

Au Liban, « la publicité francophone, qui n'est pas uniquement le fait de chrétiens libanais, dépasse le clivage communautaire », explique Ibrahim Tabet, président de Stratégies Moyen-Orient. Trente à qua-

autre que l'arabe à la télévision. Seule la publicité commerciale - quasi inexistante face à la communication des sociétés d'Etat - utilise le français. La pub en français, pour la plupart des publicitaires francophones, n'a donc plus d'autre raison d'être que celle de témoigner, à travers des valeurs « humanistes » que tous s'accordent encore à lui attribuer, de l'ouverture de leur pays sur l'extérieur. Une démarche motivée par la peur du repli sur soi.

F. Am.

### TROIS QUESTIONS À...

#### IBRAHIM TABET

**1** Vous présidez l'agence Stratégies Moyen-Orient, basée à Beyrouth (Liban), au Caire (Egypte) et à Djeddah (Arabie saoudite). Quelle est la place de la publicité en français au Liban ?

On est en train de subir l'hégémonie culturelle américaine. Dans notre publicité, coexistent une langue maternelle commune, l'arabe, une langue de culture, le français, et une langue de communication, l'anglais. Comme on a théoriquement plus de chances de séduire une personne en lui parlant dans sa langue, beaucoup de campagnes sont déclinées en deux ou trois langues.

La langue est un choix de seg-

mentation socioculturelle et de connotation des messages. Au Liban, l'utilisation de l'arabe et du français régresse au profit de l'anglais, même pour les publicités dans les médias francophones.

**2** Pourquoi militez-vous pour la défense de la pub francophone ?

Notre trilinguisme, c'est notre richesse. Nous n'avons rien contre l'anglais, que nous utilisons sans complexe dans les affaires, alors que les anglophones sont encore minoritaires. Mais nous avons moins de points communs avec le monde anglo-saxon qu'avec l'espace francophone. Il existe entre nous des affinités, une solidarité et une communauté de valeurs et d'intérêts. Défendre l'utilisation du français en publicité, c'est dé-

fendre notre identité culturelle plurielle et notre différence.

**3** Cette démarche est un choix politique.

En publicité, efficacité rime de plus en plus avec diversité. Il doit y avoir davantage de place pour une approche différenciée, respectueuse des sensibilités locales. La mondialisation a entraîné par réaction une résurgence du sentiment identitaire. D'un côté il y a McWorld, McIntosh, McDonald's, autrement dit une planète uniformisée. De l'autre côté, il y a une planète fragmentée, qui comprend des mouvements très divers, allant du tribalisme à l'ingrisme, et dont le seul dénominateur commun est l'opposition à McWorld.

Propos recueillis par Florence Amalou

## Muriel F., son image et les mœurs journalistiques

#### MONTPELLIER

de notre correspondant

Début octobre, avant de comparaître devant le tribunal correctionnel de Montpellier pour avoir eu une liaison avec un adolescent de quinze ans (*Le Monde* du 8 octobre), Muriel F., une enseignante de trente-cinq ans, avait demandé aux journalistes de respecter son anonymat. *Midi Libre* ne publiera que la photo de son avocat. France 3 Sud ne la filmera pas. Personne n'insistera pour obtenir une interview. Seul, un photographe prendra à son insu un cliché qui sera publié le lendemain par *Le Parisien* et *Le Figaro*.

Deux semaines plus tard, dans l'édition de *Paris-Match* du 21 octobre, Muriel F. racontait son histoire à visage découvert, après avoir accordé, le week-end précédent, une interview au *Figaro Magazine*. Jeudi 28 octobre, elle était sur RTL. Ce changement d'attitude, et le débat qu'il a suscité au sein des journalistes locaux, a conduit la jeune femme à se justifier dans un communiqué adressé au Club de la presse du Languedoc-Roussillon. Elle y raconte comment, après l'épreuve du procès, elle a été sensible

à la chaleur de la journaliste du *Figaro Magazine* qui s'est présentée à son domicile avec « un large sourire ». Avant le procès, Muriel F. avait accepté la publication de photos prises de dos, dans *Femme Actuelle*. Pourquoi aurait-elle refusé cette fois-ci ?

#### « LE MAL ÉTAIT FAIT »

Elle explique ensuite avec quelle gentillesse le photographe qui avait « vendu sa photo » prise au tribunal est, lui aussi, venu la voir, sans qu'elle sache qui il était. Il lui explique qu'il travaille pour l'agence Gamma. « On se tutoie, il se montre très sympathique, me fait la bise », précise-t-elle. Il tente de lui faire signer une lettre l'autorisant à publier des photos d'elle. Mais elle amende ce document, en précisant : « Ce jour, en extérieur, sous réserve qu'on ne voie pas mon visage. » La jeune femme lui confie qu'elle a des dettes : de nombreux crédits, dont un immobilier, à hauteur de 450 000 francs.

Le photographe lui parle alors de « changer de vie, de repartir de zéro ». Avant de lui expliquer que ses photos personnelles (celles de son mariage et de ses enfants) valent jus-

tement cette somme-là. D'abord tentée, Muriel F. rejette finalement la proposition, réalisant soudain « l'inconcevable atteinte à la vie privée » que cela peut représenter pour ses proches.

« Je ne connais pas le fonctionnement de ce monde de la presse et certains ont abusé de ma naïveté », conclut-elle aujourd'hui. Elle s'en remet désormais à son avocat, M<sup>e</sup> Jacques Martin. C'est lui qui lui a conseillé d'accepter la proposition de *Paris-Match*, dans l'optique d'une médiatisation maîtrisée. « Le mal était fait », explique-t-il en précisant que Muriel F. n'a pas touché un centime pour cet article. Il ajoute qu'il a obtenu de la journaliste, Sabine Cayrol, un « engagement moral de faciliter des contacts avec des éditeurs potentiels » pour publier le livre que sa cliente souhaite écrire sur son histoire. Elle y songe, en effet, depuis quelque temps. Pour donner sa propre version des faits. Mais aussi et surtout parce que c'est, pense-t-elle, une forme de thérapie qui en vaut d'autres.

Jacques Monin

## Abonnez-vous en toute liberté

**Vous faites arrêter votre abonnement quand bon vous semble**

Votre abonnement est prolongé chaque mois tacitement. Vous pouvez, bien sûr, le faire arrêter à tout moment en nous envoyant une simple lettre.

**Vous ne payez rien d'avance**

Avec le prélèvement automatique, vous ne payez rien d'avance, puisque le montant correspondant aux exemplaires servis pendant un mois n'est prélevé qu'au début du mois suivant. Cette formule vous permet en outre d'échelonner votre règlement au lieu d'effectuer le paiement en une seule fois.

**Vous êtes sur de ne manquer aucun numéro**

Après signature de votre autorisation de prélèvement et envoi de votre R.I.B. ou R.I.P., vous n'avez plus à vous soucier des règlements. *Le Monde* s'occupe de tout. De ce fait, vous ne courez plus aucun risque de voir votre abonnement suspendu pour cause de simple oubli.

#### SPÉCIAL VACANCES :

J'ai bien noté que je pouvais faire suspendre ou suivre mon abonnement pendant mes vacances.

Pour les vacances ou un déménagement, un numéro exclusif : **0 803 022 021**

### Bulletin d'abonnement

Offre à retourner au Monde : Service Abonnements, 24 avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex - Tel: 01 42 17 32 90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

OUI, je désire m'abonner au *Monde* pour seulement 173 F par mois (26 numéros) par prélèvement automatique

Important : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier

M.  Mme  Mlle 901MQ002

Prénom : .....

Nom : .....

Adresse : .....

Code Postal : [ ] Ville : .....

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*. Je pourrai suspendre à tout moment mon service au journal *Le Monde*.

Date et signature obligatoires :

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER *Le Monde* 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris CEDEX 05

TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom : .....

Prénom : .....

N° : ..... rue : .....

Code postal : [ ] Ville : .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

N° : ..... rue : .....

Code postal : [ ] Ville : .....

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

Code Flabissement Code Guichet N° de compte Clé RIB

# Recevez *Le Monde* chez vous pour seulement

# 173F\* par mois



En vous abonnant au *Monde* vous êtes certain de ne manquer aucun rendez-vous avec l'actualité, aucun dossier, reportage, article correspondant à vos centres d'intérêt. Vous recevez bien sûr tous les suppléments et cahiers spéciaux à paraître dans l'année.

\* Offre d'abonnement postal valable uniquement en France métropolitaine jusqu'au 31/12/1999.







VALEURS EUROPÉENNES

Le titre de l'assureur allemand Allianz s'est apprécié de 2,05 %, lundi 1er novembre, à 294 euros. Le groupe a annoncé le rachat de 70 % du capital de Pimco Advisors, le premier gestionnaire de fonds obligataires américain, pour 3,3 milliards de dollars en cash. Cette acquisition devrait permettre à Allianz de prendre pied sur le sol américain, et de renforcer ses positions sur le marché des capitaux européens.

Le titre de l'assureur allemand Allianz s'est apprécié de 2,05 %, lundi 1er novembre, à 294 euros. Le groupe a annoncé le rachat de 70 % du capital de Pimco Advisors, le premier gestionnaire de fonds obligataires américain, pour 3,3 milliards de dollars en cash. Cette acquisition devrait permettre à Allianz de prendre pied sur le sol américain, et de renforcer ses positions sur le marché des capitaux européens.

Table of stock prices for various European companies, including automotive (Autoliv, BMW, etc.), pharmaceuticals (AstraZeneca, etc.), and energy (BP, etc.).

Table of stock prices for various European companies, including telecommunications (British Telecom, etc.) and consumer goods (Unilever, etc.).

Table of stock prices for various European companies, including construction (Acciona, etc.) and services (Airbus, etc.).

Table of stock prices for various European companies, including products of base (Aluminum, etc.) and services financiers (Almaly, etc.).

Table of stock prices for various European companies, including products of base (Aluminum, etc.) and services financiers (Almaly, etc.).

Table of stock prices for various European companies, including products of base (Aluminum, etc.) and services financiers (Almaly, etc.).

Table of stock prices for various European companies, including products of base (Aluminum, etc.) and services financiers (Almaly, etc.).

Table of stock prices for various European companies, including products of base (Aluminum, etc.) and services financiers (Almaly, etc.).

Table of stock prices for various European companies, including products of base (Aluminum, etc.) and services financiers (Almaly, etc.).

Table of stock prices for various European companies, including products of base (Aluminum, etc.) and services financiers (Almaly, etc.).

Table of stock prices for various European companies, including products of base (Aluminum, etc.) and services financiers (Almaly, etc.).

Table of stock prices for various European companies, including products of base (Aluminum, etc.) and services financiers (Almaly, etc.).

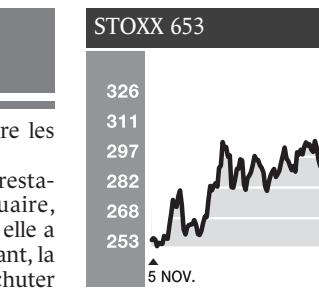


Table of stock prices for various European companies, including automotive (Autoliv, BMW, etc.), pharmaceuticals (AstraZeneca, etc.), and energy (BP, etc.).

Table of stock prices for various European companies, including telecommunications (British Telecom, etc.) and consumer goods (Unilever, etc.).

Table of stock prices for various European companies, including construction (Acciona, etc.) and services (Airbus, etc.).

Table of stock prices for various European companies, including products of base (Aluminum, etc.) and services financiers (Almaly, etc.).

Table of stock prices for various European companies, including products of base (Aluminum, etc.) and services financiers (Almaly, etc.).

Table of stock prices for various European companies, including products of base (Aluminum, etc.) and services financiers (Almaly, etc.).

Table of stock prices for various European companies, including products of base (Aluminum, etc.) and services financiers (Almaly, etc.).

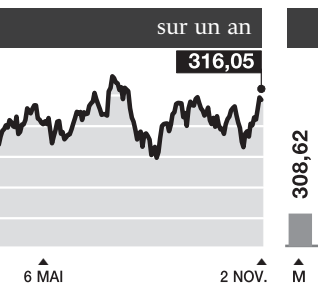


Table of stock prices for various European companies, including automotive (Autoliv, BMW, etc.), pharmaceuticals (AstraZeneca, etc.), and energy (BP, etc.).

Table of stock prices for various European companies, including telecommunications (British Telecom, etc.) and consumer goods (Unilever, etc.).

Table of stock prices for various European companies, including construction (Acciona, etc.) and services (Airbus, etc.).

Table of stock prices for various European companies, including products of base (Aluminum, etc.) and services financiers (Almaly, etc.).

Table of stock prices for various European companies, including products of base (Aluminum, etc.) and services financiers (Almaly, etc.).

Table of stock prices for various European companies, including products of base (Aluminum, etc.) and services financiers (Almaly, etc.).

Table of stock prices for various European companies, including products of base (Aluminum, etc.) and services financiers (Almaly, etc.).

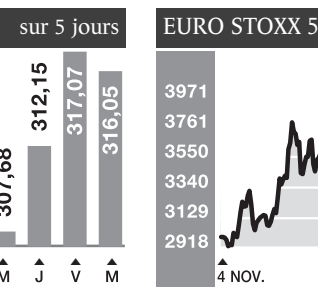


Table of stock prices for various European companies, including automotive (Autoliv, BMW, etc.), pharmaceuticals (AstraZeneca, etc.), and energy (BP, etc.).

Table of stock prices for various European companies, including telecommunications (British Telecom, etc.) and consumer goods (Unilever, etc.).

Table of stock prices for various European companies, including construction (Acciona, etc.) and services (Airbus, etc.).

Table of stock prices for various European companies, including products of base (Aluminum, etc.) and services financiers (Almaly, etc.).

Table of stock prices for various European companies, including products of base (Aluminum, etc.) and services financiers (Almaly, etc.).

Table of stock prices for various European companies, including products of base (Aluminum, etc.) and services financiers (Almaly, etc.).

Table of stock prices for various European companies, including products of base (Aluminum, etc.) and services financiers (Almaly, etc.).

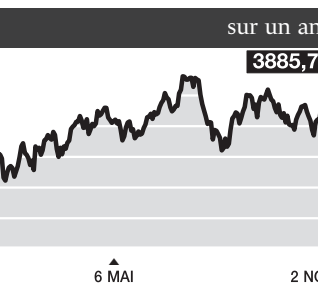


Table of stock prices for various European companies, including automotive (Autoliv, BMW, etc.), pharmaceuticals (AstraZeneca, etc.), and energy (BP, etc.).

Table of stock prices for various European companies, including telecommunications (British Telecom, etc.) and consumer goods (Unilever, etc.).

Table of stock prices for various European companies, including construction (Acciona, etc.) and services (Airbus, etc.).

Table of stock prices for various European companies, including products of base (Aluminum, etc.) and services financiers (Almaly, etc.).

Table of stock prices for various European companies, including products of base (Aluminum, etc.) and services financiers (Almaly, etc.).

Table of stock prices for various European companies, including products of base (Aluminum, etc.) and services financiers (Almaly, etc.).

Table of stock prices for various European companies, including products of base (Aluminum, etc.) and services financiers (Almaly, etc.).

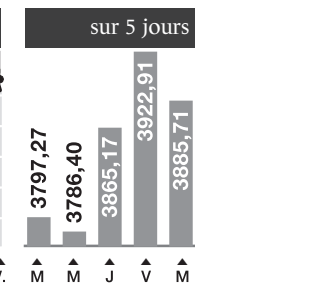


Table of stock prices for various European companies, including automotive (Autoliv, BMW, etc.), pharmaceuticals (AstraZeneca, etc.), and energy (BP, etc.).

Table of stock prices for various European companies, including telecommunications (British Telecom, etc.) and consumer goods (Unilever, etc.).

Table of stock prices for various European companies, including construction (Acciona, etc.) and services (Airbus, etc.).

Table of stock prices for various European companies, including products of base (Aluminum, etc.) and services financiers (Almaly, etc.).

Table of stock prices for various European companies, including products of base (Aluminum, etc.) and services financiers (Almaly, etc.).

Table of stock prices for various European companies, including products of base (Aluminum, etc.) and services financiers (Almaly, etc.).

Table of stock prices for various European companies, including products of base (Aluminum, etc.) and services financiers (Almaly, etc.).

Advertisement for Parisbourse SA, featuring the text 'Dérivés sur indices européens. Découvrez la version la version DJ STOXX SM SUR : WWW.MONEP.FR' and the Parisbourse SA logo.

Advertisement for EURO NOUVEAU MARCHÉ, featuring the text 'EURO NOUVEAU MARCHÉ' and 'AMSTERDAM'.

Advertisement for BRUXELLES, featuring the text 'BRUXELLES' and 'FRANCFORT'.

Advertisement for CODES PAYS ZONE EURO, featuring the text '★ CODES PAYS ZONE EURO' and a list of countries and their codes.



FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS FRANÇAISES

● Les titres des banques étaient malmenés, mardi 2 novembre, à l'ouverture, alors que la Banque centrale européenne...

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 2 NOVEMBRE Cours relevés à 09h50

Table of stock prices for French companies including B.N.P., CR.LYONNAIS(TP), RENAULT(T.P.), etc.

Main table of stock prices for various companies including BIC, BIS, B.N.P., BOLLRE, BONGRAIN, etc.

Table of international stock prices including AMERICAN EXPRESS, A.T.T., BARRICK GOLD, etc.

International

Table of international stock prices with columns for stock name, price, and change.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLS

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ = coupon détaché; ● = droit détaché; ◊ = contrat d'animation; \* = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ = cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi date mardi : % variation 31/12; Mardi date mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi date jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi date vendredi : compensation; Vendredi date samedi : nominal.

NOUVEAU

MARCHÉ

VENDREDI 29 OCTOBRE

Une sélection. Cours relevés à 17h35

Table of stock prices for newly listed companies and market movements.

(Publicité)

"La valeur de vos Sicav & FCP en direct"

"Suivez vos OPCVM 24H/24"

Advertisement for SGAM Asset Management featuring a large phone number 08 36 68 36 62.

SECOND MARCHÉ

MARDI 2 NOVEMBRE

Une sélection. Cours relevés à 09h50

Table of second market stock prices for companies like ARKOPHARMA, ASSUR.BQ.POP, etc.

SICAV

FCP

Une sélection. Cours de clôture le 29 octobre

Table of SICAV and FCP fund prices and performance.

Table of various financial instruments and bank services including CREDIT AGRICOLE, CIBANQUES, CIBANQUES, etc.

Table of various financial instruments and bank services including KALEIS SÉRÉNITÉ D, LATITUDE D, etc.



# AUJOURD'HUI

LE MONDE / MERCREDI 3 NOVEMBRE 1999

**SPORTS** Tout au long de la saison qui a précédé la Coupe du monde, l'équipe de France de rugby avait offert un piteux visage. Selon les Bleus, leur victoire (43-31), en demi-

finale, face à la Nouvelle-Zélande, le 31 octobre à Twickenham, trouverait pourtant ses racines dans ces mois difficiles, notamment dans leur tournée australe, en juin, où ils

avaient encaissé une centaine de points en deux rencontres. ● OLIVIER MAGNE, le troisième-ligne français, symbole du regain, a enchanté le public de Twickenham

par sa fougue, ravivant le souvenir de Jean-Pierre Rives, dit « Casque d'or ». ● ANDREW MEHRTENS, le demi d'ouverture des All Blacks, a, comme ses coéquipiers, subi le dis-

positif tactique des Français, et semble bien, à vingt-six ans, ne jamais devoir emporter le titre mondial que son immense talent lui vaudrait.

## La victoire du XV de France est une « histoire de fous »

Si le succès sur les All Blacks restera un des grands moments de l'histoire du sport français, les observateurs s'interrogent encore sur ses raisons. Choix tactiques ? Révolte collective ? Coup de chance ou de génie ? « Histoire de fous », répond le capitaine des Bleus, Raphaël Ibanez

CARDIFF,

de notre envoyé spécial

La victoire record du XV de France sur la Nouvelle-Zélande a coûté une fortune aux bookmakers du Royaume-Uni, où la cote des Français oscillait entre 16 et 20 contre 1 avant le choc du 31 octobre. Peu de parieurs, avant la demi-finale de la Coupe du monde, avaient pris au sérieux le caractère notoirement fantasque et imprévisible de l'équipe de France de rugby.

Plutôt que de se risquer sur le bizarre – une victoire française –, ils avaient préféré se fier à l'avis des éminents spécialistes, qui pronostiquaient, en souriant, un score supérieur à 40 points en faveur des All Blacks. Ils avaient écouté Rod Macqueen, l'entraîneur australien, qui, quelques minutes après la qualification de son équipe, avait assuré qu'il s'attendait, « définitivement », à retrouver ses chers ennemis néo-zélandais en finale de Coupe du monde.

Ces parieurs auraient dû tendre l'oreille du côté de Richard Dourthe. Depuis le début de la compétition, le trois-quarts centre martèle sa foi inébranlable. « On a une bonne équipe, on ira en finale », disait-il le 10 octobre, au lendemain du désastreux France-Namibie du premier tour, lorsque les plus fidèles supporters du XV de France n'osaient plus porter le regard au-delà d'un quart de finale périlleux à Dublin.

Ils auraient dû entendre Pierre Villepreux, l'entraîneur adjoint du XV de France, quand il contestait placidement les critiques tombant sur son équipe : « Chaque entraîneur, chaque athlète de haut niveau sait combien il est difficile de se

concentrer sur un match qui paraît gagné d'avance. » Ils auraient dû prendre au sérieux la colère de Jo Maso, le manager du XV de France, qui se plaignait du manque de concentration des joueurs : « C'est une Coupe du monde, pas une Coupe latine. » Ils auraient dû croire Christophe Lamaison, nouveau titulaire au poste de demi d'ouverture, quand il exprimait sa tranquille confiance dans les capacités de son équipe, au soir de la victoire sur Fidji, le 16 octobre : « Elle n'a pas encore montré toutes ses facettes. » Ils auraient dû faire confiance au préparateur physique.

« CE MATCH N'ÉTAIT PAS UN RÊVE »

Max Godemet ne trompait personne quand il envisageait le pic de forme des Bleus pour la fin octobre, à l'heure de vérité de la compétition. Rien ne sert, c'est bien connu, de s'élaner sur un rythme trop soutenu. Les footballeurs italiens ont démontré, en de multiples occasions, les vertus du démarrage en douceur.

Samedi 6 novembre, le XV de France jouera la deuxième finale de Coupe du monde de son histoire, douze ans après celle de 1987, perdue contre la Nouvelle-Zélande. Plus que sa présence au stade ultime de la compétition, le chemin et la manière empruntés pour y parvenir ont laissé pantois les observateurs.

La veille de la demi-finale, la plupart d'entre eux émettaient les plus vives réserves sur l'occasion offerte à la France de représenter le rugby de l'hémisphère Nord dans le dernier carré. Cette équipe n'avait-elle pas abandonné son statut de grand d'Europe ? Son inconséquence



Inlassablement, Olivier Magne a malmené la défense néo-zélandaise.

n'avait-elle pas fait sourire pendant toute une saison ?

Le lendemain, les mêmes experts se réunissaient en concluant. N'avaient-ils pas assisté à l'un de ces rendez-vous sportifs inoubliables, ou tout simplement au plus beau match de l'histoire du rugby ? D'autres questions ont surgi après cette révolution de Twickenham, appelée à prendre une belle place dans l'histoire du sport moderne. Où diable ces Français, si

ternes, si dépassés par l'évolution du rugby moderne, sont-ils allés chercher cette volonté ? Où ces arrières, au jeu en lambeaux, ont-ils trouvé tant d'opportunisme et de vitesse pour humilier les stars du rugby mondial ? Où ces avants ont-ils puisé tant de puissance et d'orgueil pour tordre aussi féroce-ment le cinq de devant du pack néo-zélandais ?

Aucune réponse définitive n'existe. Des indices seulement.

Raphaël Ibanez opte pour une histoire « de fous ». Christophe Dominici, toujours mystique, penche pour quelque chose de magique, une intervention divine : « Il y a des jours comme ça, où tu ne manques aucun plaquage, où les ballons t'arrivent comme des mots d'amour, où rien ne peut t'arriver. » Plus terre à terre, Olivier Magne regarde, lui, du côté de Hamilton et Wellington. En deux rencontres face à la Nouvelle-Zélande « A » et aux All

Blacks, les joueurs de Jean-Claude Skrela avaient encaissé une centaine de points (45 contre les prétendus « Baby Blacks », 54 contre leurs aînés titulaires). Les défauts du rugby français avaient sauté aux yeux du monde entier. On fustigeait le retard des joueurs dans l'approche du professionnalisme, on regrettait leurs naïvetés dans le jeu.

Pourtant, aux yeux du troisième-ligne français, les deux étapes néo-zélandaises de la tournée d'été des Bleus ont fourni de précieux enseignements. Sur le terrain, il avait appris deux ou trois choses : « Devant, on savait qu'on avait la capacité pour rivaliser avec eux, car les avants néo-zélandais n'ont pas des gabarits énormes. On avait quitté Wellington avec pas mal de remords, on n'avait pas subi mais on n'avait jamais concrétisé. » Le 31 octobre, les avants bleus ont dominé le pack Black et les arrières ont pratiquement conclu chaque occasion. La leçon n'avait pas été inutile. « Attention, ce match n'était pas un rêve, prévient le capitaine, Raphaël Ibanez. La réalité, c'est 33 points en seconde mi-temps. »

Sérieux comme jamais, déjà tourné vers la finale, Jean-Claude Skrela n'a pas davantage connu un après-midi « de rêve ». Aux yeux de l'entraîneur français, la mue du XV de France rime avec la vertu : « Pendant trois mois, on a travaillé très dur pour arriver en finale. On y est. La Coupe du monde a démarré. » C'était donc ça. Le XV de France a attendu le dernier moment pour rentrer dans l'événement. Mais de quelle façon !

Eric Collier

## Olivier Magne ranime le souvenir de Jean-Pierre Rives

CARDIFF

de notre envoyé spécial

Dans le tunnel de Twickenham, sitôt le rideau tombé sur ce match aux allures d'insurrection, Olivier Magne s'est dirigé vers Josh Kronfeld. D'abord pour lui tomber dans les bras. Ensuite pour lui demander son maillot en échange du sien. Le Néo-Zélandais avait déjà donné sa tunique noire à un autre joueur français. Alors les deux hommes ont troqué leurs casques, tels deux lanciers abandonnant leurs fers à l'issue d'un combat loyal.

Comme d'autres duels de ce France - Nouvelle-Zélande de Coupe du monde, l'opposition entre Olivier Magne et Josh Kronfeld semblait disproportionnée avant le coup d'envoi. A l'instar de Tana Umaga face à Christophe Dominici ou du robuste Jonah Lomu devant le frère Philippe Bernat-Salles, il était écrit que le n° 7 des All Blacks mettrait son visage sous l'éteignoir, qu'il le priverait de ballons.

Dimanche 31 octobre entre 15 heures et 17 heures, c'est précisément le contraire qui se produisit : le troisième-ligne aile de Brive a éclipsé le joueur d'Otago, dont certains faisaient déjà le « meilleur joueur de la Coupe du monde ». Ses percées, ballon sous le bras, ou au pied, à longues enjambées, comme sur le dernier essai des Bleus, marqué par Philippe Bernat-Salles, ont soulevé Twickenham.

« CHARLY LA FOUDE »

Le lendemain, la presse britannique comparait le gallic flourish (le panache gaulois) d'Olivier Magne à celui de Jean-Pierre Rives, l'illustre Casque d'or des années 70. Les spectateurs présents à Twickenham se souviendront sans doute longtemps de ce numéro d'insolence commencé par une volte-face. C'était au moment du haka : accompagné de Richard Dourthe, Olivier Magne avait tourné le dos à la danse rituelle des rugbymen du Pacifique. « Le haka, je connais. Je l'ai déjà vu à la télé », expliquait-il plus tard.

Ce match mené pied au plancher n'est pas le premier du genre réalisé par Olivier Magne sous le maillot bleu. Sa prestation contre l'Ecosse en 1998 (51-16), année du deuxième Grand Chelem consécutif de l'équipe de France, lui avait valu d'être surnommé par ses coéquipiers « Charly la Foudre ». Depuis, l'ancien joueur de Dax et de Brive fait partie des internationaux français les plus observés à l'étranger et les plus courtisés par les clubs anglais. Bath et les Harlequins lui firent des propositions alléchantes. En vain. Le joueur préférerait porter son choix sur un club situé dans une ville française dotée d'une université, en l'occurrence Clermont-Ferrand, tout simplement pour que sa fiancée, étudiante en médecine dentaire, puisse s'installer à ses côtés.

Fils d'agriculteurs du Cantal, Olivier Magne n'exclut pas néanmoins de quitter un jour l'Hexagone et ce championnat de France trop étroit pour ses ambitions. L'hémisphère Sud fascine le flanker de vingt-six ans. Il parle du Super 12 (le championnat qui réunit les meilleures équipes des provinces australes) comme de « la NBA du rugby ». « Si dans les deux ans à venir on me propose d'aller jouer six mois dans un club du Sud, j'irai. Pour le moment, nous attendons tous, en France, de participer à une compétition qui réunisse véritablement l'élite. Je suis persuadé que les compétitions européennes peuvent nous permettre de s'approcher d'un championnat du type Super 12 », assure-t-il.

Dimanche, à Twickenham, Olivier Magne a beaucoup apprécié la présence auprès du XV de France des champions du monde de football Didier Deschamps et Franck Leboeuf, deux sportifs professionnels faisant carrière à l'étranger depuis plusieurs années. « Nous avons parlé de la Coupe du monde de football avec eux et du fait qu'ils ne faisaient pas partie des favoris au début de la compétition, comme nous », a-t-il raconté, persuadé au fond de lui-même que la comparaison ne s'arrêtera pas en si bon chemin.

Frédéric Potet

## Les regrets éternels d'Andrew Mehrtens

CARDIFF

de notre envoyé spécial

Il va bientôt venir, le temps des regrets. Dimanche soir, il était trop tôt encore. Dans le secret du vestiaire, y avait-il place pour autre chose que la peine, la douleur brute du bel espoir de finale enfui, et l'inlassable flash-back des occasions manquées qui ne se représenteront plus ? Comme ses coéquipiers, Andrew Mehrtens a préféré se taire, ne rien dire de cet après-midi manqué du 31 octobre, où un génie de l'ouverture s'est trouvé prisonnier de Français trop féroces, même pour les hommes en noir. Et pourtant, ce devait être son match.

Pendant toute la semaine, la Nouvelle-Zélande s'était inquiétée de la blessure au genou de son n° 10, promu meilleur spécialiste mondial du poste, par son entraîneur, John Hart. Sa guérison, d'un vilain coup reçu en Ecosse, lors du quart de finale, tenait presque du miracle. Il serait là. Et, avec Andrew Mehrtens, il ne peut rien arriver aux All Blacks. Ses pieds ont trop de talent, sa tête trop de sang-froid.

Et puis il y eut la France et le vent du désastre, il y eut Christophe Lamaison, pour une fois plus fort qu'Andrew Mehrtens, Olivier Magne qui en remontra à Josh Kronfeld, Christophe Dominici à Jonah Lomu, Abdelatif Benazzi à Robin Brooke... Comme les autres, Andrew Mehrtens a plié, privé une seconde fois du titre mondial. En 1995, il avait vingt-deux ans. Le

jeune homme était doué, c'était encore l'époque des apprentissages. En 2003, il aura trente ans...

Etrange caprice de la destinée, qui voudrait que le meilleur demi d'ouverture de son époque s'en aille sur la pointe des pieds, par la faute de Français dont il dit lui-même qu'ils peuvent « être nuls une semaine, et géniaux la suivante ».

« En Nouvelle-Zélande, les gens s'intéressent d'abord au résultat. Ils ne font pas attention à la beauté du jeu »

Personne n'a jamais contesté son talent, ou son réel amour du jeu. Il pressent pourtant les critiques qui l'attendent dès l'arrivée à l'aéroport d'Auckland, le 9 novembre : « En Nouvelle-Zélande, les gens s'intéressent d'abord au résultat. Ils ne font pas attention à la beauté du jeu ou aux nombres d'essais marqués, même si moi j'aime marquer des essais. »

Un bon début de saison contre les Samoa, une large victoire contre la France à Hamilton (54-7), un Tournoi des tri-nations réussi, malgré une sévère défaite contre

l'Australie (28-7), une Coupe du monde entamée sur un rythme adéquat, ce parcours bien rempli semblait mener Andrew Mehrtens vers l'accomplissement de sa « plus grande ambition : gagner la Coupe du monde ». Lui-même semblait au sommet, touchant au point d'équilibre de la jeunesse et de l'expérience. Plus calculateur qu'en 1995, doté d'une meilleure lecture du jeu, il n'avait cependant pas perdu sa vitesse de course ou son aisance à passer le ballon des deux côtés. Et cela suffisait à effacer des faiblesses défensives qui lui valaient des reproches affectueux de John Hart.

Lorsqu'il n'est pas un All Black, Andrew Mehrtens s'intéresse à tout, à la recherche « d'un équilibre entre le rugby et le reste ». L'élimination de son équipe va donc redonner la priorité à l'homme. Dans la vie, il a l'ambition modeste de « prendre du bon temps avant tout », de s'adonner à son sport favori, le golf, et de cultiver le jardin de sa passion secrète, l'Italie. Fin connaisseur d'un pays dont il parle la langue, le demi d'ouverture des All Blacks avait prévu de s'y offrir quelques jours de vacances, après la Coupe du monde. Il lui faudra d'abord en passer par un match pour la troisième place contre les Springboks. Il y a quatre ans, c'était la finale. Cette fois, cela ressemble à une bien cruelle corvée.

Pascal Ceaux



<http://www.lemonde.fr>

**Emploi :** Toutes les offres d'emploi parues dans « Le Monde ».

[www.lemonde.fr/emploi](http://www.lemonde.fr/emploi)











# Brouillard et soleil

**MERCREDI.** Après le passage pluvieux actif de ce début de semaine, l'anticyclone revient se positionner sur l'Orléanais et va déterminer un temps calme et sec. Les brouillards sont fréquents en matinée, notamment dans le centre, mais le soleil perce souvent l'après-midi. Seul le flanc est reste gris et humide.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** - La dissipation des brouillards dans les pays de Loire est parfois tardive. Ailleurs, le ciel est plus lumineux même si quelques plaques de grisaille circulent près de la Manche. Le soleil fait de belles apparitions l'après-midi. Il fera de 12 à 15 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** - Le ciel reste assez chargé de la Haute-Normandie au Pas-de-Calais. Le soleil se montre plus franc dans les autres régions après dissipation des brouillards. Il ne fera pas plus de 12 degrés.

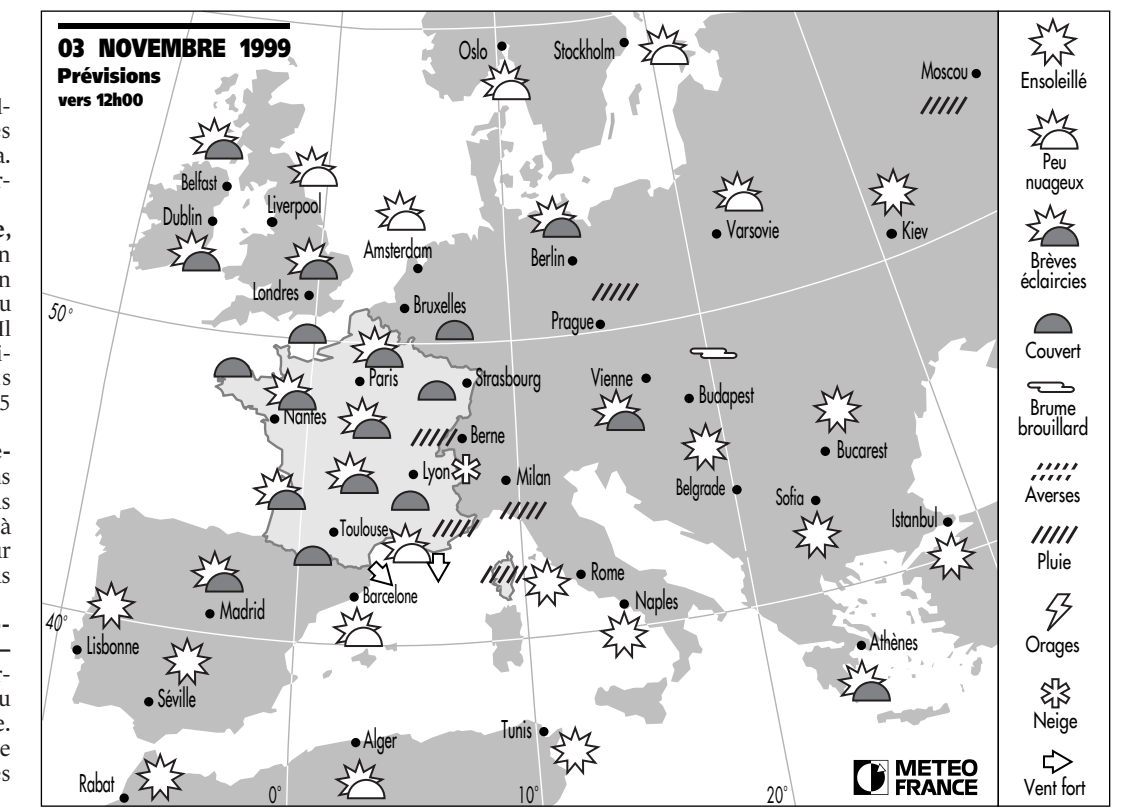
**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** -

Une grisaille humide recouvre l'Alsace et la Franche-Comté avec des pluies de flocons sur le Jura. Ailleurs, la tendance est à l'éclaircie. Il fera de 10 à 12 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** - Après dissipation des brouillards de la matinée en Poitou-Charentes, un ciel peu nuageux illumine l'après-midi. Il fait beau en Aquitaine et Midi-Pyrénées avec des cumulus sur les Pyrénées. Il fera de 12 à 15 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** - Le ciel reste bouché dans les Alpes avec de la neige au dessus de 1300 à 1600 mètres. Plus à l'ouest, des éclaircies se font jour dans la fraîcheur. Il ne fera pas plus de 9 à 13 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** - Mistral et tramontane, forts surtout le matin dégagent le ciel du Roussillon à l'ouest de la Provence. De la Côte d'Azur à la Corse, le temps se montre incertain avec des ondées. Il fera de 15 à 20 degrés.



# LE CARNET DU VOYAGEUR

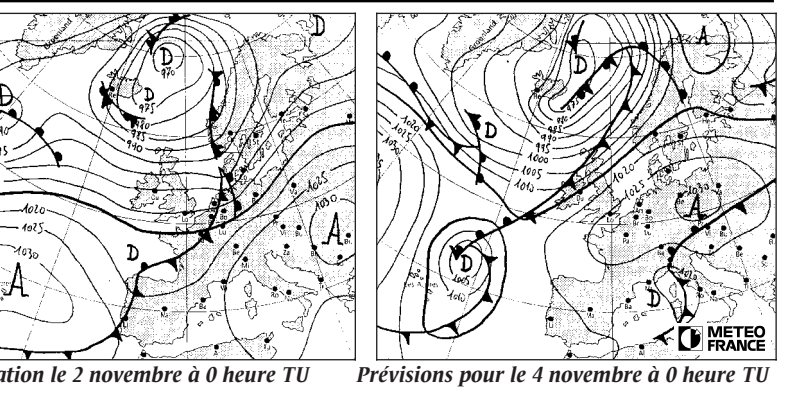
**ITALIE.** La compagnie Lufthansa a inauguré, lundi 1<sup>er</sup> novembre, une dixième liaison quotidienne Paris-Francfort ainsi qu'une troisième liaison Paris-Turin. Le tarif de lancement du Paris-Turin est de 1 489 F (165 €) en classe économique, de 4 224 F (469 €) en classe affaires et l'horaire adapté aux voyageurs d'affaires. Renseignements au 0802-020-030.

**SINGAPOUR.** La compagnie Singapore Airlines devrait rejoindre le groupement Star Alliance au printemps de l'an 2000, devenant ainsi, à cette date, le dixième membre de ce réseau aérien international.

**ÉMIRATS ARABES UNIS.** Le 112<sup>e</sup> établissement de la chaîne hôtelière Méridien vient d'ouvrir sur la côte de Fujairah. Cet établissement 5 étoiles de 20 étages possède 200 chambres, des restaurants, piscines et salles de conférences. Réservations au 0800-40-22-15.

Table with 3 columns: City, Temperature (min/max), and Weather conditions. Includes cities like Papeete, Pointe-A-Pit., and various European cities.

Table with 3 columns: City, Temperature (min/max), and Weather conditions. Includes cities like Kiev, Lisbonne, and various European cities.



## PRATIQUE

# La rémunération des huissiers reste complexe et controversée

**QU'IL** s'agisse de contraindre un locataire indélicat à régler son loyer ou de sommer son ex-conjoint de verser la pension alimentaire, recourir aux services d'un huissier fait hésiter les créanciers, qui craignent des dépenses importantes. La rémunération des huissiers de justice est définie par le décret n° 96-1080 du 12 décembre 1996 (JO du 13 décembre 1996). A chaque acte est affecté un certain nombre de « taux de base », dont le montant unitaire est actuellement de 10,50 F (1,60 €). Ainsi, pour un commandement de payer le loyer, le tarif sera de douze taux, soit 126 F (19 €), auquel s'ajouteront différents frais et taxes : un « droit d'engagement de poursuites » (147 F, 22,40 €), des frais forfaitaires de déplacement (32,20 F, 4,90 €), la TVA (62,33 F, 9,50 €), une taxe forfaitaire de 60 F (9,14 €) et l'affranchissement (3 F, 0,45 €), soit un total de 430,54 F (65,63 €).

Dans certains cas, l'intervention de l'huissier comportera une partie proportionnelle aux sommes recouvrées : par exemple, 310,77 F (47,37 €) pour un chèque sans provision de 1 000 F (152 €) et 518,20 F (79 €) pour un chèque de 10 000 F (1 524 €). Lorsque l'huissier intervient en vertu d'un « titre ex-

cutoire » après une décision de justice, il perçoit un droit proportionnel dégressif calculé sur les sommes recouvrées. Ce droit, défini par l'article 8 du décret tarifaire, est à la charge du débiteur. Il est de 10 % jusqu'à 800 F, 6,5 % de 801 F à 4 000 F, de 3,5 % de 4 001 F à 10 000 F et de 0,3 % au-delà de 10 000 F.

Le coût total d'une procédure de recouvrement de créance qui irait jusqu'à son terme (sommation, assi-

gnation, signification de la décision de justice, commandement de payer, procès-verbal de saisie et signification de vente) s'élève à 2 802 F (427 €) pour récupérer 10 000 F (1 524 €) et à 5 390 F (821 €) pour 71 800 F (10 945 €). Si le débiteur est insolvable, l'huissier se retournera vers le créancier.

Les tarifs peuvent varier en fonction de la stratégie adoptée : un créancier ayant obtenu un jugement

en sa faveur et cherchant à récupérer 30 000 F (4 573 €) auprès d'un débiteur solvable percevant un salaire de 18 000 F (2 743 €) par mois a le choix entre la saisie des rémunérations, la saisie sur compte bancaire (ou saisie-attribution) ou la saisie-vente (plus chère et plus complexe dans ce cas). Une enquête du magazine *Budgets et droits* (n° 10, décembre 1997) montrait que seulement trois études sur douze avaient

adopté la solution la plus simple, la saisie des rémunérations.

### FUNCTION DE L'ÉMOTION

Pour certains actes tarifés, l'huissier peut demander un honoraire libre complémentaire, s'il est confronté « à une situation d'urgence ou à des difficultés particulières ». C'est le cas pour les assignations, significations de décision de justice, expulsions, congés et

offres de renouvellement de bail d'habitation, rural ou commercial, saisie de biens placés dans un coffre-fort, ou... de récoltes sur pied.

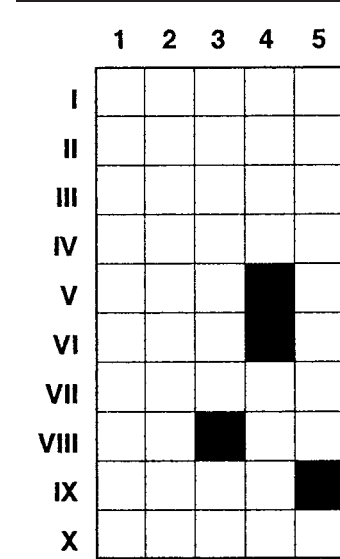
Enfin, dans le domaine des constats, les huissiers sont totalement libres de leurs honoraires. « Monter sur une cheminée de 30 mètres pour attester de la contre-pression d'un appareil destiné à la régulation des fumées peut être désagréable pour qui est sujet au vertige », indique Bernard Menut, de la Chambre nationale des huissiers de justice, précisant que « l'honoraire de l'huissier sera proportionnel à ses émotions ».

Exaspérée par le tapage nocturne de ses voisins, Anne C. a contacté pour un constat une dizaine d'huissiers parisiens. Les honoraires allaient de 3 000 F à 10 000 F, alors qu'un déplacement de jour aurait coûté de 1 000 F à 1 500 F. Un huissier qui demandait 5 000 F estimait qu'il lui faudrait venir trois fois. Aucun n'était équipé d'un sonomètre et la chambre départementale ne savait pas à qui s'adresser. Pour faire effectuer le constat, il aurait fallu, en outre, s'adjointer les services d'un expert disposant de cet appareil.

Michaëla Bobasch

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99260. SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



### HORIZONTELEMENT

1. Un niveau qu'il ne faudrait pas atteindre. - II. En bonne place dans la boîte. Fait circuler les nouvelles. - III. Manifestation d'enthousiasme. Couleur dominante. - IV. Domaines privés. Echange incompréhensible pour les non-initiés. - V. Etouffé avant d'avalier. Britannique, conservateur et quotidien. Négation. - VI. Relève la France. Descend des Alpes. Conjonction. - VII. S'étale sur la couverture. Point de rencontre. - VIII. Habitudes. Ne laisse pas beaucoup de choix. - IX. Lance.

### VERTICALEMENT

1. Que l'on aura peu de chances de rencontrer. - 2. Original, il a du mal à se faire admettre par le X horizontal. - 3. Agréable à boire, et plutôt accommodant. Celui d'avant. - 4. Couleur minérale. Pièce de viande. - 5. Pêcheur des mers froides. - 6. S'oppose à la théorie. Petit ensemble. - 7. Fait la liaison. Né au Tibet on le revoit à Phnom

Penh. - 8. Aguiche est plus académique. - 9. Transport réservé aux visionnaires. Colora délicatement. - 10. Finit dans l'océan Arctique. Au bout de la pelle. - 11. Se faire entendre comme une souris. Interjection. - 12. Qui doit beaucoup à la générosité d'autrui.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 99259

#### HORIZONTELEMENT

I. Equarisseur. - II. Mulsion. Kaki. - III. Bémols. Da. Av. - IV. Ru. Climatisé. - V. Ox. Ionone. Es. - VI. Panels. USA. - VII. Iléus. Legs. - VIII. Lynx. Sérient. - IX. Lot. Mot. Enée. - X. Energisantes.

#### VERTICALEMENT

1. Embrouille. - 2. Queux. Lyon. - 3. ULM. Pente. - 4. Associaux. - 5. Rillons. MG. - 6. Rosine. Soi. - 7. In. Mollets. - 8. Danser. - 9. Skate. Gien. - 10. Ea. Usent. - 11. Ukases. Née. - 12. Rivesaltes.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunschbourg 94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

## Un tarif en sursis

des dépens à celui qui avait gagné son procès ». Après la décision du Conseil d'Etat, le texte a fait l'objet d'une proposition de loi modificative du député socialiste Gérard Gouzes, permettant de valider la période écoulée entre le 16 décembre 1996 et le 5 mai 1999, pendant laquelle les huissiers ont demandé des honoraires aux créanciers, et d'ouvrir la possibilité pour le gouvernement de préparer un nouveau décret tarifaire. Le projet d'article 32 est ainsi rédigé : « A l'exception des droits proportionnels de recouvrement ou d'encaissement qui peuvent être mis partiellement à la charge des créanciers dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat, les frais d'exécution forcée restent à la charge du débiteur. »

Le texte doit être examiné au Sénat le 9 novembre. Nicolas About (RD), rapporteur du

projet, compte faire deux propositions. Pour les dossiers passant devant le juge, on laisserait à celui-ci le soin de fixer la charge des frais d'huissier. Ensuite, on rétablirait partiellement l'article 10, « car les huissiers, qui perdent 20 % de leurs honoraires, ne peuvent pas compter seulement sur les débiteurs ». Dans un souci d'égalité entre les créanciers, l'article 11 serait définitivement supprimé, si bien que les « personnes morales de droit public » - à commencer par l'Etat - seraient assujetties elles aussi à ce droit.

Si ce texte était adopté, un nouveau tarif pourrait voir le jour. Sinon, l'actuel tarif restera en vigueur, avec le risque de voir les créanciers qui ont acquitté des honoraires avant le 5 mai déposer recours.

## SCRABBLE

PROBLÈME N° 146

## Pas pour les skieurs

Partie jouée en club. 1. Tirage : A E I K S M T.

a) En quatre endroits différents, placez quatre mots différents rapportant respectivement 57, 60, 78 et 90 points (le tirage ne génère pas de Scrabble sec).

N. B. : Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

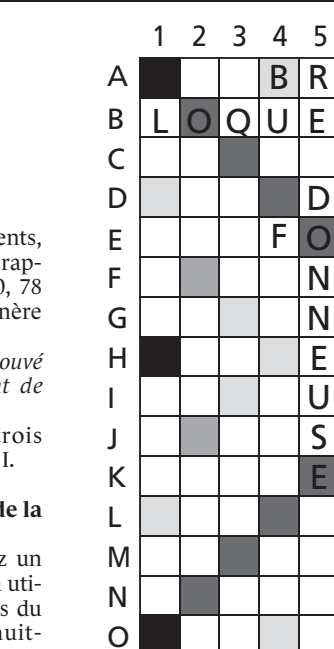
b) Il y a neuf mots de trois lettres comportant un K et un I. Trouvez-les.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) C E G N O S Y : trouvez un sept-lettres. A A D I N S U : en utilisant chacune des trois lettres du sigle MRG, trouvez trois huit-lettres.

Solutions dans Le Monde du 10 novembre.

Solutions du problème paru dans Le Monde du 27 octobre.



Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical. a) SCIERIE, 3 G, 87, faisant SHARPIES, ou, en 3 H, faisant SHARPIES. b) CIVIERES, L 8, 84 - RICINEES, J 6, 62, ou l'anagramme SERICINE, protéine géla-

tineuse de la soie - CHIERIES, 4 G, 76 - ACIERIES, 5 h, 70 ou l'anagramme CERISAIE-CIERIERES, de la cire - EPICIERES, 7G, 65. c) HAMEÇON-IMMORTEL, LIMERON, MOLETOIR, molette pour polir les glaces et MORALITE ou l'anagramme MOLARITE.

Michel Charlemagne







## Karin Viard, actrice nature prête aux défis

ELLE est l'une des actrices les plus fraîches et les plus naturelles du cinéma français. Tous ceux qui l'ont croisée sur leur parcours de spectateur, au détour d'un des

### PORTRAIT

La comédienne est en conflit avec son image de jeune femme éternellement saine

vingt-deux films qu'elle a tournés depuis 1990, ont été frappés par cette grande jeune fille épanouie, pétulante de santé, dont le registre, aux antipodes des héroïnes post-romantiques de sa génération, semble être celui de la vitalité triomphante. L'impression cinématographique est fidèle à la réalité : Karin Viard, avec son regard bleu tendre, sa simplicité de paroles, sa bouche comme un fruit rouge, impose sa présence. De celles qui font revenir le soleil au printemps, bourgeonner la terre et estimer, en dernière analyse, que le monde n'est pas si malaimable qu'il en a l'air.

Son parcours professionnel, où tout semble s'être déroulé naturellement, sans heurt ni douleur, sans bruit ni fureur, est à l'image de cette évidence. N'est-elle pas devenue ce qu'elle rêvait déjà, petite fille, de devenir ? Comme si les obstacles rencontrés en chemin ren-

forçaient cette jeune femme dans sa calme détermination à croire en la réalisation de son destin. Des environs de Rouen dont elle est native et où elle a été élevée par ses grands-parents en raison de la séparation de ses parents, elle conserve « l'impression radieuse d'une grande liberté, d'un accord profond avec la nature, d'une vie sociale somme toute heureuse ». Montée à Paris en 1983, à l'âge de dix-sept ans, elle tente les plus prestigieux concours (Conservatoire de Paris, Théâtre national de Strasbourg) et n'en réussit aucun. Les portes du théâtre lui demeurent fermées, elle rentrera par la fenêtre du cinéma.

### « J'AI EU PEUR »

Après six ans de galère parisienne, où elle n'en finit pas moins par s'attacher définitivement à la capitale, deux rencontres déterminantes, débouchant sur deux petits rôles dans des films remarqués, lui ouvrent enfin de plus riches perspectives. Il s'agit de *Tatie Danielle*, d'Etienne Chatiliez, et de *Delicatessen*, de Carot et Jeunet. Il lui faudra désormais beaucoup de temps pour se débarrasser de ce rôle de jeune fille de tempérament, haute en couleur, auquel on a depuis lors tendance à la confiner. *La Nage indienne*, de Xavier Durringer, ou *Fourbi*, d'Alain Tanner, l'y aideront, tandis que le récent succès des *Randonneurs*, de Philippe Harel, contri-

buera à la renommée de l'actrice tout en la renvoyant paradoxalement dans ses cordes supposées.

C'est la raison pour laquelle *Haut les cœurs*, de Solveig Anspach (*lire la critique ci-dessous*), en témoignant d'un choix de casting particulièrement judicieux, marque dans la carrière de Karin Viard un moment important. Car à l'histoire du personnage dans le film – une femme enceinte atteinte d'un cancer se débat entre la vie et la mort – se superpose le conflit particulier qui met aux prises l'actrice et son image de jeune femme éternellement saine. Pas étonnant qu'elle ait de prime abord hésité : « J'avais entendu parler par des amis de l'histoire personnelle de Solveig, qui a inspiré son film. Quand elle m'a adressé le scénario deux ans plus tard, j'ai eu peur. Peur qu'elle me demande d'être elle, peur que ça m'envahisse, peur de me retrouver dans cet univers tragique qui est à l'opposé de tout ce que je suis. Notre rencontre a balayé pas mal de doutes, et j'ai finalement accepté avec l'idée que cette expérience devait m'apprendre quelque chose, révéler une part de moi-même que je ne connaissais pas. » Tourné en sept semaines, en privilégiant la rareté des prises et la spontanéité du jeu, le film donne raison à l'actrice, qu'on se surprend soudain à regarder différemment.

J. M.



Karin Viard, une vitalité triomphante aux antipodes des héroïnes post-romantiques de sa génération.

## La solitude d'une héroïne entre la vie et la mort

Haut les cœurs ! Le combat d'une femme enceinte atteinte d'un cancer. Une œuvre courageuse et bouleversante

Film français de Solveig Anspach. Avec Karin Viard, Laurent Lucas, Julien Cottereau. (1 h 50.)

La maladie, avec son caractère généralement sournois et invisible, pour ne rien dire de son aspect modérément divertissant, ne fait pas l'affaire du cinéma. Appelée à la rescousse pour tendre les cordes d'un mélodrame, ou supprimer un personnage scénaristiquement encombrant, elle est rarement envisagée en tant que telle, comme un processus morbide affectant, corps et âme, un personnage. Il faut donc d'emblée saluer le courage de Solveig Anspach, qui se confronte pour son premier long métrage de fiction à une telle gageure.

*Haut les cœurs* ! n'en risque pas moins de décevoir les amateurs de « grands films malades ». Inspirée de l'expérience personnelle de la cinéaste, et coscénarisée avec Pierre Erwan Guillaume (dont le récit éponyme paraît simultanément chez Solin-Actes Sud), cette œuvre est celle d'une rescapée, c'est-à-dire d'une personne qui a approché la mort de suffisamment près pour pouvoir se passer de l'exaltation romantique qu'elle procure aux esprits ennuyés par leur propre confort. Récit sans concession d'une femme en proie au cancer qui la ronge, c'est un hymne bouleversant à la résistance, à la tendresse et à la vie.

Voici donc l'histoire d'Emma Stern (Karin Viard), qui apprend à quelques jours d'intervalle qu'elle est enceinte et atteinte d'une tumeur maligne au sein. Les quelques séquences qui constituent l'exposition du sujet ne se contentent pas de placer le film sous le signe d'une tragique ambivalence, de la naissance et de la mort. Elles définissent aussi les enjeux esthétiques et moraux du film. Soit cette suite de plans : l'image échographique du bébé, la dispute mesquine entre Emma et son compagnon Simon (Laurent Lucas), le diagnostic de la maladie et la suggestion immédiate de l'avortement, enfin, consécutive à cette révélation, la disparition dans la nature du frère d'Emma, Olivier.

Ces quelques scènes d'ouverture auraient pu nouer un récit qui, sur fond de maladie, se serait focalisé sur la mise à l'épreuve du couple et la fuite mystérieuse du frère, jeune velléitaire mythomane droit sorti d'une première fiction *made in France*. En perdant délibéré-

ment de vue ce dernier, en raffermissant les liens du couple et en refusant l'hypothèse de l'avortement, le film prend un tout autre chemin. Dans le sillage d'Emma et de Simon, il prend à proprement parler celui de Villejuif, où le couple va sceller avec des cancérologues, d'un avis opposé à celui du chirurgien, un pacte plus risqué pour la vie de la mère (tenter de juguler la maladie tout en préservant l'enfant), en même temps que pour le statut du film (dont le cours fictionnel va désormais être documenté par les protocoles thérapeutiques).

### ENTRE FLAUBERT ET PRIMO LEVI

Le va-et-vient qui s'instaure dès lors entre les visites à l'hôpital et les scènes d'intimité reflète, entre les lumières glacées de l'Assistance publique et les teintes chaudes et tamisées du foyer, le chevauchement permanent des registres documentaire et romanesque, l'âpreté de la lutte entre le désir de vivre et la maladie qui progresse. *Haut les cœurs* ! met en scène un combat qui oppose la solitude de l'héroïne en gros plans aux vues générales d'un paysage urbain indifférent à son sort, et plus encore le fonctionnement vital de la cellule qu'elle forme avec Simon à la division anarchique dont son corps est la proie. Le cinéma de Solveig Anspach relève bien de cet art qui filme simultanément la mort au travail et la naissance d'un personnage.

Remarquablement interprété, le film distille avec infiniment de finesse ce mélange de détresse et de révolte, d'impulsions macabres et de désir effréné de tendresse qui compose le paysage mental de la maladie. Emma Stern la bien nommée, entre Gustave Flaubert et Primo Levi, y campe à sa façon, crâne rasé et bleus à l'âme, l'héroïne moderne d'une œuvre farouchement antiromantique, où l'individu se retrouve retranché d'un coup de la nature et de la société des hommes. A cet adepte de l'accouchement naturel, qui la bassine chez le coiffeur, Emma, excédée, répond : « Tout ce que je sais, c'est que mon accouchement sera très médicalisé, que je remercie la médecine et que j'emmerde la nature. » C'est ainsi qu'Emma rit, pleure et lutte, entre une publicité médicale pour prothèse mammaire et l'isolement d'une chambre stérile. On s'en souviendra, tandis que la vie continue.

J. M.

## Un Lion d'or à l'ombre des grandes puissances

Pas un de moins. Zhang Yimou se soumet à des compromis sans abdiquer entièrement son talent

Film chinois de Zhang Yimou. Avec Wei Minzhi, Zhang Huike, Tian Zhenda, Gao Enman, Sun Zhimei. (1 h 45.)

Le maître d'école doit impérieusement s'absenter durant un mois, laissant seuls la quinzaine de bouts de chou qui composent sa classe. Pour pallier cette absence, le chef de ce village d'un district rural du Hebei (la province qui entoure Pékin) ne trouve d'autre moyen que de confier les gamins à Minzhi, une adolescente de treize ans. Celle-ci s'engage auprès de l'instituteur à lui rendre tous ses élèves – ceux qui restent encore, car les besoins des familles soustraient souvent les enfants à cette misérable école en torchis pour les envoyer gagner de l'argent aux champs ou en ville.

Minzhi n'a ni compétence ni talent pour enseigner, elle est en butte aux espérances du cancre de la classe, le rondouillard et rigolard Huike. Aux enfants comme aux adultes, elle n'a à opposer qu'une obstination butée dont elle révèle toute la mesure quand Huike disparaît, expédié dans la grande ville pour travailler. Volontaire, déterminée, à pied mais ni à cheval ni en voiture puisque personne ne lui vient en aide, Minzhi se met en chemin, débarque dans les rues bruyantes et embouteillées dont elle ne sait rien, se bat bec et ongles contre l'adversité pour retrouver le petit garçon perdu, qui erre dans la cité enfumée et bruyante. Les connaisseurs auront repéré une construction similaire à

celle du plus beau film de Zhang Yimou, *Qiu Jiu*, une femme chinoise, qui lui avait valu en 1992 un premier Lion d'or au Festival de Venise. Déjà, il décrivait l'obstination indomptable d'un personnage féminin, poussant jusqu'aux franges de la folie obsessionnelle la volonté de mener à bien un projet. Et déjà ce parcours empruntait les voies qui mènent d'un village reculé à la grande ville. Il est piquant qu'un deuxième Lion d'or ait été attribué cette année à ce qui paraît un démarquage du film précédent, mais est en réalité son reniement. *Qiu Jiu* était une œuvre terriblement troublante, où tout était mis en question – la beauté même de l'actrice Gong Li ; le bien-fondé d'un idéal poussé à l'extrême ; la complexité de la dialectique ville-campagne.

*Pas un de moins* est le contraire. Il oppose systématiquement la réponse la plus rassurante aux questions ouvertes par *Qiu Jiu*. Il est vrai que ce nouveau film a été réalisé dans l'ombre portée de deux superpuissances et résulte de compromis avec l'une et l'autre. Le film est une production très officielle du gouvernement chinois, en collaboration avec une major hollywoodienne, Columbia. Cette histoire d'écolier devient ainsi un cas d'école, où on voit bien que la logique d'ordre politique et moral d'un état totalitaire et la logique de conformité esthétique à visée commerciale d'une multinationale de la distraction trouvent sans peine un terrain d'entente, en faisant de la télévision le sauveur du gamin et de l'adolescente.

A l'écran, les diverses autorités



« Pas un de moins », de Zhang Yimou : un cas d'école.

## Fragments d'adolescence dans un village du Portugal

Gloria. Plutôt qu'un récit, une situation à la beauté mystérieuse et secrète

Film portugais de Manuela Viegas. Avec Jean-Christophe Bouvet, Raquel Marques et Francisco Relvas. (1 h 50.)

Lorsque le film de Manuela Viegas commence, les premiers êtres humains apparaissant à l'écran sont vus à travers une vitre : une vieille dame qu'un homme aide à se lever, un petit garçon assis dans une voiture roulant vers une destination inconnue. Il y a, dans cette distance figurée par le verre qui sépare les personnages du regard du spectateur, comme le mode d'emploi d'un film qui, sans coquette, refusera de livrer immédiatement les tenants et les aboutissants d'un récit faussement flottant.

L'enfant s'appelle Ivan. Il rejoint son père, un homme taciturne aux mains brûlées (Jean-Christophe Bouvet, impressionnant), dont on découvre qu'il est chef de gare

dans un petit village du Portugal condamné, sans doute, à fermer les portes de la station de chemin de fer. Apparaissent ensuite, sans précautions rhétoriques, comme s'ils étaient là depuis toujours, d'autres protagonistes. Une femme qui garde les enfants de ceux qui sont partis travailler à l'étranger, une adolescente, Gloria, qui devient la compagne de jeu du jeune garçon, un homme, Mauro, frère du chef de gare. On dit de celui-ci qu'il sort de prison, qu'il est responsable de l'incendie qui a brûlé la maison du père d'Ivan. On ne sait pas pourquoi. Et de ce secret enfoui dans le passé, on ne saura pas grand-chose.

Tenter de réduire le film de Manuela Viegas à une histoire linéaire et logique serait prendre le risque de passer à côté de sa beauté mystérieuse. La multiplicité des personnages (on en abandonne un pour en suivre un autre), que la caméra traite à égalité, la façon dont

ils sont saisis immédiatement au cœur d'une action ou d'un mouvement dont on ne connaît ni l'origine ni la finalité, dessinent une manière fragmentée de conter une histoire. Le sens de celle-ci apparaît alors par un processus de superposition plutôt que par une progression dramatique. Des êtres se regardent, se frôlent, s'observent. C'est la sensation d'une perception brute et immédiate que semble privilégier la cinéaste. *Gloria* est avant tout sensible au climat, à l'atmosphère. C'est un film de brume, de brumes, de senteurs de sous-bois détremés, comme alanguis dans la torpeur climatologique d'un pauvre lieu oublié (le village de Sardoal).

Petit à petit se dessine l'embryon d'un récit, plutôt d'une situation, où les deux adolescents, Ivan et Gloria, semblent s'approcher du mystérieux et luciférien Mauro. *L'outsider* de la communauté (il est rejeté par son frère, tabassé par

viendront ensuite empiler témoignages matériels et symboliques du bonheur retrouvé – une pleine camionnette, avec une faveur rouge et un gros nœud, c'est là qu'on éclate de rire... Zhang Yimou, comme son collègue Chen Kaige, sont engagés dans des stratégies de reconnaissance officielle chez eux et de recherche d'emploi en Californie dont témoignent trop explicitement leurs films – pour Chen Kaige, c'était *L'Empereur et l'assassin*, carte de visite pesamment enluminée présentée à Cannes, qui vient de produire l'effet recherché : le réalisateur a décroché un contrat avec Miramax pour un thriller.

### DIPLOMATIE ET BONS SENTIMENTS

Il reste que Zhang Yimou est un bon cinéaste et que cela transparaît tout de même sous ces couches de diplomatie et de bons sentiments. Le choix des comédiens, tous amateurs, la plupart dans leur propre rôle (et portant leur vrai nom), est la plus belle réussite du film. Zhang sait filmer les visages et les corps, y déceler d'infimes variations de tension, d'élan, de peur ou de satisfaction. Il avait fait de Gong Li une grande actrice ; il fait la même chose avec une gamine de treize ans. Pendant les quelques plans échappant au pathos et à l'anecdote, sa seule présence habite soudain l'écran avec une force qui fait espérer retrouver ce cinéaste dans de plus audacieux pages.

Jean-Michel Frodon

J.-F. R.



**HORS CHAMP**

■ **Est-Ouest**, de Régis Wargnier, représentera la France aux Oscars. Le film doit encore être choisi par les organisateurs de la cérémonie pour figurer parmi les cinq finalistes au sein desquels le vainqueur sera désigné, en mars 2000. *Indochine*, du même Régis Wargnier, avait remporté l'Oscar du meilleur film étranger en 1992. ■ **Jack Nicholson sera l'interprète principal de *The Pledge***, qui sera mis en scène par Sean Penn. L'acteur et le réalisateur américains avaient déjà collaboré dans *Crossing Guard*, en 1995. Situé dans les années 50, *The Pledge* est un drame criminel fondé sur un roman de l'écrivain suisse Friedrich Dürrenmatt. Le tournage doit débuter en février 2000. ■ **Le réalisateur de *Reprise*, Hervé Le Roux, retrouve la fiction**, genre par lequel il avait débuté dans le long métrage, avec *Grand bonheur*, en 1993. Il tourne actuellement à Paris *On appelle ça... le printemps*, une comédie avec Marilyne Canto, Maryse Cupaiolo, Marie Matheron, Pierre Berriau, Michel Bompoil et Antoine Chappey.

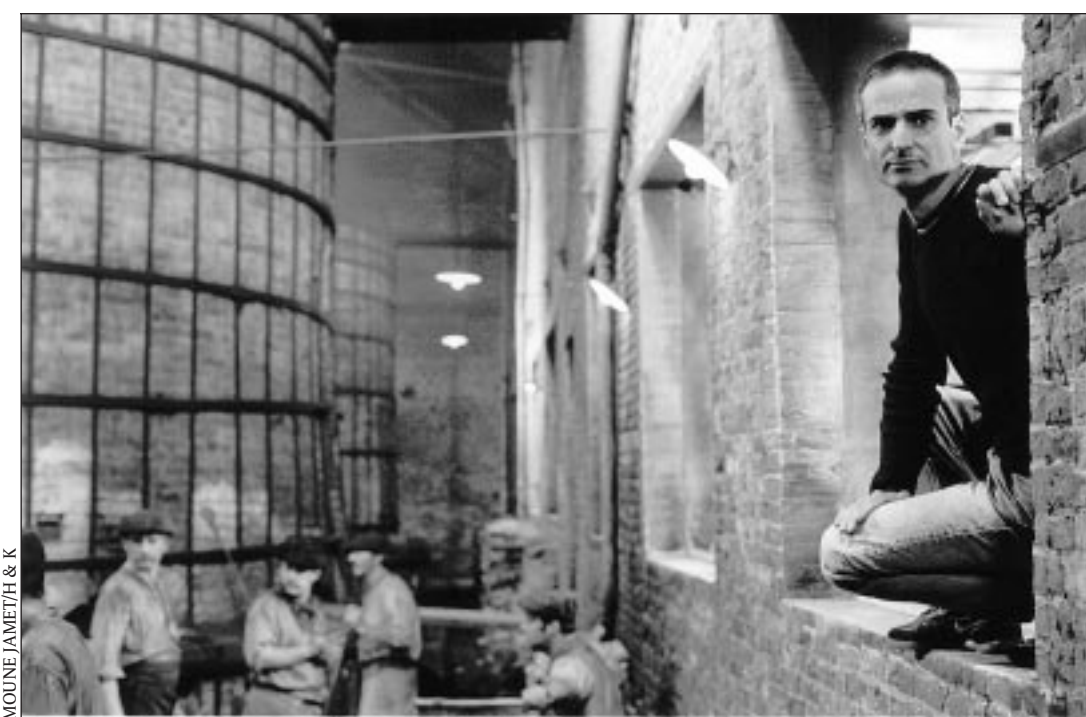
■ **La commission de censure irlandaise** vient d'interdire la distribution dans les salles des *Idiots*, le film du réalisateur danois Lars von Trier. Le film avait passé le barrage de la censure pour sa distribution britannique, même s'il a été interdit aux moins de dix-huit ans. Sheamus Smith, le patron de la censure irlandaise, a estimé que l'œuvre du cinéaste danois avait un potentiel de « dépravation et de corruption » auprès du public.

■ **Disney veut finir un film d'animation de Salvador Dalí**, sur lequel le peintre espagnol avait commencé à travailler en 1946, pour le compte des studios américains. Seules dix-huit secondes furent réalisées. Roy Disney Jr, vice-président de la Walt Disney Company, vient d'affirmer au quotidien britannique *Sunday Times* que son studio allait terminer l'œuvre de Dalí, sous la supervision de John Hench, quarante-trois ans, qui était assistant de Dalí à l'époque.

**MONS (Belgique)**  
*de notre envoyé spécial*

Ce sont d'immenses bâtiments de bois et de torchis, des greniers de géant à l'intérieur desquels une lumière parcimonieuse sculpte les formes étranges d'interminables allongements de porcelaine blanche. Olivier Assayas contemple l'imposant chantier dont il est le maître d'œuvre. Il dit : « *Je préfère faire ce que je n'ai jamais fait.* » C'est vrai qu'elle est inattendue, cette vaste entreprise de production menée aujourd'hui par ce réalisateur exemplaire du cinéma d'auteur « à la française », réputé pour préférer les histoires intimistes et tournées à moindres frais. En portant à l'écran *Les Destinées sentimentales*, vaste fresque romanesque de Jacques Chardonne couvrant un tiers de siècle (dont la première guerre mondiale) et ayant pour toile de fond la saga des Havilland, la grande famille des porcelainiers de Limoges, Olivier Assayas affirme avoir d'abord été attiré par le couple que forment ces deux « *personnages magnifiques* », Jean Barnery, pasteur, divorcé, rebelle devenu grand patron, et Pauline, celle qui contre tourmente et tempête sera sa compagne.

On peut être un authentique disciple de Rossellini, c'est-à-dire intraitable sur le respect du réel, et prendre aussi modèle sur Visconti. Mais il faut s'en donner les moyens, esthétiques et matériels. Bien rares sont les cinéastes qui ont réussi à résoudre cette équation - Pialat avec *Van Gogh* ; Rivette avec *Jeanne la Pucelle* ; Ruiz avec *Le Temps retrouvé*. Depuis quinze ans, c'est à peu près tout. Pourtant, tentant d'échapper à l'opposition entre académisme pompier des films d'époque et minimalisme très contemporain, c'est le chemin ardu qu'empruntent aujourd'hui quelques-uns des plus ambitieux créateurs du cinéma français : Olivier Assayas, Arnaud Desplechin (*Esther Kahn*) ou Benoît Jacquot (*Sade*). A tel point qu'on pourrait retrouver trois films d'auteurs français « en



Olivier Assayas, sur le tournage des « *Destinées sentimentales* » : « *Je préfère faire ce que je n'ai jamais fait.* »

costumes » au prochain Festival de Cannes...

Mais le réalisateur revendique tout autant la teneur documentaire de son entreprise. Pour la mener à bien, il s'est fait spécialiste du kaolin et de la cuisson du bleu, tout comme de la fabrication et du négoce du cognac, autre toile de fond du roman. « *Chardonne parle de son monde* », explique Olivier Assayas. Il balaie la réputation de l'écrivain - vieillot, réactionnaire, collabo -, demande qu'on revienne aux textes, en exalte la modernité. Modernité d'une génération d'écrivains dont l'auteur d'*Irma Vep* assure qu'elle préfigure la modernité cinématographique. A cette modernité littéraire, estime Olivier Assayas, le cinéma ne rend pas justice : les adaptations cinématographiques « *portent surtout sur les romans du XIX<sup>e</sup> siècle. Même lorsqu'il s'agit de textes du XX<sup>e</sup>, ils sont traités par le ci-*

néma comme s'ils dataient d'il y a plus de cent ans. »

Ce défi, autant que l'amour des personnages et de la construction dramatique, l'a poussé à vouloir tenter l'aventure. C'était il y a quatre ans. Olivier Assayas en parle alors au producteur qui débuta à ses côtés, avec *Paris s'éveille* (1991), Bruno Pesery. Entouré du scénariste Jacques Fieschi et de son trio de guerrières d'élite (la première assistante, Marie-Jeanne Pascal, la décoratrice, Katia Wyszok, et la costumière, Anaïs Romand), Assayas commence la préparation. Puis s'arrête. Pesery n'a pas trouvé l'argent pour un projet de cette ampleur où le cinéaste souhaite confier les rôles principaux à des comédiens connus. Bruno Pesery rappellera plus tard. Il a trouvé l'argent. Le réalisateur trouve ses interprètes : Charles Berling et Emmanuelle Béart pour les deux rôles principaux ; Isabelle

Huppert pour celui de la première femme de Barnery, dont la présence hante le récit même si elle n'y figure réellement qu'assez peu. Avant de se grimer en Barnery vieillissant, Charles Berling raconte avoir eu envie de faire ce film « *pour accompagner la démarche d'un cinéaste qui veut quitter le ghetto où on enferme les auteurs* ». Lui aussi s'est, du coup, confronté à des personnages inhabituels. « *Cela me fait drôle de jouer un patron de choc : ceux qui jouent les ouvriers sont vraiment des ouvriers, j'ai l'impression qu'ils me regardent comme si j'étais François Michelin. Comme pasteur aussi, j'ai eu du mal : je ne me sentais pas à l'aise pour donner la bénédiction.* »

Le 2 août 1999 commence (par un bal) un voyage de quatre mois qui va mener une troupe immense et hétéroclite des Charentes à la banlieue parisienne en passant par la

Suisse, le Limousin et la Belgique. Les autres lieux figurent dans le roman, mais pourquoi la Belgique ? Parce que c'est à La Louvière, près de Mons, que se trouvent les usines Royal Boch, dernier établissement à posséder les fours à céramique et les cheminées semblables à ceux qui firent la fortune de Limoges au XIX<sup>e</sup> siècle. « *T'es vu mon paquebot de lumière ? !* » Hilare, plus gamin que jamais, Eric Gautier, l'as des chefs opérateurs tout-terrain qui, avec son talent pour toute source d'éclairage, portait sa caméra au cœur des perplexités de Desplechin, des tourments de Carax et des élans de Chéreau, s'est amusé à construire un gigantesque appareillage de projecteurs pour faire entrer le soleil du Limousin dans ces ateliers wallons. Le résultat est splendide - splendeur dont se défient implacablement Assayas et Gautier. Pas question de « faire joli ». Soixante-dix ouvriers et ouvrières y circulent et travaillent, en un ballet qui doit éviter à la fois la confusion et l'apprêt.

**« CIRQUE AMBULANT »**

D'anciens chefs d'atelier, venus de Limoges, vérifient l'exactitude des gestes techniques. Pour ce jour-là, le scénario indique : « *Dans la fabrique. Les bâtiments des fours, où les ouvriers empiètent les "gazettes", leur tâche quotidienne. Mais une nouvelle commence à se répandre, alertant les hommes qui quittent leur poste, arrêtent le travail.* » La nouvelle de la déclaration de guerre vient d'atteindre Limoges. Assayas marche lentement au milieu de ce qu'il nomme « *le cirque ambulante* » ; il semble habité d'un rythme intérieur, tels ces plongeurs qui ralentissent leurs fonctions pour de très longues apnées. Il parle peu. Lorsque tout est prêt, il ne dit pas « *action* », il hoche la tête comme font les sprinters pour gagner un centième de seconde et murmure un « *allez-y...* » qu'il est seul à entendre.

J. -M. F.

# Le cinéma d'outre-Rhin à la remorque d'un marché assoupi

Alors que s'ouvre à Paris le Festival du cinéma allemand, ses responsables politiques comptent sur un libéralisme accru pour le dynamiser

**BERLIN**

*de notre envoyé spécial*

Du 3 au 8 novembre, l'Export-Union des Deutschen Films, organe chargé de la promotion du cinéma allemand à l'étranger, présente au cinéma L'Arlequin à Paris son panorama annuel. Complétée par les courts métrages des élèves des écoles de cinéma et une présentation avec accompagnement musical du *Demier des hommes*, de Murmau, en copie neuve (le 5 novembre) et un programme intitulé « *Les dix ans de la chute du mur de Berlin* », la sélection propose neuf longs métrages représentatifs de la production récente. Cette manifestation se tient alors que le cinéma allemand connaît des mutations financières sur lesquelles comptent ses responsables pour le sortir de son endémique faiblesse artistique et économique.

Cette renaissance est attendue depuis des lustres, depuis la destruction par les nazis de ce qui fut l'une des meilleures cinématographies du monde, malgré la magnifique mais brève et en partie illusoire embellie des années 60-70 incarnée par Fassbinder et quelques autres. Voilà plus de soixante ans que l'Allemagne manque au cinéma mondial. C'est d'autant plus vrai dans la période actuelle, quand se jouent à l'échelle planétaire des négociations qui engagent son avenir, mais Berlin n'affiche en la matière aucune combativité. Ancien éditeur, le ministre de la culture, Michael Naumann, s'enflamme lorsqu'on envisage de remettre en cause le prix unique du livre, comme il en fut question récemment à Bruxelles (*Le Monde* du 19 octobre). Il convient qu'il défendrait tout aussi combattivement le cinéma allemand « *s'il y avait quelque chose à défendre* ». A défaut, il ne peut partager l'engagement de sa collègue Catherine Trautmann en faveur de l'exception culturelle, et préfère s'en remettre au fonctionnement du marché, « *en prenant exemple sur*

Hollywood ». C'est aussi au nom d'un réalisme fondé sur les rapports de force économiques que le ministre reconnaît redouter d'affronter les Américains sur un secteur qui leur tient à cœur, « *alors que nous avons une économie centrée sur l'exportation et quatre millions de chômeurs. Si nous attaquons les Américains sur le secteur culturel et audiovisuel, ils répondront en nous faisant beaucoup plus mal.* »

Le même état d'esprit règne au FFA (Filmförderungsanstalt, le Centre national du cinéma allemand). Son directeur, Rolf Bähr, se réjouit de la récente mise en Bourse du capital de plusieurs sociétés de production. Il compte sur l'influence des actionnaires pour que les projets de film soient davantage tournés vers la rentabilité, clé du salut pour les films allemands, selon lui.

**« Notre loi défend ce qui est commercial », revendique Rolf Bähr, directeur du Centre national du cinéma allemand**

On peut douter du bien-fondé des remèdes, mais on conçoit que les responsables du cinéma allemand s'inquiètent. La production stagnait en 1998 à 52 films (en France : 148) et la part de marché du cinéma allemand dans son propre pays est descendue à 8 % (en France : 29 %). La bonne tenue de la fréquentation, avec 148 millions d'entrées (170 millions en France) est due à la prolifération des multiplexes - ils seront plus de 90 avant la fin de l'année (50 en France). Bé-

néficiant aujourd'hui uniquement aux films américains, elle prouve au moins qu'il existe un public pour le cinéma en Allemagne. La politique mise en place par les pouvoirs publics cherche à créer une offre de films capable de le séduire.

Une nouvelle réglementation devrait désormais affecter les fonds collectés par les abris fiscaux en faveur du cinéma aux seuls films européens - au lieu d'être investis dans des productions américaines. Mais pour entrer en vigueur, elle doit être ratifiée par les ministres des finances des seize Länder. Ce n'est peut-être pas pour demain. Ce qui est pour aujourd'hui, c'est la distribution des crédits en faveur du cinéma par ces mêmes Länder selon des critères purement économiques. En revanche, les télévisions publiques produisent des films sans prendre en compte leur possibilité de sortir en salles.

Dans cet étrange contexte de l'action publique en faveur du cinéma où « *l'art* » et « *l'industrie* » sont entièrement séparés, l'Etat choisit clairement son camp : l'équivalent germanique de l'avance sur recettes, dispositif d'intervention culturelle par excellence, est affecté « *aux projets qui semblent avoir un potentiel commercial. Notre loi défend ce qui est commercial* », revendique Rolf Bähr. Lorsque son ministre de tutelle explique qu'en Allemagne « *la culture imposée a un passé qui interdit certain type d'intervention* », tout le monde comprend. Il reste à savoir jusqu'à quel point ce passé justifie d'obtempérer aux diktats d'un marché dont la tendance naturelle n'est nulle part de favoriser la renaissance des cinématographies nationales.

J. -M. F.

★ **4<sup>e</sup> Festival du cinéma allemand. Du 3 au 8 novembre à L'Arlequin, 76, rue de Rennes, Paris-6<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Saint-Sulpice. Tél. : 01-45-44-28-80.**



**HORS CHAMP**

■ Le groupe Disney prépare le tournage d'un film de 70 millions de dollars (66,5 millions d'euros) sur « Unabomber », l'ermite mathématicien condamné aux Etats-Unis à la prison à vie en 1998 pour une série d'attentats. Le tournage sur la capture de Ted Kaczynski - qui avait été dénoncé par son frère David - pourrait débiter au début de l'année 2000, pour une sortie prévue en 2001. « David est un héros américain. Il était confronté à un terrible dilemme : devait-il sacrifier un membre de sa famille qu'il aimait ou fermer les yeux ? Pour nous, son histoire a tous les éléments d'une tragédie grecque moderne », affirme un responsable de chez Disney. Brillant mathématicien réfugié dans les montagnes, Theodore Kaczynski s'était lancé en 1978 dans une croisade contre le progrès et la technologie, fabriquant des bombes et les envoyant par la poste. Ses paquets piégés avaient fait trois morts et vingt-trois blessés.

■ Jaco Van Dormael, le réalisateur du huitième jour et de Toto le héros, pourrait adapter au cinéma le personnage de Tintin. Il semble que des discussions soient très avancées entre les héritiers d'Hergé, le producteur Philippe Godeau et le cinéaste belge pour un projet que coproduirait Claude Berri. Jaco Van Dormael travaille sur un scénario original qui devrait être livré dans un an.

# Un Indien sur les Grands Boulevards

L'intégrale des films d'Adoor Gopalakrishnan à la Cinémathèque française

LA CINÉMATHEQUE française présente du 3 au 21 novembre la première intégrale des films du cinéaste Adoor Gopalakrishnan, l'une des figures principales du « nouveau cinéma » indien. Huit long métrages et deux documentaires permettront de découvrir cet auteur essentiel du cinéma indien contemporain qui vit et travaille au Kerala, petit Etat du sud-ouest de la fédération.

Le Kerala est devenu depuis une vingtaine d'années un nouveau pôle artistique où se sont épanouis, aux côtés de Gopalakrishnan, de nouveaux réalisateurs comme Vasudevan Nair, Shaji Karun ou le lauréat de la Caméra d'or à Cannes en 1999, Murali Nair. Avec la population de loin la plus éduquée du pays (près de 95 % des Keralais savent lire), une presse cinéophile et prospère, des devises envoyées par ses ressortissants installés au Moyen-Orient, le Kerala, qui, depuis les années 60, est gouverné par le Parti communiste, est une originalité en Inde.

Gopalakrishnan y est né en 1941, dans une famille de danseurs de *kathakali*. Son œuvre est imprégnée de la culture de cette région, qu'il revendique dans ses films : « Les films commerciaux hindi s'adressent au public de l'Inde toute entière, donc ils ne peuvent pas traiter des problèmes spécifiques à telle ou telle

partie de l'Inde : ils n'appartiennent à personne ni à aucun lieu. »

Adoor Gopalakrishnan est entré en 1962 à l'Institut de cinéma de Poona (Etat indien du Maharashtra), alors naissant, qui fut le berceau du « nouveau cinéma ». Loin de l'influence du cinéma commercial de Bombay, ouvert aux productions du monde entier, une idée nouvelle de l'écriture cinématographique y prend racine pour donner naissance à un cinéma d'inspiration réaliste.

**L'INDIVIDU ET LA COLLECTIVITÉ**

Les huit long métrages de Gopalakrishnan, tournés entre 1972 et 1995, sont de cette veine. Cette œuvre est comme résumée par son titre le plus récent, *Kathapurushan* (*L'Homme de l'histoire*, 1995), qui illustre, à travers le destin et les pérégrinations intellectuelles d'un homme, les changements politiques et sociaux de l'Inde des cinquante dernières années.

Gopalakrishnan avait évoqué dans *Mukhamukham* (*Face à face*, 1984) la tumultueuse arrivée des communistes au pouvoir. Au-delà du cadre politique, il explorait les liens entre l'imaginaire et la réalité en mettant en scène l'histoire d'un personnage qui, ayant pris la tête d'un mouvement contestataire, est sévèrement molesté par la police

avant de disparaître, laissant de lui l'image d'un héros. Mais c'est un alcoolique qui réapparaît dix ans plus tard ; le décalage avec la figure légendaire du révolutionnaire est si déroutant qu'il faudra que l'homme meure pour que puisse s'épanouir à nouveau sa figure héroïque. Le film se termine sur une marche funéraire rythmée par *L'Internationale*.

La relation entre individu et collectivité, thème récurrent du cinéaste, crée une tension extrême dans *Elippathayan* (*Le Piège à rats*, 1981), dont le personnage principal est le dernier héritier d'anciens propriétaires qui sombre dans la paranoïa et finit par se barricader chez lui pour y mourir. Mais d'autres films de Gopalakrishnan mettent en scène des personnages drôles et optimistes. C'est le cas du personnage principal de *Mathilukal* (*Les Murs*, 1989), un prisonnier qui se laisse charmer par une voix s'élevant au-dessus d'un mur, venue du quartier des femmes. Souvent les films de Gopalakrishnan rapellent qu'il faut être à l'écoute du monde et répondre à ses appels pour exister.

*Olga Prud'homme*

★ Du 3 au 21 novembre. Cinémathèque française, salle des Grands Boulevards. Tél. : 01-42-72-87-37

**Les meilleures entrées à Paris**

FILMS	nombre de semaines d'exploitation	NOMBRE D'ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	TOTAL depuis la sortie
1 Star Wars Episode 1	3	158 720	60	946 703
2 Jeanne d'Arc	1	143 249	56	143 249
3 Austin Powers	1	93 920	48	93 920
4 Hantise	1	64 843	38	64 843
5 Inspecteur Gadget	2	28 227	44	87 553
6 Mafia Blues	5	25 278	23	356 720
7 Pas de scandale	2	23 747	29	81 223
8 Ghost Dog la vie du samouraï	4	15 426	16	154 211
9 Mauvaises fréquentations	2	14 918	25	50 189
10 L'Été de Kikujiro	2	14 706	18	48 573

\* période du mercredi 27 au dimanche 1<sup>er</sup> nov. inclus

*Jeanne d'Arc* de Luc Besson réussit son entrée au box-office avec 143 000 spectateurs en cinq jours sur une combinaison importante de 56 salles. Un score d'autant plus remarquable qu'en raison de sa durée le film compte une séance de moins. Le film de Besson ne parvient pourtant pas à supplanter *Star Wars* en tête du box-office. La saga de George Lucas enregistre 158 000 entrées pour sa troisième semaine d'exploitation. *Austin Powers : l'espion qui m'a tirée* réalise des chiffres sans commune mesure avec le premier volet de la série. Soutenu par une campagne de publicité importante, il attire 93 000 spectateurs. *L'Humanité* de Bruno Dumont réalise 8000 entrées dans ses 11 salles, un chiffre honorable pour un film qui dure près de trois heures.

Source : "Ciné chiffres"

## Deux études pionnières sur les cinémas chinois et iranien

Une lacune enfin comblée

LE CINÉMA MONDIAL de la fin du XX<sup>e</sup> siècle aura été marqué par deux événements majeurs : l'émergence, le développement et la large reconnaissance internationale de



BIBLIOGRAPHIE

deux cinématographies qui n'avaient jusqu'alors occupé qu'une place discrète dans le concert des nations du septième art. Il s'agit d'une part du cinéma chinois (Chine populaire, Hong-kong, Taïwan), d'autre part du cinéma iranien, tous deux largement récompensés, et à juste titre, par tous les grands festivals au cours de cette décennie. Depuis le Lion d'or vénitien à Hou Hsiao-hsien en 1989, les noms de Zhang Yimou (*lire aussi page 31*), Chen Kaige, Tian Zhuan-zhuan, Edward Yang, Wong Kar-wai, Tsai Ming-liang pour l'univers chinois, d'Abbas Kiarostami, Mohsen Makhmalbaf, Abolfazl Jalili, Jafar Panahi pour les Iraniens ont rejoint le gotha des grands auteurs de films.

Il n'existait pas jusqu'à présent, en langue française, d'ouvrages généralistes concernant ces deux « nouveaux continents » de l'art cinématographique. Le hasard veut que paraissent simultanément deux livres très comparables voués à combler ces deux lacunes. Ces deux livres se ressemblent d'abord par la légitimité de leurs auteurs. Bérénice Reynaud est une infatigable voyageuse des deux rives du Pacifique et de la cinéphilie extrême-orientale. Mamad Haghghat, Iranien installé à Paris depuis 1977 et devenu le diplomate officieux du cinéma iranien en Europe, aura été l'irremplaçable passeur vers l'Ouest des œuvres de ses compatriotes, notamment grâce à la salle dont il est le responsable au Quartier latin.

**DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS**

Les deux livres ont ensuite en commun d'embrasser de vastes domaines. L'ampleur du champ parcouru est géopolitique avec le livre de Bérénice Reynaud, dont le titre, *Nouvelles Chines, nouveaux cinémas*, annonce bien la multiplicité des territoires, des régimes et des esthétiques qu'elle prend en compte. C'est en effet à la fois la puissance de la culture chinoise comme ensemble et la diversité de ses expressions selon ses différents centres de production qui ont fait événement. La perspective large n'est plus spatiale mais chronologique chez Mamad Haghghat, qui, dans *Histoire du cinéma iranien 1900-1999*, remonte aux sources historiques du cinéma de son pays, jusqu'au début du siècle. Il fournit

des informations sur ces époques lointaines en même temps qu'il permet d'évaluer ce qui relève de l'Occident n'a commencé à repérer qu'après la rupture de la Révolution islamique de 1979.

Enfin, les deux ouvrages ont malheureusement en commun les mêmes limites. L'un et l'autre sont des compilations d'informations, des bases de données filmographiques dont se serviraient avec profit chercheurs, professionnels ou curieux. Mais on y cherche en vain la réflexion que l'indéniable compétence des auteurs laissait escompter et qui permettrait de comprendre d'une part l'importance esthétique de ces deux surgissements majeurs dans l'histoire du cinéma moderne, leurs causes, leur originalité et leur sens, d'autre part la relation entre ces événements artistiques et les sismes politiques que traversent ces deux nations.

J.-M. F.

★ *Nouvelles Chines, nouveaux cinémas*, de Bérénice Reynaud, éd. Cahiers du cinéma. 320 p., 149 F (22,7 €.)

★ *Histoire du cinéma iranien 1900-1999*, de Mamad Haghghat, avec la collaboration de Frédéric Sabouraud. Cinéma du réel, Bibliothèque publique d'information, Centre Georges-Pompidou. 248 p., 100 F (15,24 €).

## LES NOUVEAUX FILMS



Ci-dessus, Hugh Grant et Jeanne Tripplehorn dans « Mickey les yeux bleus », de Kelly Makin. A droite, un extrait d'« Un ciel parsemé de diamants », de Vassili Pitchoul.

**UN CIEL PARSEMÉ DE DIAMANTS**

■ Le réalisateur d'*Un ciel parsemé de diamants* s'était fait connaître, il y a une dizaine d'années, avec *La Petite Vera*, portrait d'une adolescente russe qui s'engouffrait, par sa franchise triviale, dans les brèches de la censure ouverte par la libéralisation du régime. Il a depuis réalisé deux longs métrages et des émissions satiriques pour la télévision. Son nouveau film tente de saisir un air du temps profondément transformé. Son héros est un écrivain gangster portant le lourd nom de Tchekov. Celui-ci se retrouve en



possession d'une valise de diamants et se retrouve amoureuxment convoité par trois femmes. *Un ciel parsemé de diamants* oscille entre la parodie du film de gangsters, la fable morale et la rêverie baroque. Des saynètes trop courtes, construites sur le bon mot cynique, et une photographie de films publicitaires handicapent un projet confus. J.-F. R. Film franco-russe de Vassili Pitchoul, avec Nikolai Fomenko, Alla Sigalova, Angelika Varum (1 h 50.)

**MICKEY LES YEUX BLEUS**

■ La dérision de la Mafia et de ses codes, qui était déjà le sujet de *Mafia Blues*, sert encore de base à cette comédie qui fonctionne, elle aussi, sur l'étalage de clichés dont elle cherche à se moquer. La présence ici de James Caan, l'un des acteurs du *Parrain* de Francis Coppola, en vieux mafieux, père de famille attentif qui va marier sa fille à un honnête commissaire-priseur (Hugh Grant), renforce encore plus l'aspect référentiel du film. Cette comédie à l'ambition limitée et très prévisible reste néanmoins un spectacle plaisant grâce aux très bons numéros d'acteurs de James Caan, Jeanne Tripplehorn, et Burt Young. S. Bd Film américain de Kelly Makin. Avec Hugh Grant, James Caan, Jeanne Tripplehorn, Burt Young. (1 h 42.)

**UNE HISTOIRE VRAIE**

■ Lire page 30  
**HAUT LES CŒURS !**  
 ■ Lire page 31  
**PAS UN DE MOINS**  
 ■ Lire page 31  
**GLORIA**  
 ■ Lire page 31  
**LES DERNIERS JOURS**  
 ■ La critique de ce film paraîtra dans une prochaine édition

## SORTIR

**PARIS**

**Jacques Vidal Sextet**

Contrebassiste respecté pour ses qualités de mélodiste, Jacques Vidal vient d'enregistrer un album en forme d'hommage aux grands contrebassistes du jazz (*Le Monde* du 25 septembre). Du disque à la scène, Vidal est entouré de musiciens qui comptent pour lui, dont le violoniste Florin Niculescu, le guitariste Frédéric Sylvestre, le pianiste Manuel Rocheman ou le batteur Simon Goubert. *New Morning*, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Château-d'Eau. Le 3, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. 130 F (19,8 €).

**La Familia Valera Miranda**

Première région où accostèrent les conquistadores, l'Orient, l'est de Cuba, est le berceau du son. C'est de cette partie de l'île que sont originaires les Valera Miranda, une famille dans laquelle on est musiciens depuis plusieurs générations. Un clan qui chante et joue comme à la maison, sans frime, avec une vitalité, un bonheur de plus en plus convaincants. Sur scène comme sur disque (voir leur dernier album *A Cutiño*, chez Naïve). *Café de la danse*, 5, passage Louis-Philippe, Paris-11<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Bastille. Les 3 et 4, à 20 heures. Tél. : 01-47-00-57-59. 132 F (20,1 €).

Publicité

27 oct 7 nov 99  
 cinquièmes  
**rencontres internationales de cinéma à Paris**  
 MAIRIE DE PARIS / MUSEUM / LOUVRIC / Inroceptibles / Bastille  
**forumdesimages**  
 Porte Saint-Eustache, Forum des Halles, 75001 Paris / 01 44 76 63 33  
 http://www.forumdesimages.net

## GUIDE

**SÉANCES SPÉCIALES**

**L'Algérie au cœur** de Djelloul Beghoua. Des intellectuels et des artistes algériens vivant en France expriment leur attachement à leur pays. Centre culturel algérien, 171, rue de la Croix-Nivert, Paris-15<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Boucicaut. Le 3, à 19 heures. Tél. : 01-45-54-95-31. Entrée libre.  
**Cinéma du Québec**  
*L'Autobiographe amateur*, de Claude Fortin, *Le Dernier Souffle*, de Richard Ciupka, *Post Mortem*, de Louis Bélanger, *Quand je serai parti...* vous vivrez encore, de Michel Brault, *Souvenirs intimes*, de Jean Beaudin, *Un 32 août sur Terre*, de Denis Villeneuve. Cinéma des cinéastes, 7, avenue de Clichy, Paris-17<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Place-Clichy. Du 3 au 9 novembre. Tél. : 01-53-42-40-20. De 32 F à 43 F.

**TROUVER SON FILM**

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

**ENTRÉES IMMÉDIATES**

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.  
 Méfiez-vous de la pierre à barbe d'Ahmed Madani, avec la Madani Compagnie.

*Théâtre international de langue française*, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Porte-de-Pantin. Les 3, 4 et 11, à 20 h 30 ; les 5 et 6, à 18 heures ; les 7, 9, 10 et 12, à 15 heures. Tél. : 01-40-03-93-95. 60 F et 80 F.  
**Les Rencontres des cultures urbaines**  
 Chorégraphies de Nabil Saoudi-Kanti Schmidt, Ifra Dia-Lamine Diouf, Séverine Adamy-William Garouste (duo de Karine Saportza), Niels Robitzsky-Karl Libanus. Grande Halle de La Villette, salle Boris Vian, Paris-19<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Porte de Pantin. Les 3 et 4, à 20 h 30 ; les 5 et 6, à 18 heures ; le 7, à 15 heures. Tél. : 08-03-07-50-75. 80 F.  
**Marie Chouinard**  
*Les Solos* (chorégraphe). Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris-11<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Bastille. Du 3 au 6, à 21 heures ; le 7, à 17 heures. Tél. : 01-43-57-42-14. 120 F.  
**Bloodhound Gang**  
*Elysée-Montmartre*, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Anvers. Le 3, à 19 h 30. Tél. : 01-55-07-06-00. 121 F.  
**Dolly**  
*La Cigale*, 120, boulevard Rochechouart, Paris-18<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Pigalle. Le 3, à 20 heures. Tél. : 01-49-25-89-99. 135 F.  
**François Béranger**  
*Au Lavoir moderne parisien*, 35, rue Léon, Paris-18<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Château-Rouge. Du 2 au 22, à 20 h 30. Tél. : 01-42-52-09-14. 120 F.  
**Axelle Red**  
*Zénith*, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Porte-de-Pantin. Le 3, à 20 h 30. Tél. : 01-42-08-60-00. De 165 F à 220 F.

**Le Monde**  
 DOSSIERS DOCUMENTS littéraires

**Balzac, le titan**  
 Non, Balzac n'est pas seulement la doublure de Gérard Depardieu. Un dossier pour faire le tour de ce créateur, génial observateur de la nature humaine.

**L'art du naturalisme**  
 Qu'est-ce que le naturalisme en littérature ? A partir de l'œuvre de Zola, une analyse de ce courant littéraire et de ses héritiers.

**UNE PUBLICATION DU MONDE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX**



GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.10 Un mur à Berlin. Forum Planète
23.00 Sport et télévision, les enjeux. Forum Planète

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Karin Viard, Arab Strap, Charlièe Couture, Michel Muller. Canal +
18.30 L'Invité de Pierre Luc Séguillon. Invité : Pierre Mauroy. LCI
19.00 Archimède. Arte
20.50 Les Moments de vérité. M 6
21.05 Temps présent. TV 5
21.10 et 0.10 LCA, la culture aussi. LCI
21.35 Thema. Ecologie demain. Variations sur le futur. Arte
22.35 100 % 2000. Invités : Spécial guest : Patrick Bruel ; groupe invité : les clowns de la Fondation Théodora. TSR
22.50 Le Droit de savoir. Le coût de vos élus : la République à découvert. TF 1
23.05 Texto. Les livres sous l'oreiller. Invités : Didier van Cauwelaert ; Serge Toubiana. France 3
0.40 Capital. Immobilier : l'envers du décor. M 6

DOCUMENTAIRES

20.30 La Chute du Mur. [3/3]. Planète
20.40 La Vie en face. Week-end dans l'empire des sens. Arte

Le Monde TELEVISION

FRANCE 2

20.55 Babe, le cochon devenu berger
Les aventures d'un cochon qui veut garder les moutons. Filmé avec de vrais animaux, auxquels des acteurs (Christine Cavanaugh, Babe, James Cromwell, le fermier) ont prêté leur voix, et grâce à un travail de montage et de discrets trucages numériques. Il faut aimer l'anthropomorphisme qui retire aux animaux leur privilège d'animaux : la neutralité du regard.

21.30 Hongkong avant la rétrocession. Planète
21.40 Le Passé du futur. Arte
21.45 Emmanuel Berl. [5/5]. Histoire
22.05 Une île et des hommes. Nouvelle-Calédonie. Odysée
22.20 Et si les boss devenaient employés. [5/6]. Planète
22.30 Danger réel. Sauveteurs d'élite. 13ème RUE
22.45 Lieux mythiques. [3 et 4/10]. 13ème RUE
23.10 Nomades. Sibérie, les derniers chamans. Odysée
23.35 Le Présent du futur. Arte
23.45 Rangoon. Histoire
0.25 La Vie en face. La Route 66 à vélo. TSR

SPORTS EN DIRECT

20.30 Tennis. Open messieurs de Paris (2ème jour). Eurosport
20.40 Football. Ligue des champions (1er tour, 6e journée). Canal + vert
20.45 Football. Ligue des champions (6e journée). Groupe D. Marseille (Fr.) - Croatia Zagreb (Cro.). Canal +
22.00 Boxe. Poids super-légers. Souleymane Mbaye - Alan Temple. Turan Baggi - Rüdiger May. Eurosport

MUSIQUE

20.30 Jazz à Vienne 1998. Avec Monty Alexander, piano ; Hassan J.J. Wiggins, contrebasse ; Ed Thigpen, batterie. Muzzik

21.25 La Jeune Fille et la Mort, de Schubert. « Quatuor à cordes n° 14 » en ré mineur D810. Avec Julia Varady, soprano ; Dietrich Fischer-Dieskau, piano.... Mezzo
23.20 Kehl'Mo' et ses musiciens. Lors du Festival international de jazz au Spectrum de Montréal. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.45 Cible Hongkong. Lawrence Gordon Clarke. 13ème RUE
23.00 Vengeance à double face. Jack Bender O. M 6

COURTS MÉTRAGES

0.00 Libre court. La Gotera. Grojo Sanchez et Jorge Sanchez-Cabezudo. France 3

SÉRIES

20.45 Code Quantum. Tranche de vie. La malédiction du pharaon. Série Club
21.40 Ally McBeal. Just Looking (v.o.). Téva
22.10 That 70's Show. Thanksgiving. Canal Jimmy
22.30 Sex and the City. Femmes seules et célibataires endurcis (v.o.). Téva
22.35 Friends. Celui pour qui le foot, c'est pas le pied (v.o.). Canal Jimmy
22.50 The Practice. Cadavre gênant (v.o.). Série Club
23.05 Les Soprano. Révélation intimes. Canal Jimmy
23.10 New York District. Femmes en péril (v.o.). 13ème RUE

FILMS

16.20 The Half-Naked Truth ■■ Gregory La Cava (EU, 1932, N., v.o., 80 min) O. Ciné Classics
16.30 Shining ■■■ Stanley Kubrick (EU, 1980, v.o., 115 min) O. Ciné Cinémas 3



18.40 King Kong ■■■ Merian C. Cooper et Ernest B. Schoedsack. Avec Fay Wray, Robert Armstrong (EU, 1933, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics
19.30 Le Tour du monde en 80 jours ■■ Michael Anderson (Etats-Unis, 1956, 125 min) O. Cinétoile

20.30 Orange mécanique ■■■ Stanley Kubrick (Grande-Bretagne, 1971, 135 min) O. Ciné Cinémas 2
20.55 Anastasia ■■ Anatole Litvak (Etats-Unis, 1956, 105 min) O. TMC

21.35 Quand la ville dort ■■■ John Huston (Etats-Unis, 1950, N., 115 min) O. Cinétoile
22.25 La Patrouille perdue ■■ John Ford (Etats-Unis, 1934, N., v.o., 75 min) O. Ciné Classics
22.45 Les Hommes du Président ■■ Alan J. Pakula (Etats-Unis, 1976, 125 min) O. Ciné Cinémas 2

23.30 La Charge de la brigade légère ■■ Tony Richardson (GB, 1968, 130 min) O. Cinétoile
23.40 Le Petit Chose ■■ Maurice Cloche (France, 1938, N., 95 min) O. Ciné Classics
23.50 La Règle du jeu ■■■ Jean Renoir (France, 1939, N., 120 min) O. Festival

1.40 Le Maître de musique ■■ Gérard Corbiau (Belgique, 1987, 95 min) O. Ciné Cinémas 1
3.10 THX 1138 ■■ George Lucas (Etats-Unis, 1970, 85 min) O. Ciné Cinémas 2

COLLECTION CHRISTOPHE L.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
19.00 Etre heureux comme... 19.05 Le Bigdill. 19.55 L'Air d'en rire. 20.00 Journal, Météo. 20.50 5 millions pour l'an 2000. 20.55 L'Alle ou la Cuisse. Film. Claude Zidi O. 22.50 Le Droit de savoir. Le coût de vos élus : la République à découvert. 0.10 Les Rendez-vous de l'entreprise. 0.35 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

18.15 Hartley, cœurs à vif O. 19.10 1 000 enfants vers l'an 2000. 19.15 Qui est qui. 19.50 Un gars, une fille O. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Babe, le cochon devenu berger. Film. Chris Noonan O. 22.40 Plus beau que moi tu meurs. Film. Philippe Clair O. 0.15 Journal, Météo. 0.40 Tennis.

FRANCE 3

18.13 Comment ça va aujourd'hui ? 18.20 Questions pour un champion. 18.48 Un livre, un jour. 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.05 Fa si la. 20.34 Tout le sport. 20.38 Le Journal de l'Open de Paris. 20.55 23e Festival international du cirque de Monte-Carlo. 22.30 Météo, Soir 3. 23.05 Texto. Les livres sous l'oreiller. 0.00 Libre court. La Gotera. Grojo Sanchez et Jorge Sanchez-Cabezudo O. 0.10 Le Magazine olympique.

CANAL +

16.40 Le Journal du cinéma. 16.50 Taxi. Film. Gérard Pirès O. En clair jusqu'à 20.45
18.20 Nulle part ailleurs. 20.15 Football. Marseille - Croatia Zagreb. 23.45 Alien, la résurrection ■ Film. Jean-Pierre Jeunet (v.o.). O. 1.30 Aimez-vous les femmes ? Film. Jean Léon O.

ARTE

19.00 Archimède. 19.45 Arte info, Météo. 20.15 360°, le reportage GEO. [2/4]. 20.40 La Vie en face. Week-end dans l'empire des sens. 21.35 Thema. Ecologie demain. Variations sur le futur. 21.40 Le Passé du futur. 22.30 L'Avenir du futur. 23.35 Le Présent du futur. 0.20 La Symphonie du futur.

M 6

18.25 Le Flic de Shanghai O. 19.15 Unisexe. 19.50 La sécurité sort de la bouche des enfants. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.10 Une nounou d'enfer O. 20.40 Décrochages info, E = M 6 découverte. 20.50 Les Moments de vérité. 23.00 Vengeance à double face. Téléfilm. Jack Bender O. 0.40 Capital. Immobilier : l'envers du décor.

RADIO

FRANCE-CULTURE

21.20 Expresso - Poésie sur parole. 21.30 Les Entretiens Alfred Hitchcock avec François Truffaut. 22.10 Carnet de notes. Libre court. 22.30 Surpris par la Nuit. 0.00 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Un mardi idéal. 22.30 Jazz, suivez le thème. 23.00 Le Conversatoire. 0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Introduction et variations pour flûte et piano sur Tracken Blumen D 802, de Schubert, Emmanuel Pahud, flûte, Eric Le Sage, piano. 20.40 Franz Anton Hoffmeister, un éditeur compositeur. Œuvres de Hoffmeister, Mozart, Beethoven, Haydn, Bach, Clementi. 22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Stravinsky, Tchaïkovski...

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.15 Le Prix de la mort. Forum Planète
22.00 Lorsque la littérature s'approprie le réel. Forum Planète
23.00 Météo, science à l'épreuve du temps. Forum Planète

MAGAZINES

13.05 Temps présent. Le peuple de Blocher. TV 5
14.05 Le Club. Invité : Yves Boisset. Ciné Classics
14.58 Questions au gouvernement. A l'Assemblée nationale. France 3
17.00 Les Lumières du music-hall. Isabelle Aubret. Paris Première
18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Daniel Prévost ; Bloodhound Gang ; Valerio Evangelisti ; Robert Combas. Canal +
20.05 Viva. Berlin : les fantômes et le futur. TSR
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. RDA, la grande braderie [1/2] : Histoire de la Treuhand, 1990-1994. Arte
20.55 La Marche du siècle. Hôpital : il y a urgence ! Invités : Emilie Papiernik ; Martin Malvy ; Philippe Douste-Blazy ; Solange Ménéval ; François Malje ; Jérôme Vincent. France 3
21.05 Strip-tease. L'avenir. Jeu de dupes. Vacances à Vottem. Tout pour la galerie. TV 5
22.35 Ca se discute. Vivre avec une personne célèbre. Invités : Chantal Wattelet ; Danièle Charasse ; Arnaud Poivre d'Arvor ; Véronique Lagaff ; Olivia Candeloro ; David Martin ; Marie-Claire Noah ; Ludovic Chancel. France 2
23.25 Les Dossiers de l'Histoire. Le Dos au Mur, ou l'histoire secrète de la chute du Mur de Berlin. France 3

DOCUMENTAIRES

17.15 Les Treize Vies de Corto Maltese. Planète
18.00 L'Actors Studio. Matthew Broderick. Paris Première
18.15 Lieux mythiques. [3/10]. Les sites sacrés des Cornouailles. Histoire
18.30 Mammifères marins. Bélugas et narvals, balades de fantômes. La Cinquième
18.45 Artrafic. [2/3]. Musées à ciel ouvert. Planète
18.45 Lieux mythiques. [4/10]. Aix-La-Chapelle. Histoire
19.00 Connaissance. Demain les sciences. [5/6]. Le cerveau et la conscience. Arte
19.15 Rangoon. Histoire

Le Monde TELEVISION

ARTE

20.45 RDA, la grande braderie
Le 9 novembre 1989, la chute du mur de Berlin suscita joie et espoir en Allemagne. On ignorait encore le prix de la réunification. La transition de l'économie planifiée à l'économie de marché dans l'ex-RDA allait être douloureuse : quatre millions d'emplois supprimés, 150 milliards d'euros de pertes. Pendant plus de quarante ans, le régime communiste avait entretenu l'illusion de la réussite économique. Avec l'ouverture de

19.45 Catastrophes naturelles. Quelles politiques adopter ? Planète
20.15 360°, le reportage GEO : L'Empire de la lumière. [3/4]. La vitesse de la lumière. Arte
20.30 Du rugby et des hommes. [5/5]. Vivement dimanche. Planète
20.45 Histoires secrètes de la Deuxième Guerre mondiale. [1/26]. Le cadavre qui trompait l'Axé. Histoire
20.55 Aventures asiatiques. Philippines. Odysée
21.30 119 balles plus trois. Planète
21.50 Musica. Serge Prokofiev : journal intime. Arte
21.50 Le Sauvetage des oranges-outangs. Odysée
22.35 Les Passeurs. Planète
22.45 Une histoire de la médecine. [8/8]. Médecine et médecines. Histoire
23.00 Maman sur le tard. Téva
23.00 Les Plantes à fleurs d'Australie. Odysée

23.10 Filmforum. Le Regard du Viking : le cinéma magique de Fridrik Thor Fridriksson. Arte
23.55 La Chute du Mur. [3/3]. Une chronique. Planète
23.55 Les Indiens d'Amérique racontés par eux-mêmes. [1/6]. Le Nord-Est : Premiers contacts. Odysée
0.05 Frédéric Chopin, le romantisme exilé. Muzzik
0.55 Hongkong avant la rétrocession. Planète
1.00 La Case de l'Oncle Doc. Victor Schoelcher, un homme contre l'esclavage. France 3

SPORTS EN DIRECT

13.30 Tennis. Open messieurs de Paris. Eurosport
20.30 Basket-ball. Euroligue masculine : Pau-Orthez - Buducnost Podgorica. Eurosport
20.30 Basket-ball. Euroligue masculine : Trévise - Cholet. Pathé Sport
20.35 Football. Ligue des champions : Willem II Tilburg - Bordeaux. TF 1

DANSE

23.40 Necesito. Chorégraphie de Dominique Bagouet. Musique de Gas Gas Gas d'après Bach. Mezzo

MUSIQUE

19.10 Schubert. La Jeune Fille et la Mort. Par le Quatuor Alban Berg. Mezzo
19.30 Herbie Hancock Trio. Muzzik

20.10 Schubert. Mouvement de quatuor. Le Quatuor Nevez Zuercher. Mezzo
20.20 Improptu n° 2 de Schubert. Avec Krystian Zimmerman, piano. Mezzo
20.45 Tri Yann. Lorient 1999. Mezzo
21.40 Iron Horse. Lorient 1999. Mezzo
22.00 Motown Live. Paris Première
22.50 Rostropovitch joue Prokofiev. Moscou 1966. Avec l'Orchestre philharmonique de Moscou, dir. Kirill Kondrachine. Arte
23.00 Big Bad Voodoo Daddy. Muzzik
1.00 Un requiem allemand de Brahms. Maria Angela Blasi, soprano ; Bryn Terfel, baryton. Par l'Orchestre symphonique et les Chœurs de la Radio-télévision bavaroise, dir. sir Colin Davis. Muzzik

THÉÂTRE

23.00 Je ne veux pas mourir idiot. Pièce de Claude Confortès. TMC

TÉLÉFILMS

19.50 Vie de chien, vie de château. Paul Schneider. Disney Channel
20.30 Lorfou. Daniel Duval. Festival
20.40 Dernier souhait, dernier sourire. Jeff Bleckner. RTL 9
20.50 Queenie, la force d'un destin. Téva
20.55 Les Enfants du jour. Harry Cleven. France 2
22.40 Virus. Armand Mastroianni. O. M 6
23.15 Une gare en or massif. Caroline Huppert. Festival
0.45 Les coquelicots sont revenus. Richard Bohringer. Festival

SÉRIES

18.25 Stargate SG-1. L'ennemi intérieur. M 6
19.05 Clair de lune. La fiancée de Tupperman. Série Club
20.45 New York District. [1 et 2/2]. La loi du silence. 13ème RUE
20.50 Homicide. [1/2]. Sniper. Série Club
20.55 Ally McBeal. Sexe, mensonges et politique. Guerre civile. M 6
21.40 L'Ultime recours. Victime de circonstance. Série Club
21.50 Cadfael. Trafic de reliques. Festival
22.30 Oz. Peine capitale (v.o.). Série Club
22.45 Babes in the Wood. The New Neighbour (v.o.). Canal Jimmy
0.40 Les Soprano. Révélation intimes (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

15.20 La Grande Course autour du monde ■■ Blake Edwards (EU, 1966, 155 min) O. Cinétoile
15.40 Danse avec les loups ■■■ Kevin Costner (Etats-Unis, 1990, 185 min) O. Cinéfaz

17.15 King Kong ■■■ Merian C. Cooper et Ernest B. Schoedsack (EU, 1933, N., 95 min) O. Ciné Classics



18.45 The Second Civil War ■■ Joe Dante. Avec Beau Bridges, Joanna Cassidy (Etats-Unis, 1997, 105 min) O. Cinéfaz



18.50 Accusée, levez-vous ■■ Basil Dearden. Avec Michael Graig, Patrick Mc Goowan (GB, 1962, N., v.o., 90 min) O. Ciné Classics
19.30 Casablanca ■■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1942, N., 105 min) O. Cinétoile
20.30 Le Petit César ■■ Mervyn LeRoy (EU, 1930, N., v.o., 85 min) O. Ciné Classics
20.30 Robocop ■■ Paul Verhoeven (Etats-Unis, 1987, 100 min) O. Ciné Cinémas 1
21.00 Le Maître de musique ■■ Gérard Corbiau (Belgique, 1987, 95 min) O. Ciné Cinémas 3

21.15 Tombe les filles et tais-toi ■■ Herbert Ross (Etats-Unis, 1971, v.o., 85 min) O. Cinétoile
21.55 Le Petit Chose ■■ Maurice Cloche (France, 1938, N., 95 min) O. Ciné Classics
22.10 Petits arrangements avec les morts ■■ Pascale Ferran (France, 1994, 110 min) O. Ciné Cinémas 1
23.25 Vampires ■■ John Carpenter (Etats-Unis, 1998, 109 min) O. Canal +

23.30 La Patrouille perdue ■■ John Ford (Etats-Unis, 1934, N., v.o., 70 min) O. Ciné Classics
2.05 Le Cerveau d'acier ■■ Joseph Sargent (Etats-Unis, 1970, 100 min) O. Ciné Cinémas 1
2.10 La nuit des masques ■■ John Carpenter (Etats-Unis, 1978, 90 min) O. Cinéfaz
2.35 Orange mécanique ■■■ Stanley Kubrick (GB, 1971, v.o., 135 min) O. Ciné Cinémas 3

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
14.45 TF 1 jeunesse. 17.35 Melrose Place O. 18.25 Exclusif. 19.00 Etre heureux comme... 19.05 Le Bigdill. 19.55 L'Air d'en rire. 20.00 Journal, Météo. 20.30 5 millions pour l'an 2000. 20.35 Football. Willem II Tilburg - Bordeaux. 22.40 Football. 0.15 Minuit sport. Boxe. 1.00 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

15.50 La Chance aux chansons. 17.00 Cap des Pins O. 17.30 Un livre, des livres. 17.35 Rince ta baignoire. 18.10 Une fille à scandales O. 18.40 Friends O. 19.10 1 000 enfants vers l'an 2000. 19.15 Qui est qui. 19.45 et 20.45 Tirage du Loto. 19.50 Un gars, une fille O. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Les Enfants du jour. Téléfilm. Harry Cleven O. 22.35 Ca se discute. Vivre avec une personne célèbre. 0.40 100 ans de sport. 0.45 Journal, Météo. 1.05 Tennis.

FRANCE 3

14.58 Questions au gouvernement. 16.00 Les Minikeums. 17.45 C'est pas sorcier. 18.13 Comment ça va aujourd'hui ? 18.20 Questions pour un champion. 18.48 Un livre, un jour. 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.05 Fa si la. 20.35 Tout le sport. 20.40 Le Journal de l'Open de Paris. 20.55 La Marche du siècle. Hôpital : il y a urgence ! En direct. 22.50 Météo, Soir 3. 23.25 Les Dossiers de l'Histoire. Le Dos au Mur, ou l'histoire secrète de la chute du Mur de Berlin. 1.00 La Case de l'Oncle Doc. Victor Schoelcher, un homme contre l'esclavage.

CANAL +

15.20 Spin City O. 15.40 Seinfeld O. 16.05 Total Recall 2070 O. 16.45 Le Compagnon du Grand Nord. Téléfilm. Peter Svatek O. En clair jusqu'à 21.00
18.20 Nulle part ailleurs. 20.30 Le Journal du cinéma. 21.00 Amistad. Film. Steven Spielberg O. 23.25 Vampires ■■ Film. John Carpenter O. 1.15 Champions League.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte
O Interdit aux moins de 16 ans
O Interdit aux moins de 18 ans

LA CINQUIÈME/ARTE

14.30 En juin, ça sera bien. 16.00 T.A.F. 16.35 Alf O. 17.00 Cinq sur cinq. 17.10 Culture basket. 17.25 100 % question. 17.55 Côté Cinquième. 18.25 Météo. 18.30 Le Monde des animaux. 19.00 Connaissance. [5/6]. 19.45 Arte info, Météo. 20.15 360°, le reportage GEO. [3/4]. 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. RDA, la grande braderie [1/2]. 21.40 Les Cent Photos du siècle. L'Ayatollah Khomeiny. Michel Setbon (1979). 21.50 Musica. Serge Prokofiev. Journal intime. 22.50 Musica. Rostropovitch joue Prokofiev. 23.10 Filmforum. Le Regard du Viking. Le cinéma magique de Fridrik Thor Fridriksson. 0.10 La Lucarne. Le Ciné dans la tête. 1.40 La Vie en face. Mon affaire de cœur.

M 6

17.20 Fan de. Spécial Halloween. 17.55 Moesha O. 18.25 Stargate SG-1 O. 19.15 Unisexe. 19.50 La sécurité sort de la bouche des enfants. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.10 Une nounou d'enfer O. 20.40 Décrochages info, Avant Ire. 20.55 Ally McBeal. Sexe, mensonges et politique O. Guerre civile O. 22.40 Virus. Téléfilm. A. Mastroianni O. 0.25 L'Heure du crime. Mea culpa O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Personne n'est parfait. Invité : David Lynch. 20.30 Prima la musica. 21.20 Expresso - Poésie sur parole. 21.30 Les Entretiens Alfred Hitchcock avec François Truffaut. 22.10 Carnet de notes [2/2]. 22.30 Surpris par la Nuit.

FRANCE-MUSIQUES

19.07 A côté de la plaque. 20.00 A pleines voix. 22.30 Jazz, suivez le thème. Mean to Me. 23.00 Le Conversatoire. 0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

18.30 Le Magazine. 20.15 Les Soirées. Œuvre de Brahms. 20.40 Le Dialogue des Carmélites. Opéra de Poulenc. Par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Kent Nagano. 23.15 Les Soirées... (suite). Grands motets versaillais. Œuvres de Gabrielli, Lully, de Crossard.

la porte de Brandebourg, la RDA révélait son vrai visage : des caisses vides, une infrastructure industrielle vétuste, une productivité de moitié inférieure à celle de la République fédérale d'Allemagne. Cette enquête fouillée est programmée sur deux jours. La seconde partie (jeudi 20 h 45) est proposée dans le « Thema » intitulé Allemagne : une unité très divisée, premier élément d'une riche programmation présenté par Arte pour le dixième anniversaire de la chute du mur de Berlin.

FRANCE 2

20.55 Les Enfants du jour
Lisa, ébéniste, mère de deux enfants, s'inquiète pour son fils aîné, Denis, vingt ans, étudiant. Alertée par son changement brutal de comportement – il a rompu avec sa petite amie, sèche les cours à la fac, élabore toutes sortes de stratégies pour se procurer de l'argent –, elle le suit, et découvre qu'il fréquente une librairie qui dépend d'une secte. Clémentine Célaré joue avec conviction.



## La Toussaint des paillotes

par Pierre Georges

ALORS l'image vint. Assis sur une chaise, ravi de ce grand acte civisme télévisuel qui convenait à une situation d'exception, Yves Féraud, désespéré mais avec la satisfaction de la parole tenue, regardait brûler les restes de sa paillote. Il y avait, cette fois, mis le feu lui-même, l'héroïque paillote, et sans même la satisfaction trouble et la joie pyromaniaque d'un Néron d'opérette à voir partir en fumée son empire des sables.

C'était, ce fut beau comme l'antique. Le ban, l'arrière-ban de la presse étaient là, pour ce feu Chez Francis, dernier en date mais non ultime acte de la prodigieuse saga des restaurants de plage corses. Le plus célèbre d'entre eux, celui par lequel le scandale était arrivé et la République fut comme mise en péril, n'existait plus. Ou plus encore, si l'on peut dire.

Car voici bien qu'au moment où le très fameux état de droit a fini par l'emporter et par imposer cette évidence républicaine qu'une paillote devait être ouverte, légalement, ou fermée, par autodestruction, il nous faut faire le point sur l'admirable feuilleton. Des épisodes précédents jusqu'à cette Toussaint paillote qui aura vu Yves Féraud, comme ses collègues, obtempérer, bon gré mal gré, à l'article de la loi, on serait fort tenté de faire un résumé tragique tant cette affaire corneul mérite au moins autant la sourire que les plus définitives indignations.

Le point donc, vivement. De tout cela il ressort notamment : 1) Que Yves Féraud n'avait qu'une parole, mais aussi qu'une paillote. Ayant tenu l'une, le voici privé de l'autre. Ce qui nuit évidemment au petit commerce saisonnier et place le civique restaurateur dans la situation de

n'avoir plus que ses yeux pour implorer. D'autant 2) que selon le malheureux et la plus manifeste évidence, M<sup>me</sup> Yves Féraud est nettement enceinte. Ce qui revient à dire que la loi, dans son infinie rigueur, risque de priver toute une famille des moyens de subvenir à ses besoins. Sans parler 3) de tous les employés légaux d'une entreprise illégale ainsi jetés sur le sable et privés eux-mêmes du droit de pouvoir continuer à travailler dans la clandestinité la plus publique et la plus mondaine, comme ils le firent pendant des années.

Sur l'autre versant de l'affaire, le fâcheux feu de paillote, nu-tamment commis, retenons l'essentiel : 1) Que le préfet Bonnet a commis un livre en défense pour dire que ce n'était pas lui qui, mais les autres que. Ce que lisant, 2), la sœur du préfet Bonnet, compagne de l'ex-directeur du cabinet du préfet Bonnet, a vivement contesté en affirmant publiquement que son frère était un gros menteur. Une affirmation 3) que les gendarmes engagés dans cette funeste opération avec l'habileté que l'on sait et qui durent participer récemment à une reconstitution douloureuse à leur amour-propre de l'opération Feu à la paillote, semblent partager. D'autant qu'à défaut de pouvoir moralement fonder une amicale de vétérans du corps expéditionnaire, ils n'entendent pas porter seuls le chapeau. Fût-il de paille.

Allons, trêve de désinvolture. La situation est grave mais point désespérée. Et quelque chose nous dit qu'après cette Toussaint des paillotes, le moment semble enfin venu pour que tous, autorités et plagistes, se mettent autour d'une table pour reconstruire du bonheur estival dans le légal et le respect mutuel.

# Le Medef propose aux partenaires sociaux une « nouvelle constitution sociale »

## L'organisation patronale cherche à contrer le gouvernement

LE GRAND JOUR est arrivé pour l'organisation patronale présidée par Ernest-Antoine Seillière. Le Mouvement des entreprises de France (Medef), que tout le monde attendait sur le maintien ou non de ses représentants dans les organismes paritaires, a préféré adopter une attitude beaucoup plus tacticienne. Mardi 2 novembre, le conseil exécutif extraordinaire du Medef devait proposer à l'ensemble des syndicats un « énorme chantier », selon un proche de M. Seillière : rien de moins qu'une « nouvelle constitution sociale pour la France ».

Il s'agit de remettre à plat tout ce qui régissait jusqu'à présent les relations sociales depuis l'après-guerre. Dans l'esprit du patronat, devront être abordés, pêle-mêle : les relations du travail, la protection sociale et notamment l'indemnisation du chômage, le dialogue dans les branches professionnelles, les CDD et autres contrats précaires, le rôle de la négociation contractuelle et de l'Etat, la représentativité des syndicats. Et encore : l'évolution des technologies, des comportements,

ou la place de l'Union européenne. Ce chantier « ambitieux », destiné à fonder un « nouvel ordre social », devrait, dans l'esprit du patronat, pouvoir aboutir d'ici cinq mois.

Cette initiative est censée donner les moyens au Medef de reprendre la main sur l'ensemble des sujets sociaux, face à un gouvernement jugé beaucoup trop interventionniste. Surtout, elle permet au patronat de se concilier les bonnes grâces des syndicats, au premier rang desquels la CFDT et FO, qui ne manquent pas d'être séduits par cette proposition.

Se dessine ainsi une « sainte alliance » sur le dos du gouvernement. Aux lendemains de l'intervention de Lionel Jospin, devant les parlementaires socialistes réunis à Strasbourg, les 27 et 28 septembre, la centrale dirigée par Nicole Notat avait déjà lancé l'idée d'un pacte pour l'emploi. La CFDT entendait ainsi remettre entre les mains des partenaires sociaux un certain nombre de sujets (précarité, licenciements, modulation des cotisations assurance-chômage) avant que le premier ministre n'agisse par

la loi. En arrière-pensées, il y a la volonté, sans doute commune, d'affaiblir la CGT, qui s'était imposée au centre de l'échiquier syndical depuis quelques mois en devenant un interlocuteur privilégié du gouvernement.

### SEMAINES DE TENSION

Après des semaines de tensions, de petites phrases menaçantes et d'entrevues discrètes, le Medef a donc choisi de rebondir plutôt que de claquer brutalement la porte des organismes sociaux. En interne, cette solution a le mérite de ménager à la fois les partisans du retrait du jeu paritaire et les avocats du dialogue contractuel. Pour le court terme, le Medef promet également une « novation » sur le terrain des accords de branche signés dans le cadre de la première loi Aubry. Le conseil exécutif devait en effet se prononcer sur « le financement du coût des 35 heures, le respect des accords de branche et l'avenir du paritarisme ». L'organisation estime avoir déjà « remporté une première manche », mais souhaite obtenir plus de précisions sur le finance-

ment des 35 heures au-delà de l'an 2000. Par première manche, le Medef entend la décision prise à contre-cœur par Martine Aubry, sous la pression conjuguée du patronat et des syndicats, de ne plus faire participer les régimes paritaires au financement des 35 heures.

La « nouvelle constitution sociale » proposée par le Medef tombe à pic pour la renégociation de la convention Etat-Unedif, qui devait intervenir d'ici la fin de l'année. Elle rend plus difficile la possibilité pour la ministre de l'emploi de récupérer a posteriori l'argent qu'elle souhaitait à l'origine prélever sur le régime d'assurance-chômage. Enfin, la date retenue par M. Seillière pour annoncer cette « révolution » n'est pas innocente : mardi, les députés doivent également voter le projet de loi sur le financement de la Sécurité sociale (PLFSS) qui contient les allègements de charge pour les entreprises qui passeront aux 35 heures.

Isabelle Mandraud et Caroline Monnot

## Violents affrontements entre jeunes et policiers à la Grande Borne

DE VIOLENTS AFFRONTEMENTS ont opposé, dans la nuit du lundi 1<sup>er</sup> au mardi 2 novembre, à Grigny (Essonne), des jeunes gens du quartier de la Grande Borne à une centaine de policiers. Les incidents ont commencé à l'issue d'une marche silencieuse organisée après la mort, dimanche, d'un jeune garçon de la cité, tué d'un coup de feu lors d'une bagarre. Son agresseur s'était rendu à la police dans la nuit de dimanche à lundi, et devait être présenté au parquet mardi.

Selon les fonctionnaires, une soixantaine de personnes ont attaqué, en fin d'après-midi, le local des filotiers à coup de pierres et de cocktails Molotov, avant de l'incendier. La centaine de policiers appelés en renfort ont affronté les jeunes jusqu'à 23 heures. Trois d'entre eux ont été blessés et soignés sur place. Trois jeunes garçons ont été interpellés.

### DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : Le juge chargé du dossier du suicide collectif de 16 membres de l'Ordre du temple solaire (OTS), en 1995, dans le Vercors (Isère), a décidé de clore l'instruction. Les résultats de deux expertises complémentaires ont été notifiés, vendredi 29 octobre, par le juge grenoblois Luc Fontaine. Selon l'enquête, deux des seize personnes présentes auraient tué par balles les autres adeptes avant de brûler les corps et de se suicider. Le chef d'orchestre franco-suisse Michel Tabachnik a été mis en examen pour « association de malfaiteurs et recel », et un pharmacien de Brest, Claude Giron, pour « participation à une association de malfaiteurs ».

■ **ACCIDENT** : le directeur du zoo de Pessac, Jean Ducuing, a été tué, lundi 1<sup>er</sup> novembre, par un hippopotame qui s'était échappé de son enclos. L'homme circulait à vélo lorsqu'il a été chargé par l'animal, qu'il avait pourtant personnellement dressé depuis sa naissance.

■ **FRANCOPHONIE** : Michèle Gendreau-Massaloux a été élue, samedi 30 octobre, recteur de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), en remplacement de Michel Guillou, dont la gestion avait été dénoncée en juillet, dans un rapport remis à M. Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie. Recteur de l'académie de Paris de 1989 à 1998, M<sup>me</sup> Gendreau-Massaloux est conseiller d'Etat et professeur à l'université Paris-VIII (Vincennes-Saint-Denis). Organisme multilatéral de coopération entre universités, l'AUF dispose d'un budget de 230 millions de francs et emploie 335 personnes.

■ **CORSE** : la dernière des neuf paillotes illégalement construites sur le littoral corse a été détruite, lundi 1<sup>er</sup> novembre, sur la plage de Palombaggia (Corse-du-Sud). Pierre Poli, patron de « Chez Pierre », a finalement accepté de démonter lui-même son restaurant de plage après avoir reçu, du maire de Porto-Vecchio l'assurance qu'il pourrait le reconstruire un peu plus loin.

■ **CHINE** : le chancelier allemand Gerhard Schröder a souhaité, à Tokyo, mardi 2 novembre, que la Chine puisse participer d'une manière ou d'une autre au G 8, « à moyen terme ». Il a cependant souligné qu'il « restait un certain nombre de points difficiles » à régler auparavant, notamment en matière de « résolution des conflits et de prévention des crises, de transparence [des échanges] et de coopération » commerciale.

Pioneer je présume



Vous qui sursautez quand le monstre se jette sur sa victime, vous qui versez une larme quand le héros retrouve sa bien-aimée, vous allez découvrir une nouvelle définition de l'émotion. Aussi facile à transporter qu'un livre de poche, le nouveau lecteur de DVD portable DVD-LC10 de Pioneer va bouleverser vos sens : vous allez trembler dans la rue, pleurer au bureau et rire dans le bus. A l'instar de toute notre gamme DVD, ce lecteur, facile à utiliser, est à la pointe de la technologie. Emportez-le où vous voulez, l'émotion vous suivra.

... i presume



# Le Monde INTERACTIF

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES [www.lemonde.fr/aitek](http://www.lemonde.fr/aitek)

MERCREDI 3 NOVEMBRE



**HOMMES**  
Masayoshi Son déploie son tentaculaire zaibatsu Softbank un peu partout dans le cybermonde. P. III

**TECHNIQUES**  
Avec le nouvel éclairage urbain, la ville se refait une beauté. P. VII



**ENTREPRISES**  
Après la Norvège et l'Allemagne, Spray, le premier portail communautaire suédois, arrive en France. P. VI

1<sup>er</sup>



**CANAL+**  
Comment faire référencer son site sur les annuaires et les moteurs de recherche. P. V

**MÉTIER**  
La conception de jeux vidéo se professionnalise et se spécialise. P. VIII



**EMPLOI**  
14 pages d'annonces classées. P. IX à XXII

Où s'adresser quand on a une bonne idée, mais ni argent ni expérience pour la développer ? Le point sur ces entreprises qui fabriquent des entreprises

## Les incubateurs, accoucheurs de start-up

ENQUÊTE



**LES NOUVEAU-NÉS** prématurés avaient leurs couveuses, les entreprises embryonnaires possèdent désormais leurs incubateurs. Importé des Etats-Unis, le concept d'incubation d'entreprise désigne à l'origine des structures implantées sur des campus universitaires et à proximité d'organismes de recherche. A la fois lieu d'accueil et d'accompagnement, l'incubateur offre à des porteurs de projet de création d'entreprise un appui en matière de formation, de conseil et de financement, et

les héberge jusqu'à ce qu'ils trouvent leur place dans une pépinière d'entreprises. C'est ce modèle qu'a décidé de développer le premier ministre, Lionel Jospin, avec la loi sur l'innovation et la recherche, adoptée en juillet, qui prévoit la possibilité, pour les établissements d'enseignement supérieur ou de recherche, de créer des incubateurs, sous forme de service interne, de filiale ou de société anonyme. Pour en favoriser l'émergence sur l'ensemble du territoire, le gou-

vernement vient de lancer un appel à projet doté de 100 millions de francs (15 millions d'euros). La même somme a été débloquée afin d'encourager la constitution de fonds d'amorçage (des investissements privés qui interviennent au moment où l'entreprise n'a pas encore commercialisé son produit ni achevé les phases de développement ou de qualification de sa technologie), indispensables à la maturation de l'entreprise incubée.

A ce jour, treize projets d'incubateurs ont été retenus, mais un seul fonds d'amorçage a été constitué : I-source, qui réunit l'Inria (Institut national de recherche en informatique et en automatique), le CNRS, la Caisse des dépôts et consignations et des investisseurs privés, autour des nouvelles technologies de la communication. « La prise de risque ne fait pas encore partie de la culture française, mais le mouvement est amorcé », reconnaît Henri Guillaume, le président du comité d'engagement des fonds d'amorçage et incubateurs, ainsi que du fonds public pour le capital-risque (FPCR).

Cette particularité tient avant tout au fait que la population des *business angels*, ces investisseurs qui dépensent aussi bien leur argent que leur temps dans les jeunes entreprises, a mis du temps à se développer. On en compte aujourd'hui 60 000 dans l'Hexagone, contre 250 000 aux Etats-Unis.

La tendance ne cesse de s'amplifier, et ils sont de plus en plus nombreux, chefs d'entreprise, cadres ou particuliers désirant s'investir dans le tissu économique, à être séduits par cette forme d'investissement. Avec une moyenne de 100 000 F (15 000 €) par entreprise, le montant investi en France par les *business angels* atteindra, en 1999, près de 6 milliards de francs (900 millions d'euros). Même phénomène outre-Atlantique : « Les derniers chiffres montrent que les "business angels" américains ont investi 20 milliards de dollars [18,5 milliards d'euros, 120 milliards de francs] en un an dans 30 000 start-up », affirme Yves Delacour, président de l'association Leonardo, un groupe de réflexion sur la création et le développement des entreprises de croissance. Les 600 fonds de capital-risque n'ont investi que la moitié. »

Car ces hommes et ces femmes, plus libres que les capital-risqueurs, ayant moins de comptes à rendre, s'investissent davantage dans des aventures aux lendemains incertains. Outre leur argent, ils apportent leur temps, leurs contacts et leur savoir pour épauler ceux qui débutent dans la création d'entreprise. Un investissement tout aussi précieux qui leur donne un rôle d'incubateur privé : « Je crois que plus il y aura d'acteurs dans ce domaine, mieux ce sera, estime Yves Delacour, car il faut absolument aider les entrepreneurs porteurs de projets à fort potentiel. Reste le problème du montant des investissements, souvent trop faible pour pouvoir assurer sereinement le développement international d'une start-up française. »

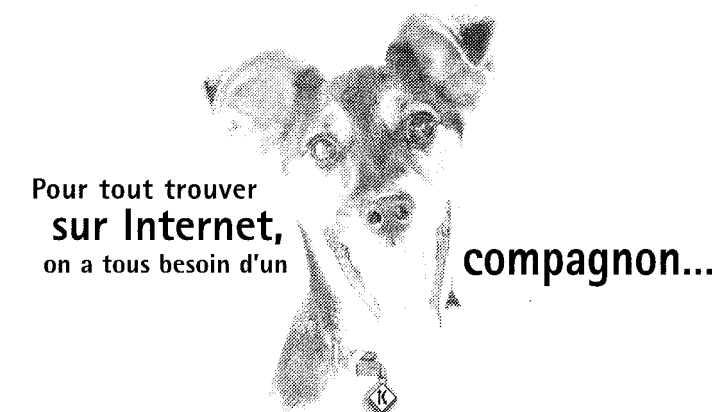
Guillaume Fraissard et Stéphane Mandard

**PARCOURS**  
De la sortie du laboratoire à l'entrée en Bourse, le vade-mecum de l'entrepreneur. P. II



JEAN-PHILIPPE DUMÉ

Avec la loi sur l'innovation et la recherche, adoptée en juillet, des structures voient le jour qui font profession de fureter, dénicher et faire éclore les concepts originaux en les changeant en sociétés viables



Lokace va chercher et trouver pour vous sur le web toutes les pages qui traitent de tout, tout... Lokace, c'est aussi des contenus, des services, du mail gratuit, de l'accès Internet gratuit. Bref, tout ce dont vous avez besoin sur Internet... sans oublier que TOUT EST GRATUIT !

<http://www.lokace.com>

www.lokace.com







# Masayoshi Son, premier empereur du Net

Mode d'emploi



## Devenir "business angel"

**QUE FAIRE** quand on a de l'argent de côté, une passion pour les nouvelles technologies et la volonté d'investir utilement ? Devenir « business angel », c'est-à-dire prendre une partie de ses économies pour financer une start-up et l'aider dans les premières étapes de son développement.

Ceux qui choisissent cette option visent plusieurs objectifs : diversifier leurs placements, participer au développement de l'économie, mettre à la disposition de jeunes chefs d'entreprise un carnet d'adresses ou un vécu dans le monde de l'entreprise, changer d'activité en s'occupant, par exemple, de la gestion ou du développement de la jeune société ou tenter d'obtenir des plus-values importantes en prenant une part du capital de la start-up. Car l'« ange des affaires » n'est évidemment pas un philanthrope. En parlant sur l'avenir d'une société innovante, il espère bien récupérer plusieurs fois le montant de sa mise de départ. Né aux Etats-Unis, le phénomène gagne peu à peu la France depuis 1996. Selon le ministère de l'économie et des finances, ils sont aujourd'hui près de 60 000 en France (contre 250 000 aux Etats-Unis) à s'être lancés dans cette nouvelle forme d'investissement.

Pour susciter de nouvelles vocations, l'Etat a adopté une série de mesures visant à faciliter l'investissement dans les sociétés innovantes. Les particuliers désireux d'investir dans une PME, que ce soit dans le capital initial ou lors d'une augmentation de capital, peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt de 25 % des sommes investies. Le plafond est fixé à 37 500 F (5 700 €) pour une personne seule (soit, au mieux, une réduction annuelle de 9 375 F - 1 430 €) et à 75 000 F (11 400 €) pour un couple (soit 18 750 F - 2 860 € - de réduction annuelle). Les titres doivent être conservés pendant cinq ans.

Une autre solution consiste à placer son argent dans un fonds commun de placement de l'innovation (FCPI). Réservés aux investissements au capital de sociétés innovantes non cotées, les FCPI offrent une réduction fiscale de 25 % des montants engagés avec des plafonds de 75 000 F pour une personne seule et de 150 000 F (22 800 €) pour un couple. Là encore, les particuliers doivent conserver leurs titres pendant cinq ans au moins.

Francis Pisani

G. F.

### Portrait En investissant au plus tôt dans les start-up, le financier japonais est devenu un géant de la cyberéconomie

À QUARANTE-DEUX ANS, Masayoshi Son est l'un de ces barons des nouvelles technologies que leur flair et l'envolée des valeurs Internet cotées en Bourse ont propulsé au firmament des plus grosses fortunes de la planète : en capitalisation boursière, sa société, la Softbank, a dépassé cet été la valeur Toshiba. Belle revanche pour l'enfant du Kyushu : il réussira même à imposer son nom coréen - qu'il a revendiqué à sa majorité alors que ses parents avaient jugé plus prudent de se faire connaître sous le nom japonais de Yasumoto - à l'administration nipponne lorsqu'il se fait naturaliser japonais en 1991. Son ascension est un enchaînement de culbutes et de rebondissements.

Premier saut dans le vide : à seize ans, quand il part aux Etats-Unis. Il entre à l'université de Berkeley (Californie) et réalise tout le profit qu'il peut tirer de sa connaissance des deux pays : il vend à Sharp pour près de un million de dollars le brevet d'un traducteur de poche multilingue, puis importe aux Etats-Unis des jeux d'arcade nippons. Rentré au Japon, il fonde Softbank en 1981, loue un énorme stand sur un Salon de l'informatique à Tokyo et invite les éditeurs de logiciels à exposer gratuitement leurs produits : les acheteurs se pressent, mais traitent en direct avec les éditeurs. Son ne laissera pas passer sa deuxième chance : il signe un contrat d'exclusivité avec Joshin Denki, un gros détaillant de produits informatiques. En moins de dix ans, Softbank devient le premier distributeur de logiciels au Japon : Softbank est entre autres l'importateur de Microsoft.

En 1995, Masayoshi Son veut passer à la vitesse supérieure. Yoshitaka Kitao, un ancien de Nomura Securities, la première maison de titres nipponnes, devient directeur financier de Softbank. Son lève des fonds au Japon, où les taux d'intérêt sont très bas, et multiplie les investissements aux Etats-Unis. Il acquiert coup sur coup Ziff Davis, numéro un mondial de la presse informatique ; Comdex, le leader des Salons informatiques, puis Kingston Technology, un fabricant de cartes à mémoire. Le tout dépasse les 4 milliards de dollars. Et la confiance des investisseurs japonais chancelle : en 1997, l'action Softbank plonge à son plus bas niveau, les banques exigent de se faire rembourser, Son et Kitao sont au bord du précipice.

En mois de deux ans, le retournement est spectaculaire : les investissements de Softbank, notamment dans Yahoo ! dès 1996 (Softbank en détient 28 %), dans Geocities, ZD Net et E\*trade se mettent à payer. Valeurs phares du Nasdaq, le marché américain des nouvelles technologies, ces sociétés voient leur cote s'envoler : les gains boursiers latents de Softbank sur ses participations sont aujourd'hui estimés à 15 milliards de dollars (14 milliards d'euros, 91 milliards de francs) ! En outre, Softbank est présent dans une centaine de sociétés Internet américaines non encore cotées

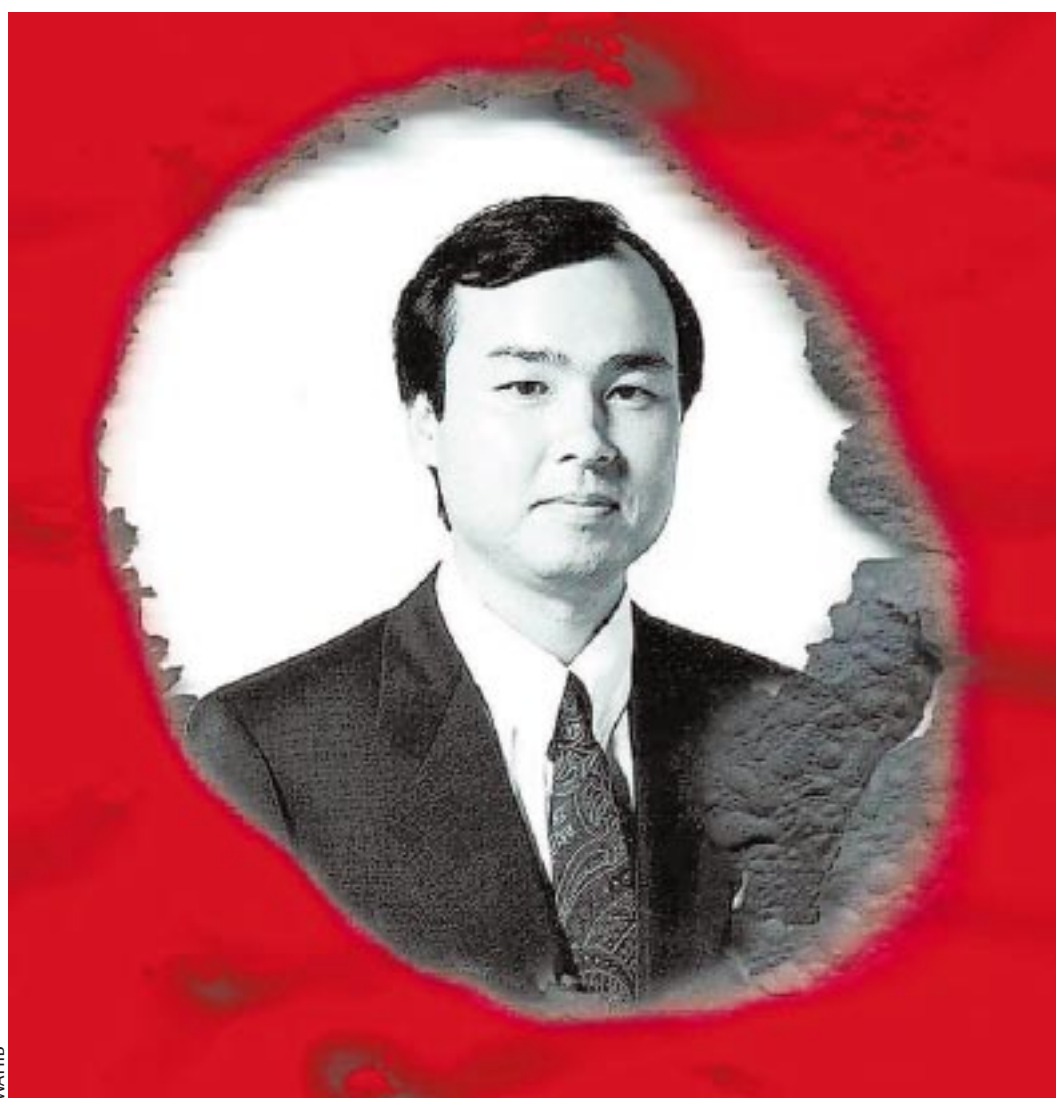
(pour un investissement de près de 1,7 milliard de dollars - 1,6 milliard d'euros, 10 milliards de francs) : l'investisseur japonais est devenu un incontournable des tours de table et souvent l'un des mieux informés. Son reconnaît d'ailleurs qu'il a souvent découvert l'existence de projets de start-up dans les conseils d'administration.

Au Japon, sa stratégie a consisté à accompagner la mise en place de ses partenaires américains (Yahoo, E\*trade, Cybercash, GeoCities, Onsale, E-loan) ou à monter ou racheter des start-up Internet : vente de livres (avec Seven-Eleven), de jouets (avec Bandai et Yahoo !) et de voitures (avec Microsoft), crédit à la consommation (avec Acom), travail par intérim (avec Pasona).

Sa filiale de capital-risque investit en Corée, à Hongkong, en Chine et en Australie. En France, il a créé la joint-venture @Viso avec Vivendi, qui se propose d'accompagner le lancement en Europe des partenaires américains de Softbank. Et, pour assurer son expansion, il projette la création avec l'aide du Nasdaq d'une Bourse des nouvelles technologies au Japon (qui devrait voir le jour à la fin de l'année 2000) et la mise en place avant l'été 2000 d'un réseau de communications sans fil à large débit, en association avec Microsoft et la compagnie d'électricité japonaise Tepco, qui prévoit d'utiliser les fréquences radio. Le projet prévoit d'offrir gratuitement des services Internet pendant dix ans à toutes les écoles et lycées de la région de Tokyo. « C'est un moyen d'élargir la base de nos usagers. Dans vingt ou trente ans, ce seront nos plus importants clients », remarque Masayoshi Son.

Armé aujourd'hui d'un formidable trésor de guerre (le cours de l'action Softbank au Japon a été multiplié par huit depuis 1997), Masayoshi Son expose ses nouvelles ambitions : « Notre but est de devenir le premier conglomérat d'Internet. » Et, pour ce faire, le géant se transforme en octobre en holding, une structure que Son juge beaucoup mieux adaptée à son expansion, un « zaibatsu d'Internet », à l'image des conglomérats japonais d'avant-guerre : il compte ainsi développer un pôle infrastructure de télécommunications, un pôle commerce électronique et un pôle finance. Les bases de l'empire Son.com sont jetées.

Brice Pedroletti



V.M.H.B.

### Profil

#### Idealab, la boîte à idées de « l'autre Bill »

#### SAN FRANCISCO

de notre correspondant

Idealab se dit volontiers « le premier incubateur du monde » sans préciser si cela se réfère à l'ordre d'entrée en scène, au nombre d'entreprises lancées, au capital accumulé ou à l'image de marque. Et, au fond, peu importe : c'est sans doute un de ceux qui ont le plus de succès, avec 27 start-up créées à son actif, dont plusieurs sont entrées en Bourse ces derniers mois.

Idealab est le produit de l'imagination d'un seul homme : Bill Gross, « l'autre Bill », qui se présente lui-même comme un « entrepreneur incurable ». Un personnage qui a lancé sa première entreprise à l'âge de douze ans et commercialisé sa première invention alors qu'il était encore au lycée.

C'est parce qu'il ne trouvait pas de coiffeur à New York que Bill Gross eut l'idée de lancer CitySearch, un annuaire électronique avec photographies et descriptions des boutiques qui, après fusion avec Ticket Master, qui vend des billets pour les spectacles, vaut plus de 1,5 milliard de dollars (1,4 milliard d'euros, 9 milliards de francs). Son succès le plus connu est sans doute Free PC, qui fournit gratuitement des ordinateurs en échange d'informations précises sur les usagers, ce qui permet aux publicitaires de leur envoyer des messages parfaitement ciblés. Il a ensuite lancé NetZero, qui offre l'accès gratuit à Internet sur le même modèle. A cela il faut ajouter eToys, qui vend des jouets, CarDirect.com qui permet d'acheter une voiture sur le Net sans sortir de chez soi, un site pour les listes de mariage, pour l'ameublement de la maison, un pour ceux qui cuisinent, pour les jeux, pour les animaux de compagnie... Le projet le plus intéressant est peut-être Utility.com, qui se sert du Réseau pour ajuster l'offre et la demande d'électricité en temps réel et permettre aux usagers des économies de l'ordre de 15 %.

Les idées lancées directement par Idealab sont le fruit des séances de remue-méninges, dans lesquelles

Bill Gross excelle. L'équipe transforme les meilleures d'entre elles en projets qui bénéficient au départ d'un financement minimum : 11 000 \$ (10 000 €, 65 000 F) dans le cas de HomePage.com, qui alloue gratuitement 10 Mo pour permettre à chacun de lancer sa propre page personnelle. Si l'initiative semble viable, elle bénéficie d'une attention spéciale, et l'équipe lui accorde alors plus de place dans les locaux de la compagnie, y consacre plus d'argent, de temps et de talents. L'étape finale étant, bien sûr, le lancement à Wall Street.

Mais Idealab, dont le siège se trouve près de Los Angeles, sait aussi s'ouvrir sur le monde. Après avoir lancé en 1998 un fonds pour investir dans les idées des autres, elle vient d'ouvrir une succursale au cœur de la Silicon Valley. C'est à cette occasion que Bill Gross a distingué sa conception de celle des capital-risqueurs : « Ils aiment travailler avec des entreprises dans lesquelles ils peuvent se rendre en une demi-heure de voiture. Nous aimons développer des entreprises dans lesquelles nous pouvons nous rendre en dix secondes à pied. »

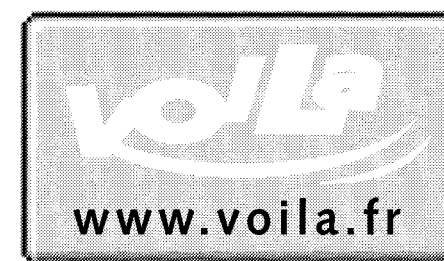
L'incubateur apparaît ainsi comme une machine à concentrer le temps, l'expérience et les distances. Mais le génie de l'affaire est peut-être dans le modèle d'organisation en essaim, avec une petite cellule centrale qui sait faire proliférer tous azimuts en faisant circuler le savoir et les ressources. Ce qui permet d'avoir la souplesse d'une petite entreprise et l'accès à des moyens financiers de plus en plus importants. L'innovation ici porte moins sur la technologie que sur le « business model » - le modèle économique - et, pour le moment, n'importe quoi semble marcher quand on a de l'argent et qu'on est dans le circuit. Les petits d'Idealab promettent, mais il faut attendre quelques années pour voir comment ils réussiront dans le monde réel.

Francis Pisani

http://www.voila.fr

## Pour un duo en toute intimité, ouvrez la fenêtre.

Grâce au MESSAGER, conversez en temps réel avec la ou les personnes de votre choix en mode texte, dessin, son, vidéo



Tout ce que vous cherchez est là.







# Comment attirer les **internauts** sur ses pages personnelles ?

SI LE WEB permet de toucher « virtuellement » des millions de personnes dans le monde, mettre un site en ligne revient à jeter une bouteille à la mer ! Même s'il est officiel et que son contenu présente un réel intérêt, aucun internaute ne viendra le visiter tant que vous n'en aurez pas fait la promotion. Bien sûr vous pouvez alerter vos amis par courrier électronique pour leur faire part de l'existence de vos pages. Mais cela ne suffira pas. Si vous souhaitez que votre site soit visité, vous devez le faire référencer dans les moteurs de recherche et les annuaires. Une opération simple et gratuite, qui ne demande que quelques minutes de connexion à Internet.

## LES ANNUAIRES

Les annuaires d'Internet (Yahoo! France, Voilà, Nomade, etc.) fonctionnent de la même manière pour référencer les sites dans leurs bases de données. Connectez-vous sur leur page d'accueil et naviguez jusqu'à la catégorie (le thème) où vous souhaitez que votre site soit référencé. Arrivé sur la bonne page, cliquez sur le lien « Proposer » ou « Ajouter un site » qui se trouve généralement en haut ou en bas de la page en question. Vous serez alors dirigé vers un formulaire à remplir pour décrire votre site. Outre vos nom et adresse, celui-ci vous demandera une brève description du contenu de vos pages. Une fois le formulaire rempli, les annuaires enverront un de leurs surfeurs vérifier que votre site offre un contenu suffisamment riche et qu'il correspond bien à la catégorie que vous avez choisie. Mais soyez patient : s'il est accepté, votre site sera référencé dans un délai de 15 à 60 jours !

**Tout s'explique**  
**Yahoo !, Altavista**  
**et Voilà ne parlent pas**  
**de votre site Web,**  
**et pour cause :**  
**c'est à vous**  
**de le faire connaître !**

## LES MOTEURS DE RECHERCHE

Le processus pour s'inscrire dans un moteur de recherche (du type Hotbot, Altavista ou Lokace) est semblable. Même si ceux-ci indexent régulièrement le contenu du Web grâce à des robots logiciels dressés pour repérer seuls les nouvelles pages, votre site a peu de chances d'être référencé spontanément par l'un d'eux s'il n'émane pas d'un organisme ou d'une association à vocation nationale ou internationale. Là encore, il faut se connecter sur la page d'accueil des différents moteurs, cliquer sur un lien du type « Ajouter un URL » ou « Ajouter un site » et remplir un formulaire en indiquant simplement l'adresse de votre site (du type « http://www.monsite.fr »). Le robot du moteur de recherche prendra votre demande en compte et viendra indexer automatiquement le contenu de vos pages dans un laps de temps qui peut varier de deux jours à deux semaines. Mais ce référencement ne concernera que la page dont vous avez fourni l'adresse : le robot reviendra indexer le reste du site dans un délai pouvant aller jusqu'à deux mois.

Reste que, faute d'indication, le robot va indexer tous les mots



contenus dans votre document et utiliser comme résumé les 250 premiers caractères de la page que vous avez fait référencer... Heureusement vous pouvez influencer sur la procédure en poussant le robot à considérer vos propres mots-clés et description du site. Pour cela, vous devez utiliser ce qu'on appelle les étiquettes « meta » du langage HTML. Il faut bien sûr éditer le code HTML de ses pages Web avec un éditeur de texte par exemple, et y insérer les mots-clés et le descriptif du site. Ceux-ci seront pris en compte par le robot, sans apparaître visuellement dans la page Web.

Ouvrez pour cela le fichier HTML de votre page d'accueil avec, par exemple, le bloc-notes de Windows en cliquant sur « Démarrer/Programmes/Accessoires/

Bloc-notes ». Dans les premières lignes de code, repérez les étiquettes <HEAD> et </HEAD>. Entre ces deux balises insérez les deux lignes suivantes en respectant scrupuleusement la ponctuation et les espaces :

```
<META NAME=« Keywords »
CONTENT=« mot-clé1, mot-clé2,
mot-clé3, etc. »>
```

```
<META NAME=« Description »
CONTENT=« votre description du
site en 250 signes »>
```

Le robot du moteur de recherche tiendra compte à la fois des mots-clés qu'il aura repérés seul dans votre page et de ceux que vous avez spécifiés. Lorsque votre site apparaîtra dans une de ses pages de résultat, il utilisera comme résumé du contenu le descriptif que vous avez tapé vous-même.

## LES RÉFÉRENCEURS

Pour ne pas perdre de temps à contacter un à un les annuaires et les moteurs, vous pouvez plus rapidement recourir à des sites de référencement automatique. Ceux-ci se chargent d'alerter pour vous une bonne vingtaine d'outils de recherche en ligne internationaux, procédant ainsi automatiquement au référencement de vos pages. C'est le cas des sites français Référencement gratuit (www.multimania.com/stoi/index.shtml), Abondance (www.abondance.com) ou Référencer (www.referencer.com). Le principe est enfantin : cochez les moteurs que vous voulez contacter... le site fait le reste sous vos yeux.

Louis Carreau (Canal+)

Sabir cyber



## Interface

L'INTERFACE était à l'origine une surface : britannique, comme le kilt écossais (interface entre un air supplicié de cornemuses et des cuisses poilues). Dans le vocabulaire scientifique anglais de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'interface était, en chimie, la surface séparant deux matières différentes. Après la chimie, c'est l'optique qui fit le plus grand usage du mot, les lycéens s'en souviennent, l'interface entre l'air et le verre, par exemple, décidant d'un certain nombre de rayons incidents qui réduisaient, hélas, l'arc-en-ciel à un calcul trigonométrique pénible.

Puis, les dictionnaires sont d'accord là-dessus, le mot prit en 1965 un sens informatique, aujourd'hui dominant : l'interface est un « dispositif » (matériel ou logiciel) grâce auquel s'effectuent des échanges entre systèmes.

Ce sens, très technique, désignait, par exemple, le moyen par lequel les informations d'une base de données pouvaient être utilisées par un programme qui imprimait des étiquettes. Mais, dans les années 80, on fut à juste titre obnubilé par l'interface entre deux systèmes particuliers, l'un étant l'ordinateur et ce qu'il y avait dedans, l'autre étant l'être humain, usager du funeste Socrate de la SNCF ou simplement propriétaire d'un micro-ordinateur.

Dès 1984, le principal argument de vente du Macintosh de la firme Apple, fut son « interface utilisateur », très vite abrégée en « interface » tout court. Et, de fait, interface sans plus de précisions est devenu aujourd'hui synonyme d'« interface homme-machine ». Un lord chimiste victorien y retrouverait ses petits : l'homme et la machine sont bien deux milieux distincts qui interagissent par l'intermédiaire d'une surface.

Cette surface est pleine d'aspérités : icônes, menus déroulants, touches de fonction. Mais nous aimons quand même l'imaginer comme une surface. Si possible point trop épaisse, c'est celle qui sépare l'air de nos aspirations (écrire un texte définitif, faire un « business plan » convaincant) de l'eau des fonctionnalités toujours un peu rétives de ce que nous continuons à appeler la « machine ». Elle, avec son interface, croit en rêve être plus que ça : un milieu différent.

L'interface, dont tout le monde s'accorde à dire qu'elle doit être le plus simple possible, est donc le lieu le plus compliqué qui soit : le seuil où les rêves doivent s'incarner. Pas étonnant alors qu'on ne soit jamais satisfait d'elle.

Cléo (Canal+)

## Dracula a les dents longues

### DRACULA (Résurrection)

Editeurs : Index, FTM et Canal+ Multimédia  
Support : CD-ROM PC  
Config. minimale : Pentium 90,  
16 Mo RAM, Windows 98  
Prix : 349 F (53,20 €)  
www.draculagame.com

**TROP COURT.** Le sentiment que laisse le jeu a, certes, un goût de « revendez-y », mais surtout de « pas assez ». Annoncé pour tenir le joueur en haleine une vingtaine d'heures, Dracula n'aura, en fait, tenu que sept heures.

L'intrigue est somme toute assez commune : Mina, fiancée du héros, est mordue puis enlevée par le Comte Dracula. Il faudra alors que Jonathan, le personnage principal, fasse preuve d'ingéniosité pour venir à bout des énigmes qui parsèment sa quête. L'histoire est toutefois servie par une réalisation de très haute tenue, qui rappelle la qualité de L'Amerzone (« Le Monde interactif » du 5 mai). La ressemblance n'est pas fortuite : toutes les scènes animées et les panoramas utilisent

### Aventures Le jeu laisse mordu mais pas envoûté

la même technologie, élaborée par la société 4X. Les personnages, payans ou vampires, modélisés avec un soin extrême, possèdent de vraies « gueules ». On remarquera, au passage, les trois superbes créatures aux formes évocatrices qui tentent de vous détourner de votre mission... L'ambiance sonore et les dialogues ont également été soignés, ajoutant un peu plus de crédibilité à cette immersion transylvanienne.

Un seul regret donc, mais de taille, la durée de vie du jeu. En fin d'aventure, Jonathan et Mina s'envolent pour Londres, laissant derrière eux un Comte Dracula peu présent et peu sollicité dans ce premier volet. Encore une saga en perspective ?

Olivier Dumons

## 4X Technologies, moteur d'idées

NÉE en 1998, et forte de seize salariés, 4X Technologies conçoit des outils de création de jeux et d'applications interactifs. Cette start-up française a su séduire les investisseurs et a réussi à atteindre l'équilibre. Elle sera bientôt implantée aux Etats-Unis et au Japon. Emmanuel Forsans, son PDG, s'est forgé une solide expérience chez Infogrames, Microïds et Cryo, qu'il quitte en 1997 avec Jérôme Larrieu, développeur. Ensemble, ils devinent le besoin naissant en outils prêts à l'emploi pour la création multimédia, et développent un



moteur 3D temps réel et une visionneuse panoramique (Phoenix 3D/VR), ainsi qu'un compresseur vidéo (4X Movie). Ces produits fonctionnant sur toutes les plates-formes (PC, PlayStation 1 et 2, Dreamcast ou Macintosh), épargnent aux éditeurs de coûteux développements. Infogrames, Havas et Ubi Soft l'ont bien compris.

www.4xtechnologies.com



## Tendance

INTERFACE est solidement implanté. Interfacer ou interfaçage (attesté depuis 1974, selon le Dictionnaire historique de la langue française [Robert]) font leur petit bonhomme de chemin. La guichetière de la poste est l'interface entre l'utilisateur et le service public. Un exemple trivial d'interface : le préservatif.

## Dico

INCONNU du Petit Larousse 1979, le mot apparaît au début des années 90 avec son sens informatique général, qu'il conserve dans l'édition 2000. Le Dictionnaire Hachette encyclopédique, plus branché, signale en deuxième place l'acception « interface graphique ». Interface, en français comme en anglais, devient interfaccia en italien, interfase en espagnol, mais Schnittstelle en allemand.



## Carnet interactif

### Angie Interactive

**Edith Nuss** (34 ans) prend la direction générale d'Angie Interactive, première agence d'édition d'entreprise *print* et multimédia indépendante. Elle avait auparavant créé une société de stratégie en Italie et dirigé Voove Expert.

### Getty Images

Arrivé dans le groupe Getty en 1998, **Jean-Luc Petorin** (37 ans) vient de prendre, pour la France, la direction générale de la division Gettyone. Jean-Luc Petorin, qui a passé douze ans chez Microsoft, aura pour mission d'assurer le lancement de Photodisc en France au sein de cette division orientée vers les professionnels de la création.

### Broadvision

**Louis-Marie Guillaume** (36 ans) vient d'être nommé directeur général de Broadvision en France. Cette société américaine développe et commercialise un ensemble d'applications logiciels à destination des grosses entreprises, et propose des solutions complètes de management et de commerce électronique. Louis-Marie Guillaume a été directeur commercial chez MatraNet de 1996 à 1998.

# Rase-mottes transatlantique

« **LA PRUDENCE** commande aux voyageurs qui décideraient de prendre l'avion de ou vers la France, juste avant ou après le Nouvel An, de choisir leur itinéraire avec soin, de s'informer aussi complètement que possible avant d'embarquer (...) en se préparant à des retards et à des problèmes. » Début octobre, on pouvait lire cet avertissement dans le rapport officiel du ministère des transports américain diffusé sur Internet.



**Le ministère des transports américain met en cause la sécurité aérienne française**

La réaction des responsables de l'aviation civile française ne s'est pas fait attendre, « *les faits ne prennent pas en compte des renseignements qui ont été diffusés début juillet* » (« Le Monde interactif » du 20 octobre). « *Tous les systèmes informatiques critiques nécessaires à la sécurité des vols sont à niveau* », s'est défendu Dominique Alvarez, responsable du projet an 2000 à la direction générale de l'aviation civile (DGAC). Pour sa part, Aéroports de Paris (ADP) assure que, dans l'informatique aéroportuaire, tous les systèmes d'information des vols ainsi que la gestion des ressources aéroportuaires sont opérationnels et satisfont aux conditions de passage à l'an 2000.

Pourtant, Jean Verdier, responsable technique du projet an 2000 à Aéroports de Paris, reste sur ses gardes. Selon lui, « *le bogue de l'an 2000 est un peu comme une tempête, dont on ne sait ni quand ni comment elle va frapper. C'est pourquoi Aéroports de Paris a élaboré un plan de continuité et de sauvegarde* ». De quoi pouvoir faire face à ses éventuelles défaillances ainsi qu'à celles de ses partenaires : « *Nous avons nos propres unités de production sur nos aéroports (turbine, groupe Diesel), prêtes à répondre à une éventuelle défaillance d'EDF. L'autonomie des systèmes d'alimentation en eau a été vérifiée, et les réserves enterrées de gaz et de kérosène sont suffisantes pour faire face à une irrégularité de distribution. Pour finir, les systèmes de communication ont été également renforcés* », explique Jean-Paul Millet, chef du département études et sûreté d'ADP.

Bien qu'une dizaine de vols à destination de Paris seulement soient attendus durant la nuit du 31 décembre 1999 au 1<sup>er</sup> janvier 2000, l'aéroport d'Orly, habituellement fermé entre 23 h 30 et 6 heures, se-

ra exceptionnellement actif. Il pourra ainsi servir de solution de rechange en cas de grave

défaillance de Roissy ou d'un autre aéroport européen. Auparavant, les compagnies affrétant ces avions devront fournir à ADP un certificat de mise en conformité an 2000 de leurs appareils, que seule la DGAC est habilitée à délivrer. « *Je me demande s'il n'existe pas un "sous-jacent" commercial derrière les sévères critiques sur la préparation française figurant au rapport du ministère américain des transports* », s'interroge Francis Clinckx, conseiller spécial du directeur général, chef du projet an 2000. « *En fait, explique-t-on chez ADP, une bagarre se livre actuellement entre les autorités de l'aviation civile européenne et américaine. L'Union européenne fait pression pour qu'à partir de 2002 seuls les avions classés au chapitre 3 par l'Organisation de l'aviation civile internationale [OACI], les avions les moins bruyants, soient autorisés à circuler. Les constructeurs aéronautiques d'outre-Atlantique seraient les principaux perdants en cas d'adoption d'une telle mesure. En représailles, les Américains ne se privent pas de critiquer dès qu'ils le peuvent l'Europe sur le plan aéronautique.* »

En fait, les commentaires du ministère américain des transports sur la préparation française au passage à l'an 2000 ne seraient qu'une escarmouche dans une bataille menée à très haut niveau entre les Etats. Quelles que soient les pressions qui ont pu être exercées, on peut lire aujourd'hui sur son site : « *Bien qu'il n'existe aucune assurance que des problèmes liés au passage à l'an 2000 ne surviendront pas, la probabilité de défaillances graves ou nombreuses dans le système d'aviation civile français est faible.* »

Eric Nunès

www.y2ktransport.dot.gov/fly2k/

La parole est à vous

# Ordinateurs de poche

Chaque semaine, Jean-François Colonna répond aux questions des lecteurs du « Monde interactif ».

« **Est-ce que les ordinateurs de poche de type Psion, PalmPilot, etc., sont sensibles au bogue de l'an 2000 ?** » (Christiane Esquidebonne, Romainville, Seine-Saint-Denis.)

Beaucoup d'ordinateurs de poche assurent une fonction d'agenda électronique : la date joue, là, un rôle évident. Par ailleurs, certains de leurs propriétaires les utilisent pour stoc-

ker temporairement des données (par exemple, celles qui sont saisies sur le terrain), lesquelles sont ensuite transférées périodiquement sur leur ordinateur de bureau. Lors de ces opérations, il est vraisemblable que la date tient un rôle important afin de ne transmettre que des mises à jour.

Jean-François Colonna est coauteur du Bug de l'an 2000, chez Flammarion.

bogue2000@lemonde.fr

# Le modèle suédois débarque en France

STOCKHOLM (SUÈDE)

de notre envoyé spécial

De l'extérieur, l'immeuble de sept étages qui abrite Spray est plutôt quelconque. Dans le hall, deux immenses girafes en peluche saluent les visiteurs. Sofas en Skaï et fauteuils art déco aux couleurs criardes décorent les couloirs. Affichage rétro et photos de bactéries se disputent les murs blancs des salles de rédaction. Lumière tamisée à un étage, néons à un autre. L'ambiance est feutrée, froide. L'environnement professionnel se confond facilement avec l'environnement privé. A chaque étage sa cuisine américaine, son salon et sa salle de jeux. Au rez-de-chaussée, un salon de massage, et bientôt un bar et un sauna au sous-sol. Tel est Spray, premier portail communautaire, deuxième portail généraliste et deuxième fournisseur d'accès à Internet en Suède.

Les employés – une centaine – ont moins de trente ans, cheveux courts, veste noire, chaussures noires et lunettes à monture de la même couleur. Ils sont beaux, ils sont propres, comme les mannequins d'un défilé de mode. Ils sont sans doute aussi talentueux et hyperactifs, car le succès de Spray.se, le portail qu'ils ont lancé en 1998, a été fulgurant. En l'espace d'un an, le site enregistre 800 000 visiteurs référencés, 450 000 membres communautaires et 400 000 abonnés à son service d'accès à Internet. Le tout dans un pays – la Suède – qui compte moins de 9 millions d'habitants. Mais aussi dans un pays qui possède la meilleure infrastructure en télécommunications en Europe : tous les foyers ont un téléphone fixe et 7 sur 10 un mobile ; le coût d'accès y est l'un des plus bas au monde ; et 37 % des Suédois utilisent aujourd'hui Internet. Les Français ne sont que 7 %. « *Les Suédois aiment rester chez eux, à cause du climat, mais aussi parce qu'ils sont timides* », explique, sans rire ni gêne, Magnus Härviden, porte-parole de IT-Företagen, l'association nationale qui regroupe les entreprises suédoises du secteur des technologies de l'information.

A ses internautes, Spray.se propose un service complet, associant une offre d'accès au Réseau, un portail généraliste et des sous-sites communautaires. Comme pour la plupart des portails, la page d'accueil contient des informations (actualité internationale, économique, sportive, culturelle, etc.) et de nombreux services (messagerie gratuite, forum de discussions, programmes télé, agenda, etc.). Comme ses concurrents américains Yahoo! ou AltaVista, Spray.se tire ses revenus de la publicité (la direction refuse toutefois de révéler le chiffre d'affaires).

Un guide de navigation permet de s'orienter rapidement en fonction de ses centres d'intérêt : les parents forment une communauté, les pas-



MIKAEL FJELLSTROM

## Portail Après s'être installé en Norvège et en Allemagne, Spray tente d'exporter ses communautés dans l'Hexagone

sionnés de jeux vidéo une autre. Quarante mille jeunes se donnent rendez-vous sur Darling, le site des adolescentes effrontées. Cinquante mille homosexuels citadins se rassemblent sur Sylvester. Et les adeptes des sports extrêmes se réunissent sur Edge. Tout en restant dans l'interface du portail Spray, les membres se retrouvent sur ces sites



communautaires, à discuter, échanger des informations ou flirter...

« *Notre succès s'explique par l'interactivité permanente entre Spray et les membres des communautés* », raconte Mattias Stanghed, 26 ans – « *dont six dans Internet* » – et gestionnaire du portail. Lui et son équipe prennent leur temps pour répondre par courrier électronique aux internautes, leur demandent leur avis sur tel ou tel produit à la mode, tel film à l'affiche... « *Le temps coûte de l'argent, mais la communication nous permet de gagner la confiance des internautes.* »

## La sympathie pour argument

**SUR DES CARTES** postales, la girafe, le zèbre et le chameau disent « Salut », « Gros bisous », « A plus ». Très fier d'avoir su créer, dans son pays d'origine, des communautés fortes autour d'Internet, le fournisseur d'accès gratuit et de services en ligne suédois Spray mise sur la sympathie pour s'imposer en France et devenir « *le meilleur ami de l'internaute* ». Mais pour y parvenir, il n'a rien présenté de plus innovant qu'une « *localisation* », c'est-à-dire une adaptation de son offre au public français en s'associant avec des acteurs hexagonaux d'Internet. Certes, ces derniers ont été choisis judicieusement : plus pertinents – et parfois impertinents – qu'exhaustifs pour les partenaires éditoriaux, à l'instar de serialclubbers.com ; en adéquation avec la cible pour la distribution, puisque Spray fournira ses kits de connexion à travers les réseaux des magasins Ikea, des parfumeries Marionnaud, des agences Europcar, de la Banque directe et du vépéciste Le Club des créateurs de beauté.



C'est la clef de voûte de notre stratégie sur le long terme », argumente Mattias. Ainsi, avant le lancement de Sylvester, Spray a demandé aux communautés en ligne si elles voulaient bien pour voisins des homosexuels. C'est seulement après avoir obtenu le feu vert que Spray a inauguré le site.

L'interactivité est poussée à l'extrême. Récemment, Spray a loué, à la demande de ses membres, cinq salles de cinéma pour projeter le film *Austin Powers, l'espion qui m'a tiré*. Une autre fois, le portail a commandé un jeu vidéo à des milliers d'exemplaires pour les revendre au prix de gros aux joueurs en réseau. En Suède, les communautés de Spray sont devenues de véritables phénomènes de société. A tel point que Spray Ventures, la maison mère, a décidé de publier des éditions sur papier de ces sites. Un exemple unique au monde de transposition de contenus électroniques sur un support matériel : *Edge*, mensuel sur papier glacé, est désormais vendu à 25 000 exemplaires et lu par 65 000 personnes ; *Darling* atteint 28 000 exemplaires et 70 000 lecteurs.

Hai Nguyen

www.spray.fr

A bon droit

# La justice circonscrit les copies privées de CD et de CD-ROM

**ON SAIT** à quel point le développement des graveurs de disques compacts audio (CD) et de CD-ROM cause un grave préjudice aux industries musicales et informatiques, ainsi qu'aux auteurs des œuvres dont ils sont les supports. Le tribunal de Valence (Drôme) a rendu, le 2 juillet, une décision marquant un coup d'arrêt à la pratique d'un commerçant et rappelant les principes gouvernant la copie privée.

Le gérant d'un magasin de Valence avait eu l'idée de proposer à ses clients, notamment au moyen de publicités reproduites sur des emballages de pain, de graver pour eux des CD audio et des CD-ROM à partir d'originaux fournis par les clients eux-mêmes. Ces copies étaient réalisées moyennant les sommes de 49 F (7,5 €) pour un CD audio et de 79 F (12 €) pour un CD-ROM. Les publicités invoquaient littéralement les dispositions des articles L. 122-5 et L. 122-6 du code de la propriété intellectuelle, qui autorisent les copies ou reproductions d'œuvres strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective, et pour les logiciels, les copies de sauvegarde. L'idée avait paru assez amusante pour que l'émission Capital diffusée sur M 6 y consacre un reportage, ce qui paraît d'ailleurs avoir augmenté la clientèle de ce commerce et appelé l'attention de sociétés d'auteurs.

Agissant sur plaintes de plusieurs de ces sociétés d'auteurs, et notamment de la Société pour l'administration du droit de reproduction mécanique des auteurs, compositeurs et éditeurs (SDRM), de l'Agence pour la protection des programmes, de la Société civile des producteurs de phonogrammes en France (SPPF) et du Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP), le commissariat de police de Valence a procédé à une enquête et a pu constater que de nombreux clients se présentaient dans ce magasin, munis d'un ou plusieurs CD ou CD-ROM, et en ressortaient avec une copie, après s'être acquittés du prix correspondant en espèces.

Devant le tribunal, le gérant de ce magasin s'est défendu en expliquant qu'il se contentait de mettre à disposition de ses clients du matériel de reproduction numérique, pour leur permettre de réaliser des copies pour un usage privé ou à titre de sauvegarde. Le tribunal, qui a été sensible au fait que le prévenu avait également procédé à de multiples manipulations destinées à transgresser la protection électronique de consoles de jeux, n'a pas admis le bénéfice de l'exception légale aux monopoles du droit d'auteur. Il a notamment retenu : « *Que le client réalise lui-même sa copie ou que la tâche soit matériellement exécutée par l'exploitant ne change que les modalités d'ac-*

complissement de l'acte et non son économie. » Le prévenu a été à la fois considéré comme le véritable copiste, qui n'agissait plus dès lors dans un cadre privé, et comme un organisateur de la contrefaçon.

Les condamnations prononcées sont particulièrement lourdes : outre un emprisonnement d'un an avec sursis, de sévères peines d'amendes et des dommages et intérêts pour les parties civiles, la fermeture totale et définitive de l'établissement a été ordonnée par le tribunal.

Cette décision recadre les notions de copie privée et de copie de sauvegarde. L'exception de copie privée a toujours été interprétée de façon très stricte par les tribunaux, notamment en ce qui concerne les photocopies : il ne faut pas imaginer qu'elle permet toutes reproductions d'œuvres protégées par des particuliers. Elle ne vise en réalité que la reproduction unique, pour un usage circonscrit au « *cercle de famille* ». C'est encore plus vrai pour les logiciels, puisque l'exception de copie de sauvegarde est simplement comprise comme une copie « *nécessaire pour préserver l'utilisation du logiciel* » et ne permet donc pas à un autre que l'utilisateur légitime de ce logiciel, de procéder à une copie.

Alain Hazan est avocat à la cour.



# Une chape de lumière sur la ville

« UNE CHAPE laiteuse dans l'atmosphère pourrait cacher entièrement aux yeux de nos enfants la partie de l'Univers dans laquelle nous sommes », observe Pierantonio Cinzano, docteur de recherches en astronomie à l'université de Padoue (Italie), directeur scientifique à l'association internationale Dark Sky et représentant à la Commission internationale de l'éclairage. Deux types de pollution lumineuse gênent, en effet, les astronomes dans leur travail d'observation : les nuisances naturelles et celles qui sont du fait de l'homme.

Sur les premières - lumière zodiacale, luminance des corps célestes, émissions de la haute atmosphère, vents de sable, volcans, fumées, humidité -, les astronomes procèdent à des corrections optiques. Mais des lumières parasites d'origine urbaine altèrent de plus en plus la lumière naturelle. Les éclairages publics, les illuminations, les infrastructures routières et autoroutières émettent des rayonnements qui sont diffusés dans l'atmosphère par ses composants - gaz, molécules d'air, vapeur d'eau -, par les particules de pollution en suspension. Il se crée alors une lueur rose sur la ville, qui, insidieusement, nous vole la nuit et nous coupe de la nature. Plus haut, à des dizaines de kilomètres, un halo blanchâtre fait écran entre nous et la voûte céleste.

Les plus faibles signaux lumineux qui nous parviennent des confins de l'Univers se noient dans des voiles de luminance. Le phénomène prend de l'ampleur. « La pollution lumineuse croît de façon exponentielle en plusieurs parties du monde et avec elle la luminosité du ciel nocturne, dont les cartes que nous avons établies montrent que, depuis plusieurs villes de taille moyenne, il est impossible d'observer par nuit limpide plus de 80 étoiles, là où elles sont quelques milliers à l'œil nu. Les prévisions font craindre que, dans le prochain quart de siècle, les zones d'Europe où la Voie lactée est déjà pratiquement invisible s'élargiront jusqu'à recouvrir une partie considérable de notre continent », poursuit Pierantonio Cinzano.

Les instruments sophistiqués et ultrasensibles des observatoires en plaine ne suffisent plus. De puissants télescopes sur d'excellents sites en altitude, comme au Chili, à Hawaï et aux Canaries, prennent le relais et affichent de nouvelles performances sur leurs écrans.

Pollution lumineuse, esthétique, sécurité, confort, déperdition d'énergie et recherches scientifiques, notamment sur l'impact de la lumière sur l'homme, mobilisent les chercheurs et astronomes. L'Unesco inscrit à son programme la question des pollutions lumineuses. Une charte internationale de l'occupation du ciel est récla-

## Environnement L'Unesco inscrit à son programme un nouveau type de pollution

mée. En attendant, « il faudrait protéger les observatoires en plaine par l'établissement de servitudes administratives d'éclairage local. D'autre part, il conviendrait d'adopter des éclairages de sécurité strictement directs, de réduire les émissions de lumière vers le ciel par le choix d'équipements électriques adaptés, d'éteindre les enseignes lumineuses à partir de 23 heures et d'utiliser des lampes à vapeur de sodium, plus économiques », remarque Jean Kovalevsky, astronome.

Pour l'heure, les alternatives technologiques existent. Des variantes d'intensité lumineuse couplées aux flux de trafics automobiles, à la météo, permettraient sans conteste de limiter les nuisances lumineuses. L'installation de capteurs de mouvements dans les périmètres de sécurité à éclairer, l'optimisation des réflecteurs en éclairage routier, l'éclairage au sodium particulièrement économique, le choix de matériaux adéquats pour l'éclairage public sont autant d'options qui pourraient être généralisées. En somme, il ne s'agit pas d'éclairer plus, mais d'éclairer mieux.

G. Me.

## Unités

**CANDELA (cd)**  
Unité de mesure d'intensité lumineuse équivalant à la quantité de lumière émise par une chandelle.

**LUMEN (lm)**  
Unité de flux lumineux mesurant la quantité de lumière émise dans toutes les directions ; 1 lumen vaut 1 candela dans une sphère de 1 mètre de rayon.

**LUX (lx)**  
Unité d'éclairage lumineux d'une surface recevant de manière uniforme un flux de 1 lumen par mètre carré.

**KELVIN (K)**  
Les degrés Kelvin, utilisés pour mesurer la température, servent aussi à évaluer la couleur : la valeur correspond à la couleur d'un corps noir porté à une telle température.

### Trois questions à...

## Pierre Bideau, éclairagiste

**1 Vous êtes le président de l'Association des concepteurs lumière et éclairagistes. Quelles critiques portez-vous sur la politique d'éclairage public des villes ?**

De nombreuses villes comme Bordeaux, Lyon, Nantes, Thionville ou Le Havre ont mis en place des « plans lumière » intéressants qui prennent en compte le confort des usagers, l'ambiance de la rue, la configuration des parcs, le patrimoine végétal. Les performances des nouvelles optiques, les matériels développés par les constructeurs et la miniaturisation des sources permettant d'obtenir des éclairages directs et sécurisants. Mais bon nombre de lotissements en périphérie des villes ainsi que des rues piétonnes ont gardé du matériel d'éclairage urbain bas de gamme et polluant, type boules lumineuses. Distribuée à 360°, la lumière éblouit l'œil, brûle de l'énergie à perte, conduit les commerçants à intensifier l'éclairage de leurs vitrines...

**2 Qu'est-ce qui vous a amené à choisir le travail sur la lumière comme mode d'expression personnelle ?**

Dans les années 60, j'ai découvert les subtilités de la lumière, ses possibilités d'expression et de suggestion. Très vite, je me suis installé à Tours, attiré par les châteaux

de la Loire et le traitement de la lumière que je pouvais y appliquer. Par exemple, la tour Eiffel, dont je conçois l'éclairage depuis une quinzaine d'années, est éclairée par des sources à vapeur de sodium haute pression lui donnant cet aspect doré. Le 1<sup>er</sup> janvier à minuit, 20 000 flashes électroniques blanc bleuté scintilleront des pieds au sommet de la tour sur ses quatre faces. Cette mise en lumière sera accompagnée d'un spectacle pyrotechnique dont le scénario est en cours d'élaboration avec Yves Pépin, le concepteur de spectacle.

**3 Les nouvelles technologies ont-elles transformé l'exercice de votre métier ?**

Bien sûr, notamment en permettant la prise en compte de l'aspect qualitatif de la lumière. Sur les projets d'aménagement urbain, on intervient en amont comme maître d'œuvre dans des équipes pluridisciplinaires - architecte, paysagiste, designer. Le choix des mobiliers d'éclairage est de notre responsabilité. Des simulations par ordinateur de mes créations permettent au maître d'ouvrage de mieux comprendre la traduction nocturne d'une ambiance d'éclairage.

Propos recueillis par Geneviève Meunier

# Philips a des goûts de lux

## Mobilier urbain La firme néerlandaise repense les lampadaires pour mettre la cité en valeur

EN ORGANISANT un symposium sur l'éclairage urbain de demain, le centre de compétences pour l'éclairage extérieur Philips Outdoor Light, implanté à Miribel (Ain), fait état d'une réflexion dépassant les simples conceptions et production de produits. Une telle manifestation entend montrer des projets d'utilisation de la lumière novateurs et souligner le rôle de l'éclairage dans la qualité de vie des citoyens. Elle a présenté des maquettes grandeur nature inspirées du livre *City People Light* (publié par Philips Lighting sous la direction de Stefano Marzano), auquel ont participé une vingtaine d'architectes de différents pays et les autorités d'une douzaine de villes.

Ces scénarios ont permis, au cours d'une série d'ateliers, de dégager de nouveaux concepts d'utilisation. Après la collecte des réactions du marché, des priorités en termes de développement d'éclairage seront définies. Certains projets ne verront peut-être pas le jour ; d'autres seront validés ; certains pourront être adaptés à une demande spécifique.

« Les technologies de fibre optique, d'énergie solaire, etc., sont des supports tout à fait au point, remarque Stefano Marzano, managing director de Philips Design, mais la façon de les exploiter crée la différence. Il s'agit de mettre l'accent sur la compréhension des effets in-

duits par la lumière sur la ville. L'éclairage urbain doit aller au-delà de son rôle fonctionnel et contribuer à l'embellissement des villes en se dotant de qualités esthétiques et émotionnelles. La lumière suscite une ambiance théâtrale qui transforme la vision de la cité en spectacle. » Architectes, urbanistes et élus sont invités à donner leur avis sur une vision renouvelée de l'éclairage, où la lumière met en valeur les monuments et les personnalités, où le piéton découvre les particularités des bâtiments, qui apparaissent nimbées de couleurs, où l'éclairage urbain est interactif : des panneaux en forme de flèche peuvent s'allumer automatiquement pour indiquer une direction à un passant tout comme des pieds de réverbère lorsqu'un chien s'en approche.

« Dans les scénarios futuristes proposés par Philips Lighting, souligne Stefano Marzano, le confort



des citoyens est meilleur et la socialisation, stimulée. La lumière a la faculté spéciale de concentrer l'attention. Un éclairage calculé développe le tourisme et favorise la compétitivité d'une ville par rapport à une autre. » Les tables hautes dotées d'une couronne de lumière invitent les passants à faire une pause. En changeant les couleurs, on modifie la perception de la température. Pendant l'hiver, on s'assoit plus volontiers sur des bancs lumineux car ils donnent l'impression de dégager de la chaleur. La lumière diffusée sur la partie supérieure des bornes multifonctionnelles (cabine téléphonique, horodateur de parking, borne Internet...) attire l'œil du badaud et crée une ambiance douce et chaleureuse dans l'envi-

ronnement. Philips Lighting, dont la vision moderne de l'éclairage est appelée *city beautification*, a déjà à son actif l'illumination de la ville de Lyon, du London Bridge, à Londres, et de l'Opéra de Sydney, en Australie. Une ligne de produits correspond à cette tendance, et d'autres sont créés spécialement sur commande. Deux architectes qui ont participé à l'exposition et à l'ouvrage *City People Light* s'expliquent : la lumière, remarque le premier, a une part dans l'architecture ; elle a une dimension spirituelle, artistique et mentale, ajoute le second.

Agnès Batifoulier

www.lighting.philips.com

# Stop!

## Arrêtez-vous sur les offres HP.

**11990 Fht**  
1827,86 €ht

HP SupportPack - H2850A - Réparation en atelier entièrement et retour sur le site du client en 5 jours, 3 ans

1255 Fht 19132 €ht

Processeur Intel® Pentium® II 366 MHz  
Mémoire 64 Mo (max. 256 Mo)  
Disque dur 3,82 Go  
Lecteur disquettes, CD-ROM 24x et modem 56Kb intégrés  
Ecran couleur 12,1" TFT  
Son 16 bits compatible Sound Blaster Pro  
Windows 95/98, garantie 1 an avec enlèvement et retour site, réparation en atelier

**375 Fht par mois\***

Compagnons parfaits du HP OmniBook

**1567 Fht**  
238,89 €ht

HP SupportPack - H3683A - Echange du produit le lendemain de l'achat

390 Fht 59,46 €ht

Processeur Intel® Pentium® II 366 MHz  
Mémoire 64 Mo (max. 256 Mo)  
Disque dur 3,82 Go  
Lecteur disquettes, CD-ROM 24x et modem 56Kb intégrés  
Ecran couleur 12,1" TFT  
Son 16 bits compatible Sound Blaster Pro  
Windows 95/98, garantie 1 an avec enlèvement et retour site, réparation en atelier

**4970 Fht**  
757,67 €ht

HP SupportPack - H5471A - Réparation en atelier entièrement et retour sur le site en 5 jours, 3 ans

896 Fht 136,59 €ht

Processeur Intel® Pentium® II 366 MHz  
Mémoire 64 Mo (max. 256 Mo)  
Disque dur 3,82 Go  
Lecteur disquettes, CD-ROM 24x et modem 56Kb intégrés  
Ecran couleur 12,1" TFT  
Son 16 bits compatible Sound Blaster Pro  
Windows 95/98, garantie 1 an avec enlèvement et retour site, réparation en atelier

## HEWLETT® PACKARD

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES OFFRES DE REMBOURSEMENT DUOS ET TRIOS HP ET DÉCOUVRIR D'AUTRES PROMOTIONS :

\*Selon la configuration choisie. Offres limitées, réservées aux professionnels.

Intel, le logo Intel Inside et Pentium sont des marques déposées d'Intel Corporation. Offres valables jusqu'au 31 décembre 1999 dans la limite des stocks disponibles, chez les revendeurs participant à l'opération. Les prix généralement conseillés se réfèrent uniquement aux produits électro. Les prix TTC sont arrondis au franc supérieur/inférieur. Offres réservées aux entreprises. Informations écrites au 4.30.99. Les flyers indiqués correspondent à des contrats de location de 36 mois, pour un investissement total minimum de 9 000 FHT, sous réserve d'acceptation du dossier par HP France Finance.

www.achat.hp.com



## Agenda

### Le rendez-vous des nouvelles technologies

#### Jusqu'au 13 décembre 2000

##### Synthèse Internet

Séminaire concernant les concepts et connaissances informatiques en matière de réseaux : architectures, normes, offre des principaux acteurs, services, réglementations, intégration de services, multimédia, haut débit...

■ Contact : 01-44-74-24-10 (Véronique Groud).

#### Du 8 au 12 novembre

##### Congrès mondial sur les systèmes de transport intelligents

Le 6<sup>e</sup> Congrès ITS rassemblera plus de 3 000 professionnels autour de la télématique des transports, de systèmes de régulation du trafic, des autoroutes intelligentes, des systèmes de navigation embarqués et d'aide à la conduite...

■ itsworldcongress.org

#### Du 15 au 28 novembre

##### Etats généraux de l'écriture interactive

Art 300 propose une exposition d'œuvres « interactives et génératives » (entrée 20 F ou 25 F, soit 3 € ou 3,8 €) et un colloque les 16 et 17 novembre (entre 200 F et 350 F, soit de 30,5 € à 53,4 €).

■ Forum des images, Paris.

■ Contact : sarah.mascheroni@art3000.com

#### Du 17 au 19 novembre

##### Syntic

Le Centre de technologies avancées (CTA) propose aux non-spécialistes deux journées de synthèse sur les technologies de l'information et de la communication.

■ Mons, Belgique

■ Inscription : www.cta.be/syntic

#### Les 18 et 19 novembre

##### Nourrir les hommes hier et demain

Rencontres autour de la protection des cultures et fertilisation, de la qualité et de la sécurité alimentaires.

■ École nationale de chimie, physique et biologie (Paris)

■ Renseignement: 02-47-36-71-73.

#### Du 22 au 26 novembre

##### Intranet et entreprise

Toutes les solutions techniques pour faire de l'intranet un outil de travail et d'amélioration de la productivité.

■ www.euroforum.fr

#### Le 24 novembre

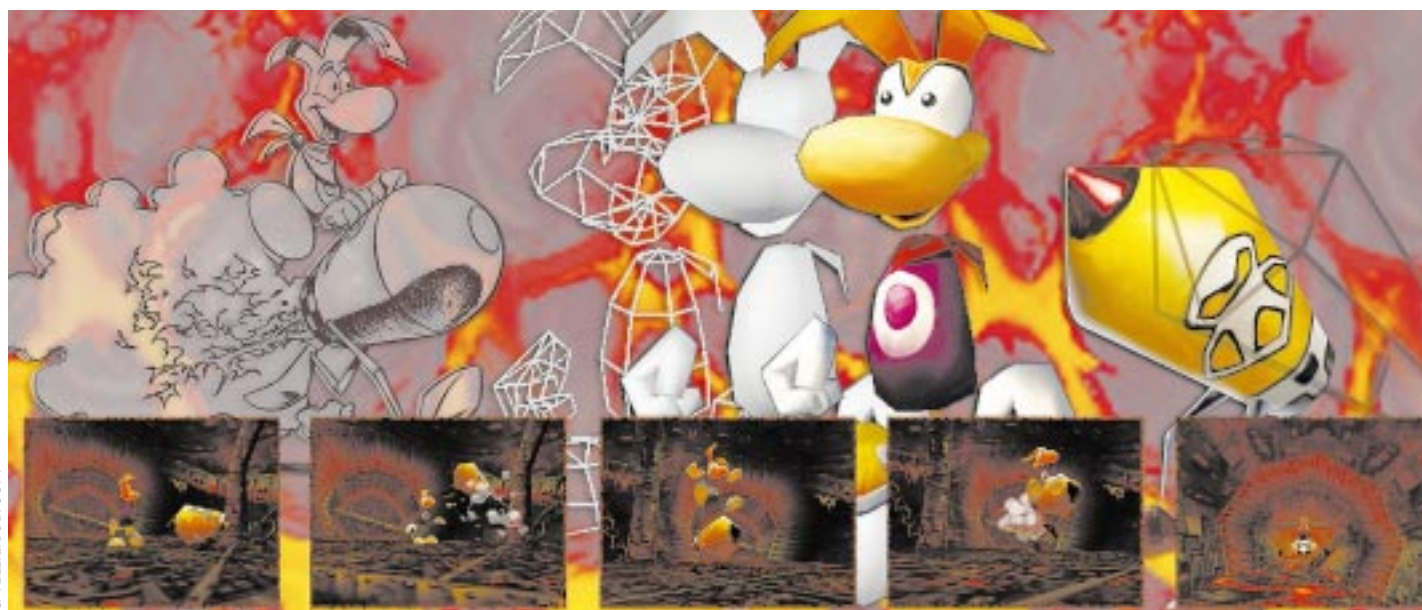
##### Le consommateur face au commerce électronique à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle

Débat-conférence de 9 h 30 à 19 heures à l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de l'Organisation générale des consommateurs (Orgeco).

■ Théâtre du Centre culturel Georges-Pompidou, Vincennes (Val-de-Marne).

■ Inscription : perso.wanadoo.fr/orgeco/

Rendez-vous notés par  
Murielle Allouche



## Le jeu vidéo devient une affaire de professionnels

LE MONDE du jeu vidéo ne s'est jamais aussi bien porté. A l'instar de Kalisto, société bordelaise qui réalise plus de 90 % de ses ventes à l'étranger, de plus en plus de jeunes entreprises françaises parient sur le divertissement multimédia. Quant aux grosses firmes du secteur, leur croissance est exponentielle. Leader européen de la création, de l'édition et de la distribution de jeux interactifs, Infogrames dépassera les 2 milliards de francs (305 millions d'euros) de chiffre d'affaires pour l'exercice 1998-1999 et aura dépensé 40 millions de francs (6 millions d'euros) en campagnes publicitaires pour assurer la promotion de plus d'un millier de titres distribués dans 57 pays. Ubi Soft, son principal concurrent sur le marché français n'atteindra, lui, « que » 870 millions de francs (133 millions d'euros), soit tout de même une progression supérieure à 37 % en un an.

### Profession : concepteur de jeux Les postes bien définis ont remplacé les touche-à-tout dans la réalisation des logiciels

Et même si les conditions de travail de leur personnel sont décriées (« Le Monde interactif » du 19 mai et « Le Monde économie » du 31 mai) la bonne santé économique de ces entreprises ne doit rien à une politique de contraction de leurs effectifs. Au contraire, en deux ans,

Ubi Soft a vu son nombre de salariés passer de 600 à plus de 1 600. Et la moyenne d'âge n'excède pas 26 ans.

Les producteurs et éditeurs de logiciels de loisirs interactifs recrutent, qu'on se le dise. Pour s'en persuader, il suffit de consulter les offres d'emplois qui abondent sur leurs sites Web. Mais si la passion des jeux vidéo est une condition nécessaire pour pénétrer dans le petit monde des éditeurs de logiciels ludiques, elle n'en est plus le sésame. Balbutiante et confinée à une bande de bidouilleurs autodidactes il y a seulement quelques années, la jeune industrie du divertissement numérique est devenue une affaire de professionnels (« Le Monde interactif » du 19 mai).

« L'image de l'équipe brouillonne qui s'agite dans un garage n'était pas usurpée il y a encore trois ans, reconnaît Claude Farge, chef de projet chez Ubi Soft. Mais avec la conquête du grand public, favorisée par le boom de la PlayStation, il a fallu prendre moins de risques et organiser, pour mieux les contrôler, toutes les étapes de la chaîne de création. » Le système D a donc fait place à la rationalisation du travail. De sa conception à sa diffusion, en passant par sa production, un jeu vidéo fait désormais appel à des compétences et à des corps de métier variés. Pas moins de 100 personnes ont ainsi été mobilisées pendant près de trois ans pour élaborer Rayman 2, titre phare d'Ubi Soft dont la première version a déjà été vendue à plus de 5 millions d'exemplaires.

Chez Ubi Soft, les équipes sont organisées par studios de spécialisation. La partie programmation est assurée par des informaticiens recrutés dans les grandes écoles d'ingénieurs et dont la mission consiste à optimiser le fonctionnement des systèmes informatiques et à développer des outils de conception ainsi que des moteurs de jeux suffisamment souples et évolutifs pour garantir la pérennité du jeu.

Mais la conception de jeux vidéo est avant tout « un travail de créatif », s'empresse de préciser Claude Farge, qui coordonne les différentes équipes collaborant à l'élaboration

du logiciel. Le pôle de création regroupe une pléiade de profils. En amont, les auteurs-dialoguistes écrivent le scénario que les storyboarders traduisent en images. Les graphistes prennent le relais pour donner chair aux personnages et aux objets que mettent en mouvement les animateurs dans un environnement bidimensionnel ou tridimensionnel.

Entre ensuite en scène la troupe des designers. Les infodesigns assurent la transcription informatique et l'intégration des comportements des différents acteurs virtuels, les sounddesigners définissent l'environnement sonore et, enfin, les gamedesigns, maîtres dans l'art de stimuler le joueur sans le décourager, gèrent l'interactivité du jeu en déterminant les pièges et les astuces qui rythment son déroulement.

Autant dire que la création de jeux vidéo est un véritable gisement de nouveaux métiers. Mais les places sont chères. Le principe de sélection chez Ubi Soft consiste à trouver les meilleurs spécialistes dans tous les domaines, tout en « privilégiant à chaque fois les cursus créatifs sur les formations techniques », précise Claude Farge. Dès lors, l'industrie du divertissement multimédia recrute de plus en plus dans les écoles d'art et de graphisme, qui commencent à mettre en place des formations spécifiques. Sauf qu'à la sortie de ces cursus les étudiants préfèrent généralement aller tenter leur chance outre-Atlantique dans les majors du cinéma hollywoodien, où ils tirent davantage de gloire à concevoir les effets spéciaux de Star Wars que ceux de Tomb Raider. « Aujourd'hui, le jeu vidéo souffre toujours d'un manque de crédibilité. Il est loin de tenir la comparaison avec le cinéma », reconnaît Claude Farge, qui croit cependant fermement que le jeu vidéo suivra le chemin tracé par le septième art. « Le jeu vidéo est un nouveau média, interactif. A l'instar du cinéma, il devra passer par une phase de maturation pour conquérir ses lettres de noblesse. »

St. M.

### Le curriculum vitae idéal

- Age : 25 ans
- Formation : écoles d'art, de graphisme ou de création multimédia.
- Expérience : dans le domaine du multimédia ou du jeu.
- Compétences : solide culture générale et bonnes connaissances en informatique ; créativité et capacité à travailler en équipe.
- Salaire : entre 12 500 et 16 500 F (de 1 900 € à 2 500 €) par mois pour un débutant.

### Les formations

- Ecole des métiers de l'image CFT Gobelins  
73, boulevard Saint-Marcel, Paris-13<sup>e</sup>.  
Tél. : 01-40-79-92-50.
- Sup Infocom  
10, avenue Henri-Matisse, 59300 Aulnoy-lès-Valenciennes.  
Tél. : 03-27-28-42-42.
- Centre national de la bande dessinée et de l'image  
121, rue de Bordeaux, 16000 Angoulême. Tél. : 05-45-38-65-65.

## Maman de cyberhéros

CÉLINE est une fée. Pas de cette catégorie qui agite le bout de son nez ou de sa baguette magique pour transformer une grenouille en prince charmant et vice versa. Mais ses pouvoirs sont tout aussi fantastiques. Céline possède en effet la singulière faculté de pouvoir donner vie à des êtres inanimés. Son dernier miracle se nomme Rayman. Deux ans lui auront été nécessaires pour mettre en forme et en « chair » l'un des héros les plus populaires des jeux vidéo.

A 24 ans, Céline est graphiste chez Ubi Soft: son travail consiste à modéliser en trois dimensions des objets, des personnages et des décors initialement couchés sur le papier. Un visage qui sourit ou qui pleure, un corps plongé dans l'eau ou dans la pénombre, un paysage verdoyant ou rocailleux...

« Je commence toujours par faire des croquis au crayon pour me repré-

### Portrait Graphiste chez Ubi Soft, Céline modèle les personnages

sentier les personnages de face, de profil, de dessus ou de dessous et ainsi construire mon analyse tridimensionnelle », explique-t-elle de sa voix douce. Elle doit ensuite étudier les articulations de ses créations tout en respectant la charte graphique établie en amont par le game designer – celui qui élabore la trame et les règles du jeu. C'est le moment pour elle de troquer son crayon contre un logiciel, 3D StudioMax, qui lui permettra de

donner chair à son personnage. Celui-ci prend tout d'abord l'apparence d'un squelette, une structure « en fil de fer ». Elle applique alors à ce volume une texture (couleur, matière et lumière) : elle le couvre, autrement dit, d'un épiderme, d'un habillage.

« Le réalisme d'une image en trois dimensions et d'un jeu dans son ensemble dépend en grande partie de la qualité des textures », prévient la jeune graphiste, qui avoue être venue au jeu vidéo « par hasard », après être passée par les bancs de l'École nationale supérieure appliquée des métiers de l'art, et y avoir découvert le plaisir de pouvoir « créer et se balader dans des mondes virtuels plus vrais que nature », tout en confessant ne jouer que très rarement avec les héros qu'elle met au monde.

St. M.

**SI VOUS AUSSI VOUS VOULEZ ADOPTER UN THON, DITES-LE SUR INTERNET.**




**PAGES PERSO**

**MULTIMANIA, LE SITE DE COMMUNAUTÉ.**

**E-MAIL, DIALOGUE EN DIRECT, E-COMMERCE.**

**MULTIMANIA, LE SITE DE COMMUNAUTÉ.**